

BULLETIN

Scientifique , Historique et Littéraire

du Département du Nord

ET DES PAYS VOISINS

BULLETIN
SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE
ET LITTÉRAIRE
DU DÉPARTEMENT DU NORD
et des pays voisins

(Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes, Belgique)

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE MM.

GOSSLET, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille et

DESPLANQUE, Archiviste du Département du Nord.

—o—

TOME II. — 1870.

LILLE

Imprimerie de BLOCQUEL-CASTIAUX, grande place, 13

1870 .

2.^o ANNÉE. — N.^o 1. — Janvier 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE DOUAI
Mémoires, 2.^e série, tome IX.

HISTOIRE ET LETTRES.

Notices nécrologiques : M. H. Honoré, M. l'abbé Capelle.

— La Société d'agriculture, sciences et arts de Douai est dans l'habitude de consacrer une *Notice* à ceux de ses membres résidants qu'elle a la douleur de perdre. M. Dupont s'est, au nom de la compagnie, acquitté de cette dette envers la mémoire de feu M. Honoré, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, décédé le 5 août 1866.

La Société a tenu à ce qu'un de ses correspondants, mort le 7 octobre 1867, fût pareillement admis aux honneurs d'une *Notice*. M. l'abbé Capelle avait des droits particuliers à cette distinction, comme enfant de Douai et comme ayant répandu un certain lustre sur sa cité natale. Sans avoir été un orateur de premier ordre, M. l'abbé Capelle a recueilli, dans sa longue vie de missionnaire, des succès de parole dont se souviendront longtemps les populations rurales et urbaines qui en ont été témoins. On sait qu'avec sa puissante initiative, son entrain irrésistible, il fut l'organisateur des jubilés séculaires de Cambrai, de Lille et de Douai, trois grandes fêtes qui marqueront dans les annales ecclésiastiques du pays. A la suite du jubilé de Douai, M. Maurice, alors maire de la ville, lui adressa de publiques félicitations pour l'heureux résultat d'une entreprise qui réclamait, comme il le dit, « l'union d'une foi ardente et d'un goût épuré. » Il lui remit, en même temps, au nom de ses concitoyens et en commémoration de cette fête, une chapelle en vermeil, ornée de riches métaux.

La *Notice nécrologique* de M. Capelle ne pouvait être mieux confiée qu'à la plume exercée de M. l'abbé Dehaisnes. Celui-ci suit pas à pas son regretté confrère : il l'accompagne du collège au séminaire, du séminaire à ses différents postes jusqu'à celui de Saint-Géry à Valenciennes où devait s'éteindre, au bout d'une vie de fatigues, cet homme doué de qualités si brillantes et d'une si rare activité.

M. Dehaisnes énumère, en même temps, les productions littéraires de son auteur, productions qui, si l'on en excepte *la Vie de Sainte Hiltrude* et *la Biographie des Prêtres du diocèse de Cambrai morts depuis 1800*, furent presque toutes des œuvres de circonstance, puisqu'elles se rattachent aux trois grands jubiléés dont elles rappellent le motif et dont elles perpétueront le souvenir.

L'Académie bocagère du Valmuse, notice humoristique par M. le docteur Maugin. — Le *Valmuse* des bords de la Sensée et les *Rosati* d'Arras étaient deux institutions sœurs. Nous traiterons de l'une et de l'autre dans un article spécial, lorsque aura paru le chapitre consacré par M. Paris à la joyeuse Société artésienne dont Robespierre était le peu joyeux sociétaire. (1) Provisoirement nous nous bornerons à signaler le travail de M. Maugin, en en louant le tour heureux et les données nouvelles qui forment un utile complément aux recherches de feu Arthur Dinaux sur la même matière.

Boutade à l'occasion de la Loi Grammont, par M. Courtin.

De l'immortelle loi que l'on doit à Grammont
Admirez, s'il vous plaît, le sens grave, profond...
Pris d'un tendre intérêt pour la gent animale,
Par une faveur sans égale,
Il fait punir d'amende et d'emprisonnement
Le plus futile emportement
Contre le moindre chien, ou bien toute autre bête.

(1) Voir *Bulletin*, t. 1, p. 326.

Parfait, dit l'auteur de la boutade en question (ce n'est, bien entendu, qu'une *boutade*), mais ce même animal que le législateur prétend protéger contre le caprice d'un conducteur, il le livre sans pitié au boucher s'il juge sa chair propre à l'alimentation de l'homme :

Mais l'assommer, ou l'égorger.
Le dépecer, et même le manger
Est très-permis....

M. Courtin, on le voit, n'est pas éloigné de s'écrier avec le poète Roucher :

Arrête ; homme vorace ; arrête ; ta furie
Des tigres, des lions, passe la barbarie !

Ne nous étonnons pas, après cela, s'il s'emporte contre les chasseurs que l'on voit :

.....Dès que l'ordre du Préfet
Le permet,
Sur les êtres vivants que notre terre porte
Fondre avec cruauté.

A combien plus forte raison le défenseur *quand même* des animaux réprouve-t-il les courses de chevaux, les combats de coqs, de pinsons et de taureaux, l'usage où l'on est de choisir pour cible vivante, les jours de fête,

Une innocente bête
Qu'on lie et qu'on suspend !

L'usage, non moins barbare, où l'on est en Gascogne de livrer aux sangsues de vieilles rosses encore vivantes.

Bref l'auteur conclut que, dès qu'il s'agit de l'intérêt ou même des plaisirs du roi de la création, l'esprit de la loi Grammont est bien vite laissé de côté par ceux mêmes qui l'ont faite.

Le monument du Vercingétorix, poème par M. Abel Desjardins. — Ici nous sommes encore sur le terrain de la poésie. Mais nous confinons aux sévères réalités de l'his-

toire. M. Abel Desjardins a divisé son poème en trois chants : *Alise, Rome, l'Apothéose.*

Alise, c'est le récit du soulèvement général et de la défaite suprême :

Ainsi, dans un élan sublime,
La Gaule se lève unanime !
O combien ils sont beaux à voir
Ces guerriers, ces héros, accourus par cent mille
Quittant, le cœur joyeux, leur foyer et leur ville
Pour accomplir un saint devoir !

Dans *Rome*, nous retrouvons le captif languissant sans espoir :

Ce n'est plus le brillant vainqueur de Gergovie,
A l'œil d'aigle, au front radieux ;
C'est un pâle malade, au déclin de la vie :
Cinq ans de douleurs l'ont fait vieux !

Par un de ces anachronismes volontaires que l'on pardonne avec un plaisir particulier aux maîtres de la science historique, Saint Pierre apparaît au captif dans sa prison. Il lui prédit le prochain triomphe du christianisme sur les débris de Rome païenne et lui fait entrevoir les hautes destinées de la Gaule comme fille aînée de l'Eglise.

Au jour de l'*Apothéose*, la Gaule est devenue France. Elle invite Vercingétorix à prendre rang entre les héros et les rois dont elle est le plus fière :

Or, parmi les guerriers que le Gaulois admire,
Un groupe a fixé son regard.
Il cède au charme qui l'attire
Vers Jeanne Darc et vers Bayard,
Il siègera — plus d'un trait les rapproche :
Même vertu, même valeur, —
Entre le chevalier sans peur et sans reproche,
Et la vierge de Vaucouleur.

Mœurs des Hébreux et des Arabes pasteurs d'après la Bible, par M. H. Corne. — M. Corne, comme il nous l'apprend lui-même, s'est appliqué à relever, avec une religieuse curiosité, ce que la Bible contient de renseignements sur les Sociétés primitives.

« Abraham, dit-il en commençant, est le patriarche qui forme le trait d'union entre l'histoire profane et l'histoire sacrée des premiers âges ; Abraham, le nom d'homme sans contredit le plus vénéré dans le monde. Trois religions l'invoquent et l'honorent comme leur fondateur ; pour les Juifs, il est le père du peuple choisi de Dieu ; pour les Chrétiens, c'est le trône sacré d'où le Christ lui-même est sorti. Les Musulmans enfin révèrent en lui l'auteur de la famille arabe, l'ancêtre de Mahomet. »

La Constitution sociale du peuple Hébreu à cette époque a pour bases le monothéisme le plus pur et la puissance patriarcale avec un reflet d'autorité divine qui lui est propre, puissance illimitée à l'égard des enfants, des esclaves, et qui relègue la femme au degré d'infériorité où elle se trouve là où le principe de la monogamie n'est point de rigueur. Les patriarches, véritables chefs de tribus, étaient riches et puissants à l'égal des petits rois de la contrée qu'ils habitaient. Ils possédaient de l'or, de l'argent, des tentes, des troupeaux. A la tête de nombreux *serviteurs*, ils entreprenaient des expéditions guerrières et conquéraient des territoires : ce qui ne les empêchait pas de conserver une extrême simplicité de goût et de mœurs. Qu'on ne se méprenne point toutefois sur le caractère réel de cette simplicité et qu'on ne la confonde point avec l'innocence chimérique qu'ont rêvée les poètes profanes lorsqu'ils ont voulu nous dépeindre les merveilles de l'âge d'or.

« A côté de ces vertus, à côté de cette simplicité de cœur et de cette foi religieuse si profonde et si vive chez les patriarches, nous trouvons trop fidèlement reproduites en eux toutes les passions de l'humanité : la jalousie, la haine, l'amour de la vengeance, la cupidité, l'astuce, la dissolution des mœurs, etc. Quand ils ne savent pas réprimer ces passions, les crimes qu'elles enfantent sont empreints d'une brutalité, sauvage comme l'existence même de ces hommes primitifs. »

Le tableau de la vie des patriarches, si naïvement retracé

par la Bible, aide beaucoup à mettre en lumière certains usages communs aux peuples d'une antiquité très-reculée. Par exemple : l'érection de monuments commémoratifs, autels, pierres du témoignage, etc.; la plantation d'un bois en souvenir d'un pacte solennel; le creusement de puits, dont l'un, dans la Genèse, est formellement appelé le puits *du jurement*; l'achat de terrains pour sépultures, l'embaumement des corps, les cérémonies des funérailles, les assemblées du peuple à la porte de la ville, etc.

Passant de la Genèse au livre de Job, M. Corne recueille, dans ce dernier ouvrage, de piquantes observations sur la sociabilité des peuples primitifs, sur leur façon d'exercer l'hospitalité, sur leurs instincts d'humanité et de justice, sur la manière dont ils envisageaient la misère et l'iniquité, sur le sens qu'ils attachaient à la malédiction, sur leurs danses et instruments de musique, sur leurs objets de luxe, leurs armes et instruments divers, sur leurs tombeaux et leurs signes de deuil.

Note sur quelques inscriptions latines du musée de Douai, par M. Ernest Desjardins, membre correspondant. — Dans un séjour qu'il a fait à Douai, où l'attirent des liens d'étroite parenté, M. E. Desjardins a pris la peine de déchiffrer les inscriptions du Musée gallo-romain de cette ville. Les lectures de l'habile épigraphiste pouvant être considérées comme définitives, nous ne désespérons pas de les reproduire un jour ici avec tout ou partie des savants commentaires dont leur auteur les a accompagnées.

Essai sur les Musées de Douai : leurs origines, leurs progrès, leurs bienfaiteurs, par M. Auguste Cahier. — Les portions de ce travail relatives à l'archéologie et à l'ethnographie ont été résumées ici-même par notre collaborateur M. l'abbé Dehaisnes (*Bulletin*, t. I, p. 37-40, 185-187). Quant à l'article de M. Cahier traitant des *tableaux, dessins et gra-*

vures, comme il figure en tête du *Catalogue*, récemment imprimé, *des ouvrages de peinture, sculpture, etc., exposés dans les galeries du Musée de Douai*, nous l'analyserons prochainement, en rendant compte de ce volume.

Les origines des ACTA SANCTORUM et les protecteurs des Bollandistes dans le Nord de la France, par M. l'abbé Dehaisnes. — M. l'abbé Dehaisnes commence par établir, d'après les témoignages de MM. Pertz, de Reiffenberg, Chodzko et Renan, l'importance de ce recueil gigantesque. Puis, au moyen d'emprunts faits à la biographie du P. Van Roswey, plus connu dans le monde de l'érudition sous le nom de Rosweyde, il démontre que les *Acta Sanctorum* ont été commencés à Douai et dans deux abbayes voisines : Marchiennes et Anchin. Le P. Van Roswey, on ne le sait pas assez, a précédé Bolland dans la grande entreprise à laquelle celui-ci devait attacher son nom. A ce compte, Douai peut, de préférence à Anvers, revendiquer l'honneur d'avoir été le berceau des *Acta Sanctorum*. Bolland a trouvé chez un prélat de nos contrées, dom Antoine de Winghe, abbé de Liessies, l'aide pécuniaire, les encouragements et les conseils qui, dans cette maison là, n'avaient jamais fait défaut au P. Van Roswey. Dom de Winghe, mort en 1637, n'eut la consolation de voir que les premières feuilles d'une collection dont nous, gens du xix.^e siècle, ne verrons certainement par les dernières. L'abbaye de Liessies fournit aussi à Bolland quelques-uns de ses coopérateurs : Chrétien Le Roy, Thomas Luytens, etc. M. l'abbé Dehaisnes énumère ensuite et fait connaître les autres collaborateurs que les Bollandistes ont eus successivement dans notre pays : dom Benoit Lempereur, religieux de Maroilles ; dom Bèvenot, religieux de Saint-André du Câteau, décédé, dans notre siècle, doyen-curé de Maubeuge; le P. Urbain de Sticker, jésuite, né à Dunkerque le 11 septembre 1707. — L'infati-

gable archiviste de Douai a ainsi écrit un bien curieux chapitre de l'histoire littéraire de la région du Nord.

Mémoire sur les Etablissements religieux du clergé séculier et du clergé régulier qui ont existé à Douai avant la Révolution, par M. l'abbé Dancoisne. — La Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, dans sa séance publique du 12 novembre 1865, a honoré d'une médaille d'or cet important mémoire dont elle publie aujourd'hui la première partie. L'ouvrage est précédé d'une substantielle *introduction* où l'auteur passe en revue tous les établissements religieux d'hommes qui existaient à Douai avant 1789 et où il esquisse à grands traits l'histoire ecclésiastique de cette ville. Ce tableau d'ensemble figure d'autant plus heureusement en tête du livre que M. l'abbé Dancoisne, désespérant de pouvoir faire marcher de front l'histoire des différentes maisons, va se borner à nous présenter isolément, dans le corps de son ouvrage, la monographie de chacune d'elles.

Il commence naturellement par les deux établissements les plus anciens de Douai, à savoir les collégiales de Saint-Amé et de Saint-Pierre. L'origine du chapitre de Saint-Amé se confond avec celle même de la ville. M. Dancoisne la retrace; puis il nous initie à la composition de ce grand corps capitulaire; il nous décrit ses droits, ses privilèges, ses relations avec les deux pouvoirs. Il cite les hommes remarquables que la collégiale de Saint-Amé a produits, les faits les plus saillants qui se sont accomplis dans son sein. Il nous dépeint les locaux qu'elle a occupés et son église plusieurs fois reconstruite.

Même méthode pour le chapitre de Saint-Pierre avec qui on sait que le chapitre de Saint-Amé ne vécut pas toujours en parfaite intimité.

L'ordre des temps amène ensuite M. Dancoisne à parler

des Templiers qui eurent deux maisons à Douai et qui , après avoir soutenu divers procès contre l'échevinage, furent compris dans la proscription générale que Philippe-le-Bel organisa contre eux. Les frères de Saint-Jean de Jérusalem leur succédèrent dans leur maison Notre-Dame, comme dans la direction de l'hôpital Saint-Samson qui ne fit que dépérir sous eux.

L'installation à Douai des Trinitaires, ou pères de la Rédemption, eut lieu en 1200 et compléta, dans cette ville, le cercle des institutions qui avaient leurs regards tournés vers l'Orient. Là comme ailleurs, elle rendit de véritables services que M. l'abbé Dancoisne enregistre avec orgueil pour l'Eglise.

Dans les portions subséquentes, et non encore publiées, de son livre, l'auteur nous entretiendra des deux grands ordres du XIII.^e siècle, Dominicains et Franciscains. Puis, franchissant un grand espace de temps, il nous fera assister à la création de l'Université, à l'établissement dans Douai des jésuites et des religieux anglais.

Dès maintenant, et par ce que nous connaissons de l'ouvrage, nous pouvons assurer qu'on y trouvera une série de faits bien choisis, habilement groupés et judicieusement entremêlés de fines remarques, le tout conçu dans un style d'une irréprochable pureté et d'une simplicité de bon aloi. Nous retrouvons bien ici, avec toutes ses qualités, l'écrivain dont notre ville est légitimement fière et à qui la Société des sciences de Lille, elle aussi, discernait récemment l'une de ses plus hautes récompenses.

Quelques lettres inédites de Collot d'Herbois, par M. A. Preux. — En procédant au dépouillement, qu'il a entrepris avec M. Brassart, des archives de l'ancien Parlement de Flandre, M. Preux a mis la main sur un paquet de lettres écrites, d'avril 1772 à juillet 1774, par un homme destiné

à acquérir une sinistre renommée. En avril 1772, Collot d'Herbois encore fort jeune (il était né vers 1751) se trouve momentanément à Paris ; il attend un ordre de début pour la Comédie-Française. Mais jusque-là il s'appartient et il offre à son correspondant Armand Desroziers, alors directeur du théâtre d'Amiens, de s'engager pour deux mois dans sa troupe.

Au mois de juillet suivant, d'Herbois est retourné à Bordeaux ; c'est la troisième année qu'il y passe et il se déclare bien décidé à n'y point rester une quatrième. Le 28 août ses espérances du côté du Théâtre-Français sont ajournées, sinon totalement détruites. « Il a été malade ; il a fait des dettes ; il lui faut des avances pour se libérer : or, des avances on n'en obtient que des directeurs de province ou de l'Etranger. A défaut de Marseille ou de Brest, il se déciderait pour Saint-Petersbourg ; mais s'il est encore en vie, il retournera sûrement à Paris en 1774. »

Dans une de ces cinq lettres (celle du 28 août 1772) Collot parle d'une pièce, intitulée *Lucie*, qu'il a composée ; il remercie son ami de s'y intéresser, elle vient d'être représentée, non sans succès ; ce qui est vrai : car Fréron, dans son *année littéraire*, la mentionne très-honorablement. Pour épuiser ce qui se rattache à la carrière théâtrale de Collot d'Herbois, au moins dans nos contrées, M. Preux rappelle que, le 20 septembre 1779, Collot fit représenter simultanément, à Douai et à Lille, une pièce de circonstance ayant pour titre : *les Français à la Grenade ou l'Impromptu de la Guerre et de l'Amour*. Cette improvisation se recommande par un ardent royalisme. Jugeons-en par quelques extraits :

Tout Français au nom de *Louis*
Deviens terrible aux ennemis ;
Mais pour les cœurs c'est une fête
D'entendre celui d'*Antoinette* ! . . .

Vivent not' Reine et notre Roi,
Viv' les Princes du sang de France, etc.
Chantons *Bourbon*, fêtons *les Lys*, etc.

Au moyen d'inductions tirées des papiers de Desroziers, M. Preux remet Collot d'Herbois à son vrai rang comme artiste dramatique. Il n'est pas certain que les excès révolutionnaires du proconsul de Lyon aient été la vengeance des sifflets jadis prodigués à l'acteur en cette ville : « Si le futur membre du Comité de Salut public ne fut pas un comédien hors ligne, du moins il était supérieur au portrait qu'une horreur légitime en a tracé. »

Laissons à M. Preux le soin de résumer l'impression que l'on retire de la lecture des lettres inédites qu'il a retrouvées et qu'il vient de mettre en lumière.

Il règne dans l'ensemble de la correspondance un ton honnête et sérieux. Les bonnes mœurs n'y sont jamais offensées; pas un de ces détails de coulisses, pas un récit de ces petits scandales de théâtre, comme on s'attendrait à en trouver dans les confidences de deux acteurs. Une gravité précoce, et qui ne se déride jamais qu'à demi, l'amour de l'étude, la régularité de la conduite, telles sont encore les qualités que ces lettres semblent attester chez celui qui plus tard cependant le *Noël de la Gironde* appelait par dérision *le sobre Collot*. Mais quelles ombres à ce tableau favorable ! La vanité et l'amour-propre, un dégoût profond de sa profession, l'amertume du cœur mêlée à une sensiblerie malade, la haine des classes aisées, qu'il exhale contre ces riches bourgeois de Bordeaux qui ne consentent pas à le traiter comme un égal : combien nous découvrons de symptômes naissants de ces mauvais sentiments qui, développés par des influences que nous ignorons, feront de l'acteur ambitieux, de l'écrivain médiocre, d'abord un révolutionnaire ardent, puis un tyran avide de sang, jusqu'au jour où la peinture de ses cruautés viendra remplacer sur le théâtre les drames vertueux de son propre répertoire.

A. DESPLANQUE.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE

Personnel.

Les modifications apportées dans la composition du bureau et de la Société pour 1869 sont les suivantes :

Président : M. Menche de Loisine ;

Vice-Président : M. Blanquart-Evrard.

Membre titulaire élu en 1868 :

M. Raillard, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

Séance solennelle du 26 décembre.

M. Chon, président de la Société, a ouvert la séance par un discours très-applaudi où il a montré que la Société devait sa longue et paisible existence à ce qu'elle avait su écarter de son sein toutes les questions irritantes: « ces choses qu'il n'est pas nécessaire de nommer, dit l'orateur, qui apportent la discorde en suscitant de stériles débats, qui irritent les âmes sans les convertir, qui ruinent enfin les édifices les plus solidement cimentés. »

Après le compte-rendu, par le secrétaire-général, des travaux de la Société, on a procédé à la lecture des rapports sur la distribution des récompenses.

PRIX WICAR (1,000 francs) : 1.^o *Architecture*; M. Arnold, ancien élève des Ecoles académiques de Lille. Projet d'un palais des beaux-arts et de l'industrie à Lille.

2.^o *Géologie*; MM. Chelloneix et Ortlieb. Etude sur les collines tertiaires du département du Nord comparées à celles de la Belgique.

MÉDAILLE D'OR : 1.^o M. J. Leblan : Avertisseur d'incendie; — 2.^o M. Dutert, architecte à Paris : Palais des beaux-arts et de l'industrie à Lille; — 3.^o M. Steinküler : Services rendus à l'art musical à Lille.

MÉDAILLE D'ARGENT : 1.^o M. l'abbé Desilve, curé de Basuel : Etude historique sur le village de Noyelles-sur-Selle;

— 2.^o M. Delhaye, ancien notaire à Bavai : Etude historique sur la ville de Bavai ; — 3.^o M. le docteur de Smyttère : Etude sur la vie de Robert de Flandre, seigneur de Cassel ; — 4.^o M. Nicole : Examen architectural des édifices bâtis en brique ; — 5.^o M. Albert Darcq : Statue de Jeanne de Constantinople ; — 6.^o M. Tribout : Maquette de médaille ; — 7.^o M. Clerc, chef d'escadron d'artillerie à Saint-Omer : Discours du Flanime de Jupiter au Sénat romain (Poésie).

La séance a été terminée par le compte-rendu des examens des Elèves des Ecoles de chauffeurs et par la distribution des prix aux vieux serviteurs.

Cette année la Société avait à donner pour la première fois la prime Parnot, fondée récemment par M.^{me} Kind-Parnot en faveur du chauffeur le plus méritant.

N'ayant pu encore déterminer et faire connaître les conditions propres à l'obtention de cette prime, elle y a associé le corps entier des chauffeurs en la personne de leur doyen, M. Augustin DESMETTRE.

La séance a été terminée par la remise, au jeune Auguste Prouvost, né à Bourghelles, d'une récompense qui lui a été décernée par M. le conseiller d'État, administrateur du département, pour un acte de courage. J. G.

Travaux courants.

Analyse de la Chataigne du Brésil, fruit du Bertholletia excelsa, par M. Corenwinder. — L'auteur commence par indiquer les raisons qui ont déterminé ces recherches : « L'intérêt qui s'attache aux productions tropicales auxquelles, à mon avis, l'industrie européenne doit demander de plus en plus des éléments de travail, m'a fait entreprendre une série de recherches sur les graines oléagineuses de ces contrées où un soleil ardent imprime à la végétation une vigueur incomparable. »

Déjà M. Corenwinder a fait connaître les résultats de ses analyses de la graine d'Arachide (1), aujourd'hui c'est le tour de la Chataigne du Brésil.

C'est au célèbre Humboldt que l'on doit l'origine du présent travail. M. Corenwinder étant allé à Berlin rendre visite à cet illustre naturaliste, celui-ci lui conseilla d'entreprendre l'étude chimique des productions tropicales et lui cita entr'autres le fruit du *Bertholletia excelsa*.

Ce végétal, découvert par Humboldt lui-même, habite les forêts de l'Orénoque. C'est un grand arbre de 33 mètres de hauteur appartenant à la famille des Myrtacés. Son fruit est une noix sphérique de la grosseur d'une tête d'enfant; il est divisé en 4 loges qui renferment chacune de 6 à 8 graines triangulaires. Elles sont formées d'un péricarpe ligneux qui contient une amande huileuse. Des navires apportent souvent ces fruits en Europe, surtout à Bordeaux. On les vend dans les rues et dans les foires sous le nom de Chataignes du Brésil, noix de Para. Frais ils ont une saveur très-agréable, mais ils rancissent fort vite; c'est peut-être la raison qui s'est opposée jusqu'à présent à leur emploi. M. Corenwinder pense cependant qu'ils pourraient être utilisés sinon pour l'alimentation au moins pour l'industrie et l'agriculture, et cela avec d'autant plus d'avantage qu'ils sont très-riches en matière huileuse.

Voici leur analyse comparée à celle de la graine d'arachide :

	<i>Chataigne du Brésil</i>	<i>Arachide</i>
Eau	8	6 76
Huile.	65 60	51 75
Substances azotées.	15 31	21 80
Matières organiques non azotées	7 39	17 66
Acide phosphorique	1 35	0 64
Chaux, alcalis, silice, etc.	2 35	1 39
	<hr style="width: 50%; margin: auto;"/> 100	<hr style="width: 50%; margin: auto;"/> 100

(1) *Archives de l'Agriculture du Nord de la France*, t. XVIII, p. 604.

Expériences sur un point de Chimie organique : Conservation des Œufs, par M. Bachy. — L'auteur de ce travail a expérimenté les divers modes de conservation des œufs. L'eau de chaux employée par une foule de personnes donne aux œufs un goût spécial qui ne permet plus de les manger sous forme d'œufs à la coque. Le vernissage doit être abandonné également à cause du goût et de l'odeur qu'il communique. L'huile de lin n'empêche pas toujours l'altération. M. Bachy propose d'immerger pendant 12 heures les œufs dans l'eau de chaux, puis de les exposer à l'air et de répéter deux ou trois fois cette manipulation, de manière à ce qu'il se forme dans les pores de la coquille un ciment qui intercepte tout passage soit aux gaz de l'intérieur de l'œuf, soit à l'air ambiant.

Notice sur la Craie de Lezennes, par M. Gosselet. — L'auteur cite les fossiles rencontrés dans cette craie :

REPTILES	MOLLUSQUES (suite)
Chelonia	Inoceramus (voisin de <i>evolatus</i>)....A.C.
POISSONS	Ostrea semi plana?.....R.
<i>Famille des Requins</i>	Ostrea.....T.Ab
Corax.....T.R.	Lima.....T.R.
Notidamus.....T.R.	Spondylus.....A.C.
Lamna.....R.	Pecten (2 espèces).....R.
Otodus.....T.R.	Terebraula semi globosa.....A.C.
Phychodus.....R.	Rhynchonella.....R.
CRUSTACÉS	ECHINODERMES
Hoploparia ?	Micraster cor testudinarium.....Ab
MOLLUSQUES	Micraster gibbus.....R.
Belemnites verus.....T.R.	Echinocorys gibbus.....R.
Inoceramus cuvieri.....T.Ab	Echinoconus conicus.....T.R.
Inoceramus (<i>plat</i>).....T.Ab	Cidaris septifera.....T.R.

M. Gosselet donne ensuite des indications sur les bancs de *tun*, ou phosphate de chaux que l'on trouve à plusieurs niveaux dans la craie des environs de Lille.

La Tortue de la craie de Lezennes a été étudiée d'une manière spéciale par MM. Chelloneix et Ortlieb; elle se

rapproche de la *Chelonia Benstedii* du terrain crétacé (middle chalk) d'Angleterre.

Le Crustacé (*Hoploparia* ?) a été l'objet d'un travail particulier de M. Hallez. Les pattes de ce crustacé ont seules été trouvées, elles indiquent des rapports intimes avec les Homards et surtout avec le genre fossile *Hoploparia*.

Avertisseur d'incendie, par M. J. Leblan. — Les appareils de ce genre étaient jusqu'à présent des thermomètres réglés pour sonner à une température fixe, d'une marche lente en hiver et trop rapide en été. M. Leblan a construit un thermomètre différentiel : ce qui détermine la détente d'une sonnerie électrique. C'est la différence entre les deux branches de l'appareil dont l'une est très-sensible et l'autre au contraire s'impressionne beaucoup plus difficilement. Une vis permet de régler l'appareil de manière à ce qu'il sonne pour une élévation déterminée de température en un temps donné. M. Leblan a construit deux sortes d'appareils : les uns sont des thermomètres à mercure, les autres des thermomètres métalliques formés de deux barres de zinc (on a donné la préférence à ce métal à cause de sa grande dilatabilité) l'une mince, l'autre plus épaisse.

« Ces thermomètres métalliques, d'un petit volume, d'un coût peu élevé, facilement transportables, dont la pose n'exige que l'attache à deux clous dans le haut du local et l'installation d'une faible pile, ne donnent lieu qu'à une minime dépense, et sont fondés sur la propriété permanente de la dilatation d'un métal qui ne s'altère pas à l'air. Ils ont paru à la Société des Sciences la meilleure solution connue du problème (1) »

M. Leblan a expérimenté son appareil devant la Société, malgré les conditions défavorables où se trouvait la salle des séances par suite de l'ouverture fréquente des portes, le

(1) Rapport de M. Menche de Loïsne. M. Leblan a reçu une médaille d'or à la distribution des prix de la Société (voir p. 12 de ce volume).

timbre a sonné au bout de 3 minutes $1/2$ sous l'action de l'incendie expérimental produit par la combustion de 700 grammes d'alcool.

Purification du Gaz d'éclairage par les résidus des Pyrites, par M. Guermontprez, directeur du gaz de Wazemmes. — Voici en quels termes M. Menche de Loisne a rendu compte du procédé présenté à la Société par l'auteur :

« On sait depuis longtemps que le peroxyde de fer a la propriété d'absorber l'hydrogène sulfuré. On sait aussi qu'on peut régénérer plusieurs fois par le contact avec l'air l'oxyde de fer qui a servi à l'épuration. Cette propriété a été déjà appliquée, il y a vingt-cinq ans, à Paris et un assez grand nombre de brevets relatifs à des variations de détail ont été pris en Angleterre.

» M. Guermontprez a eu l'idée de substituer au peroxyde de fer des pyrites, résidus de la fabrique d'acide sulfurique de Loos. Ces résidus, d'après les essais faits au laboratoire de la Faculté, absorbent 130 fois leur volume d'hydrogène sulfuré; et la Commission a constaté au papier de plomb que le gaz préparé à Wazemmes est bien épuré.

• L'action des pyrites de fer s'explique facilement, leurs résidus étant principalement composés de peroxyde de fer.

» Il y a là un procédé applicable avec économie, dans le voisinage des fabriques d'acide sulfurique, et pour des usines à gaz dont la fabrication a une importance moyenne.»

Note sur la conservation des objets d'art en pierre calcaire exposés à l'humidité, par M. Kuhlmann. — L'auteur entre dans quelques développements concernant la préservation des statues et des sculptures monumentales contre les altérations que leur fait éprouver le développement, à leur surface, de certains cryptogames et en particulier du *Lepra antiquitatis*. Dans ce but il a déjà proposé de dissoudre de l'acide arsénieux dans les silicates qui servent au durcissement des pierres. Son attention a été rappelée sur cette question par une publication d'Eug. Robert dans le dernier numéro des *Mondes*.

M. Robert ayant remarqué que les infiltrations cuivreu-

ses, qui imprègnent le piédestal en pierre calcaire d'un grand nombre des statues en bronze de nos places publiques, semblent préserver ces matières de l'altération produite par les végétaux parasites dont il vient d'être question, propose d'incruster des lames ou lingots de cuivre dans la partie supérieure des objets d'art de cette nature qu'il s'agirait de conserver.

M. Kuhlmann a analysé la réaction chimique qui se produit dans ces infiltrations cuivrées et il est parvenu à déposer sur la pierre calcaire une véritable teinture verte. Il pense qu'au procédé proposé par M. Robert qui donne au marbre, il faut bien le reconnaître, une teinte inégale et désagréable à l'œil, il convient de substituer des aspersiones à froid d'acide arsénique, ou de soumettre, lorsque cela est possible, les objets sculptés à l'ébullition dans une dissolution de sulfate de zinc privé de fer ou mieux encore d'acide arsénieux ou d'arséniate de potasse. Il y a là des résultats bien autrement efficaces à espérer que ceux que peut promettre le procédé de M. le docteur E. Robert.

J. GOSSELET.

COURS PUBLICS.

Cours de Géologie professé à la Faculté des sciences de Lille,

par M. Gosselet.

L'histoire de la terre peut être comparée à celle d'une nation.

L'histoire d'un peuple présente toujours quatre grandes périodes : l'une *contemporaine* qui se passe sous nos yeux ; une autre *historique* que nous connaissons par les écrits de témoins oculaires ; une troisième antérieure à la précédente et pour laquelle les documents sont rares et incomplets, c'est la période *légendaire* ; une quatrième enfin, la plus

ancienne de toutes , qui n'est connue que par les inventions des poètes ou les présomptions des historiens , ce sont les temps *fabuleux*.

L'histoire de la terre nous présente de même une période *contemporaine* dont l'homme et les êtres qui vivent maintenant avec lui ont été les témoins ; une période plus ancienne que l'on peut appeler *paléontonique* et que l'on connaît par des documents positifs tirés de la géologie ; une période originaire entièrement hypothétique , ce sont les temps *cosmiques* ; enfin une période intermédiaire aux deux précédentes au sujet de laquelle règne encore beaucoup d'incertitude ; elle paraît antérieure à la création des êtres vivants , aussi lui a-t-on donné le nom d'azoïque.

L'histoire de la terre se divise donc en *Temps cosmiques*, *Temps azoïques*, *Temps paléontoniques*, *Temps contemporains*.

TEMPS COSMIQUES. On a fait plusieurs hypothèses pour expliquer l'origine de la terre. Celle qui est la plus généralement adoptée suppose que notre globe passa par l'état de nébuleuse et de soleil avant de devenir une planète entourée d'une enveloppe solide non lumineuse.

On admet aussi généralement que cette première enveloppe que nous avons déjà nommée *sol primitif* est le *granite*, roche grenue grisâtre composée de trois minéraux : le Feldspath, le Quartz et le Mica ; on en fait des dalles pour les trottoirs et les belles variétés sont employées dans la décoration des édifices. Malgré sa dureté le granite s'altère à l'air. Le feldspath, qui est un silicate de potasse et d'alumine, commence par éprouver un phénomène de fendillement qui désagrège toute la roche et la transforme en arène, puis il subit une décomposition chimique. Le silicate de potasse se sépare du silicate d'alumine et se dissout dans l'eau de pluie qui l'entraîne au loin ; quant au

silicate d'alumine il reste à l'état terreux et constitue le kaolin ou terre à porcelaine.

TEMPS AZOÏQUES. Après la formation du sol primitif l'eau qui le recouvrait était encore à une température très-élevée, les premiers sédiments qui se formèrent par voie de sédimentation et dans des conditions analogues à celles où s'était produit le granite, durent acquérir une composition et une structure analogue. C'est le gneiss ou granite stratifié et le micachiste qui diffèrent du gneiss par l'absence de feldspath.

Puis à mesure que notre globe se refroidissait la nature des dépôts se rapprochait de celle des sédiments actuels ; mais depuis leur formation ces anciens terrains ont subi des métamorphoses qui en ont complètement changé la structure et la composition, et qui laissent, par conséquent, planer encore beaucoup d'obscurité sur leur origine. De nombreuses dislocations ont plissé ces couches, les ont tournées dans tous les sens et leur ont communiqué la structure schisteuse ; par les fentes sortaient de la matière interne encore liquide et des vapeurs qui modifiaient la composition des roches stratifiées et déterminaient la formation de nouveaux minéraux.

Les argiles prenaient une structure feuilletée comme l'ardoise et se chargeaient de paillettes de mica brillantes comme de l'or ; les calcaires se transformaient en marbres saccharoïdes et se remplissaient de cristaux de grenat, d'idocrase et d'autres. C'est de cette époque que datent presque toutes les pierres précieuses : le diamant, le rubis, l'émeraude, le topaze, etc.

Le terrain azoïque uni au granite primitif forme le sol d'une région considérable qui occupe le centre de la France et qui en forme en quelque sorte le noyau.

Le Plateau central est la portion de notre patrie qui sortit

la première du sein des eaux et autour de laquelle les autres vinrent peu à peu se grouper. Ses limites passent près de Avallon, Confolens, Castres, Privas et Lyon. Son élévation est d'environ 250 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est surmonté de plusieurs chaînes montagneuses qui s'élèvent comme des îles sur cette mer de granite et de gneiss, et qui sont formées de roches éruptives de date plus récente, tels, par exemple, les volcans éteints de l'Auvergne. Ces sommités sont dépourvues de terre végétale et souvent incultes. Le plateau recouvert d'arène convient à la culture du Châtaignier ; mais dans de trop nombreux endroits, où l'écoulement des eaux ne peut s'opérer, il y a des marécages. Les vallées offrent un peu de terre végétale : on y cultive le Seigle et le Sarrazin ; il y a même d'excellentes prairies.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Une lettre, signée des initiales d'un de nos amateurs lillois les plus distingués, et insérée dans le *Mémorial de Lille*, du 24 décembre 1869, donne des renseignements circonstanciés sur la *vente Hochart* que nous annoncions dans notre numéro de novembre. Nous en reproduisons ici les principaux passages. A. D.

Les suites de vignettes se sont vendues très-cher. Je citerai entr'autres plusieurs suites destinées à une édition de Don Quichotte, et plusieurs très-belles suites pour Lafontaine.

Parmi les grandes estampes, remarquons, en passant, quelques ravissantes pièces de *De Launay*, de *R. Strange*, et une très-curieuse gravure en manière noire, de *Wallerand Vaillant*, un Lillois dont je vous entretiendrai quelque jour, si vous le permettez. Cette gravure reste à Lille, je vous en puis donner l'assurance.

Les estampes encadrées étaient en grand nombre.

Beauvarlet, Visscher et Wille ont eu les honneurs de la

séance. J'hésite à vous donner des prix, ma lettre ressemblerait trop à un bordereau de commissaire-priseur. Qu'il me suffise de vous dire que l'histoire d'Esther d'après *F. de Troy* (7 pièces en largeur) a été adjugée à 82 fr., que les deux pendants de *Wille*, les Musiciens ambulants et les Offres réciproques, ont atteint le chiffre de 100 fr. les deux, et que le portrait de *Gellius de Buma*, par *C. Visscher*, s'est vendu 56 fr.

Les eaux fortes et les photographies étaient en trop petit nombre, pour nous y arrêter.

Arrivons de suite à la seconde partie, la plus intéressante assurément.

Les portraits étaient rangés par écoles. Dans l'école allemande, *Schmidt* (né à Berlin, en 1712) est le maître dont les œuvres ont atteint les plus hauts prix. Un magnifique portrait de *Saint-Albin*, archevêque de Cambrai, a été acheté 16 fr., par un jeune amateur, auquel nous souhaitons la bienvenue; un portrait du peintre *Mignard*, chef-d'œuvre du maître allemand, 23 fr.; une très-rare épreuve du portrait de *Nicolas Esterhazy*, 16 fr. 50.

Des eaux-fortes, pleines de vigueur, du même artiste ont atteint des prix très-élevés: un portrait de la princesse d'Orange, d'après Rembrandt, 16 fr. 50, et un portrait de Rembrandt, 8 fr. 50.

Quoique manquant d'attraits, les portraits en manière noire de l'école anglaise, se sont bien vendus. *Smith* (né à Londres, en 1654) est l'artiste dont les œuvres ont été les plus appréciées.

Je ne m'appesantirai pas sur l'école italienne, j'ai hâte d'arriver à l'école des Pays-Bas et aux maîtres français.

Ecole des Pays-Bas: Signalons d'abord dix pièces de *Blosweert*, et cinq portraits du même, de beaux portraits de *Galle* et de *Goltzius*, pour arriver bien vite à un des maîtres que préférerait M. Hochart: *Houbraken* (Jacob, né à Dordrecht, en 1698.) Plus de trois cents portraits dont le détail m'entraînerait trop loin, ont été mis en vente et ont atteint de fort beaux prix. Puis sont venus: *Peter de Jode*, le jeune, *Pontius*, *Sadeler*, *Pierre Van Schuppen*, *Pierre Tanjé*, les frères *Vaillant*, *Lucas Vorsterman*, et les trois *Wierix*. Un portrait d'André d'Autriche par *Jean Wierix* a été vendu 17 fr.; un magnifique portrait d'Henri III, par *Jérôme Wierix*, 45 fr.; les portraits d'Albert,

archiduc d'Autriche et d'Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, par *Antoine Wierix*, 41 fr., les deux.

Ecole Française : Je vous demanderai la permission de passer rapidement sur les portraits gravés par *Audran*, *Cars*, *Chereau*, *Desrochers*, *Drevet*, *Duflos*, *Th. de Leu*, *Marcenay de Ghuy*, l'artiste amateur, (une de mes prédilections pourtant) *Masson*, *Cl. Mellan*, *Montcornet*, pour vous parler de trois graveurs dont le burin est consacré aux illustrations du grand siècle : *Morin*, *Edelinck* et *Nanteuil*.

Les portraits de *Morin* ont été très-recherchés, et les belles épreuves vendues entre 15 et 20 francs.

Il y avait 135 portraits d'*Edelinck* : n.^{os} 1271, Louis, duc de Bourgogne, très-belle épreuve du 2.^e état, grandes marges, 15 fr. — 1276, Philippe de Champagne, belle épreuve du 1.^{er} état, 16 fr. — 1280, Charles Albert, marquis de Croissy, 21 fr. — 1284, D'Hozier. — 1321, 20 fr; Frédéric Léonard, premier imprimeur du roi, 2^e état, très-belle épreuve, 25 francs.

Les portraits gravés par *Nanteuil*, au nombre de 200, en très-bel état, ont été chaudement disputés. La moyenne était de 20 à 30 francs. En voyant passer ces gravures admirables, on ne pouvait s'empêcher de songer que le burin de ce maître est à la hauteur des célébrités dont il retrace les traits et que le siècle de Louis XIV fut bien l'âge d'or de la taille-douce.

En terminant, nous avons à vous parler de *Ficquet*, *Savart*, *Saint Aubin* et *Wille*, ces délicieux graveurs dont le burin, moins sévère que celui des maîtres précédents, gagne en finesse et en grâce ce qu'il perd en vigueur. Parmi les portraits de *Ficquet*, je remarque un *Montaigne* (19 fr. 50), un *Charles Eisen* (15 fr.). Les portraits de *Colbert* et de *Louis XVI*, par *Savart*, ont été poussés trop loin, l'un 19 francs et l'autre 59. Jamais les portraits de *Saint Aubin* n'ont été vendus si cher : trois francs en moyenne. Le n.^o 1961, quatre pièces : *Louis XII*, *Henri IV*, *Louis XV*, portraits en un médaillon. *Louis XVI*, *Marie-Antoinette* et le *Dauphin*, portraits réunis en un médaillon. *Marie de Médicis*, d'après *Pourbus*, et *Madame*, fille de *Louis XV*, adjugé 56 francs. — Le n.^o 1968, trois portraits in-folio : *La baronne de Rebecque* à sa dernière heure ; *la baronne de **** (*Louise-Emélie*) ; *la marquise de **** (*Adrienne-Sophie*), pièce de toute rareté, 153 francs.

Un dernier mot à propos des graveurs nés à Lille.

Les frères *Vaillant* étaient représentés par la rarissime gravure citée plus haut et par de très-beaux portraits en manière noire, acquis par la bibliothèque communale.

Les petits portraits gravés par *Delvaux* (né à Lille en 1750) au nombre de 24, d'une finesse remarquable, ont atteint le prix très-élevé de 51 francs. Cinq portraits de *Masquelier* (né à Cysoing), ont été adjugés 22 francs, prix inconnu jusqu'à ce jour.

Le marchand de lunettes, d'*Helman*, 15 fr. 50. Deux petits paysages d'après Lantara, très-finement gravés par Liénard, 15 fr. Deux jolies suites pour la *Henriade*, par *Longueil* et quelques portraits du même, terminent la série lilloise.

Voici, trop brièvement, Monsieur le Rédacteur, le résultat d'une vente qui laissera d'aussi durables souvenirs que les ventes de l'abbé *Favier* et *Libert de Beaumont*.

Le total des adjudications s'élève à 17,500 fr. dépassant de moitié les prévisions des experts. Ce chiffre n'a rien de surprenant : les principaux marchands de Paris et de la Belgique s'étaient donné rendez-vous, et les amateurs lillois leur ont disputé avec acharnement les plus belles pièces de la vente.

C. V. S.

BIBLIOGRAPHIE

CONCORDAT CAMBRÉSIEEN DE 1446.

texte et en-tête calligraphique de ce curieux document publiés avec une introduction, par L. Dancoisne, Maire d'Hénin-Liétard (1)

L'opuscule que nous annonçons, n'ayant été tiré qu'à 20 exemplaires, deviendra, aux mains des bibliophiles, un joyau rarissime. M. Lefebvre-Ducrocq l'a édité avec un soin et un luxe qui rappellent les plus beaux produits des Furne et des Perrin. M. Dancoisne n'y a, de son côté, épargné ni la peine, ni la dépense. Il a fait précéder le texte du *Concordat Cambrésien* d'une *Introduction* où il rappelle en

(1) Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1869 ; in-4.^o de xvi-24 pages sur fort papier de Hollande, avec texte encadré et vignette.

quelles circonstances cet acte fut passé et où il s'attache surtout à décrire le magnifique en-tête qui le décore. Donner une idée de ce chef-d'œuvre calligraphique aux personnes qui ne l'ont point vu aux Archives départementales du Nord, ou qui n'ont point sous les yeux la reproduction lithographique qu'en a fait exécuter M. Dancoisne pour la joindre à sa brochure, est chose au-dessus de nos forces. Bornons-nous à dire que le mot initial NOUS autour duquel le génie artistique du xv.^e siècle a prodigué ses plus riches ornements, rinceaux, branches feuillagées, cordons d'enroulement, se revêt d'emblèmes concourant tous à exprimer l'idée de paix : idée fort bien à sa place ici, puisque le Concordat de 1446 avait pour objet de couper court à quelques-uns des interminables démêlés entre l'Evêque, la Ville et le Chapitre.

Frappé de la beauté d'exécution de cet en-tête, M. Dancoisne n'hésite pas à l'attribuer aux plus grands maîtres :

Au xv.^e siècle, l'art de la miniature se trouvait à son apogée, notamment dans la Flandre où il était noblement encouragé par les ducs de Bourgogne et, à leur exemple, par les grands de la cour. Dans la première moitié de ce siècle, florissaient à Bruges les frères Hubert et Jean Van Eyck qui y fondèrent l'école flamande. On sait que ces peintres célèbres ne dédaignèrent pas d'illustrer de miniatures splendides les manuscrits destinés à leur protecteurs et à de puissants personnages. L'évêque de Cambrai, Jean de Bourgogne, qui aimait et cultivait les arts et les belles-lettres, connut les frères Van Eyck non-seulement à la cour de Philippe le Bon, mais encore à Bruges où il exerça la charge de prévôt avant de recevoir la mitre. Il est donc permis de supposer que l'un ou l'autre de ces éminents artistes a pu contribuer à l'illustration du Concordat Cambrésien. Ce qui est indubitable, c'est que ce travail est l'œuvre d'un miniaturiste des plus habiles.

M. Dancoisne a fait suivre le texte, depuis longtemps connu, du Concordat du 9 juin, de celui, absolument inédit,

d'un concordat antérieur (26 mars) inséré dans une protestation du 22 avril. Ce document, récemment retrouvé dans les Archives municipales de Cambrai par M. Lefebvre, archiviste de la ville, a été communiqué par lui au savant antiquaire d'Hénin-Liétard. A. DESPLANQUE.

LES RACES HUMAINES OU ÉLÉMENTS D'ETHNOGRAPHIE

par M. d'Omalius d'Halloy (1)

Le premier mémoire scientifique de M. d'Omalius d'Halloy date de 1808, c'est assez dire que son auteur appartient à cette génération de savants qui ont vu naître et se développer les sciences naturelles. Son esprit éminemment philosophique s'est trouvé particulièrement attiré vers les questions qui offrent à l'homme les problèmes les plus vastes : l'origine du monde et celle de l'humanité. L'année dernière il nous donnait sa 8.^e édition du *Précis élémentaire de Géologie*. Cette année il offre au public sa 5.^e édition des *Éléments d'Ethnographie*. M. d'Omalius a toujours pris l'observation comme guide sans se laisser entraîner dans les théories abstraites qui ne comptent dans la science que par les erreurs qu'elles y apportent. Néanmoins il ne s'est jamais astreint à adopter les idées et les opinions toutes faites, fussent-elles même appuyées d'un grand nom. Il règne dans tous ses écrits une originalité qui en fait le charme et qui marque sa place parmi les maîtres de la science.

M. d'Omalius définit l'ethnographie, la description des peuples. Il divise le genre humain d'abord d'après les *caractères naturels* tels que les formes et la couleur, ensuite d'après les *caractères sociaux* : langage, filiation historique, mœurs et religion. Il distingue 5 races : la race

(1) 5.^e édition ; Bruxelles, Muequardt, rue Royale, 2 ; in-8.^o

blanche, la race jaune, la race brune, la race rouge et la race noire.

Ne pouvant entrer dans tous les détails des subdivisions, nous nous contenterons d'indiquer à nos lecteurs quelques-uns des points les plus marquants de ce livre.

Contrairement à l'opinion généralement admise, l'auteur sépare les Hindous de la race blanche et les range dans la race brune avec les Ethiopiens, les Indo-Chinois, les Malais et les Polynésiens. Il admet que des peuples de la race blanche originaires du plateau Persan, les Aryas, ont envahi à une époque reculée la Péninsule indienne, et ont imposé leur religion et leur langue à des populations d'une race différente, presque noire, avec lesquelles ils se sont mêlés. Ainsi s'expliquent les observations de M. de Ravis sur les rapports du Védisme, ou antique religion de l'Inde, avec le Zoroastrisme persan (1).

M. d'Omalus n'admet pas non plus, conformément à l'opinion régnante, que les peuples européens descendent des mêmes Aryas. Il pense au contraire que ce sont des Européens qui ont envahi la Perse, s'y sont civilisés, mais par contre ont imposé leur langue à la population antérieure.

Le type de la race blanche c'est la Famille teutonne (Allemands, Hollandais, Flamands, Suédois, Danois, Norvégiens, Anglais) au teint clair, aux yeux bleus, aux cheveux blonds, à la taille élevée, aux membres bien proportionnés; féconde, énergique, entreprenante, plus apte que toutes les autres à fonder des conquêtes stables.

Les Celtes qui appartenaient à cette Famille trouvèrent, lorsqu'ils envahirent la Gaule, une population également de race blanche, mais à cheveux noirs, et c'est de la fusion

(1) Bulletin, t. 1, p. 333.

des conquérants et des peuples conquis que sortirent les Gaulois et ensuite la nation française. Au nord de la Loire domine le sang celtique , tandis que la chevelure noire est prépondérante au sud. Les Bas-Bretons et les Basques seraient des représentants plus purs de cette famille à cheveux noirs qui se liait de la manière la plus intime aux Berbères et aux autres populations africaines.

M. d'Omalius d'Halloy a fait suivre son ethnographie d'appendices qui ne constituent pas la partie la moins intéressante de son livre. C'est d'abord une classification des connaissances humaines, puis un article sur l'espèce où l'auteur se montre partisan de la transformation des êtres sous l'influence de changements causés dans les milieux par les révolutions géologiques ; et enfin , comme conclusion , quelques considérations sur l'accord entre les sciences naturelles et les récits bibliques. Sur ces questions délicates, M. d'Omalius donne de nouvelles preuves de son esprit sincèrement religieux et libéral. Il montre que les incertitudes sont trop grandes dans les théories scientifiques et dans les interprétations bibliques pour que l'on puisse les opposer les unes aux autres. Qu'il nous soit permis d'ajouter que M. d'Omalius a joint l'exemple aux préceptes et que tout en conservant de profondes convictions religieuses ⁽¹⁾, on l'a vu en toutes circonstances marcher à l'avant-garde de la science.

J. GOSSELET.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES

Lamartine, député du Nord. — Parmi tous les grands morts de l'année 1869 , il n'en est pas dont le nom soit appelé à vivre plus longtemps que celui de Lamartine. Un homme qui s'honore de l'avoir connu de près , M. Ch. de

(1) Il est un des chefs du parti catholique au Sénat belge.

La Roïère, ancien maire de Bergues, nous a fourni, sur les relations de l'illustre défunt avec l'arrondissement de Dunkerque, des renseignements sobres et précis que nous sommes heureux de pouvoir consigner dans notre *Bulletin*.

M. De Lamartine, avant d'effectuer le voyage en Orient qu'il avait projeté après la Révolution de 1830, est venu passer quelque temps à Hondschoote, chez Madame de Coppens-d'Hondschoote, sa sœur; sa réputation, qui l'y avait devancé, lui attira un grand nombre de visiteurs; des relations s'établirent entre lui et beaucoup de sommités de l'arrondissement; l'étendue de son génie, l'élévation de son caractère et cet esprit bienveillant pour tous qu'il a conservé jusqu'à la fin de sa vie, lui donnèrent non seulement des admirateurs, mais des amis enthousiastes; la candidature du 2.^{me} arrondissement électoral de Dunkerque lui fut offerte, et, après quelque hésitation, il l'accepta franchement.

Il fit sa profession de foi le 15 juin 1831. Il y mit toute son âme à découvert; il aurait pu la reproduire plus tard après la Révolution de 1848, et parvenu alors au pouvoir, il n'aurait eu rien à en retrancher. Peu d'hommes politiques pourraient en dire autant.

Cette profession de foi, comme toutes les professions, fut attaquée; il donna, le 24 juin, aux objections qui y avaient été faites, une réponse calme et digne.

On lui suscita pour concurrent M. Paul Lemaire, président de la 4.^{me} section des Watteringues, membre du Conseil-Général du Nord et grand propriétaire à Dunkerque; c'était le seul homme qu'on pouvait lui opposer avec succès. M. Lemaire avait longtemps refusé de se porter sur les rangs et n'avait fini par y consentir qu'avec l'intention de se démettre aussitôt que les circonstances paraîtraient favorables à une candidature autre que celle de M. de Lamartine.

La lutte fut vive, ardente. *La Némésis*, journal de Marseille, fit paraître une satire, aussi injuste qu'amère, contre la double candidature de M. de Lamartine dans le Nord et dans le Var. Une réponse à cette satire, improvisée par M. de Lamartine, à Bergues, le jour même de l'élection, fut imprimée depuis; nous ne citerons de cette réponse qu'une strophe :

Honte à qui peut chanter pendant que les sicaires
En secouant leur torche aiguisent leurs poignards,
Jettent les dieux proscrits aux rires populaires
Ou traitent aux égouts les bustes des Césars !...
C'est l'heure de combattre avec l'arme qui reste !...
C'est l'heure de monter au Rostre ensanglanté
Et de défendre au moins de la voix et du geste
Rome, les Dieux, la Liberté !...

Le résultat de la lutte, quoique matériellement désavantageux pour le poète homme d'Etat, lui fut néanmoins honorable ; sur 380 votants, M. de Lamartine obtint 181 suffrages et M. Paul Lemaire 198.

Le 7 juillet 1831, M. de Lamartine, dans une lettre rendue publique, exprima aux électeurs sa reconnaissance pour les témoignages de confiance qu'ils lui avaient donnés. Cette lettre ne fit qu'augmenter les regrets éprouvés par ses amis de voir la Chambre privée d'un homme de cœur et de génie. Il reprit ensuite les préparatifs de son voyage en Orient et s'embarqua à Marseille le 10 juillet 1832, pour ne rentrer en France que vers la fin de 1833.

A peine s'était-il installé à Beyrouth que M. Paul Lemaire donna sa démission de député. Une nouvelle élection eut lieu ; la lutte ne fut pas moins chaude que la fois précédente : sur 349 votants M. de Lamartine obtint 190 suffrages. Les voix se répartirent comme suit sur ses trois concurrents : M. Debaillon, 80 ; M. Colombier, 60 ; M. Guinard, 13. M. de Lamartine reçut la nouvelle de sa nomination pendant son séjour à Constantinople.

Aux trois renouvellements successifs de la Chambre M. de Lamartine fut réélu chez nous à l'unanimité ; en 1838, au grand regret du 2.^{me} arrondissement électoral de Dunkerque, il opta en faveur de son pays natal, Mâcon, où il était élu pour la deuxième fois.

Son premier discours à la Chambre, comme député de Bergues, fut prononcé le 4 janvier 1834, sur le projet d'adresse ; le second, le 8 janvier, pour développer un amendement au projet d'adresse ; le troisième, du 3 février 1834, sur la Vendée ; le quatrième, du 13 février 1834, sur les Frères des Ecoles chrétiennes ; le cinquième, du 13 mars 1834, sur les Associations ; le sixième, du 1.^{er} avril 1834, sur la dette américaine ; le septième, du 24 avril 1834, sur les évêchés ; le huitième, du 2 mai 1834, sur Alger ; le neuvième, du 8 mai 1834, sur l'instruction publique ; le dixième, du 13 mai 1834, sur les crédits additionnels ; le

onzième, du 14 mai 1834, contre la peine de mort ; le douzième et treizième, des 30 décembre 1834 et 4 janvier 1835, sur l'amnistie ; le quatorzième, du 23 août 1835, sur la loi de la presse ; les quinzième et seizième, des 5 février et 22 mars 1836, sur la conversion des rentes ; le dix-septième, du 14 avril 1838, sur la liberté du commerce ; le dix-huitième, du 18 avril 1836, prononcé à l'Hôtel-de-Ville à Paris, sur l'abolition de la peine de mort ; le dix-neuvième, prononcé à la Chambre le 25 mai 1836, sur les colonies ; le vingtième, du 8 mars 1837, sur la juridiction militaire ; le vingt-unième, du 24 mars 1837, sur l'enseignement ; le vingt-deuxième, à l'Hôtel-de-Ville à Paris, le 17 avril 1837, sur l'abolition de la peine de mort ; le vingt-troisième, à la Chambre des députés, le 26 avril 1837, sur Alger, et le vingt-quatrième, du 5 mai 1836, sur les fonds secrets.

La Chambre ne tarda pas à être dissoute, et ce fut après l'élection suivante que M. de Lamartine opta pour Mâcon. Ses rapports dès lors ne furent plus continués qu'avec quelques-uns de ses amis de Flandre qui, tout en regrettant sa détermination, ont voulu conserver jusqu'à la fin des relations qu'il avait su rendre constamment agréables.

En nous transmettant ces précieux détails, M. Charles de La Roïère n'a omis qu'une chose qui est de rappeler quels liens étroits d'estime et d'amitié unissaient feu Jean de La Roïère, son frère, à l'éminent député de la 2.^e circonscription. Nous tenons à réparer, sans en prévenir notre honorable correspondant, une omission qu'il ne faut attribuer qu'au sentiment de modestie commun aux deux frères.

M. Jean de La Roïère accompagna en Orient M. de Lamartine qui, en tête de son *Voyage*, trace de lui le portrait le plus flatteur et à la fois le plus sincère :

L'autre de nos compagnons est un médecin d'Hondschoote, M. de la Roïère. Je l'ai connu chez ma sœur à l'époque où je méditais ce départ. La pureté de son âme, la grâce originale et naïve de son esprit, l'élévation de ses sentiments politiques et religieux, me frappèrent. Je désirai l'emmener avec moi bien plus comme ressource morale, que comme providence de santé ; je m'en suis félicité depuis ; je mets bien plus de prix à son caractère et à son esprit

qu'à ses talents, quoiqu'il en ait de très-constatés. Nous causons ensemble de politique bien plus que de médecine. Ses vues et ses idées sur le présent et l'avenir de la France sont larges et nullement bornées par des affections ou des répugnances de personnes. Il sait que la Providence ne fait point acception de parti dans son œuvre, et il voit, comme moi, dans la politique humaine, des idées et non pas des noms propres. Sa pensée va au but sans s'inquiéter par qui ou par où il faut passer; et son esprit n'a aucun préjugé, aucune prévention, pas même ceux de sa foi religieuse, qui est sincère et fervente.

Né à Hondschoote, le 1.^{er} février 1793, M. Jean-Vaast de La Roïère, après avoir terminé ses études médicales, servit sous les armes la première et la seconde Restauration. En 1816, il s'engagea dans la médecine militaire et, en 1822, il rentra dans ses foyers pour n'en plus sortir. Les suffrages de ses compatriotes l'envoyèrent siéger au Conseil d'arrondissement de 1833 à 1848 et au Conseil Général de 1848 à 1853. Lui aussi a écrit son *Voyage en Orient* dont le ton austère contraste avec les riches couleurs imaginatives prodiguées par son illustre compagnon de route. On doit au même auteur un *Exposé de la Philosophie physiologique de l'Homme* (1843); un *Traité analytique de l'Être en général et de l'Homme en particulier* (1863), et des *Etudes sur la Décentralisation* publiées en partie par le *Propagateur* de Lille. M. Victor Derode, dans le discours qu'il a prononcé, comme président de la Société Dunkerquoise, le 20 novembre 1863, a parfaitement apprécié le caractère et le talent de M. Jean de La Roïère.

A. DESPLANQUE.

UN MÉDECIN HAINUYER AU XV^e SIÈCLE.

La revue : *la Flandre*, que publient à Bruges quatre collaborateurs actifs et intelligents, contient, dans son dernier numéro, une *Généalogie de la famille Despars* par M. W. H. James Weale. Nous y remarquons l'article

consacré à Jacques Despars, l'une des célébrités médicales du commencement du XV^e siècle. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en plaçant sous leurs yeux quelques extraits de cet article, choisis parmi ceux qui intéressent le plus directement nos contrées.

A. D.

Jacques Despars, né à Tournai vers 1380, maître ès-arts, un des plus anciens médecins originaires du Hainaut, commença ses études en médecine à l'université de Montpellier et alla les terminer à Paris, où il se mit sur les bancs en 1408. Il fut reçu en 1409.... En 1414, l'Université de Paris donna une marque de confiance à Despars en le nommant membre de l'ambassade qu'elle députa au Concile de Constance... La même année, il devint chanoine de l'église collégiale de Saint-Donatien à Bruges... Vers cette époque, il obtint une chapellenie perpétuelle dans l'église de Cuvillers, diocèse de Cambrai. Il fut aussi chanoine et trésorier du chapitre de Notre-Dame de Tournai. Il habitait en cette ville la maison de la rue des Choraux qui porte le numéro 15. En octobre 1423, les magistrats de Tournai envoyèrent Despars à Lille pour les excuser de ne pas s'être représentés à la réunion des quatre membres de Flandre tenue à Gand. Le premier février 1426, Despars échangea sa chapellenie à Cuvillers contre la prébende canoniale de Jean de Moncheaux à l'église métropolitaine de Cambrai. Le 6 février, il prêta le serment usuel, et fut admis au baiser de paix. Le 18 février, par un acte passé pardevant notaire à Cambrai, il nomma pour son vicaire-trésorier à Tournai, Guillaume Bernard.

Despars fut aussi chanoine de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris. Il devint médecin et conseiller d'Etat de Charles VII, roi de France, et archiâtre de Philippe l'Asseuré, duc de Bourgogne. De 1426 à 1436, il paraît avoir habité la ville de Cambrai. A la fin d'avril 1427, il se rendit de là à Zevemberghe, pour visiter le duc qui était malade et, en 1436, à Gand, pour visiter le comte de Charolais. En mars 1436, il résigna sa prébende canoniale à Cambrai. A dater de ce temps il paraît avoir établi sa résidence habituelle à Paris.

Nous devons ajouter ici que Jacques Despars fit partie de l'ambassade qui accompagna Catherine, fille de Charles VII, roi de France, lorsqu'elle se rendit à Cambrai en juin

1438, pour épouser le comte de Charolais. En 1440, il alla à Gravelines avec le duc de Bourgogne, l'archevêque de Rheims, etc. à la rencontre de Charles, duc d'Orléans, qui revenait en France après avoir été longtemps retenu prisonnier en Angleterre.

Despars fut le premier qui écrivit sur la scarlatine, pour le traitement de laquelle il adopte la saignée et les vomitifs et diminue les cordiaux. Il voulut persuader aux magistrats de fermer, en temps de peste, les bains chauds et les étuves; il craignait la chaleur, la raréfaction de l'air, l'ouverture des pores de la peau et les assemblées du peuple par rapport à la contagion. Les étuvistes, animés par la cupidité, voulurent attenter à sa vie, mais Despars eût le bonheur d'échapper. Il trépassa à Paris, le 3 janvier 1458, dans sa maison canoniale et fut enseveli en la chapelle de Saint Jacques derrière le chœur de Notre-Dame.

Jacques Despars a beaucoup écrit. Son principal ouvrage est un Commentaire en latin sur les canons d'Avicenne. Ce fut à Cambrai qu'il le commença en 1432, mais déjà alors il avait corrigé la traduction latine, faite par Gérard de Crémone au XII^e siècle d'après le texte arabe; ensuite il avait fait copier cette traduction revue et rectifiée, sur parchemin en grosses lettres (*de littera grossa in pergamento*).

Ses commentaires, très-longs mais assez insignifiants, sont un tissu d'extraits pris des ouvrages de Galien, de Rhasès et de Hali-Abbas. A la fin du commentaire sur le troisième canon, Despars assure qu'il n'a rien extrait des traductions latines, mais des textes originaux grecs ou arabes.

Le manuscrit autographe des commentaires de Despars sur la troisième *fen* (section ou division) du premier canon est conservé (sauf les derniers feuillets) à la bibliothèque de Lille (n^o 345 du *Catalogue*.) Le manuscrit autographe des commentaires sur la troisième *fen* du troisième canon se trouve dans la même bibliothèque (n^o 344.)

L'ouvrage fut imprimé à Lyon en 1498; il forme 4 vol. in-f.^o

W. H. James Weale.

CHRONIQUE.

Géologie. *Sondage à Radinghem.* — M. Galloo, notaire et maire de Radinghem, canton d'Haubourdin, nous com-

munique le résultat suivant d'un forage effectué chez M. Lefebvre-Wattelle, dans le bourg même de Radinghem :

	<i>Profondeurs des couches</i>		<i>Épaisseurs</i>	
1		Terre végétale.....	40	} 1.60
2		Argile à brique Limon.....	1.20	
3	1.60	Sable vert noirâtre avec modules de pyrite.....		} 16.40
4	18	Grès argileux vert (Tuffeau)....	0.20	
5		Sable vert aquifère.....	0.30	} 11...
6		Grès argileux vert (Tuffeau)....	0.20	
7		Sable gris très-dur.....	7.45	} 13...
8	26	Grès argileux vert.....	0.45	
9	26.60	Sable gris.....	1.80	
10	28.40	Grès.....	0.60	
11	29	Argile plastique (Glaise).....		
12	42	Marne.....		

Ce sondage est intéressant à plus d'un titre ; d'abord il nous montre à la base de l'assise landénienne une épaisseur considérable de glaise, fait qui n'a rien de surprenant, car cette argile existe à Lomme et à Marquette, mais qu'il est utile de constater à Radinghem. A Santes la même couche est représentée par des sables argileux remplis de silex. On voit aussi que contrairement aux indications de la carte géologique du département l'argile d'Ypres n'existe pas sous le bourg de Radinghem. Sous le limon, on trouve immédiatement du sable vert qui représente les sables d'Ostricourt ou même appartient peut-être au tuffeau.

On peut classer ces couches de la manière suivante :

Terrain diluvien (1 et 2).

Terrain éocène	} Assise sables d'Ostricourt (3)	} Zone tuffeau (4-10)

Terrain crétacé (12).

Histoire littéraire — *Un souvenir des Cours de la Faculté des lettres de Douai.* — En rendant compte des *Nouvelles Etudes morales sur le temps présent* par M. Caro, M. Paul Raymond, critique littéraire du *Popagateur du Nord et du Pas-de-Calais*, nous reporte aux premiers temps de la

faculté des lettres de Douai. Nous reproduisons ici , à titre de renseignement pour l'histoire littéraire de nos contrées, la vive et fine esquisse qu'il en trace.

Il y a quatorze ou quinze ans , à Douai , notre nouvelle Faculté des lettres s'enorgueillissait de jeunes talents pleins de promesses , assez complets déjà dans le présent pour offrir , aux auditeurs charmés , des fleurs d'éloquence et de poésie. Nul de ceux qui y prirent part n'a oublié ces jours où une foule d'avocats , d'officiers distingués , de femmes élégantes , mêlés à la jeunesse studieuse , se pressaient autour de la chaire de MM. Caro et Martha. Parfois , à cet auditoire habituel , se joignait quelque nom bien connu : c'était Armand de Pontmartin , c'était Guillaume Guizot , presque adolescent ; d'autres encore , attirés par des relations amicales , ou la seule curiosité littéraire qui s'attachait à ces leçons d'une Faculté de province.

Le local était alors bien mesquin , bien mal distribué , bien défavorable aux lois de l'acoustique ; mais qu'importe ? Il y avait comme un courant de sympathie entre l'orateur et ce public intelligent. Et , s'il était quelque peu troublé , le professeur s'enhardissait à ces témoignages ; ou , s'il se sentait déjà sûr de lui-même , il élevait parfois son éloquence jusqu'à l'enthousiasme.

M. Martha s'est , depuis lors , fait connaître par ses belles études sur les *Moralistes de l'Empire romain* et sur le *poème de Lucrèce*. M. Caro a donné la mesure de son talent par une série d'ouvrages philosophiques qui sont aux mains de tout le monde et dont le plus récent forme le digne couronnement.

A. D.

Nécrologie. *M. de Pongerville , M. Anselin.* — M. de Pongerville , membre de l'Académie française , est mort subitement dans la nuit du 22 au 23 janvier 1870.

Né à Abbeville en 1792 , il termina ses études de bonne heure et s'exerça à de nombreux travaux littéraires.

A vingt ans , il se passionna pour la lecture de *Lucrèce* et consacra dix années à sa traduction en vers , qu'il publia en 1823 , et qui fit aussitôt sa réputation.

Quelques années après, Charles Panckouke lui confia la traduction en prose du même auteur pour sa *Bibliothèque latine française*, et, par ce double travail, M. de Pongerville montra, comme poète et comme prosateur, autant d'exactitude que d'élégance.

Après avoir échoué trois fois, faute d'une voix, aux élections de l'Académie, il y entra en avril 1820, en remplacement de Lally-Tollendal.

En 1846, il fut nommé conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève et passa, en 1851, à la bibliothèque impériale. Il obtint la rosette d'officier de la Légion d'honneur en avril 1845.

M. de Pongerville laisse, outre sa traduction du poème de Lucrèce en vers [1822] et en prose [1829], les *Amours mythologiques*, version poétique des *Métamorphoses* d'Ovide [1827]; le *Paradis perdu*, de Milton, en prose [1838]; l'*Enéide*, de Virgile, en prose [1846]; puis une série d'épîtres et de fragments, entre autres : *Épître aux Belges* [1832], au *Roi de Bavière* [1834], de *l'Indépendance de l'Homme de lettres* [1838], *Épître au Menuisier-Poète de Fontainebleau* [1839], à *Une Femme poète* [1840], *Sur la Folie*, fragment d'un poème inédit [1846], *A Ingres* [1849], *Sur l'abolition de la peine de mort* [1849]; les *Poètes*, dialogue [1856].

M. de Pongerville a publié en outre, dans diverses *Revue*s, des articles de critique littéraire justement remarquables.

La mort de M. de Pongerville porte à trois le nombre des fauteuils vacants à l'Académie française; on sait en effet que MM. de Lamartine et Sainte-Beuve sont encore sans successeurs sous la coupole de l'Institut.

— L'année 1869 a vu s'éteindre, au commencement d'octobre, M. Anselin, secrétaire-perpétuel de l'Académie d'Amiens. Le discours que M. Bohn, président de cette

savante compagnie, a prononcé sur la tombe de ce zélé confrère, nous est parvenu trop tard pour que nous ayons pu en rendre compte à sa date. Nous tenons à réparer cette omission au début de l'année où nous entrons. « Ce qui formait le trait dominant de cette nature si diverse par ses aptitudes, a dit M. Bohn en parlant de M. Anselin, c'était une énergie invincible au travail. Je ne sais pas s'il se reposait autrement que lord Brougham, qui ne se délassait qu'en changeant d'occupation; mais, pour ma part, et quoique je n'aie connu M. Anselin que dans son extrême vieillesse, je ne l'ai jamais trouvé se reposant d'une autre manière... Il me disait un jour : « En dépit de tout, il y a en moi une puissance de vitalité que je ne comprends pas. » Je crois qu'il ne se rendait pas justice, et que c'était lui qui, par cette indomptable volonté d'agir, faisait cette vitalité. Les lettres, les arts, les sciences, rien ne lui était étranger. On le trouvait prêt sur toute chose, et je suis sûr qu'il a souvent étonné les hommes spéciaux par la netteté de ses informations et la précision de ses jugements dans des matières qui ne lui étaient point, à lui, spéciales. »

• **Météorologie.** *Mois de Décembre 1869 :*

	DÉCEMBRE 1869	DÉCEMBRE année moy.
Température moyenne	3.° 16	3.° 54
» » des maxima.....	4.° 71	
» » des minima.....	1.° 61	
» extrême maxima, le 18..	43.° 50	
» » minima, le 27.....	—6.° 20	
Baromètre hauteur moyenne à 0.° ...	755 ^{mm} 143	760 ^{mm} 853
» hauteur extrême maxima, le 7..	767 ^{mm} 73	
» » minima, le 14..	747 ^{mm} 30	
Tension moy. de la vapeur atmosphér.	4 ^{mm} 78	5 ^{mm} 39
Humidité relative moyenne	87 %	87.20 %
Épaisseur de la couche de pluie.....	59 ^{mm} 16	52 ^{mm} 69
» de couche d'eau évaporée.....	15 ^{mm} 49	15 ^{mm} 79

Les 59 mill. 16 d'eau météorique sont composés de 47 mill. 65 d'eau de pluie, 11 mill. 51 d'eau de neige, ayant avant la fonte une épaisseur de 10 cent. 5 et 4 mill. 00 d'eau de grêle.

Pendant ce mois on observa deux périodes de gelée : la première du 2 au 9 exclusivement, la seconde du 25 au 31, jour où commença le dégel dans la matinée.

La terre était couverte d'une couche de neige d'une épaisseur de 10 centimètres.

Entre ces deux périodes il y eut 16 jours dont la température moyenne fut relativement assez élevée.

L'état électrique de l'atmosphère a été très-prononcé et s'est surtout manifesté par les tempêtes des 15, 16, 17, 19, 30. Le 15 de 10 h. 35 du matin à 11 h. orage O.-S.-O accompagné de pluie et de grêle. Le 19 à 11 h. 5 du soir éclairs sans tonnerre à l'horizon S.-O. Dans la nuit du 11 au 12 nombreuses étoiles filantes. Dans la soirée du 17 magnifique halo lunaire.

Il y eut 30 jours de brouillard, 19 de rosée, 8 de gelée blanche, 14 de gelée, 22 de pluie, 9 de neige, 3 de grêle, 1 d'orage.

14 jours le ciel fut couvert de nuages et pendant 17 jours à demi-couvert.

Les vents régnants soufflèrent avec force du S.-O. et du S.-E.

MEUREIN.

Numismatique. Découvertes de Monnaies. — On a découvert, dans le courant de l'année 1869, à Moulins-Lille, un Ecu d'or au Soleil de François I.^{er}; à La Madeleine lez-Lille, une Chaise d'or de Jean de Bavière pour la Hollande. Cette pièce copie des Chaises d'or frappées par les comtes de Flandre, devait circuler facilement dans leurs états; toutefois comme toutes les imitations elle est d'un or moins pur : ces deux pièces sont entrées dans ma collection.

Une autre trouvaille , que l'on est venu m'apporter dernièrement , a été faite non plus en terre mais dans le fond d'une armoire , chez l'une des anciennes familles de notre ville. Elle se composait de cent soixante Méreaux obituaires, *tous au même type*, à savoir : au droit saint Etienne agenouillé, au revers le chiffre 3 ou 4 avec la date 1636. Ces pièces décrites dans Van Hende, numéros 592 et 593, n'ont malheureusement aucune rareté. Toutefois, trouvées en aussi grand nombre dans notre ville, elles ont cela d'intéressant qu'elles viennent confirmer la revendication faite par notre numismate lillois, pour la paroisse Saint-Etienne à Lille, de ces pièces autrefois attribuées à la ville de Metz.

H. RIGAUX fils.

— Les journaux annoncent qu'une trouvaille fort intéressante a été faite ces jours derniers par un cultivateur de Rumes, près Tournai. C'est une statère du père d'Alexandre-le-Grand ; Philippe II, roi de Macédoine. Cette monnaie a donc plus de 2,000 ans ; elle est en or, et pèse 8 grammes, 25 centigrammes. D'un côté, elle porte la tête d'Apollon couronnée de lauriers, et au revers un personnage dans un bige ou char traîné par deux chevaux, au-dessous un diosa, sorte de vase ; on lit en exergue le mot Pilippo, en caractères grecs. On sait qu'avant l'invasion Romaine les monnaies grecques avaient cours dans les Gaules, où elles furent imitées.

A. D.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

TYP. DE BLOQUEL-CASTIAUX, GRANDE PLACE, 13

2.° ANNÉE. — N.° 2. — Février 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

COMMISSION HISTORIQUE DU NORD

Travaux courants

Dans un de nos derniers *Bulletins* (t. I, p. 335), nous indiquions, comme figurant au nombre des travaux collectifs inscrits au programme de la Commission historique du Nord, un *Inventaire des objets d'art et d'archéologie contenus dans les églises et chapelles du département*. Les difficultés que soulevait cet important travail ont été examinées dans un rapport lu à la Commission par M. l'abbé Carnel dans la séance du 13 janvier 1870. La Commission a adopté les conclusions de ce rapport que nous sommes autorisés à placer, dès-maintenant, sous les yeux de nos lecteurs.

A. D.

Messieurs,

L'utilité du travail dont je vais vous entretenir a été reconnue depuis longtemps par la Commission historique; et, si elle en a retardé jusqu'à présent la mise à exécution, c'est qu'il fallait au préalable examiner et mûrement discuter les principales questions que soulevait une publication de cette nature.

Il était nécessaire avant tout de préparer pour des collaborateurs nombreux et disséminés un programme bien défini, qui pût d'avance garantir l'uniformité du travail d'ensemble tout en facilitant celui de chacun.

Ce programme qui a été élaboré, lu et arrêté au sein d'un Sous-Comité désigné à cet effet par la Commission historique, nous avons aujourd'hui l'honneur, Messieurs, de le soumettre à votre approbation.

I. — D'après le titre de la publication projetée, il s'agit de

mentionner les objets qui constituent le mobilier d'une église ou d'une chapelle et qui ont un caractère *archéologique*.

Dans le cas présent, cette dénomination s'applique à tous les objets anciens auxquels l'art a donné des formes plastiques, c'est-à-dire où il entre du dessin.

II. — Conformément à cette règle il faudrait exclure :

1.° *Ce qui n'est pas ancien*, — prenant ce caractère dans son acception la plus restreinte, celle qui s'adapte à l'époque contemporaine.

Il ne faudrait donc relever que les objets antérieurs à la Révolution ou qui ont été faits par des artistes qui étaient déjà connus à cette époque.

Nous avons pensé en effet que c'est là une limite naturelle dans l'histoire de l'art appliqué au culte chrétien. Chacun sait qu'il y eut alors un long point d'arrêt, pendant lequel il n'était pas question de décorer nos églises fermées ou détruites ; et que plus tard, quand le culte fut rétabli chez nous, le goût et l'inspiration artistiques avaient depuis longtemps disparu. D'ailleurs, à partir de notre époque contemporaine, l'industrie avec ses procédés mécaniques a pris une grande extension ; l'art a été envahi, souvent remplacé, de sorte que beaucoup de nos produits modernes participent de cette *hybridité* qu'il serait parfois difficile de distinguer de l'art véritable.

2.° *Ce qui n'est pas remarquable*, — soit au point de vue de l'art considéré en lui-même ; soit au point de vue de l'art appliqué à l'histoire ; soit enfin au point de vue de l'histoire de l'art.

Ainsi il faudrait être plus sévère pour une copie de tableau que pour un original ; pour un objet moderne que pour un objet ancien. Il se peut aussi qu'une peinture ou une sculpture esthétiquement mauvaise se rapporte à un point d'his-

toire locale ; dans ce cas on devrait bien se garder de la négliger.

3.° *Les inscriptions tombales ou autres*, — cette matière devant faire l'objet d'une publication spéciale. Il va sans dire toutefois que cette exclusion ne s'adresse qu'aux seules inscriptions et non aux objets qui les supportent ni aux sujets qui les accompagnent.

III. — Afin de procéder avec ordre, il faudrait :

1.° Signaler d'abord les objets faisant partie du gros mobilier : chaires de vérité, fonts baptismaux, confessionnaux, stalles et boiseries, bancs de communion, autels et retables, etc.

En second lieu, les tableaux, statues, bas-reliefs et autres ornements sculptés, vitraux peints ou incolores, etc., ayant soin de suivre l'ordre selon lequel ces objets sont placés.

3.° Enfin, les objets servant plus immédiatement au culte et qui ne sont pas ordinairement fixés en leur place, tels que : croix, chandeliers, calices, ciboires, ostensoirs, châsses ou reliquaires, plats et instruments de paix, encensoirs, vêtements sacerdotaux... et autres objets contenus dans les trésors ou dans les sacristies.

IV. — Tout en donnant à cet inventaire une forme concise, il vaut mieux énumérer trop que trop peu. En archéologie comme en histoire, bien des éclaircissements sont dus à des faits ou à des détails qui avaient pu paraître insignifiants au premier abord. Toutefois il faut que ces faits soient positifs, que les indications soient exactes, donnant, aussi bien que possible, la description des objets, la matière dont ils sont faits, leur provenance, etc. De cette manière rien ne sera sec ni superflu : car, bien que ces détails, dans un grand nombre de cas, puissent ne présenter aucun intérêt par eux-mêmes ; réunis, coordonnés,

ils seront peut-être pour l'historien ou l'archéologue de la plus grande importance ou tout au moins du plus grand intérêt.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Classe des Sciences

Personnel

Les directeurs des trois classes désignés pour l'année 1870 sont :

Sciences : M. Dewalque, profess. à l'Université de Liège;

Lettres : M. Defacqz, de Bruxelles ;

Beaux-Arts : M. Fraikin , sculpteur à Bruxelles.

Séance publique du 16 décembre 1869

Cette séance, honorée de la présence du roi et du ministre de l'intérieur, s'est ouverte par un discours de M. Nyst, directeur de la classe, qui a exposé les *résultats paléontologiques obtenus, sous le rapport des animaux inférieurs, à la suite des travaux considérables exécutés aux fortifications d'Anvers*. Les sables des environs d'Anvers sont remplis de coquilles dont quelques-unes vivent encore dans la mer de la Manche, mais dont d'autres ont disparu, ou ont émigré dans d'autres régions. Chaque pelletée de terre soulevée pour l'établissement des fortifications a mis à découvert des débris fossiles que l'on a recueillis dans les collections de l'Etat et qui ont donné lieu à de nombreuses études. Personne ne pouvait s'en faire l'historien avec plus d'autorité que M. Nyst, lui, qui dès 1835, commençait la description des fossiles d'Anvers, et qui depuis lors a continué à faire connaître les richesses de cette localité. Lors de la construction des forts détachés, des fouilles faites dans une briqueterie, à Edeghem, lui ont permis d'enrichir d'un grand nombre d'espèces nouvelles la liste des fossiles belges. Cette faune d'Edeghem présentait en outre

la particularité remarquable d'être intermédiaire entre celle des sables d'Anvers proprement dits et celle des terrains tertiaires de la Touraine et des environs de Bordeaux. M. Nyst a terminé son discours en remerciant le gouvernement des encouragements sérieux qu'il accorde aux recherches géologiques et paléontologiques.

M. Van Beneden a fait ensuite une de ces charmantes lectures dont il a le secret sur les mœurs des animaux inférieurs. Il a parlé de ce qu'il appelle les *commensaux*, c'est-à-dire les êtres qui s'allient les uns aux autres dans un but d'intérêt ou « par des motifs, dit-il, à eux connus. » Un petit Crabe, le *Pinnothère*, de la grosseur d'une jeune araignée, vit dans les Moules comestibles, et on l'a accusé bien à tort de causer les empoisonnements que produisent parfois ces mollusques. Pourquoi se loge-t-il ainsi dans la coquille de la Moule ? Pour y trouver un gîte commode, un repaire d'où il s'élançe sur sa proie ; il revient ensuite la dévorer dans sa retraite, et la Moule profite des reliefs de son festin.

D'autres crustacés se fixent sur la peau des Baleines et voyagent en compagnie de ces géants des mers.

« Ainsi parmi les commensaux nous en voyons qui conservent toujours leur indépendance, et ceux-ci, peu importe leur associé, rompent au premier signe de mécontentement pour aller chercher fortune ailleurs ; on les reconnaît à leur attirail de pêche et de voyage dont ils ne se dépouillent jamais. Ce sont des commensaux libres. Ils se mettent en croupe tantôt sur le dos d'un voisin tantôt à l'entrée de la bouche, au passage des vivres, ou bien, par un goût que l'on pourrait trouver peu délicat, à la sortie des déchets ; tantôt enfin ils se mettent à l'abri sous le manteau de leur hôte dont ils reçoivent aide et protection. A côté d'eux nous en voyons qui ne sont libres que pendant le jeune âge : dès que l'époque de la puberté approche, ils font choix d'un hôte, se dépouillent de tout leur attirail de voyage, y compris leurs appareils oculaires, changent de costume et de

viennent complètement dépendants de celui qui les porte. »

Cette citation suffit pour montrer quel a été l'intérêt de la lecture de M. Van Beneden et combien nous regrettons de ne pouvoir en offrir un plus long extrait à nos lecteurs.

Elle a été suivie de la proclamation des résultats des concours et des élections.

CONCOURS

Le prix quinquennal de 3,000 francs devait échoir cette année aux sciences mathématiques: il a été attribué à M. Plateau, membre de l'Académie, pour *ses Recherches sur les figures d'équilibre d'une masse liquide sans pesanteur*. Nous avons déjà donné l'analyse de ces remarquables mémoires (1). On jugera combien l'Académie de Belgique tient en haute estime les Recherches de M. Plateau puisque ce savant avait comme concurrents Staas, le chimiste, et Gloesener, le physicien.

L'Académie a décerné une Médaille d'or à M. Malaise, professeur à l'Institut agricole de Gembloux, pour un *Mémoire sur le terrain silurien du Brabant*. Ce terrain forme, au Sud de Bruxelles et au Nord du bassin houiller, une bande assez large qui s'étend depuis les environs de Liège jusqu'à ceux de Charleroy; mais il n'est visible que dans quelques points. M. D'Omalius d'Halloy a parfaitement décrit sa situation dans une phrase que M. Malaise a prise pour épigraphe.

« Les terrains porphyriques et ardoisiers du Brabant ne paraissent au jour que dans le fond des vallées, ou sur quelques points isolés qui sont comme les sommités d'un ancien monde enseveli sous des dépôts plus nouveaux. »

On comprend tout ce qu'une semblable disposition doit offrir de difficultés au géologue. Aussi M. Malaise n'a-t-il

(1) Bulletin, t. I, p. 98.

pu mettre à l'abri de toute critique les divisions qu'il y a établies ; néanmoins son mémoire fait faire de grands progrès à la stratigraphie de ce terrain , et y révèle l'existence d'une faune de 52 espèces qui sont décrites et figurées dans le mémoire.

M. Malaise distingue 4 assises :

- 1.° les Quarzites blanchâtres et verdâtres de Blaimont ;
- 2.° les Quarzites et Phyllades aimantifères de Tubize ;
- 3.° les Phyllades bigarrées d'Oisquerque ;
- 4.° les Phyllades fossilifères de Cembloux.

Cette dernière assise , la seule qui renferme des fossiles , est rapportée par l'auteur ainsi que les trois précédentes , au terrain silurien moyen.

M. Malaise a ajouté à la question que l'Académie avait posée la description de l'étroite bande de terrain silurien que l'on trouve dans l'Entre Sambre-et-Meuse , et celle du petit lambeau silurien de Dour , près Mons.

ÉLECTIONS

M. Dupont , directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles , a été élu membre de l'Académie (section des sciences naturelles) , en remplacement de M. Van der Malen. Le monde savant applaudira à la nomination de ce naturaliste , qui , bien jeune encore , s'est acquis une réputation universelle par ses recherches sur les grottes de l'âge de pierre. Il y a quelques mois , les savants de tous les pays , réunis à Copenhague en un Congrès universel pour s'occuper des âges primitifs de l'humanité , rendaient hommage au talent de M. Dupont en l'élisant un des vice-présidents de la réunion. Rappelons aussi que M. Dupont a publié , il y a quelques années , une notice géologique sur le calcaire carbonifère du département du Nord.

Une autre élection a été faite dans la section des sciences mathématiques et physiques. Le colonel Brialmont , bien

connu par ses travaux de balistique, remplace feu le général Nérenburger.

Travaux courants

Les 11.^e et 12.^e *Bulletins* de l'Académie pour 1869 contiennent des observations sur *les orages* faites en 1869, à Bouillon, par M. Brauch, professeur au collège communal; à Gembloux, par M. Malaise; à Liège, par M. Dewalque et par M. Leclercq, directeur honoraire de l'École industrielle. Ce dernier observateur constate qu'en 1869 les orages ont été moins nombreux, moins durables, plus localisés qu'en 1868. Il admet que les orages sont des phénomènes de même ordre que les ouragans et les tempêtes, qu'ils se produisent sous des conditions analogues de pressions barométriques et de successions de vents. Ils ne sont que des transformations en chaleur et en électricité des mouvements de l'atmosphère.

M. Adolphe Quetelet a donné quelques détails sur une *aurore boréale* observée à Bruxelles et à Louvain le 6 octobre 1869 et sur les *étoiles filantes* du mois de novembre 1869.

M. de Montigny a présenté une note *sur les phénomènes de coloration des bords du disque solaire près de l'horizon*. Par suite de la dispersion atmosphérique les bords supérieurs sont colorés en bleu et en violet, et les bords inférieurs en orange et rouge; dans l'arc bleu on voit parfois des teintes rosées jusqu'à présent inexplicables.

De la cire de la paille, par M. Radziszewski, répétiteur de chimie à l'Université de Louvain. — Cette substance cireuse, obtenue dans une fabrique de papier de paille, paraît assez analogue à la cire que l'on a extraite de l'herbe des prairies et à celle qui existe dans la canne à sucre, mais elle fond à 42.^e tandis que la cire de la canne fond à 82.^e.

La Chimie théorique est représentée par la continuation des *Recherches sur les dérivés éthers des acides et alcools polyatomiques*, par M. Henry ; la Physique par une note de M. Pérard sur *une modification de la machine électrique de Nairne*.

En Zoologie nous remarquons un article de M. Ed. Van Beneden sur *la Gregarina Gigantea*. Les Gregarines sont des êtres composés d'une cellule unique qui vivent en parasites, soit dans l'intestin, soit dans la cavité préviscérale, soit dans les organes reproducteurs des animaux inférieurs des différentes classes. L'espèce nouvelle découverte par M. Ed. Van Beneden provient de l'intestin grêle du Homard. Grâce à sa taille relativement considérable, 16 mill. de long sur 0 mill. 15 de large, il a pu y constater des faits intéressants sur le développement de ces animaux et pour la théorie cellulaire.

Contagion de la Panachure, par M. Ed. Morren. — La Panachure c'est-à-dire la décoloration partielle du feuillage des végétaux est un état maladif que l'on cherche souvent à produire dans les jardins dans un but d'ornementation. La mauvaise qualité des graines, l'humidité du sol, l'insuffisance de lumière la produisent. Les variétés panachées peuvent aussi se multiplier par bouture et par greffe. M. Morren a remarqué dans ce dernier cas que non seulement la branche greffée conserve la panachure mais que le sujet greffé l'acquiert également. Il a même constaté que dans le cas où le greffon venait à périr au bout de quelques jours, le sujet pouvait néanmoins être frappé de la panachure. Il suffit même que l'on insinue un pétiole de feuille panachée dans l'écorce d'un jeune sujet pour lui communiquer la maladie. M. Morren pense qu'il y a là un cas d'infection semblable aux infections morbides du règne animal. Il en conclut que la chlorophylle, ou matière colorante verte

des plantes, joue chez les végétaux un rôle comparable à celui que remplissent chez les animaux les globules rouges du sang.

M. de Koninck a décrit et figuré quelques *Echinodermes fossiles des terrains primaires*, savoir : deux Encrines d'Angleterre et un Oursin, *Palæchinus sphaericus* que l'on trouve dans le calcaire carbonifère en Angleterre et à Tournai. Il a profité de l'occasion pour rectifier le nom d'un autre Oursin provenant du même calcaire de Tournai : le *Cidaris Munsterianus* devient le *Lepidocentrus Munsterianus*.

J. G.

COURS PUBLICS.

Cours de Géologie professé à la Faculté des sciences de Lille,
par M. Gosselet. (1)

TEMPS PALÉONTONIQUES. On les divise en trois âges que l'on distingue par des numéros d'ordre : *Age primaire*, *Age secondaire*, *Age tertiaire*.

Age primaire — Ère des Trilobites. Les terrains primaires sont au nombre de trois : *silurien*, *dévonien*, *carbonifère*.

Par suite des émanations volcaniques venues de l'intérieur de la terre, et des nombreuses dislocations qui les ont affectées, les roches des terrains primaires ont subi des modifications profondes. Les calcaires se sont transformés en marbre, les argiles et les grès argileux sont devenus des *schistes* et des *grauwackes*, c'est-à-dire qu'ils ont pris une structure feuilletée dont l'ardoise nous offre le type le plus parfait. Souvent ils se sont imprégnés de silice au point de constituer une roche compacte d'une extrême dureté, le *quartzite*. D'autrefois ils se sont chargés de cristaux d'aimant, de pyrite, etc., ou de paillettes de mica. Les grès argileux et schistoïdes si abondants dans les environs d'A-

(1) Bulletin t. I, p. 392, t. II, p. 18.

vesnes et dans le Condroz belge portent, lorsqu'ils sont remplis de petites écailles de mica, le nom de *Psammites*.

Ajoutons pour compléter la liste des principales roches sédimentaires des terrains primaires : la *houille* et le minerai de fer soit à l'état de carbonate, *sidérose*, comme les nodules disséminés au milieu des schistes houillers, soit à l'état d'oxide rouge, *oligiste*, comme le minerai de Glageon et d'Isne-les-Dames.

De nombreuses éruptions ont eu lieu pendant l'âge primaire ; les principales roches qu'elles ont produites sont des *granites*, des *syénites*, variétés de granite dont est formé l'obélisque de Louqsor, et des *porphyres* ; ceux-ci contiennent, dans une pâte feldspathique homogène et non cristallisée, des cristaux de feldspath, de quartz et d'autres substances ; c'est leur pâte homogène et compacte qui les distingue essentiellement des granites dont tous les éléments sont cristallisés. Il y a plusieurs espèces de feldspath variables par leur composition chimique ; à chacune d'elles correspond une ou plusieurs espèces de porphyres. Les terrains primaires sont en outre fréquemment traversés de filons de *quartz gras* d'un blanc laiteux.

Les fossiles qui caractérisent le mieux les terrains primaires sont les *Trilobites*, les *Spirifer* et les *Productus*.

Les Trilobites sont des crustacés ayant certaine analogie avec nos cloportes, mais vivant dans l'eau où ils se mouvaient à l'aide de pattes membraneuses. La division de leur corps en trois lobes longitudinaux leur a valu leur nom. Ils pullulaient dans les mers de l'époque silurienne, et depuis lors leur nombre a constamment diminué ; la famille s'est éteinte avant la fin de l'âge primaire.

Les Spirifer et les Productus sont des mollusques de la classe des Brachiopodes, enfermés dans une coquille à deux valves comme l'huître, et munis de longs bras enroulés

en spirale qu'ils pouvaient en quelques circonstances dérouler et passer entre les valves de leur coquille. Cette classe, représentée de nos jours par un très-petit nombre d'espèces, était au contraire très-abondante dans les mers de l'âge primaire.

Le terrain dévonien renferme une très-grande quantité de *Spirifer* tandis que le terrain carbonifère est beaucoup plus riche en *Productus*.

Les seuls vertébrés de l'âge primaire étaient des poissons et des reptiles. Les premiers appartiennent aux ordres des Sélaciens (Requins et Raies) ou des Ganoïdes ; les seconds se rapprochent des Grenouilles et des Salamandres, mais ils avaient certains détails d'organisation plus développés rappelant ceux du Crocodile.

Les végétaux des terrains primaires appartiennent tous soit aux Cryptogames, soit aux Dicotyledonés Gymnospermes. Ceux-ci sont représentés de nos jours par la famille des *Conifères* ou arbres verts et résineux et par celle des *Cycadées* ; à l'âge primaire outre ces deux familles, il y en avait une autre, celle des *Sigillaires*, dont les troncs, plus gros que ceux de nos pins et de nos sapins, se rencontrent en abondance dans la houille. Ils y sont accompagnés de *Calamites*, grandes prêles de 10 mètres de haut, et de *Lepidodendron*, dont la taille est la même et qui représentent nos humbles mais élégants Lycopodes.

Les diverses couches des terrains primaires ne sont plus dans la position où elles se sont formées ; elles ont été redressées, plissées, contournées, traversées par des fentes (*failles*) et par des veines (*filons*) de quartz, de carbonate de chaux cristallisé ou d'autres substances.

Elles constituent plusieurs massifs élevés, isolés les uns des autres par des terrains plus récents : l'Ardenne, la Bretagne, les Vosges, etc. ; elles forment également une lisière

sur le pourtour du Plateau central. Dans notre région, on voit les terrains primaires dans l'arrondissement d'Avesnes, près de Marquise (Pas-de-Calais), dans le Nord du département des Ardennes et dans toute la partie de la Belgique située au sud-est de la Sambre-Meuse. C'est aussi aux terrains primaires que l'on doit rapporter notre riche bassin houiller.

MUSÉES ET COLLECTIONS

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE DOUAI (suite)

Antiquités gallo-romaines. — Sans arrêter nos lecteurs devant l'armoire n.° 13, dont les vitrines offrent quelques vases étrusques provenant pour la plupart du musée Campana, nous attirerons leur attention sur les antiquités gallo-romaines. Le musée de Douai offre une importante collection d'objets provenant de Bavai pour la plupart et recueillis, comme nous l'avons déjà dit, par M. Carlier, curé de cette ville; les archéologues et les amateurs peuvent y faire de sérieuses études sur l'art chez les Gallo-Romains, aux points de vue des monuments publics, du culte et de la vie privée.

Monuments publics. Le monument historique le plus curieux peut-être du musée de Douai est une pierre dont l'inscription constate le passage de Tibère à Bavai (n.° 728). Cette pierre, en granit grisâtre, est large de 1 m. 45 et haute de 70 cent.; l'inscription rappelle qu'un monument a été consacré pour l'arrivée de Tibère ⁽¹⁾.

(1) Voici l'inscription suivie de la traduction récemment donnée par un savant membre de l'Institut, M. Ernest Desjardins : *Tiberio Cæsari, Augusti filio, Divi nepoti, adventu ejus sacrum. Gnaeus Licinius Gaii filius, Voltinia tribu, Nævus.* A Tibère César, fils d'Auguste, petit-fils du divin César. Monument consacré à célébrer son arrivée par Gn. Licinius Nævus, fils de C. Licinius, inscrit dans la tribu Voltinia. — M. Desjardins prouve que cette inscription date de l'an 10, 11 ou 12 de notre ère.

Cette pierre fut trouvée en 1706 à Bavai : elle constate que cette ville avait déjà quelque importance dix ou douze ans après Jésus-Christ. L'inscription rappelle sans doute la marche triomphale de Tibère à travers les Gaules, dont il est parlé dans Velleius Paterculus (1).

Auprès de cette pierre, qui est placée dans le fond de la salle d'archéologie, sont superposés dix chapiteaux en pierre, dont les dimensions prouvent l'existence à Bavai d'un monument supporté par de hautes colonnes ; l'architecture appartient à l'ordre corinthien dégénéré. Les deux plus importants de ces chapiteaux offrent, au milieu de feuilles d'acanthé, l'un le buste de Jupiter portant un sceptre (n.° 721), et l'autre le buste de Junon tenant aussi le sceptre (724) : ces chapiteaux n'ont pas moins de 57 centimètres de hauteur.

Les visiteurs remarqueront aussi avec intérêt plusieurs petits pilastres en granit bleu, de forme ovoïde, alignés et adhérents entre eux sur une base unique : ce sont des bornes, qui étaient établies dans les cirques pour marquer les distances ou le terme des courses. On sait que l'on voit encore aujourd'hui à Bavai, dans les anciennes fortifications, les ruines d'un cirque long de 277 mètres et large de 92 mètres 33 centimètres (2).

Dans le vestibule du Musée se trouve une borne milliaire, datant de 1766 comme l'indique un chronogramme ; mais sur lequel est indiquée la direction du *septemvium* qui aboutissait à Bavai.

Ces monuments ont une importance historique pour le Nord de la France : ils prouvent que les Romains avaient

(1) DE BAST. *Deuxième supplément au Recueil d'antiquités romaines*. Gand, 1815. — Velleius Paterculus, Ed. Panckouke, p. 290. — Voir une Note de M. Ernest Desjardins : *Mémoires de la Société d'Agriculture de Douai*, 1866-67, p. 647.

(2) LEBEAU. Bavai ; p. 149.

établi à Bavai, dès le siècle d'Auguste, une grande cité, sans doute afin de dominer sur ces Nerviens qui avaient résisté à César avec tant d'habileté et d'énergie.

Culte. Sacrifices et autels; honneurs rendus aux morts. — Fouillé avec un soin minutieux par l'abbé Carlier et par quelques autres archéologues, le sol antique de Bavai a offert un nombre considérable d'objets qui se trouvaient dans les temples et dans les tombeaux de cette capitale des Nerviens. La pièce la plus importante est un trépied en bronze, découvert avec plusieurs autres objets en 1790. En voici la description faite avec le plus grand soin par M. A. Cahier : « Trois montants ou supports, terminés chacun à » son extrémité supérieure par un buste de bacchante dont » la tête est ornée de pampres et de grappes de raisin, » reçoivent une cuvette dont le diamètre est de 25 centimè- » tres et la profondeur, à son milieu, de 74 à 76 millimè- » tres. Cette cuvette s'appuie sur trois crochets sortant » derrière chaque buste de bacchante. Les supports ont » 81 centimètres de hauteur ; leur extrémité inférieure se » terminait en patte de panthère. Trois paires de plates- » bandes en bronze s'étendent d'un support à l'autre et se » croisent en forme d'X... A l'un des supports, à celui que » nous pouvons appeler le montant principal, vers une » hauteur de 54 centimètres à partir du pied, la ligne cesse » d'être perpendiculaire ; elle se courbe avec élégance, et » cette courbure se rattache à la partie supérieure du sup- » port par une tête de panthère d'un très-beau style... Au » milieu de cette courbure, on voit briller un vase ciselé » sur une mince lame d'argent ajustée sur le bronze. La » courbure se termine par un ornement en forme de feuille, » dont la pointe va quelque peu se relevant. En présence » des attributs, dont est décoré ce trépied, il est hors de » doute qu'il était consacré à Bacchus et servait aux sacri-

» fices que réclamait le culte de cette divinité. (1) » Une baguette autour de laquelle s'enroule un ruban de cuivre qui rappelle le Thyse, et une pomme de pin naturelle, trouvées avec le trépied, rappellent aussi le culte de Bacchus.

Sur la grande pierre dont l'inscription a été tracée pour l'arrivée de Tibère se trouvent deux petits autels votifs, l'un consacré à Apollon par Timentius, comme l'indique l'inscription, et l'autre ayant servi de support à une statue dont il ne reste que les plis des vêtements sur la base. Dans les armoires, l'on trouve un grand nombre d'objets qui servaient aux sacrifices : la *Dolabra* ou couteau avec lequel étaient démembrées les victimes (n.º 374) ; le *Discus*, bassin plat en bronze dans lequel on mettait quelquefois les entrailles des victimes, quelquefois du sang et de la farine, quelquefois de la chair rôtie (n.ºs 382, 385 et 386) ; le *simpulum*, instrument dont on se servait pour faire les libations du vin (n.º 373) ; les *Pateræ* ou *Patellæ*, tasses ou coupes dans lesquelles on recevait le sang des victimes ou le vin offert aux dieux (n.ºs 383, 384, 401, 402, 403, 412, etc.) ; les *Ligulæ* ou *Lingulæ*, sortes de spatules que l'on croit avoir servi à fouiller dans les entrailles des victimes (n.ºs 388 et 389) ; des *Cuillers* les unes en argent, les autres en bronze, à l'aide desquelles l'on jetait l'encens dans le feu de l'autel (n.ºs 390 à 397) ; l'extrémité supérieure d'un *lituus* ou bâton augural (n.º 377) ; une coupe destinée à brûler les entrailles des victimes qui était posée sur un trépied et plusieurs autres fragments de trépied (n.ºs 375, 376, 378, 379, 380 et 381) : la nomenclature de ces objets suffit pour faire comprendre l'intérêt que présente, au point de vue des objets ayant servi aux sacrifices, le musée de Douai (2).

(1) A. CAHIER. *Comp. d'œil sur quelques parties du musée de Douai* ; p. 201. Nous avons déjà cité cet excellent travail qui nous a été très-utile pour ces courtes notices.

(2) V. MONTFAUCON. *L'Antiquité expliquée* ; passim.

Au sujet du culte des morts, nous trouvons un nombre très-considérable d'objets. Nous appellerons d'abord l'attention de nos lecteurs sur quelques pierres tumulaires avec inscriptions dont les unes sont consacrées par Marcus Pompéius Victor, gouverneur des Nerviens, à ses parents et à son épouse Ogratia, et dont une autre, rappelant le souvenir de Julia Felicula, a été trouvée sur une urne en plomb remplie de cendres et d'ossements calcinés (n.° 238). Les urnes funéraires abondent; du n.° 290 au n.° 340, nous en rencontrons de toutes les dimensions et de toutes les formes, en terre noirâtre, en terre grise, en terre rouge, en terre jaunâtre; l'on trouve aussi des urnes lacrymatoires non moins variées dans leur forme, leur couleur et leur dimension; plusieurs sont peintes ou vernissées; le n.° 349 représente un lapin accroupi et rongéant une racine qui forme le foyer de la mèche. Au nombre des curiosités, nous citerons les fioles ou urnes lacrymatoires en verre, dans lesquelles les anciens allumaient des flammes parfumées, le n.° 346, petite fiole en verre blanc très-fin, sur les flancs de laquelle serpentent des ornements en verre bleu et en verre blanc, et le n.° 347 autre fiole en verre de couleur amaranthe, qui est aussi une pièce remarquable. Sur quelques-unes des coupes en terre cuite, se trouvent la marque et le nom du fabricant (n.° 348, 364, 365 et 366). Plus de quatre-vingts pièces différentes, provenant pour la plupart de Bavai, peuvent servir à l'étude du culte des morts de l'antiquité, et en même temps à celle de la céramique et de la fabrication des objets en verre chez les Gallo-Romains.

L'abbé Ch. DEHAISNES.

BIBLIOGRAPHIE

ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE DE BELGIQUE POUR 1870.

Nous remarquons dans ce volume une Notice sur l'un des

membres correspondants J. E. Buschman, et sur deux membres effectifs de l'Académie, Baguet et Moke, décédés dans ces dernières années.

Poète, romancier et critique d'art, Buschman a obtenu de brillants succès en ces différents genres. Il ne fut pas étranger à quelques-uns des perfectionnements de la photographie et il a introduit en Belgique le procédé de gravure connu sous le nom de stylographie. Il fonda à Anvers une imprimerie, dans le but avoué de faire revivre en cette ville la gloire des Plantin. Son étude sur *Rubens*, splendidement illustrée, son ode : *Notre-Dame-d'Anvers* et sa poésie intitulée : *l'Art flamand* seront les meilleurs titres de Buschman auprès de la postérité.

Elève de Bekker qui lui-même était disciple du célèbre Creuzer, F. Baguet puisa, comme on le voit, aux meilleures sources, la science des deux antiquités grecque et romaine. Il fut le premier docteur reçu dans l'Université de Louvain depuis sa réouverture en 1817. Plus tard, il concourut activement à la reconstitution, sur ses bases actuelles, de ce corps enseignant. Feu Mgr. de Ram trouva en lui un de ses plus utiles auxiliaires. Malheureusement les soins administratifs, auxquels se voua Baguet avec la plus complète abnégation, l'enlevèrent aux travaux d'érudition classique. Les vrais savants n'ont pourtant pas perdu le souvenir du *Mémoire sur Chrysippe* et de l'édition du *Discours de Dion Chrysostôme* qui ont fondé la réputation et perpétueront, dans le monde des lettres, la mémoire de M. Baguet.

C'est M. Roulez, de l'Université de Gand, qui s'est plu à rendre cet hommage aux travaux de son collègue de Louvain. M. Baguet ne pouvait être apprécié par un juge à la fois plus équitable et plus compétent. La Notice sur M. Moke est d'un écrivain belge, bien connu du public fran-

çais, M. Emile de Laveleye, l'un des rédacteurs habituels de la *Revue des Deux-Mondes*.

Né au Havre en 1803, M. H.-G. Moke, qui eut une Allemande pour mère, réunissait en sa personne, par un heureux privilège, les dons, si contrastants, de la race française et de la race germanique. Il avait de celle-ci le génie patient et profond, le tour d'imagination rêveur et mélancolique : il retenait, de celle-là, l'esprit net et lucide, l'amour de la clarté, de la méthode et du style. M. de Laveleye lui rend ce témoignage qu'il fut l'un des belges qui ont écrit le plus purement en français, quoique sa vie se soit écoulée dans les provinces flamandes. Par suite du renouvellement perpétuel auquel sont assujetties les études d'ethnographie transcendante, il est permis de prévoir que le dernier ouvrage de M. Moke, celui qui a mis le sceau à sa réputation scientifique, la *Belgique ancienne et ses origines gauloises*, sera rapidement dépassé, comme l'est déjà son *Histoire des Francs*. La postérité, de moins en moins soucieuse du roman historique, négligera les *Gueux des Bois*, les *Gueux des Mers*, *Philippe-de-Flandre*, *Hermann*, etc. Mais elle ne dédaignera aucun des mémoires que M. Moke a consacrés à l'histoire positive des belges, aux splendeurs de leur art, à la description de leurs usages et de leurs mœurs. Nous, Français, nous n'oublierons pas combien son *Histoire de la Littérature française* a contribué à répandre, dans les écoles belges, la connaissance et l'amour de nos grands écrivains.

A. D.

GALERIE DÉPARTEMENTALE DU NORD

2.^e série, n.^o 1

M. A. Desplanque vient de publier une *Etude sur les travaux d'histoire et d'Archéologie de M. E. de Coussemaker*.

C'est la première notice d'une série nouvelle de sa *Galerie départementale*. Après le portrait des érudits décédés récemment : MM. Le Glay , Dinaux , Derode et de la Fons-Mélicocq , il compte donner ceux des érudits vivants , et nous le louons d'avoir commencé par celui de M. de Coussemaker , qui indépendamment du juste renom que lui ont valu , dans le pays , des travaux importants sur l'ethnographie , la philologie , la législation et les beaux-arts de notre Flandre , s'est acquis une réputation européenne comme historien de la musique religieuse et profane au moyen-âge.

Il est difficile d'analyser la notice de M. Desplanque. Le nombre des travaux qu'elle décrit et sur lesquels elle porte un jugement raisonné est si considérable et leur importance est si grande que , malgré l'étendue de cette notice , on doit reconnaître qu'elle ne contient rien de trop , ni rien qui puisse être utilement abrégé. Tout ce que nous pouvons faire c'est , en suivant la marche de son biographe , d'indiquer aux lecteurs du *Bulletin* les principaux écrits de M. de Coussemaker , et de renvoyer pour les détails à la notice , ou mieux encore , aux ouvrages même de l'auteur. Ils verront là quel fut son goût précoce pour la musique , quelles aptitudes il manifesta pour la composition et comment il fut amené à quitter la pratique proprement dite de l'art , pour se livrer entièrement à l'étude de son histoire. Ils comprendront aussi que , dirigé par le goût et pénétré de bonne heure de toutes les règles de l'harmonie , il ait été plus loin dans l'intelligence des écrits des vieux musiciens qu'un érudit ordinaire privé des connaissances techniques qu'il avait eu soin d'acquérir.

Le *Mémoire sur Hucbald* , moine de Saint-Amand au IX^e siècle , et sur ses traités de musique ; la *Notice sur les collections musicales du Nord* , remplie de consciencieuses

recherches précédèrent, en 1841 et 1843, l'*Histoire de l'Harmonie au moyen-âge* dont l'apparition fut un événement dans la science.

Ce livre, qui parut en 1852, est une œuvre de longue étendue et toute de rédaction. Elle se compose de trois traités : le premier sur l'harmonie, le second sur la musique mesurée et rythmée, le troisième sur la notation. Elle valut à son auteur d'abord une médaille de l'Institut, ensuite son admission au titre de membre correspondant de cette illustre compagnie. Tous les travaux d'archéologie musicale auxquels M. de Coussemaker a, depuis 1852, attaché son nom devenu célèbre et tous ceux qu'il poursuit ou prépare en ce moment, s'y trouvent renfermés comme dans leur germe. « Qu'est-ce en effet, dit M. Desplanque, » que l'*Art harmonique aux XII^e et XIII^e siècles*, ouvrage » déjà paru et auquel doit bientôt succéder l'*Art harmonique au XIV^e siècle*, qu'est-ce sinon la reprise, sur une » plus vaste échelle et d'après des documents nouveaux, de » la première partie de l'*Histoire de l'harmonie*? L'idée- » mère des *Drames liturgiques* se découvre dans la pre- » mière et la troisième partie de ce même ouvrage, et la » deuxième partie (documents) de l'*Histoire de l'harmonie* » n'inaugurait-elle pas en quelque sorte l'édition monu- » mentale des *Scriptores de musica medii ævi*? »

Les *Chants populaires des Flamands de France* et l'édition des *Œuvres complètes d'Adam de la Hale*, dont l'intérêt littéraire et philologique balance l'importance musicographique, doivent se joindre aux ouvrages que nous venons de citer, si l'on veut se former une juste idée des recherches et des labeurs que s'est imposés M. de Coussemaker pour conquérir le vaste et magnifique domaine dont il est aujourd'hui, de l'aveu de toute l'Europe savante, le maître incontesté.

Dans le quatrième paragraphe de son *Etude*, M. Desplanque passe en revue les œuvres d'histoire et d'archéologie locales de M. de Coussemaker, son active participation aux travaux de la Commission historique du Nord, dont il est Président; de la Société des Sciences de Lille qu'il a présidé en 1861; de la Société dunkerquoise, dont il fut un des premiers adhérents, et dont il a eu à deux reprises la présidence; et du Comité flamand de France, qu'il fonda et qu'il préside depuis sa création en 1853. Les limites qui nous sont imposées nous empêchent de donner les titres des innombrables dissertations qu'il a insérées dans les *mémoires* de ces différentes sociétés.

« Comme on le voit, on peut, sans flatterie et par une » justice anticipée, appliquer à M. de Coussemaker l'éloge » que lui-même a fait de M. Le Glay, défunt. Lui aussi » mourra avec la conscience d'avoir bien rempli sa vie. » Chez lui aussi la postérité admirera « cette infatigable » activité qui embrassait à la fois les plus hautes généralités » et les détails les plus circonstanciés. »

Nous souscrivons de tout cœur à cette conclusion de M. Desplanque et nous attendons avec impatience les autres portraits de la série nouvelle de sa *Galerie départementale*.

CH. PAEILE.

LA PHOTOGRAPHIE

SES ORIGINES, SES PROGRÈS, SES TRANSFORMATIONS

par M. Blanquart-Evrard

Ce magnifique volume comptera certes parmi les publications les plus importantes qui aient été imprimées à Lille en 1869. Mais nous n'avons pas ici à faire l'éloge de la typographie, nous n'insisterons même pas sur les nombreuses plan-

ches photographiques insérées dans le volume et qui sont destinées à montrer les divers états de l'art. Nous préférons entretenir nos lecteurs du côté scientifique de la question.

Nul mieux que M. Blanquart ne pouvait faire l'histoire de la photographie. Dès l'apparition de cet art merveilleux, il en a compris toute la valeur; il y a successivement apporté plusieurs perfectionnements et a toujours publié ses découvertes avec un désintéressement complet: conduite bien naturelle chez un savant et chez un artiste, mais bien digne d'éloge assurément si on songe que la photographie a donné lieu à une foule de brevets d'invention qui furent et qui sont encore autant d'obstacles à ses progrès.

L'histoire des premières découvertes photographiques est trop connue pour que nous les rappelions ici, contentons-nous de dire que, si la photographie sur papier fut inventée par Talbot, ce fut M. Blanquart-Evrard qui en divulgua les procédés après les avoir notablement perfectionnés.

Jusqu'en 1851 la photographie se bornait presque à faire des portraits. C'est alors que M. Blanquart-Evrard proposa un procédé par lequel chaque cliché pouvait facilement fournir en un jour 2 à 300 épreuves dont le prix de revient était de 5 à 15 centimes, c'est-à-dire que les photographies étaient produites à un prix assez modéré pour que *la librairie put y avoir recours pour illustrer ses publications*. A l'incrédulité qui accueillit cette proposition, M. Blanquart répondit par l'exécution. Il établit à Loos, près de Lille, une imprimerie photographique où se publièrent le *Voyage en Orient* de M. Maxime du Camp, et *Jérusalem* de M. Aug. Salzmann.

Son exemple fut suivi par plusieurs savants et amateurs qui reproduisirent par ce moyen les gravures de Marc Antoine, d'Albert Durer, de Rembrandt, etc.

Il y avait cependant un progrès plus complet à réaliser.

Il fallait convertir l'épreuve négative, impressionnée directement par le soleil, en une planche à graver dont on pourrait tirer des épreuves positives avec l'encre d'imprimerie.

Dès 1824, Nicéphore Niepce, un des inventeurs de la photographie, avait découvert un procédé de gravure. Il recouvrait une plaque métallique de bitume de judée et l'exposait à la chambre noire. Les parties du bitume impressionnées par la lumière devenaient insolubles; on enlevait le reste par un dissolvant, on gravait à l'eau forte les parties du métal mis à nu et l'on passait au rouleau: l'encre prenait partout où le bitume devenu insoluble sous l'influence de la lumière avait préservé la plaque de l'action de l'acide.

Ce procédé *héliographique* longtemps négligé par suite des brillants résultats de la photographie sur plaque et sur papier, fut repris, depuis 1852, par plusieurs artistes.

En 1855, M. Poitevin en proposa un autre: il recouvrait une pierre lithographique d'une solution d'albumine mélangée de bichromate de potasse, puis l'exposait à la lumière. Sous le contact d'une épreuve négative il ne se produisait aucune image, mais si on passait dessus la pierre le rouleau d'imprimerie enduit d'une encre savonneuse, cette encre ne se fixait que sur les parties qui avaient été impressionnées par la lumière, et l'image obtenue pouvait servir comme celle d'une pierre lithographique ordinaire.

M. Poitevin fit une autre découverte non moins importante: « Lorsque une couche de gélatine mélangée de bichromate alcalin a été impressionnée par la lumière sous le contact d'une épreuve photographique, et qu'on la dépose dans l'eau froide, les parties solarisées restent imperméables tandis que celles qui ont été soustraites à l'impression lumineuse se gonflent plus ou moins selon qu'elles ont été plus ou moins préservées. » La plaque de

gélatine présentant des épaisseurs différentes peut , selon qu'on s'est servi d'une épreuve négative ou positive , donner des moulages , dont on obtient par la galvanoplastie des planches en creux ou en relief. (à suivre). J. G.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES

HISTOIRE NATURELLE. Cerfs , Daims , Chevreuils. — Les lecteurs du *Bulletin* n'ont peut-être pas oublié les notes insérées aux mois de mars et d'avril derniers , sur la présence dans nos régions du Nord de la France , des Loups et des Sangliers. Nous continuons ces observations sur notre gros gibier par quelques remarques au sujet des grands ruminants : Cerfs , Daims , Chevreuils.

Cerfs. — Les Cerfs étaient très-communs autrefois dans le département du Nord , dans les Ardennes , et dans toutes les forêts de l'Artois et de la Picardie. Ils y furent , pendant plus de 12 siècles , le Fauve par excellence des chasses seigneuriales. C'était même le vaste pays boisé s'étendant de l'Escaut supérieur au Rhin qui était regardé comme la véritable patrie de cet animal , ou tout au moins de ce qu'on croyait être sa plus remarquable variété. Le *Cerf des Ardennes* avait conquis une grande célébrité parmi les veneurs du moyen-âge ; la fameuse légende de saint Hubert y était sans doute pour quelque chose.

On le supposait d'une espèce particulière , plus grande , plus cendrée sur le dos , plus foncée sous le ventre et ayant les poils du cou plus allongés. Brisson le distinguait sous le nom de *Cervus germanicus* ; c'était probablement le *Tragelaphus* et l'*Hippelaphus* de Gessner , d'Aldrovande et de quelques autres naturalistes prélinnéens , le *Rangier* de beaucoup d'auteurs cynégétiques. Ces dénominations , d'ailleurs difficiles à vérifier , doivent disparaître , car il

est bien constaté que le Cerf des Ardennes ne différait pas spécifiquement du Cerf ordinaire (*Cervus elaphus*, Linné) dont le type est encore commun dans le centre de la France.

La disparition du Cerf dans nos régions semble s'être opérée par voie de refoulement de l'Ouest à l'Est. Déjà avant la Révolution de 1792 il n'existait plus dans la forêt de Crécy où il avait été célèbre par la vigueur de ses jarrets. Ce fut cette Révolution qui l'éloigna du département du Nord. « La liberté illimitée de la chasse, dit l'*Almanach statistique* de l'an XI, le tumulte des armes à l'époque de l'invasion, le braconnage des armées autrichiennes, ont fait disparaître Daims, Cerfs et Chevreuils, on n'en retrouve plus que dans la forêt Mormal, en petite quantité. »

Les Cerfs abandonnèrent bientôt cette dernière localité, et les captures qu'on y a faites depuis sont devenues de plus en plus rares. Il y a quelques années il en fut tué un à Avesnes-lez-Aubert, mais peut-être était-il échappé d'un parc ou égaré de la forêt de Compiègne.

En Belgique il n'en restait plus en 1842 que quelques-uns dans les bois de Saint-Hubert ; mais depuis l'acquisition du domaine de Mirwart par le Baron d'Hooghorst, ils s'y sont beaucoup multipliés et ne sont pas rares aujourd'hui dans les bois de Tellin, Sohier, Wellin, Herbeumont. Dans le Grand-Duché de Luxembourg, d'après M. de la Fontaine, il s'en est tué quelques individus isolés en 1856, 1859, 1864. Un couple a été vu dans les bois d'Hiffingen en 1866, d'où il a disparu.

Daims. — Le Daim devait être aussi commun que le Cerf dans l'Europe tempérée, mais sa chasse offrant moins d'attraits, il en est beaucoup moins question dans les traités spéciaux. Plus faible, plus facile à forcer, et, d'un autre côté, offrant une chair beaucoup plus succulente, il devait diminuer avant son congénère et disparaître bien plus vite ;

aussi est-il devenu rare dans toute la France, et d'après M. Toussenel, il ne s'en rencontre pas 500 sur tout le territoire de l'Empire, à l'état sauvage. En Angleterre il est resté beaucoup plus commun.

En Belgique ils sont encore assez communs dans les bois de M. de Cunchy près Rochefort, et dans ceux de Mirwart. En 1856, le Prince Henri des Pays-Bas lâcha un Daim et trois Daines dans son domaine de Berg (Grand-Duché) mais ils n'ont pu s'y acclimater grâce aux nombreux chiens courants de ces localités.

On en connaît, dit-on, quelques-uns dans les bois de la marquise de Castellane, à Sains (arrondissement d'Avesnes); mais y sont-ils réellement indigènes et ne proviendraient-ils pas d'individus lâchés ?

Le Daim vit et se propage très-aisément dans un état de demi-captivité, c'est-à-dire dans les grands enclos où il trouve une nourriture convenable; c'est un animal semi-domestique, doux et timide, très-facile à apprivoiser, préférant les bois couverts, entrecoupés de clairières, aux grandes forêts; aussi est-il étonnant que, par le temps d'acclimatation qui court, on ne fasse pas d'efforts plus sérieux pour le multiplier en le domestiquant; sa venaison exquise et l'utilité de sa peau, comme objet de chamoiserie, mériteraient des essais en grand.

Chevreaux. — Le Cerf et le Daim étaient un gibier aristocratique qui devaient subir le sort du régime dont ils faisaient partie. La chasse en se démocratisant ne pouvait plus s'en servir, leur temps était fini. Il n'en est pas tout à fait de même du Chevreuil; placé sur la limite de la grande et de la petite chasse, pouvant être chassé sans équipages, sans chevaux et au fusil, il a été conservé dans quelques-uns de nos grands bois et même assez ménagé pour y rester commun.

Les bois de Raismes et de Trélon en contiennent passablement. Dans la forêt de Crécy (Somme) sa chasse offre encore quelque attrait, mais il est surtout nombreux dans les bois de Regnières-Ecluse qui y confinent.

Quant à la forêt de Mormal, d'après de récents rapports on n'en connaît plus que deux dans toute son étendue, sans doute ils n'y resteront pas longtemps.

Ils sont encore assez communs dans l'Ardenne belge, dans l'Herzogenwald et le Condroz, mais M. de Selys dans sa Faune belge (1842) se plaignait déjà du braconnage qui les décimait. Depuis cette époque leur nombre n'a pu que diminuer.

En somme, le Chevreuil ne se conserve chez nous que grâce à une garderie sévère et à une chasse modérée; le jour où ces deux conditions cesseraient d'exister, il disparaîtra comme le Cerf et le Daim, faute de pouvoir réparer ses pertes.

A. DE NORGUET.

Le prétendu Homme fossile de Villers-Plouich.—Le 4 mai 1868 on annonça à la Société géologique de France qu'on venait de découvrir à Villers-Plouich, près de Cambrai, dans un terrain meuble, un *sacrum* humain associé à des ossements d'Éléphant. Cette dernière phrase fut reproduite soulignée dans une *Revue* ⁽¹⁾ qui s'occupe spécialement des premiers âges de l'humanité. La nouvelle avait réellement une importance capitale, car bien que la co existence de l'homme et des espèces perdues ne puisse plus faire l'objet d'un doute pour ceux qui cherchent la vérité sans esprit de système, néanmoins la présence d'un os humain trouvé dans le diluvium n'est pas un fait ordinaire et suscite presque toujours de vives discussions. La mâchoire de moulin Quignon en est la preuve.

(1) Matériaux pour l'Histoire de l'Homme, 2.^e série, v.^e vol. p. 146.

A la première vue du sacrum de Villers-Plouich, son origine humaine m'a paru très-douteuse, mais peu confiant dans mes propres lumières, je l'ai remis à MM. Delplanque, directeur du Musée de Douai, et Daresté de la Chavanne, professeur à la Faculté de Lille, tous deux ont été d'avis qu'il n'avait rien d'humain et devait appartenir à un grand carnassier (1).

Cet ossement provient d'une carrière ouverte dans la partie supérieure d'une petite vallée torrentielle qui se rend dans l'Escaut.

Le trou a 4 mètres de profondeur ; il présente dans le haut du limon sableux jaune-clair contenant de petits nodules de craie roulés qui sont disposés par lignes. Ces nodules gros d'abord comme des noyaux de cerise augmentent avec la profondeur ; au bout de 2 mètres ils se mélangent de fragments de silex cassés qui s'accroissent en nombre

(1) Au moment de mettre sous presse nous recevons la lettre suivante de M. Lartet, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, à qui nous avons envoyé l'ossement en question :

« J'ai reçu votre lettre et, peu après, la boîte renfermant le *Sacrum* fossile. Il a d'abord été examiné par M. Gaudry, M. Fischer et moi. Nous avons été unanimes pour exclure tout rapprochement avec un sacrum humain. Malgré la température sibérienne qui règne dans notre galerie d'anatomie, M. Fischer a bien voulu en aller faire la comparaison directe, quoique assez difficile, avec les sacrums de nos squelettes montés, et je me suis résigné à l'accompagner dans un second examen comparatif qu'il a fait de cette pièce. Il en est résulté, à notre avis, que votre sacrum fossile du Diluvium, se rapprocherait de celui du lion actuel plus que de tout autre type auquel nous ayons pu le comparer. Peut-être serait-il bien un sacrum de *Fétis spalæa* (lion des Cavernes), car les dimensions sont plus fortes que dans nos plus grands lions. Malheureusement nos collections ne sont pas assez riches pour que nous ayons pu faire la vérification directe des rapprochements que nous proposons.

et en grosseur, à mesure que l'on descend ; dans le fond les silex sont si abondants qu'ils valent la peine d'être exploités pour l'empierrement des chemins. Ce terrain doit être rapporté au Diluvium des géologues.

C'est au fond du trou que l'on a trouvé le sacrum accompagné d'autres ossements : une molaire de Mammouth (*Elephas primigenius*), et un humerus de Rhinocéros (*Rhinoceros tichorhinus*) m'ont été remis par M. Farez, vétérinaire en chef de la compagnie d'Anzin.

M. l'Abbé Rogie, curé à Villers-Plouich, m'a montré quelques débris d'Eléphant, une dent molaire supérieure de Rhinocéros, des dents de Cheval et de Bœuf et un os canon de ce dernier animal, provenant du même endroit.

M. Petit-Courtin, ancien maire de Cambrai, possède aussi quelques ossements qui lui ont été donnés par M. Pusch, de Villers-Plouich. J'y ai remarqué des fragments de squelette de l'Eléphant et du Rhinocéros, et trois dents molaires inférieures de ce dernier animal.

Enfin, M. Rigaux, jeune amateur de Lille, déjà connu par le zèle avec lequel il poursuit ses recherches archéologiques, m'a donné une astragale de Bœuf, venant également du diluvium de Villers-Plouich.

A Vendhuile, village près du Catelet, sur la limite des départements de l'Aisne et du Nord, on exploite, dans la vallée de l'Escaut, un diluvium semblable à celui de Villers-Plouich. M. Albert Cornailles, maire de Vendhuile, y a recueilli des dents d'Eléphant et des os assez nombreux provenant du squelette d'un Rhinocéros, vertèbres, côtes, radius ; malheureusement les ouvriers avaient tout brisé. Ces débris osseux sont au Musée de Lille. J. G.

CHRONIQUE.

Météorologie. Mois de Janvier 1870 :

	JANVIER 1870	JANVIER année moy.
Température moyenne	3.° 16	2.° 94
» » des maxima	5.° 42	
» » des minima	0.° 90	
» » extrême maxima, les 4, 8	10.° 60	
» » minima,	—5.° 40	
Baromètre hauteur moyenne à 0.° . . .	760 ^{mm} 980	759 ^{mm} 398
» hauteur extrême maxima, le 18.	775 ^{mm} 49	
» » minima, le 8	747 ^{mm} 14	
Tension moy. de la vapeur atmosphér.	4 ^{mm} 63	5 ^{mm} 02
Humidité relative moyenne	82.0 %	86.7 %
Épaisseur de la couche de pluie	45 ^{mm} 47	56 ^{mm} 15
» de couche d'eau évaporée	18 ^{mm} 05	14 ^{mm} 98

Au point de vue de la température atmosphérique le mois de janvier 1870 a été partagé en deux périodes ; les 16 premiers jours se sont passés sans gelée et la moyenne de leur température a été de 5.° 9 ; les 15 derniers ont été froids et la moyenne de leur température n'a été que de 0.° 23. 12 jours le thermomètre à minima descendit au-dessous de 0.°. Il y eut 9 gelées blanches.

Quoiqu'il en soit de cette répartition inégale de la température, la moyenne générale mensuelle a été supérieure à celle du mois correspondant année moyenne.

Après la température le caractère dominant du mois a été la sécheresse, non seulement des couches atmosphériques inférieures, mais encore de celles des hautes régions. La hauteur moyenne de la colonne barométrique fut supérieure à celle d'une année moyenne, par suite la quantité de pluie fut moindre, ainsi que la nébulosité du ciel.

Les 45 mill. 47 d'eau météorique se décomposent ainsi : 41 mill. 23 d'eau de pluie, 2 mill. 50 d'eau de grêle, 1 mill. 74 d'eau de neige.

Dans ces conditions de chaleur relative et de sécheresse l'épaisseur de la couche d'eau évaporée fut plus grande que celle d'une année moyenne.

Pendant la première moitié du mois le vent souffla du S.-O. et du N.-E. pendant la seconde.

On observa 29 jours de brouillard, 11 de rosée, 9 de gelée blanche, 23 de pluie, 10 de neige, 2 de grêle et 12 de gelée.

15 jours le ciel fut complètement couvert de nuages pendant 24 heures ; 13 jours demi-couvert ; 3 jours serein pendant 24 heures.

V. MEUREIN.

Géologie. Mammouth. — On vient de découvrir dans le gravier du diluvium de Blandecques, près de Saint-Omer, les restes d'un Mammouth presque entier. Peut-être est-ce l'individu dont on avait déjà trouvé une défense l'année passée (1). Il paraît que les ouvriers ont voulu, selon leur habitude, rançonner les amateurs ; des pourparlers se sont engagés, et, comme ils ont duré quelque temps, ces ossements qui provenaient d'un endroit humide se sont entièrement détruits.

J. G.

Personnel du Corps enseignant. — M. Painvin, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Douai, quitte notre pays pour aller à Lyon. Tout en applaudissant à cet avancement mérité, nous regrettons pour notre pays le départ de M. Painvin. Ses importants travaux de mathématiques lui ont valu une renommée qui s'étend à l'Etranger et dont une partie rejaillissait sur l'établissement auquel il était attaché. Il est remplacé au Lycée de Douai par M. Courcelles.

J. G.

(1) Bulletin, t. I, p. 120

Le Gérant : E. CASTIAUX.

2.^o ANNÉE. — N.^o 3. — Mars 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE LILLE

Travaux courants.

Note sur une nouvelle espèce de Thermomètre par M. Lamy, membre correspondant. — Nos lecteurs se rappellent le Pyromètre à marbre proposé par M. Lamy (1), son Thermomètre repose sur le même principe. Comme l'appareil est destiné à mesurer des températures ordinaires, la substance dont la dissociation doit produire les indications thermométriques est choisie parmi celles qui se décomposent très-facilement, c'est le chlorure de calcium et d'ammoniaque : Ca Cl , 4 Az H^5 . Quand ce corps passe d'une température de 0° à celle de 46° , la tension du gaz ammoniac varie depuis 141 jusqu'à 1551 millimètres, il peut donc déterminer dans un Manomètre l'ascension d'une colonne de mercure de 1 m. 410. Ainsi le nouveau thermomètre fournit des indications très-apparentes ; il a de plus le grand avantage de pouvoir transmettre ses indications à une grande distance du point où est placé le réservoir. Donc le météorologiste et le physicien pourront suivre de leur cabinet les variations de température de l'air extérieur soit même celles d'une couche plus ou moins profonde du sol, de l'océan ou de l'atmosphère.

De l'action des coups de feu tirés à bout portant et à distance, par M. Houzé de l'Aulnoit, docteur en médecine. — Selon l'auteur, les premiers ont moins de force de pénétration. Ainsi une femme ayant reçu dans la tête un coup de revolver à bout portant, la balle a été retrouvée dans l'inté-

(1) *Bulletin*, t. I, p. 260.

rieur du crâne, tandis qu'elle l'eut certainement percé de part en part si elle avait été tirée à quelque distance. La peau offrait une perforation arrondie beaucoup plus petite que la balle et entourée d'un petit cercle brunâtre formé par une eschare. Le trou de sortie au-dessous de la peau était le double du trou d'entrée. La perforation du crâne dépassait le diamètre de la balle et le trou de la dure-mère, plus large encore que celui des parois osseuses, avait une forme étoilée par déchirement.

Dans un autre cas datant du 12 janvier 1870, une balle de revolver tirée à bout portant, après avoir sillonné le bras et traversé onze couches de vêtements, alla s'amortir contre la chemise en contusionnant les parois abdominales. Elle les eut certainement traversées si le coup avait été tiré à une distance de plusieurs mètres.

Si un coup de feu est tiré à bout portant sur une étoffe de drap pliée en deux il détermine sur la première paroi un orifice circulaire du diamètre d'une grosse tête d'épingle, tandis que sur la seconde paroi le trou est plus grand. Lorsque le coup est tiré à une distance de deux pas, l'étoffe est percée d'un trou ovalaire de 10 mill. de long sur 5 de large. De plus, à bout portant, on remarque toujours, outre une très-petite perforation pour le passage de la balle, une auréole noircie par la brûlure et par les grains de poudre, ce qui n'existe pas dans un coup tiré à distance.

Ces faits n'intéressent pas seulement le médecin légiste, ils doivent aussi préoccuper les savants, car ils semblent contredire un axiome généralement reçu en balistique, que le projectile a son maximum de vitesse au sortir du canon. Quant à ce qui est de la largeur croissante des ouvertures successivement produites par une même balle, on l'attribue au mouvement de rotation du projectile dont l'amplitude va en croissant à partir de sa sortie.

Considérations sur les circonvolutions du cerveau. — M. Dareste de la Chavanne rappelle que, dans un mémoire publié il y a de longues années, il a posé le principe suivant : « Quand on compare les espèces animales d'un même groupe naturel, on voit que les circonvolutions du cerveau manquent complètement ou du moins sont très-simples dans les espèces de petite taille, tandis qu'elles augmentent en nombre et en complication à mesure que la taille augmente. » Des travaux récents sur l'anatomie des Edentés sont venus confirmer cette loi.

Voici l'explication que le savant physiologiste de la Faculté de Lille donne de ce fait : Le cerveau est composé de deux substances : la substance blanche qui en forme le noyau et la substance grise qui enveloppe la précédente. On peut admettre que dans un même groupe le rapport de ces deux substances doit être constant. Si le cerveau grandit avec la taille de l'animal, la surface de la substance grise doit s'accroître dans le même rapport que la substance blanche; mais les volumes des corps croissant proportionnellement aux cubes de leurs dimensions analogues tandis que les surfaces ne croissent que proportionnellement aux carrés de ces mêmes dimensions, pour que la substance grise reste dans le même rapport de quantité avec la substance blanche, il faut que la surface du cerveau se plisse à mesure que son volume augmente.

J. G.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE-SUR-MER

Bulletin 1868 ; Mémoires t. III, 1.^{re} partie

Nous n'avons à nous occuper ni des procès-verbaux des séances de l'année 1868, ni des rapports sur les concours de 1867, concours qui n'ont eu d'autre résultat que de décerner une médaille d'or de 100 francs à M. Achille Millien, lauréat de tous les concours de poésie de France.

Le Bulletin contient, en outre, plusieurs documents historiques, mis en lumière par M. l'abbé Haigneré, archiviste municipal de Boulogne, secrétaire perpétuel de la société. Ce sont d'abord *Quelques lettres inédites de Henri IV* adressées par ce prince à l'un de ses fidèles compagnons le seigneur de Palcheux. Ce sont ensuite *Trois chartes*, également inédites, *des Comtes de Boulogne* : la première d'Eustache III (1121) ; la seconde de Renaud de Dammartin et d'Ide, sa femme (1219) ; la troisième de Philippe Hurepel et de la comtesse Mahaut (1230). De ces trois pièces, la première est sans contredit la plus intéressante ; elle offrait des difficultés d'interprétation que M. Haigneré a habilement résolues.

Le fascicule des Mémoires est consacré à un travail paléontologique de MM. Rigaux et Sauvage.

Description de quelques espèces nouvelles de l'étage Bathonien du Bas-Boulonnais, par MM. Rigaux et Sauvage. — En 1867, M. Rigaux a publié une étude géologique du Bas-Boulonnais qui a fait connaître d'une manière très-exacte les diverses couches du terrain jurassique de ce pays. Nos lecteurs connaissent déjà M. Sauvage par son travail sur les poissons fossiles du Boulonnais (1). Le mémoire actuel dû à la collaboration de ces deux géologues est consacré à la description de 53 espèces nouvelles de mollusques fossiles que les recherches persévérantes des auteurs sont parvenues à découvrir dans une assise du terrain jurassique, la Grande Oolite (étage Bathonien), avec 180 autres espèces déjà connues. Ce travail descriptif non susceptible d'analyse est précédé d'une étude stratigraphique sur les couches qui leur ont fourni ces fossiles. Ils y distinguent de bas en haut 4 zones caractérisées par les espèces

(1) *Bulletin*, t. I, p. 27.

suivantes : 1.^o *Clypeus Plotii*, 2.^o *Rhynchonella Hopkinsii*,
3.^o *Rh. elegantula*, 4.^o *Rh. Badensis*. J. G.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT.
Mémoires, 3.^e série, t. III (1)

Cette Société fut fondée en 1833, elle compte maintenant
65 membres effectifs et un très-grand nombre de correspon-
dants. Les membres du bureau sont :

MM. DE PUYDT, *Président*.

DEVILLEZ, direc. de l'Ecole des mines; *Vice-Président*.
CLESSE, littérateur; *Vice-Président*.

LE HARDY DE BEAULIEU, professeur honoraire à l'Ecole
des Mines; *Secrétaire-Général*.

HOUZEAU DE LEHAIE, bourgmestre à Hyon; *Secrétaire*.

ROUVEZ, *Bibliothécaire*.

DEVILLERS, conservateur adjoint des Archives de l'Etat;
Archiviste.

MANCEAUX, libraire éditeur; *Trésorier*.

Le 3.^o volume des Mémoires s'ouvre avec le discours
prononcé par le vice-président, M. Antoine Clesse, lors de
la séance solennelle du 13 avril 1868. L'orateur traite de
la Chanson. « La chanson est vieille comme le monde, »
dit-il en commençant; et il la suit dans ses diverses trans-
formations depuis Tyrtée et Anacréon jusqu'à Désaugiers et
Béranger. En terminant cette revue, il insiste un peu sur la
chanson populaire qui « cherche, dit-il, à réaliser tout ce
qui physiquement et moralement peut améliorer le sort de
l'ouvrier, » et qu'il ne faut pas confondre avec la chanson
en vogue souvent dépourvue d'esprit et de moralité. M.
Antoine Clesse a fait aussi imprimer dans ce volume une
pièce de vers intitulée *le Pauvre artiste*.

M. Laroche, littérateur à Mons, est l'auteur d'une autre
poésie, une épître *à la Science*; quelques fables sont dues
à M. Marcel Grenier, commissaire d'arrondissement, et

(1) Mons; 1869. 442 p.

M. Dumont a trouvé des accents pleins à la fois de poésie et de patriotisme pour déplorer la mort de l'héritier du trône de Belgique.

Depuis plusieurs années déjà, quelques membres de la Société avaient entrepris de dresser la liste des livres et brochures imprimés à Mons. M. Devillers, président du Cercle archéologique, a ajouté, un nouveau *supplément à la Bibliographie montoise*.

Des bases d'un système grammatical fondé sur l'idéologie et le génie de la langue française, ou préambule d'un cours analytique, pratique et théorique de grammaire appliquée, par M. Valentin Van der Elst, ingénieur civil à Cuesmes. — Après avoir fait l'historique des sciences grammaticales l'auteur arrive à exposer une classification des parties du discours. Il déduit de considérations psychologiques qu'il n'y a que des idées substantives et des idées modificatives, et par conséquent, qu'il n'y a que deux sortes essentielles de mots : les substantifs et les modificatifs ou adjectifs. C'est parmi ces derniers qu'il place les verbes sous le nom d'adjectifs affirmatifs. Vient ensuite une troisième catégorie de mots pour les invariables qui ne sont que des substantifs ou des adjectifs altérés dans leur forme.

Cet exposé d'un nouveau système grammatical n'est qu'une introduction à une Grammaire dont M. Van der Elst a détaché quelques pages. Ainsi, il montre par une savante discussion que *il*, *ll*, *lle* mouillés doivent se prononcer *li*, comme le *gli* italien et le *ll* espagnol, et non pas comme un *ï* ainsi que le veulent certains grammairiens de Paris. L'auteur cherche aussi à établir, mais avec moins de succès suivant nous, que l'auxiliarité n'existe pas dans les conjugaisons françaises et que les temps dits composés sont des fragments de propositions formés d'un verbe ordinaire et d'un adjectif passif.

Nous devons nous borner à mentionner le Mémoire de M. Lehardy de Beaulieu : *du Progrès économique et des obstacles qu'il rencontre* et nous passons aux travaux scientifiques. Le même auteur donne des détails sur *Quelques amas de coquillages trouvés dans diverses contrées du globe* et pouvant comme le Kjøkkenmoddings du Danemarck remonter à une antiquité antéhistorique.

M. Thielens, déjà connu de nos lecteurs (1), cite comme ayant été tués en Belgique, deux oiseaux très-rares l'*Ibis falcinelle* et l'*Elanion* ou *Faucon mélanoptère*. Le premier habite l'Europe, mais il n'a encore été vu que trois fois en Belgique; le second, très-commun en Afrique, est pris pour la seconde fois en Belgique.

Si on en juge par le présent volume, la Botanique serait en faveur au sein de la Société du Hainaut. Nous devons l'en féliciter, et espérer que l'exemple de nos voisins excitera chez nous quelque vocation au profit de cette belle science. Car, s'il existe dans notre département des successeurs aux Lestiboudois, aux Desmazières, aux Vandamme, etc., ils poussent l'excès de modestie jusqu'à ne pas faire part à leurs concitoyens des résultats de leurs découvertes.

De la place des Gymnospermes dans la série naturelle des végétaux, par M. Jean Chalon. — Les conifères qui comprennent les arbres verts et résineux de nos climats avaient été placés par Jussieu parmi les Dicotylédones. M. Ad. Brongniart, tout en les laissant dans l'embranchement des Dicotylédones, en fit avec quelques autres familles un sous-embranchement spécial sous le nom de Gymnospermes parce que leurs ovules sont dépourvus des enveloppes qui les entourent chez les autres plantes phanérogames. M. Chalon énumère tous les caractères anatomi-

(1) Bulletin, t. I, p. 56 et 83.

ques et organographiques qui séparent les Gymnospermes des Dicotylédones, et propose d'en faire une division spéciale intermédiaire entre les Phanérogames et les Cryptogames. Il ne cite aucun fait nouveau, la thèse qu'il soutient n'est pas neuve, mais il expose très-clairement toutes les raisons qui lui sont favorables.

Les géologues qui aiment à voir les êtres se perfectionner dans la série des temps géologiques accueilleront avec plaisir cette opinion, car les Gymnospermes auxquels on rapporte maintenant les Sigillaria, datent des premiers âges du monde; on les voit apparaître presque en même temps que les Cryptogames et bien avant les Monocotylédones et les vrais Dicotylédones.

Monographie des Peupliers, par M. Alfred Wesmael. — M. Wesmael a reçu la mission de rédiger l'article *Populus* pour le *Prodrome*. Il a eu en sa possession tous les matériaux amassés depuis un demi-siècle par les botanistes du monde entier qui tiennent à honneur de coopérer à l'œuvre collective commencée par Auguste-Pyrame Decandolle, et continuée avec tant de piété filiale par M. Alphonse Decandolle. Le plan du *Prodrome* écartant tous les détails, M. Wesmael n'a pu y insérer ses nombreuses observations; mais il a eu la bonne inspiration de ne pas en priver la science, et de les réunir sous forme d'une monographie qui complète son premier article. Une première partie est consacrée à l'étude comparative des organes dans les diverses espèces, une seconde comprend la description des espèces. L'auteur admet 19 espèces de Peupliers dont 4 sont originaires de nos pays.

Nous reviendrons ultérieurement sur cet important Mémoire, nous préférons pour le moment parler d'un autre travail du même auteur intitulé: *Notice sur la plantation des jardins publics*. M. Wesmael voudrait voir ces parcs et ces

squares , que les villes élèvent maintenant partout et à si grands frais , servir en même temps à l'enseignement de la botanique. On s'imagine qu'un jardin botanique doit toujours offrir un grand nombre de plates-bandes étroites , séparées par des chemins plus étroits encore , plantées d'herbes sans fleurs , et souvent même simplement d'étiquettes. Cependant rien n'est plus facile que de disposer un jardin botanique comme un jardin d'agrément , rien de plus facile aussi que de faire servir un jardin d'agrément à l'utilité de la science. Ce serait déjà un progrès considérable que d'avoir pour chaque espèce de plante une étiquette où fussent marqués le nom et la patrie. M. Wesmael croit qu'on peut faire plus encore : il voudrait que les plantes d'un même massif fussent choisies de manière à représenter soit une famille naturelle , soit la flore d'une région. Après avoir traversé les forêts américaines de Magnolia et de Tulipiers entrelacés de Lianes, on irait quelques pas plus loin se promener dans les bois sans ombre de l'Australie ou dans un parterre auquel le Japon aurait fourni l'Hortensia, le Camélia , le Bégonia et tant d'autres ; l'œil n'y perdrait rien et la science y gagnerait beaucoup.

Comme exemple , M. Wesmael donne le plan d'un jardin botanique de 4 hectares , planté d'une manière scientifique tout en lui conservant l'aspect pittoresque que l'on aime à trouver dans les parcs publics. Puissent nos édiles et ceux qui ont la charge de nos jardins s'inspirer des idées de M. Wesmael ; ce serait le meilleur moyen de relever un peu les études botaniques dont nous déplorions tout à l'heure le déclin. A notre époque, la science doit se faire amusante , comme aussi le plaisir doit être instructif. J. G.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE SAINT-QUENTIN ET DE L' AISNE

Bulletin , N.° 2 ; Janvier 1870

La Société industrielle de Saint-Quentin a été fondée en

1869, elle se divise en quatre comités : 1.^o Physique et Mécanique, 2.^o Chimie et industrie agricoles, 3.^o Commerce et industrie de fils et tissus, 4.^o Economie politique et sociale. Elle ouvre des concours et établit des cours dans ces diverses spécialités, fait des rapports sur les nouvelles inventions et organise des expériences agricoles.

Le second Bulletin publié par la Société contient les programmes des cours et des concours ; ils sont rédigés dans un sens essentiellement pratique qui témoigne de l'esprit judicieux qui préside aux décisions de la Société.

Nous n'insisterons pas sur les travaux contenus dans ce Bulletin : un rapport sur le *Régulateur à gaz Giroud* et l'exposé d'expériences faites sur *la valeur agricole de différents engrais pour la culture de la betterave*. Le premier a un caractère spécial que nous ne pouvons ni ne voulons introduire dans notre recueil ; le second pourrait donner lieu à quelques réflexions scientifiques, mais nous attendrons pour les présenter la discussion des expériences que la Société industrielle nous promet dans son prochain Bulletin.

J. G.

BIBLIOGRAPHIE.

LA PHOTOGRAPHIE

SES ORIGINES, SES PROGRÈS, SES TRANSFORMATIONS

par M. Blanquart-Evrard. *Suite* (1).

Depuis quelques années, un procédé nouveau, découvert par M. Poitevin, la Photographie au charbon, tend à se substituer à l'emploi du sel d'argent parce qu'il fournit des épreuves d'une inaltérabilité absolue. Il repose sur ce fait

(1) Bulletin, t. II, p. 62.

que les sels de chrome mélangés à de la gélatine la rendent insoluble sous l'action de la lumière.

On étend sur une feuille de papier une dissolution de gélatine mélangée de charbon porphyrisé, et après l'avoir desséchée on l'immerge dans un bain de bichromate d'ammoniaque. On obtient ainsi un papier sensible sur lequel on tire les épreuves positives, puis on enlève les parties non impressionnées par la lumière en les lavant à l'eau chaude.

Le charbon jouant le rôle d'un corps inerte et colorant, on peut le remplacer par du graphite, de la sanguine ou toute autre matière colorante également inerte. C'est par ce moyen que M. Braun de Dornach a entrepris de publier, avec leur coloration primitive, les dessins de maîtres conservés dans les principales galeries de l'Europe.

C'est encore la gélatine bichromatée qui a donné naissance à l'Imprimerie photoglyptique exploitée par la maison Goupil de Paris. On étend sur une plaque de verre une dissolution de gélatine mélangée de bichromate de potasse ; quand elle est sèche, on l'expose sous un cliché négatif pour recevoir une épreuve positive, puis on la plonge dans un bain d'eau chaude qui mord la feuille de gélatine en dissolvant plus ou moins profondément, selon la durée de l'immersion, toutes les parties non impressionnées. Non seulement la gélatine altérée par la lumière persiste et dessine un relief, mais encore elle acquiert une dureté extrême. On la détache de la plaque de verre, on la place sur une planche de métal d'imprimerie et on comprime avec un bloc d'acier à 2 ou 300,000 kilogrammes. Le relief de la gélatine s'impressionne dans le métal d'imprimerie et donne une planche en creux avec laquelle on imprime par un moyen assez analogue à celui de l'impression en taille douce.

Ce qu'il y a de plus remarquable peut-être, c'est que la

feuille de gélatine formant relief n'est pas écrasée par l'énorme pression qu'elle a subie, et qu'elle est capable de fournir 10 à 12 planches métalliques aussi bonnes que la première.

Mais il y a quelque chose qui dépasse encore toutes ces merveilles. Cette image photographique si altérable, si fugace, on la fixe par le feu, on la transforme en émail, on l'imprime dans le verre. Prodigeux exemples de la puissance du génie humain qui semble prendre à tâche d'effacer du Dictionnaire de toutes les langues civilisées le mot *impossible*.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les détails où il entre sur les manipulations assez complexes de cet art nouveau; nous n'indiquerons pas non plus les expériences récentes qui permettent d'espérer qu'on va arriver à résoudre un problème en apparence aussi insoluble, celui de fixer les couleurs à l'aide de la photographie.

Nos lecteurs en connaissent assez pour pouvoir maintenant apprécier le service que M. Blanquart-Evrard a rendu en exposant, avec la clarté, la science et l'autorité qui lui appartiennent, les progrès que la photographie a accomplis et les grandes choses que nous devons encore en attendre.

J. G.

RECHERCHES SUR L'EMPLOI AGRICOLE DES RÉSIDUS
DE QUELQUES USINES

par M. Nivoit, ingénieur des mines, et Edouard Letrange
ingénieur civil. (1)

Il est une foule de débris industriels qui peuvent être utilisés en agriculture, tels sont les résidus de la fabrication de la colle, du sucre, de la bière, du cuir, du gaz, etc, MM. Nivoit et Letrange ont entrepris, au laboratoire dépar-

(1) In-8° de 71 pag. Extrait des annales des Mines, XVI. 1860.

temental de chimie de Mézières, l'analyse de ces divers engrais que l'on trouve assez facilement à se procurer dans nos régions; ils rendent compte également de quelques expériences destinées à faire connaître leur valeur agricole.

Au point de vue de la science pure, nous signalons leurs analyses des cendres minérales pyriteuses que l'on trouve à plusieurs niveaux géologiques dans le département des Ardennes. Les auteurs trouvent qu'elles pourraient être employées avec avantage à la fixation des principes fertilisants contenus dans un grand nombre d'engrais tels que eaux de lavage des sucreries, eaux de rouissage, eaux de dégraisage des laines, etc. Déjà à Reims on épure les eaux d'égouts à l'aide de cendres pyriteuses et on obtient d'une part un liquide parfaitement clair que l'on peut verser dans les rivières, d'autre part des boues qui constituent un excellent engrais, parce que les cendres ont fixé et condensé l'ammoniaque qui était en dissolution dans le liquide. Nous livrons ces réflexions aux filateurs de laine de Sains et de Solre-le-Château qui ont à leur porte des dépôts assez importants de cendres pyriteuses. J. G.

EXPOSÉ DE LA LÉGISLATION COUTUMIÈRE DE L'ARTOIS.

par E. Lecesne, avocat, membre de l'académie d'Arras. (1).

L'étude de l'ancien droit, dépourvue de l'intérêt pratique que présente une législation encore en vigueur, se recommande néanmoins par divers motifs à l'attention de l'historien et du philosophe. C'est surtout dans les lois d'un peuple que l'on découvre la physionomie véritable qui lui appartient, et les caractères distinctifs de chacune des époques entre lesquelles se partage son existence. Les lois sont, à vrai dire, l'expression des mœurs. Si l'on examine

(1) In-8° de 618 pages.

les monuments juridiques du passé, non-seulement avec une légitime curiosité, mais pour les comparer aux institutions qui les ont remplacés, que de lumières ces recherches impartiales ne répandent-elles pas sur la marche de l'humanité, en progrès sur un point, en décadence sur un autre, détruisant très-souvent, hélas! au lieu d'améliorer.

Sous tous ces rapports, le droit coutumier de l'Artois méritait une attention particulière. Il est peu de provinces qui aient passé sous des dominations plus variées et qui, cependant, aient conservé un cachet d'originalité aussi marqué, singulier mélange d'organisation féodale et d'esprit de liberté.

M. Lecesne a compris quel attrait présentait un pareil sujet; sans se laisser rebuter par la difficulté que des esprits moins familiarisés avec le droit auraient jugées insurmontables, il a entrepris de sauver de l'oubli la législation de nos pères. De patientes méditations lui ont permis de s'assimiler les volumineux in-folio des commentateurs de la coutume, les ordonnances des rois de France et d'Espagne spéciales à l'Artois, les règlements et arrêts du Conseil provincial. Une fois engagé dans une carrière aussi vaste, il était à craindre que M. Lecesne se laissât entraîner à des recherches de pure érudition qui auraient détruit l'harmonie d'un simple résumé. Il a su se borner, et ne s'est proposé de faire connaître la législation de l'Artois que parvenue à son dernier état, c'est-à-dire pendant la période de deux siècles qui sépare la rédaction de la Coutume et la Révolution française.

Nous n'entreprendrons pas de suivre M. Lecesne dans les différentes parties de son travail; ce serait substituer la sécheresse de l'analyse à un exposé qui séduit l'attention du lecteur, tant la méthode et la clarté y abondent. Constatons seulement que non content d'envisager les questions si

variées et si peu connues qui se rattachent à l'état des personnes, à la nature et à la transmission des biens, à l'organisation judiciaire et à la procédure, l'auteur a jeté un rapide coup d'œil sur notre législation criminelle, au double point de vue de l'instruction et des pénalités. Il s'est ainsi montré, comme il le désirait, « aussi complet que possible, tout en ne prenant que le sommaire de chaque sujet. »

Est-ce à dire que « l'exposé de la législation coutumière de l'Artois » soit tellement irréprochable qu'aucune amélioration ne puisse y être introduite ? On n'arrive point, du premier jet, à la perfection. Nous manquerions aux devoirs d'une critique amicale en ne signalant pas à M. Lecesne certains traits d'esprit qui contrastent çà et là avec la gravité de son style et parfois même avec l'impartialité de ses appréciations ; en ne lui disant pas qu'à notre avis les chapitres si intéressants où il se livre à l'examen des droits seigneuriaux se rattacheraient mieux au livre des biens qu'à celui des personnes ; que dans ce dernier livre, il conviendrait de consacrer un chapitre aux ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers, et de ne point omettre les statuts qui régissaient cet ordre privilégié ; qu'enfin à côté des dispositions de la Coutume générale de l'Artois, il y aurait lieu de placer plus fréquemment les exceptions tirées des coutumes locales.

Ces légères critiques, en les supposant fondées, n'enlèvent rien au mérite du livre de M. Lecesne : il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques où le Droit et l'histoire sont représentées.

J. A. PARIS,

Licencié ès-lettres, docteur en droit.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES

LE VALMUSE ET LES ROSATI

Les bons habitants du Nord pourront-ils jamais croire que, dans leurs contrées peu favorisées du soleil, ils ont eu jadis des bosquets hantés par les Muses et même que ces filles du ciel de la Grèce ont donné un nom aux imperceptibles vallées traversées par les canaux de la Scarpe et de l'Escaut ? La chaude mythologie qui a son berceau sur les bords du Pénée ou sur les sommets du Parnasse semble, au premier abord, assez dépaysée par ici, et cependant il est certain qu'elle a eu de fervents adeptes parmi nos populations si prosaïques en apparence ; les preuves authentiques de ce fait ont été fournies dans plusieurs publications qui doivent intéresser nos lecteurs.

M. le docteur Maugin (*Mémoires de la Société impériale d'agriculture, des sciences et arts de Douai* — année 1866-1867) nous parle de l'*Académie bocagère du Valmuse* de manière à nous faire supposer qu'il y a eu en effet, vers 1789, de frais vallons, des rivières ombreuses, des prairies émaillées que fréquentaient des favoris, voire des favorites d'Apollon, domiciliés dans le futur département du Nord. Arthur Dinaux nous avait bien déjà dit quelque chose du Val des Muses (Valmuse) dans ses *Archives historiques*, mais il était réservé au docteur Maugin de nous faire connaître plus intimement cette aimable et *bocagère* Académie. Il en place le siège à mi-chemin de Douai et de Cambrai, dans la commune de Brunémont, au pied d'un petit coteau que surmonte le clocher du village et parmi les détours de la Sensée, *charmant ruisseau qui court en serpentant comme une couleuvre* sous les saules, les aulnes et les peupliers. Voilà donc le Parnasse et voilà le Pénée ! Il

n'y manque plus què des dieux et des poètes. Ils y sont venus, paraît-il ; on a raffiné des vers aux lieux où peut-être, si nous en croyons l'auteur, on raffine autre chose aujourd'hui...! La poésie indigène y fleurissait tant bien que mal, mais c'était... avant la Révolution !

M. de Wavrechin réunissait dans son château, sous la présidence de l'abbé Roman, une Compagnie de *Valmusiens* et de *Valmusiennes* qui, le jour de leur réception, abandonnaient leur nom de famille pour prendre celui d'un arbre ou d'une plante, le *Chêne*, la *Sensitive*, l'*Acacia*, le *Chèvrefeuille*, etc. On reconnaît là l'influence de la Botanique de J.-J. Rousseau. Chacun apportait, soit aux séances ordinaires sous les bosquets, soit dans la grotte des divinités protectrices, une pièce de vers qu'on signait du pseudonyme convenu. Sans doute c'était un jour de douce émotion lorsque la belle demoiselle de Wavrechin, *le Cérissier*, devenue ensuite M.^{me} de l'Estang, *s'avancait les joues colorées par une marche rapide et luttant de fraîcheur avec les cerises purpurines qui ornaient sa chevelure noire*, et lorsqu'elle était proclamée membre du Valmuse, en vertu de sa grâce, je le soupçonne, plus encore que pour son talent poétique. Ne recherchons pas trop si l'Académie de Brunémont a beaucoup gagné à l'indiscrétion qui s'est permis d'ouvrir son portefeuille et de révéler ses œuvres ; mais admirons cet insouciant, ou cette ignorance du lendemain, qui s'attache à d'innocentes distractions juste à la veille des plus épouvantables catastrophes. Il s'agit bien de madrigaux et de chansons ! Est-ce qu'ils n'entendent pas le tocsin qui sonne ?

M. Maugin, non content de nous donner la liste de la plupart des sociétaires du Valmuse avec les noms des végétaux sous lesquels ils étaient désignés, y joint de courtes notices biographiques, qui nous disent leur destinée après

la dispersion de la joyeuse Académie. Nous y avons retrouvé avec plaisir l'excellent docteur André-Etienne-Louis *Tarranget*, dont la mémoire est chère à l'Université et qui, si nos souvenirs nous servent bien, fut le premier Recteur de l'Académie de Douai.

Ici, au Valmuse, il n'y a guère què d'obscurs amoureux des neufs Sœurs qui, pendant la tourmente révolutionnaire, ont été assez heureux pour passer inaperçus ; à Arras il n'en est pas de même. Anacréon s'est fait Jacobin ; le chantre du rire et de la joie à pris place au Comité de Salut public. Si une critique minutieuse peut reprocher à M. J.-A. Paris, dans son remarquable ouvrage intitulé *la Jeunesse de Robespierre et la Convocation des Etats - Généraux* (1), d'avoir donné à son vi.^e livre les proportions d'un hors-d'œuvre, il faut avouer néanmoins que ce chapitre offre des pages curieuses qui sont le complément de l'article d'Arthur Dinaux (*Archives du Nord*, 1850). Les *Rosati* d'Arras sont les contemporains du *Valmuse* ; l'Association artésienne n'a peut-être pas plus d'importance, mais quelle fortune pour elle d'avoir eu le terrible Maximilien dans ses rangs ! Cela suffit pour la tirer du vulgaire.

Un membre des *Rosati* a raconté la naissance de sa Compagnie :

« En 1778, quelques jeunes fous... projetèrent une
» partie bachique. Ils étaient encore pleins de la lecture de
» Chapelle et de Chaulieu ; ils perdaient leur temps, pour
» parler le langage de ceux qui croient bien employer le
» leur auprès d'une table verte, dans l'attente pénible
» d'un hasard heureux, ... ils faisaient des vers. Il y eut
» donc des couplets entre les rasades et des couplets en

(1) Ouvrage qui a obtenu le prix académique, partagé avec l'*Histoire de Sénac de Meihan*, par M. Legrand, de Valenciennes.

» l'honneur de Bacchus. Le sextuor bachique s'exécutait à
» quelque distance de la ville sous un berceau, à côté
» d'une source qui baignait des Rosiers fleuris. L'on en
» dépouilla quelques-uns ;... l'emblème... de tout ce qui
» brille au monde nous inspira des impromptus ; ils furent
» gais... Nous n'abandonnâmes le théâtre de nos plaisirs
» qu'après nous être juré d'y-revenir chaque année, chanter,
» le verre à la main, des hymnes à Flore. Cette espèce de
» vœu fut religieusement accompli... et la Société des *Rosati*
» fut fondée. »

C'est ainsi que, en 1786, M. Le Gay, avocat et membre de l'Académie d'Arras, faisait connaître à M. Pierre Cot la Société dans laquelle il l'introduisait.

Si nous avons à choisir entre les poètes des *Rosati* et ceux du Valmuse, nous décernerions certainement la palme aux premiers ; ceux-ci ont parfois le souffle et l'inspiration, les autres sont ordinairement bien fades ! Et puis les Valmusiens n'ont pas un seul nom qui puisse lutter avec Robespierre et Carnot. Voyez-vous d'ici Robespierre, le verre en main, couronné de fleurs, célébrant la Rose au milieu de joyeux convives, et récitant ces vers d'un Chaulieu très-affaibli :

La rose était pâle jadis
Et moins chère à Zéphire,
Alors des parterres fleuris
N'obtenait point l'empire.
Mais un jour Bacchus,
Au sein de Vénus,
Prend la fille de Flore ;
Dans des flots de vin
La plongeant soudain
De pourpre il la colore.

Sur le visage de Cypris
Quelques gouttes coulèrent,
Et lors, parmi les tendres lys
Deux roses se placèrent ;
Grâce à ses couleurs,
La rose, des fleurs
Désormais fut la reine.
Cypris, dans les cieux,
Aussitôt des Dieux
Devint la souveraine.

Remarquons en passant que Robespierre avait la réputation d'un *buveur*... d'eau, ce qui n'avait pas empêché l'abbé Herbet, en lui remettant le diplôme de *Rosati*, de dire :

Vu qu'il existe un avocat
Brillant de plus d'une manière,
Que l'on nomme de Robespierre ;
Vu que d'un esprit délicat
Il a donné preuve très-claire,
Que très-souvent il sait lâcher
Mot sémillant, point satirique,
Quelquefois déceimment caustique,
Tel qu'on ne saurait s'en fâcher ;
Vu (la chose est facile à croire)
Qu'il sait chanter et rire et boire, etc.

Un autre abbé, le chanoine Dumarquez, dans la description versifiée d'une fête annuelle des Rosati, lui a consacré une stance qui ne manque pas d'originalité, eu égard au personnage qui en est l'objet :

Ah ! redoublez d'attention !
J'entends la voix de Robespierre :
Ce jeune émule d'Amphion
Attendrait une Panthère !

Amphion vient ici bien à propos ! Du reste, quoique Maximilien tournât le vers assez galamment, il était loin de posséder, à en juger par ceux que M. J.-A. Paris a cités, cette franche gaité, cette verve spirituelle qui convenaient à l'épicurienne académie, et, involontairement, en lisant ces petites rimes pas toujours riches, mais parfumées et enrubanées, on pense à 93 ; on pense à M. Foacier de Ruzé, honorable conseiller d'Artois, reçu le 22 juin 1787 parmi les Rosati, chanté par la voix *détonnante* de Robespierre, puis, cinq ans après, figurant le premier sur la liste des suspects et mourant dans les prisons d'Arras ; on pense aussi à sa fille Marie-Thérèse, la *jeune déesse* à laquelle Robespierre prodiguait ses compliments affectés, finissant avec sa sœur Edith, dans le même cachot, une vie dont le début avait été si riant.

Carnot — officier du Génie à Arras, depuis 1783 — n'est pas un poète à dédaigner ; il y a de l'entrain et de la grâce dans ses chansons. Chez lui le rire ne semble pas forcé comme chez son bilieux confrère ; s'il boit le vin des Rosati,

c'est qu'il l'aime véritablement et non pas seulement pour la forme. Nous recommandons en particulier ses Couplets à la fête des Roses de 1787 :

« Buvons outre mesure, » etc.

Merci donc à M. J. A. Paris de son intéressante digression qu'il serait trop sévère de condamner dans son livre : *felix culpa!* — nous n'avions pas à nous occuper de la partie la plus sérieuse ; car la *Jeunesse de Robespierre* a été appréciée à sa juste valeur par un tribunal compétent et ce n'est pas nous qui nous inscrivions contre son arrêt ; il ne nous appartenait que de montrer à nos lecteurs, avec l'aide du docteur Maugin et de M. Paris, deux curieuses manifestations de l'esprit poétique qui animait nos pères, et que la Révolution a si brusquement étouffé. F. CHON.

HISTOIRE NATURELLE. — *Oiseaux amenés par les froids.* — La période de froid assez rude que nous avons traversée en février dernier a amené, dans tous nos marais et sur nos côtes maritimes, une quantité innombrable d'oiseaux, échassiers et palmipèdes, qui ont été poursuivis avec acharnement par une nuée non moins épaisse de chasseurs.

Pendant tout ce temps, le marché de Lille et nos marchands de gibiers en ont été abondamment pourvus ; voici quelques notes résultant de l'examen des espèces que nous y avons rencontrées.

Faisons d'abord observer que, contrairement à ce qui arrive souvent en pareilles circonstances, aucun oiseau réellement rare ne nous est apparu, et nous n'avons pas entendu dire que, dans nos environs, aucun amateur ait fait des captures à citer.

Le public peu ornithologiste qui s'en rapporte aux articles de journaux sera peut-être d'un avis contraire, mais nous l'engageons à se tenir sur ses gardes au sujet des faits divers

zoologiques des feuilles non scientifiques. Le terme *canard* doit provenir de quelque bourde ornithologique inventée par l'une d'elles.

Le Journal du Havre vient de se signaler en ce genre par l'annonce de la capture d'un oiseau très-rare, gros comme un oie, ayant 1 mètre 80 d'envergure, le premier de cette espèce qui ait jamais paru sur les côtes de France ! C'était un Fou de Bassan (*Sula bassana*), si peu rare sur nos rivages qu'il s'y montre chaque année, quelquefois en grand nombre, et vient se faire tuer, à la suite d'ouragans, jusqu'aux environs de Lille. Baillon en recueillit un jour, dans la baie de Somme, plus de deux cents, après un violent coup de vent. Les côtiers picards riraient bien s'ils lisaient que leur *Margot* est un oiseau qui n'a jamais été vu sur les côtes de France.

Il y a eu aussi dernièrement l'histoire de cet Aigle tué dans les fortifications de Lille, et qui s'est trouvé être une Buse. Mais revenons à nos observations.

Parmi les échassiers, j'ai remarqué beaucoup de Hérons (*Ardea cinerea*), adultes et semi adultes en nombre égal. Plusieurs avaient la robe de printemps presque parfaite. Cette apparition de Hérons n'est pas un passage proprement dit, c'est plutôt un déplacement. Beaucoup de ces oiseaux séjournent l'hiver dans les marais de nos régions tempérées. Ils y vivent solitaires, méfiants et peu remuants; mais vienne une gelée qui les empêche de pêcher leur provende habituelle, ils se mettent en petites bandes et volent çà et là à la recherche des eaux non glacées.

La disette de poissons les affame quelquefois au point de leur ôter la force de fuir. Plusieurs de ceux qui sont venus à Lille avaient été assommés à coups de bâton.

Les Courlis cendrés (*Numenius arcuatus*) n'étaient pas rares, la plupart provenaient des côtes. D'après les traités

d'ornithologie, ces oiseaux seraient des passagers réguliers passant du Nord au Sud en novembre, et repassant du Sud au Nord en mars. Cette assertion est trop absolue, une portion reste dans les pays tempérés; c'est du reste une remarque qui doit être faite pour la plupart des oiseaux migrateurs, échassiers et palmipèdes.

Le bec du Courlis cendré varie beaucoup en longueur. M. Vanwickewort (*Remarques sur la Faune ornithologique de la Hollande*) cite comme extraordinaire le bec d'un individu mesurant 15 centimètres $1/2$, or je viens d'en mesurer un de 18 centimètres; le plumage était en tout semblable à ceux des autres sujets.

J'ai trouvé quelques Barges rousses (*Limosa rufa*), tous mâles en robe parfaite d'hiver. Ceci infirme une observation de M. de Meezemacker, mentionnée dans mon *Catalogue des oiseaux du Nord de la France*, que jamais cette espèce ne se voyait pendant les grands froids;

Quelques Chevaliers bruns (*Totanus fuscus*), *Noir bouillard* des chasseurs picards. Il est à remarquer que cette espèce a les pieds d'un beau rouge en hiver et qu'ils passent au brun au printemps; c'est le contraire de ce qui s'observe généralement, l'éclat des couleurs augmentant à mesure qu'approche l'époque de la parade;

Bon nombre de Bécasseaux maubèches (*Tringa canutus*) en robe complète d'hiver. Toujours même observation: il n'est pas juste de considérer cet oiseau comme rigoureusement migrateur;

Des Bécasseaux cincles (*Pelidna cinclus*), bien distincts de la prétendue race *torquatus* par leurs becs longs et courbés. Quelque soit l'opinion que l'on adopte dans la controverse soulevée au sujet de ces *Pelidna*, il reste bien certain que les captures d'hiver ne nous montrent jamais la forme à becs courts et droits qui passe au printemps.

Beaucoup d'Huitriers ou Pies de mer (*Haematopus ostralegus*) ont été envoyés à nos marchands, des côtes maritimes. C'est un oiseau sédentaire qui trouve sa nourriture à portée en toutes saisons, on ne peut expliquer le massacre plus grand qui s'en fait par les grands froids, qu'en supposant que l'abaissement de température le rend moins défiant, ou qu'alors les chasseurs sont plus nombreux.

Je ne dirai rien, bien entendu, d'une foule d'autres espèces d'échassiers qui se voient plus ou moins abondamment tous les hivers et qui alimentent régulièrement les marchés, tels que Bécassines, Rales d'eau, Poules d'eau, Foulques, etc.

Parmi les palmipèdes, citons des Cormorans (*Phalacrocorax carbo*), quelques Cygnes sauvages (*Cygnus ferus*) aperçus au-dessus de plusieurs marais, sans direction déterminée, volant à la recherche des eaux libres.

Lors des premières gelées, à la fin de décembre, deux Cygnes ont été apportés au marché de Lille. A en juger par la nuance grise des pieds, ils appartiendraient à l'espèce *immutabilis*, caractérisée par la couleur des jeunes qui naissent blancs et par la teinte pâle des pieds. Je n'ai pu m'assurer de leur provenance exacte, mais le sable marin que contenaient leurs jabots prouve qu'ils avaient séjourné au bord de la mer.

Le genre Oie a fourni deux exemplaires de l'*Anser brachyrhynchus*, Oie à bec court, mêlés à des Oies sauvages et à des Oies cendrées. Cette espèce de l'Oie à bec court, longtemps admise sans contestation, vient d'être l'objet d'une note de M. Van Wickevoort (*Archives néerlandaises*, tome IV). Cet ornithologiste en fait une simple variété de taille de l'*Anser segetum*; l'examen de plusieurs centaines de ces Oies lui aurait démontré que l'on trouve tous les pas-

sages intermédiaires entre les plus grands individus à longs becs et les plus petits à becs courts et épais. Ce raisonnement est spécieux; mais il est une autre différence dont M. Van Wickevoort ne parle pas et qui sautait aux yeux dans l'examen que je viens de faire, c'est la couleur des pieds. Ils sont d'un rouge rose dans le *brachyrynchus*, d'un rouge orangé bien caractérisé dans le *segetum*; la question ne me paraît donc pas résolue.

Nous avons encore trouvé des Cravants (*Bernicla brenta*); toujours les froids rigoureux en amènent; des Bernaches (*Bernicla leucopsis*), bien plus rares que les premiers. Je ne sais pourquoi l'*Ornithologie européenne* de Degland donne le *leucopsis* comme plus commun que le *brenta* dans nos départements du Nord. J'ai toujours observé le contraire; pour dix *brenta* il vient à peine un *leucopsis*.

Les Canards que j'ai trouvés en plus grand nombre sont, comme toujours, les Siffleurs (*Mareca penelope*). C'est invariablement le plus commun des douze ou quinze espèces qui alimentent les marchés. Il descend en octobre, et si l'hiver n'a ni gelée ni neige, on ne le voit plus qu'à la remonte, en Mars; mais si le froid se déclare un peu fortement, ou si la neige tient, aussitôt il apparaît en masse. J'ai observé cette année une proportion égale de mâles et de femelles; les très-adultes sont toujours rares. Degland indique chez le mâle adulte des mouchetures tirant sur le pourpre à la poitrine; ce sont plutôt des restes de la grivelure du jeune; je n'en ai jamais vu aux individus tout à fait vieux ayant les autres indices d'un âge avancé.

Viennent ensuite, en nombre à peu près égal, le Canard garot (*Clangula glaucion*) presque tous jeunes mâles ou femelles; le Canard sauvage (*Anas boschas*), le Canard morillon (*Fuligula cristata*), plus de jeunes que d'adultes; le Canard pilet (*Dafila acuta*); le Canard milouin (*Fuligula*

ferina), offrant tous les passages de plumage du jeune au vieux des deux sexes, mais jamais avec la netteté de nuance dans le roux de la tête et le noir du cou que l'on voit en mai aux individus des jardins zoologiques.

L'*Ornithologie européenne* dit de cette espèce : elle disparaît avec les gelées ; le contraire eut été bien plus vrai.

La Sarcelle d'hiver (*Querquedula crecca*) a fourni un fort contingent ; la Sarcelle d'été (*Querquedula circia*) s'est montrée, comme habituellement, moins nombreuse.

Le Souchet et le Chipeau (*Spatula clypeata* et *Chaulasmus strepera*) étaient presque rares, bien que dans les passages normaux d'automne et de printemps nous les voyons souvent communs.

En revanche le Milouinan (*Fuligula marila*) abondait, bien qu'il soit quelquefois plusieurs années sans paraître à Lille, ce qui s'explique par ses mœurs presque exclusivement maritimes.

J'ai trouvé un seul Canard de Miquelon (*Harelda glacialis*) et deux Tadornes (*Tadorna Belloni*).

On a tué beaucoup de Harles bièvres (*Mergus merganser*) ; plusieurs mâles avaient la livrée parfaite ; les femelles étaient plus communes. Même remarque pour le Harle huppé (*Mergus serrator*). La comparaison que je viens de faire de beaucoup de femelles de ces deux espèces m'a prouvé que la différence tirée du miroir blanc des ailes est à rejeter, la barre noire ou grise se montre chez l'un et chez l'autre avec plus ou moins de netteté.

Le Harle piette (*Mergus albellus*) était aussi commun, il y avait moins d'adultes que de jeunes.

Enfin citons en terminant deux Grèbes esclavons (*Podiceps auritus*), en livrée d'hiver, trouvés par M. Deschodt au marché St-Nicolas, c'est une capture intéressante qui ne se renouvelle que de loin en loin ; d'ailleurs sauf le Castagneux

toutes les espèces de Grèbes deviennent de plus en plus rares dans nos environs, les passages ont sans doute pris une autre direction.

A. DE NORGUET.

CHRONIQUE.

Chanson de Madoulet. — A propos des considérations présentées par notre collaborateur M. Chon sur les Chants et les Chansons du Cambrésis, recueillis par M. Durieux ⁽¹⁾, cet auteur nous communique les réflexions suivantes :

« Je ne connais pas le journal de l'infortuné lieutenant Bellot et le fait que vous me signalez corrobore l'opinion émise dans l'introduction de ma deuxième série, touchant l'origine commune — je devrais dire unique — de chants différents semblables par le fond et dont l'identité de forme n'est point parfaite.

Si *Madoulet* en valait la peine, bien que l'on m'en eût indiqué l'auteur, ou l'un des auteurs, né à Cambrai même, je n'hésiterais pas, sur votre observation, à reconnaître à Lille des titres à la paternité de cette sottise, le mot *sergent* ayant trop rarement chez nous le sens que lui donne la chanson. Mais, en y réfléchissant, peut-être Douai viendrait-il à son tour réclamer une part aussi de cette paternité à cause de ce vers :

« In jurrot ch'l'homme d'fier ! »

comparaison évidemment empruntée à une enseigne inconnue dans la cité de Martin et Martine, et que l'on retrouve dans l'une des rues de la ville de Gayant.

Pourvu, ce que j'ignore, que Lille n'ait point eu aussi, ou n'ait point encore son « homme de fer ? » En tous cas l'idiôme de mon *Madoulet* est bien du Cambrésien pur. »

(1) Bulletin, t. I, p. 401.

Nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur donner la
Chanson de Madoulet dans l'idiôme Cambrésien :

J'ai vu à Kimbré dernier'mint,
A Saint-Sépurque un gros sergint,
Quand j'y pins' je m' grinche (1);
J'barbotos tout bas dins min cœur,
N'est-jou point là un gros signeur,
Ou bin un gros prinche ?

A tous ches gins j'ai demindé :
Ch'ti-là là-bas, qui porte épée,
L'paraît ben riche ?
I's m'ont répondu si drôl'mint :
« C'hest Madoulet qu'il encaêche ches quiens
» Hore d'no église. »

Il a un biau habit tout bleu,
Qu'i n'y a pas grimment d'monsieu's
Pou' n'avoir un pareille :
Il est tout couvert d'rubins d'sus,
I'n'y en a tout d'qu'à sin e...
In dirot c'hiut'nint-colonele (2).

Il a des maron's a sin e...
All's sont tout's couleure d' fu,
I'n'a bin à rire ;
I'peut aller a ch'bos tout seu,
I n'arot pas peure d'ches leups :
P'les frot tous infuire.

Quind i'marche in procession,
I'fait ringer tous ches garchons,
Aveuque s'n'all'barte ;
Et si qu'i savinch'tent d'trop près,
Vite i met s'main eu'd'ssus s'n'épée :
Ils s'enfuit'nt au pu rate (3) !

Quind ch'l'homme là qu'il est d'garde à ch'cœur
Il est r'wété (4) eud sin pasteur
Et d'ses deux vicaires ;
Alors y fait l'doubel minton,
I s'tient rait' tout comme un bâton :
In jurrot ch'l'homme d'fiere! (?)

Quind y vos marche l'pas français
N'dirot-on point qu'il a été
Longtims au service ?
Vos s'rot's pourtint bin attrapé,
Car y n'a mi jamais été
Soldat de milice.

(1) Frissonne ; — (2) Lieutenant-Colonel ; — (3) Vite ; — (4) Regardé.

Météorologie. Mois de Février 1870 :

	FÉVRIER 1870	FÉVRIER année moy.
Température moyenne	0.° 445	3.° 058
» » des minima	—2.° 38	
» » des maxima	3.° 27	
» extrême minima, le 12.—13.° 00		
» » maxima, le 28. 14.° 70		
Baromètre hauteur moyenne à 0.°	757 ^{mm} 489	760 ^{mm} 379
» hauteur extrême minima, le 24. 748 ^{mm} 73		
» » maxima, le 12.. 766 ^{mm} 70		
Tension de la vapeur atmosphér.	3 ^{mm} 83	4 ^{mm} 388
Humidité relative moyenne	79.0 %	83.9 %
Épaisseur de la couche de pluie	18 ^{mm} 12	43 ^{mm} 07
» de couche d'eau évaporée	28 ^{mm} 76	20 ^{mm} 82

La température atmosphérique fut assez douce pendant les sept premiers jours de février ; le vent soufflait avec force du S.-S.-E. ; le 8 après une neige continue mais peu abondante, nous la voyons tomber, à minuit, à — 3.° 5, vent d'E. fort. Dès le 9 le vent passe au N.-E. et souffle avec une grande énergie, il conserve la même direction et la même force jusqu'au 20. Pendant ces onze jours la gelée fut très-intense.

Le 20 le vent passe au N.-N.-O et successivement incline vers le S., où il reste jusqu'à la fin du mois.

Il gèle encore un peu la nuit, mais pendant le jour la température ne cesse de s'accroître, et le 28, atteint le maximum 14.° 7 ; différence 27.° 7 entre cette dernière et le minimum du 12, — 13.° 0.

Pendant la période de gelée et de vent N.-E. le baromètre resta généralement au dessus de 760.^{mm} 00 ; aussi y eut-il absence de neige ; on n'observa une dépression de la colonne barométrique que pendant le premier et le dernier septenaire, alors que les courants supérieurs venaient du S.-O., néanmoins les oscillations furent brusques comme on le remarque ordinairement en février.

Malgré l'abaissement de la température, l'évaporation fut singulièrement activée par la sécheresse et la force du vent N.-E. ; aussi la voyons-nous atteindre un chiffre bien supérieur à celui du mois correspondant, année moyenne, avec une température plus élevée.

Dans ces conditions météoriques la tension de la vapeur d'eau atmosphérique fut au-dessus de la moyenne ainsi que l'humidité relative. Les brouillards, quoique au nombre de vingt-cinq, furent très-légers et les rosées rares et très-faibles ; il n'y eut que cinq gelées blanches.

La quantité de neige tombée en quatre jours a fourni après la fonte une couche d'eau d'une épaisseur de 8.^m 3. Pendant toute la gelée, la terre resta découverte, le 21 seulement de dix heures du soir à minuit, elle reçut une couche de neige d'une épaisseur de deux centimètres qui se fondit le lendemain 23, jour où le dégel se prononça.

Il ne tomba de la grêle qu'une seule fois, le 8, dans la matinée.

V. MEUREIN.

Température observée à Landrecies pendant le mois de février 1870. — Sur les 28 jours composant le mois de février, la température observée le matin entre 6 et 7 heures n'est restée supérieure au point de congélation que pendant 8 jours ; la température 0.° a été observée 4 jours ; et pendant 16 jours elle s'est maintenue au-dessous de 0.°

Le froid a paru d'autant plus vif que la température, assez douce pendant les 5 premiers jours du mois, s'est abaissée subitement de — 3.° 5 à — 12.° 5 (les 9 et 10) ; le lendemain 11, on n'a eu que — 10.° 5 ; mais le 12, la température atteignait — 14.° C'est le maximum observé. Les jours suivants le froid a diminué pour se relever de nouveau le 17 et atteindre — 10.° 5. Enfin après quelques variations, le thermomètre s'est élevé au-dessus de 0.°, et a atteint en 3 jours, du 26 au 28, une température chaude, + 14.° 5.

Si on compare ce mois à celui des années antérieures on lui trouve de très-grands rapports avec février 1855. Et d'abord, je ferai remarquer qu'en 1870, il y a eu en janvier une période de 13 jours (du 17 au 31) pendant laquelle le thermomètre a varié de 0.° à — 9.° 5.

En janvier 1855, le thermomètre a varié de 0.° à — 7.° 5 pendant 16 jours et en février de 0.° à — 14.°, pendant 17 jours. Ce minima — 14.° s'est présenté deux fois en février 1855, les 17 et 19.

Il y a comme on le voit, une très-grande analogie entre la température du mois de février des années 1870 et 1855.

	FÉVRIER 1870	FÉVRIER 1855	FÉVRIER moyenne de 24 ans 1847-70	Moyenne annuelle
Température moyenne	— 0.° 28	— 2.° 14	3.° 10	10.° 23
» maxima	14.° 50	7.	14.° 50	33.° 50
» minima	— 14.°	— 14.°	— 14.°	— 20.°

Quoique rigoureux les hivers de 1855 et de 1870 ne sont pas ceux où la température la plus basse a été observée.

De 1847 à 1869 la température s'est abaissée 3 fois à — 20 degrés et 6 fois au dessous de 12.°, la moyenne des minima sur les 22 années étant — 11.° 1.

Le 26 décembre 1853 — 20.°	Le 7 janvier 1868 — 14.°
Le 19 id. 1859 — 20.°	Le 28 id. 1848 — 13.° 5
Le 9 janvier 1861 — 20.°	Le 27 décembre 1864 — 13.°
Le 22 id. 1867 — 17.°	Le 7 janvier 1858 — 12.°
Le 19 id. 1855 — 15.°	

Le plus grand écart entre les températures d'hiver et d'été est de 53 degrés centigrades ; on l'a observé en 1859 :

Le 18 juillet le thermomètre marquait + 33.°, et le 19 décembre — 20.° : différence 53.°

L'écart le plus faible a été constaté en 1851 ; il est de 32.°

L'écart moyen des températures d'hiver et d'été sur les 23 années est de 41.° 5.

Je termine cette note en disant que les quantités de pluies annuelles varient de 0.^m 399 à 1.^m 141 ; et que la moyenne des 23 années est 0.^m 778, l'altitude du lieu d'observation étant à 139.^m 66 au-dessus du niveau de la mer.

L. BROCHET.

La dernière phrase de la note de M. Brochet mérite quelque attention. La moyenne d'eau pluviale de Landrecies, 778 mil., est bien supérieure à celle de Lille, 676 mil., et même à celle de Douai. Dans le compte-rendu des observations météorologiques de M. Offret⁽¹⁾, on a vu que la quantité moyenne de pluie tombée à Douai d'après le résultat de 3 années (1865-67) est de 687 mil. Mais ces 3 années furent relativement très-pluvieuses, leur moyenne à Lille est de 733 mil.; si on applique la même proportion pour calculer la moyenne générale de Douai, on trouve 614 mil., presque la même quantité qu'à Londres. Le climat de Douai serait donc moins pluvieux que celui de Lille, c'est ce que démontrent du reste les quantités de pluies annuelles.

La même explication ne peut pas servir pour Landrecies. Les observations de M. Brochet, datent de 23 ans, et les quantités de pluies annuelles sont de beaucoup supérieures à celles de Lille et de Douai. Si on compare les quantités de pluies annuelles, on trouve que c'est l'hiver qui est particulièrement plus humide à Landrecies qu'à Lille, car le rapport des moyennes annuelles est de 1,15 à 1, tandis que le rapport des pluies hivernales est pour 1867-68 de 1,4 à 1 et pour 1868-69 de 1,7 à 1. C'est-à-dire que pendant l'hiver dernier il est tombé presque le double plus d'eau à Landrecies qu'à Lille. Quelle en est la cause? Serait-ce le voisinage de la forêt de Mormale? C'est une question qui nous semble devoir intéresser les météorologistes. J. G.

(1) Bulletin, t. I., p. 378.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

TYP. DE BLOCQUEL-CASTIAUX, GRANDE PLACE, 13

2.^o ANNÉE. — N.^o 4. — Avril 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA VILLE D'YPRES ET DE L'ANCIENNE WEST-FLANDRE,
Annales, t. IV, 1.^{re} et 2.^e livraisons.

Fondée, il y a neuf ans à peine, cette Société a déjà pleinement justifié sa *raison d'être* que M. Diegerick avait si bien expliquée lors de la Séance solennelle où elle fut définitivement constituée (1). « De toute la Flandre, disait le savant archiviste d'Ypres, la partie connue sous le nom de West-Flandre est celle qui a été le moins explorée ; et cependant elle est loin d'être la moins importante sous le rapport de ses institutions et de ses souvenirs historiques. Ses archives peuvent compter parmi les plus importantes du pays entier ; sa position géographique en a fait de tout temps un boulevard avancé contre la France, et ses luttes héroïques contre cette puissance, au moyen-âge, ont plus d'une fois sauvé le reste du pays d'une ruine complète ; prise et reprise tour-à-tour, elle a constamment subi toutes les vicissitudes de la guerre et de la conquête ; et, nous ne craignons pas de l'avancer, nulle partie de la Flandre n'est plus riche en épisodes dramatiques, en souvenirs de gloire et de deuil. Oui, toute cette partie de la Flandre est un terrain vierge pour l'historien ; le champ des découvertes est vaste, immense, et nulle part les documents ne sont plus nombreux. »

Les talents et les volontés n'ont pas fait défaut à cet appel au travail. Aujourd'hui le personnel administratif de la Société est composé comme suit :

(1) Le 4 avril 1861.

Président: M. Vandenpeereboom, Alphonse, ministre d'Etat, membre de la Chambre des Représentants;

Vice-Président: M. Bœdt, Pierre, conseiller communal, chevalier de l'Ordre de Léopold;

Secrétaire-général: M. Diegerick, Isidore, archiviste de la ville, chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne de Chêne des Pays-Bas;

Membres du Conseil d'Administration:

M. Beke, Joseph, Avocat;

M. Beke, Pierre, membre de la Chambre des Représentants, bourgmestre d'Ypres, chevalier de l'Ordre de Léopold;

M. Coppieters, Henri, chevalier de l'Ordre de Léopold;

M. Van Heule, Louis, échevin de la ville d'Ypres.

Le volume que nous avons sous les yeux contient les travaux suivants:

Le Noordsche Balk du Musée communal d'Ypres, par M. Edmond Vanderstraeten, avec une planche. — C'est la description d'un instrument de musique généralement inconnu de nos jours; l'auteur le croit originaire des Pays-Bas septentrionaux. C'est une sorte de guitare de forme rectangulaire, longue de 1 m. 50 et large de 0 m. 13. Il possède huit cordes dont quatre donnent à vide, à titre de pédales basses; les autres sont tendues au-dessus d'un clavier de vingt-et-une touches et paraissent destinées à exécuter la mélodie. L'instrument se pinçait exclusivement à l'aide du pouce ou d'un plectrum. Il y a un siècle, il se trouvait encore entre les mains des ménétriers flamands, et ses vibrations d'un caractère âpre et strident s'accoutumaient fort bien d'une fête tapageuse ou d'une *kermesse*.

M.^e Jehan Yperman, le père de la chirurgie flamande (1297-1329), par M. I. Diegerick. — C'est la reproduction complétée d'un article qui avait déjà paru en 1859 dans les

Annales de la Société de Bruges. M. le docteur Snellaert s'était aussi occupé de la biographie de ce célèbre médecin, né à Ypres ou tout au moins fils d'un *poorter* de cette ville. Il écrivit un *Traité de chirurgie*, que M. le docteur Carolus a réédité il y a quelques années, et dans lequel il nous apprend lui-même qu'il pratiquait la chirurgie à Ypres et dans les environs, et qu'il étudia son art, sous Lanfranc, de Milan, qui professait en 1295 avec éclat à Paris. — La notice de M. Diegerick est suivie d'une ode en vers flamands sur ce même personnage, écrite par M. Lafaut, professeur au collège communal d'Ypres.

Entrée du Prince de Ligne à Ypres (1749), par M. Ed. Vandenbogaerde. — A l'issue de nombreuses contestations politiques, plus ou moins désastreuses pour le pays, les Pays-Bas échurent, par le traité d'Aix-la-Chapelle, à Marie-Thérèse d'Autriche et peu après que le duc Charles de Lorraine eût fait sa rentrée à Bruxelles, le Prince de Ligne, monseigneur Claude Lamoral, vint à Ypres prendre possession de la West-Flandre, au nom de l'Impératrice (le 1.^{er} octobre 1749). L'allégresse était générale. L'auteur décrit, dans ses plus minutieux détails, le cérémonial de la fête et la prestation du serment qu'il fait suivre de quelques réflexions fort justes sur la portée de cet acte si différent alors de ce qu'il était au moyen-âge du temps des communes et de ce qu'il est devenu depuis.

L'atelier monétaire d'Ypres, par M. Ch. Piot (avec deux planches). — La ville d'Ypres eut-elle son atelier monétaire dès l'an 1127, époque où elle obtint un marché? l'auteur penche pour l'affirmative, du moins il croit pouvoir faire remonter la numismatique de cette cité au delà du règne de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Il examine et discute ensuite une monnaie qu'il attribue à ce prince; puis il envisage successivement celles de Marguerite d'Al-

sace et de son époux Baudouin VIII (1191-1194) ; de Baudouin IX (1194-1206) ; de Jeanne et Fernand de Portugal (1206-1244) ; de Marguerite de Constantinople (1244-1280) ; de Gui de Dampierre (1280-1305) ; de Jean de Namur (1302-1303) et de Philippe de Thiette (1303-1304) ; ces deux derniers étaient les fils de Gui et administrèrent le pays pendant la captivité de leur père.

Le théâtre villageois en Flandre, par M. Edm. Vanderstraeten (avec une planche).— Ce travail est le plus considérable du volume qui nous occupe, et encore n'y est-il pas renfermé tout entier. L'auteur, croyons-nous, a raison de lui donner toute l'étendue qu'il promet ; son champ est vaste, et en pareille matière l'intérêt consiste surtout dans les détails et les faits locaux. M. Vanderstraeten embrasse dans son étude la portion territoriale qui forme la Flandre actuelle. Semblable travail concernant la partie flamande de la France avait été produit il y a une dizaine d'années par M. l'abbé Carnel ⁽¹⁾. Nous posséderons donc une monographie assez complète de l'Art dramatique populaire étudié sur les lieux mêmes où, dès le moyen-âge jusqu'à nos jours, il n'a cessé d'être, plus que partout ailleurs, une tradition visible des instincts d'une nation, et un véhicule puissant de l'idée patriotique.

En Flandre ce furent les Sociétés de Rhétorique qui, dès le XV.^e siècle, s'emparèrent de l'élément théâtral alors qu'il sortit des églises où longtemps auparavant il avait pris naissance. Il tomba en bonnes mains, et se sauva ainsi de la boue des rues et des places publiques dans laquelle, en France et à Paris même, il continua de se vautrer longtemps encore. Les Sociétés ou Chambres de Rhétorique, en se constituant fortement elles-mêmes, constituèrent le

(1) Annales du Comité flamand de France, t. v.

théâtre et en firent non-seulement un moyen d'amusement, mais d'émulation et de progrès national.

Déjà au XVI.^e siècle, presque tous les bourgs et les villages du pays avaient, comme les villes, leurs Sociétés de Rhétorique et leur théâtre. Il y avait des concours où se déployait parfois une pompe grandiose. Mais des revers alternèrent avec ces succès. Le gouvernement espagnol usa souvent de rigueur contre ces manifestations de l'esprit national ; ce fut une époque fatale. Enfin, lorsque en 1714, à la suite de la Convention de Rastadt, le pays fut placé sous la domination de l'Autriche, les sociétés-mères se redressèrent, et le mouvement théâtral se communiqua jusque dans les plus petites localités pendant toute la durée du XVIII.^e siècle.

C'est particulièrement cette époque qu'envisage M. Vanderstraeten ; et la partie la plus originale de son travail est celle où il trace les portraits de ces artistes dramatiques de village, à commencer par l'*impresario* qu'on appelait *facteur* ou *factor* de la chambre jusqu'au *fou* de la gilde, sorte de triboulet qui égayait l'assemblée de ses farces. Le facteur était un vrai personnage, mais des plus pittoresques : il était à la fois, selon la circonstance, auteur, comédien, directeur, régisseur, répétiteur, metteur en scène, costumier, machiniste, magasinier, souffleur et chef d'orchestre, car il y avait un semblant d'orchestre à la plupart des représentations. C'était en somme la cheville ouvrière de toute l'association et le terme de factotum, substitué à celui de facteur, lui eût convenu à bien plus juste titre.

Quant aux acteurs ordinaires, s'imagine-t-on des campagnards en veste et en sabots, quittant la bêche et la charrue pour aller étaler sur la scène leur figure brunie par le soleil et leurs mains gercées par le travail ? Et ce n'était pas seulement pour la farce et la comédie que ces

braves gens montaient sur les planches. Chose incroyable ! ils affectionnaient surtout la tragédie ; et, quand l'ancien répertoire national faisait défaut, ils interprétaient en vers flamands les œuvres classiques de la scène française, ou plutôt ils mélangeaient le tout de sorte que telle comédie de Molière, par exemple, servait à relever l'édifiant sujet de la Passion du Christ ou de sa Naissance à Bethléem et les personnages de Zaïre et de Chimène étaient remplacés sur le même théâtre par la Foi, l'Espérance et la Charité.

Quant à la mise en scène de ces œuvres dramatiques, elle était des plus uniformes et des plus primitives. Souvent une salle d'auberge ou de cabaret constituait la salle de spectacle : aussi quelques colonnades et deux ou trois fonds de toile peinte ou même de papier peint faisaient tous les frais de décoration pour n'importe quelle pièce. Quant aux costumes, on n'en connaissait que trois espèces : le costume romain ou turc pour la tragédie et l'habit moderne pour les pièces comiques. Les comparses surtout offraient les plus singuliers anachronismes. On se servait de ce que l'on avait, voilà la grande raison de ces pauvretés théâtrales ; les cœurs de ces braves gens étaient plus riches que leur bourse ; s'amuser par le moyen de l'art était leur but. Avouons que ce n'est pas là un mince honneur pour la contrée flamande d'avoir si longtemps conservé le sentiment populaire à l'abri des jouissances grossières et matérielles.

L'auteur termine par un chapitre contenant une série de courtes biographies destinées aux auteurs, acteurs et directeurs dramatiques de la circonscription territoriale qui l'occupe.

André FORESTIER.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

Bulletin des Sciences, année 1869, N.º 3.

Ce fascicule contient les procès-verbaux des séances, pendant le troisième trimestre de l'année. Il s'ouvre par la déclaration suivante :

M. le Président annonce que la question du Musée Napoléon est terminée et que le Conseil municipal, dans sa séance du 3 juillet 1869, a de nouveau maintenu et confirmé sa délibération du 3 octobre 1868, par laquelle la ville accepte le Musée Napoléon, comme devant être toujours le Musée communal d'Amiens.

Nous félicitons vivement la Société des Antiquaires de Picardie et le Conseil municipal d'Amiens de cette solution. La Société, débarrassée de ces soucis, peut s'occuper maintenant de ses travaux et la ville d'Amiens possède un musée qui sera un vrai musée *provincial*, le point de réunion de toutes les richesses archéologiques et artistiques de la Picardie. Ce sera à la fois plus utile et plus honorable pour le pays, que de voir ce bel édifice devenir la succursale ou, selon l'expression piquante d'un des membres de la Société, le grenier du Louvre.

Cette histoire d'un palais d'une valeur de près de 2 millions de fr., que personne ne veut accepter, offre cependant un enseignement. C'est que, si les péristyles, les escaliers, les colonnades font la gloire des architectes, ils sont la frayeur des budgets chargés de les entretenir, en attendant qu'ils deviennent le désespoir des directeurs de musée. Ce qu'il faut à ceux-ci c'est de la place, encore de la place, *toujours de la place*. Sous ce rapport le directeur du Musée communal d'Amiens n'a pas à s'inquiéter; mais, à un certain moment, ses successeurs se trouveront à l'étroit, et ce moment viendra plus tôt qu'on ne le pense, le zèle de la Société des Antiquaires nous en est un sûr garant.

Elle vient de faire faire à ses frais, des fouilles dans le *Cimetière mérovingien* de Framerville. M. l'abbé Poirié, qui les a dirigées, y a trouvé de nombreux vases en terre noire, des épées, des fers de lance, des agrafes de ceinturon, des boucliers, des bijoux, etc. ; il se propose d'explorer un autre cimetière à Fay, près Framerville. A ce sujet on fit remarquer dans le sein de la Société que presque toujours les sépultures mérovingiennes ont été violées à une époque très-ancienne, probablement dans le siècle où eurent lieu les inhumations. Ces spoliations constituaient sans doute une espèce d'industrie, puisqu'il y avait des peines sévères contre les violateurs de sépulture.

Etudes historiques sur Amiens, par M. Dubois. — L'auteur commence par rectifier quelques faits de l'histoire particulière de la ville d'Amiens, puis il donne des détails sur des usages locaux curieux et peu connus. Citons-en un :

« Dans le xv.^e siècle, les hommes et les femmes qui se remariaient devaient payer aux princes et compagnons de la Confrérie de Saint-Firmin, une gracieuse somme d'argent, laquelle somme était employée à faire les dépenses nécessaires au port de la châsse de saint Firmin, le jour de l'Ascension, et pour boire et manger ensemble et faire danser les demoiselles après diner, ledit jour, pour l'honneur du benoist corps du saint martyr, comme de longtemps est accoutumé. »

JACQUES BEAUCHANT, *sergent d'armes, bibliophile à Saint-Quentin*, par M. Ch. Demaze, conseiller à la Cour impériale de Paris. — Jacques Beauchant, mort en 1396, fut un des savants que protégea Charles V dit le Sage.

M. Léopold Delisle (de l'Institut) révéla récemment son nom d'après deux traductions qu'il avait trouvées dans les manuscrits de l'Académie impériale et dont Jacques Beauchant était l'auteur. L'une de ces traductions est un livre de Sénéque et l'autre est intitulée les *Voies de Dieu*.

A l'aide des prologues composés par l'auteur et des miniatures qui accompagnent le manuscrit, M. Demaze cherche à faire connaître Beauchant : « Beauchant était » humble de cœur, dit-il ; son langage est plein de reconnaissance pour le roi son bienfaiteur, et les pourtraictures nous le montrent toujours agenouillé devant son redouté seigneur. »

La Maison, par Ch. Lucas, architecte. — Dans une publication récente, un célèbre économiste écrivait que la Maison était une des bases de l'ordre social. Malgré les habitudes de cosmopolitisme et de vie errante qui tendent de plus en plus à prévaloir dans nos mœurs, combien de personnes encore ne peuvent songer sans émotion à la maison paternelle, cette patrie de la famille. C'est bien là l'idée que M. Lucas se fait de la maison, et il pense avec raison nous intéresser en nous montrant ce qu'étaient les habitations de nos ancêtres.

Après quelques mots consacrés aux premiers abris de notre race : les cavernes, la tente, la cabane de branches, etc. ; il parle de la maison romaine, si exigüe, que nous nous figurons à peine comment le père de famille pouvait y loger les siens.

Les maisons Gallo-Romaines consistaient en un simple rez-de-chaussée surmonté quelquefois d'un tout petit étage, le tout sans fenêtres sur la rue. Les appartements étaient groupés autour de deux cours intérieures destinées, l'une aux étrangers, l'autre à la vie d'intérieur. Les Francs-Mérovingiens exhausèrent l'étage et fortifièrent la maison, pour résister aux brigandages si communs à cette époque.

Au moyen âge, les maisons bourgeoises prirent leur jour sur la rue. La porte d'entrée, s'ouvrant également sur la rue, donnait accès à la *Grande salle* où l'on festoyait. Les chambres à coucher étaient à l'étage. A mesure que la

*

population augmente, le nombre des étages s'accroît ; on les construit en bois et on les fait avancer au-dessus de la rue.

Ce mode de construction, uni aux décorations artistiques, sculptures, fayences, verres de couleur, etc., donne aux maisons de cette époque un cachet tout particulier.

J. G.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. — CLASSE DES SCIENCES (1)

Travaux courants

Les communications présentées à l'Académie pendant les mois de janvier et février 1870 comprennent quelques renseignements sur l'*Aurore boréale* observée à Bruxelles et à Louvain, le 3 janvier 1870 ; des considérations mathématiques et physiques, sur la *Scintillation* des étoiles, par M. Montigny ; une nouvelle note sur le *développement de l'œuf et de l'embryon des Sacculines*, petits crustacés parasites qui vivent fixés sur la queue des Crabes, par M. Ed. Van Beneden ; la *description d'une nouvelle espèce de lézard du genre Varan* qui existe au Musée de Bruxelles, par M. Preudomme de Borre ; la *description d'une dent d'un nouveau genre de poisson fossile* trouvé dans la craie de Meudon (*Ankistrodus splendens*), par M. de Koninck.

M. le baron de Ryckolt a trouvé à Woncq, village du Limbourg, sur le Geer, un dépôt d'argile identique sous tous les rapports avec celui de Boom, près Anvers. Les fossiles sont encroûtés de pyrite et présentent extérieurement le même aspect que ceux de Boom.

Note sur l'Organe reproducteur du Psilotum triquetrum, par M. Kickx, professeur de botanique à l'Université de Gand. — Le *Psilotum triquetrum* est une plante d'un port étrange, très-répendue dans toute la zone intertropicale de

(1) Bulletin, 2.^e série, t. xxix, p. 1 et suiv.

l'hémisphère austral et cultivée depuis quelque temps par M. Kickx, dans les serres du jardin botanique de l'Université de Gand. Heureuse Université de Gand, qui n'est peut-être pas la première de Belgique, mais qui possède néanmoins un jardin botanique et des serres, où peuvent travailler professeurs et élèves. Combien de Facultés de notre beau pays de France sont dans ce cas ? Et l'on s'étonne que l'Enseignement supérieur soit plus florissant à l'étranger que chez nous !

Le *Psilotum* appartient à la petite famille des Lycopodiacées composée de 4 genres dont un seul, celui des Sélaginelles, était complètement connu sous le rapport de son mode de reproduction. M. Kickx a entrepris de combler une lacune de la science, en étudiant cette importante fonction chez les *Psilotum triquetrum*.

Chez les Sélaginelles, on constate deux ordres d'organes reproducteurs : les *microspores*, qui paraissent jouer le rôle d'élément mâle, et les *macrospores* ou graines, qui germent en donnant immédiatement naissance à une petite Selaginelle.

Chez les Fougères, dont la famille des Lycopodiacées est si voisine, il n'existe qu'une seule espèce de spores : elles sont neutres et au lieu de produire une jeune Fougère, elles donnent naissance à une forme végétale embryonnaire que l'on a appelée *protothale* et sur laquelle poussent les organes reproducteurs mâles et femelles. Il y a donc chez les Fougères un mode de reproduction alternante, analogue à celui des Tenias dans le règne animal.

Les *Psilotum* n'ont aussi qu'une seule espèce de spore. M. Kickx, malgré ses expériences répétées, n'est pas parvenu à les faire germer et par conséquent à résoudre directement la question de leur analogie avec les spores de Fougères, mais il a constaté qu'elles se formaient de la même

manière et il en conclut avec beaucoup de vraisemblance qu'elles doivent jouer le même rôle.

Les Psilotum seraient donc intermédiaires entre les Selaginelles auxquelles ils ressemblent pour la forme et les Fougères dont ils ont le mode de reproduction.

M. l'abbé Coemans, membre de l'Académie, dans le savant rapport qu'il fait sur le travail de M. Kickx, trouve ce rapprochement d'autant plus heureux que les Psilotum ont un rhizome qui se distingue de celui des autres Lycopodiacées pour se rapprocher du rhizome des Fougères dont les tiges dichotomes et presque sans feuilles ressemblent à celles des Psilotum.

M. l'abbé Coemans termine son remarquable rapport en signalant de nombreux traits d'analogie entre les Fougères et les Lycopodiacées fossiles des terrains les plus anciens, et qui ne se retrouvent plus chez les représentants actuels de ces familles.

« Il y a là comme un souvenir d'une origine commune, »
» qui impliquerait une dichotomation de filiation à une »
» époque antérieure, et, par conséquent, la formation de »
» groupes intermédiaires. » J. G.

COURS PUBLICS.

Cours de Géologie professé à la Faculté des sciences de Lille,
par M. Gosselet.

Age secondaire — Ère des Reptiles. Les terrains secondaires sont au nombre de trois : *triasique*, *jurassique* et *crétacé*.

Ils sont composés de calcaires, de grès et d'argile, qui dans nos contrées ont été peu modifiés postérieurement à leur dépôt. Dans le terrain triasique sont situés les *sels gemmes* de la Lorraine. Les calcaires jurassiques sont souvent *oolitiques*, c'est-à-dire qu'ils sont formés de petits grains

arrondis de la grosseur des œufs de poissons. De nos jours, il se forme encore des calcaires oolitiques, sur les rivages de la Floride par exemple, là où des eaux marines, chaudes et riches en calcaire, viennent battre contre des récifs de polypiers. Le terrain crétacé doit son nom à ce que une grande partie de ses calcaires est à l'état de *craie*, c'est-à-dire tendres, terreux, tachant les doigts. Mais il n'est pas composé uniquement de craie, il renferme, comme le terrain triasique et le terrain jurassique, des sables et des argiles. La *limonite* ou sesqui-oxide de fer hydraté forme souvent des bancs dans les terrains secondaires; c'est le gisement des minerais de fer du Nord de la France et de presque tous ceux de la Belgique.

Les éruptions ont été relativement peu nombreuses pendant l'âge secondaire. Les *serpentes*, roches vertes composées de silicate de magnésie, datent en partie de cette époque.

Les fossiles les plus caractéristiques des terrains secondaires sont les *Ammonites* et les *Bélemnites*. Les premières sont des mollusques céphalopodes voisins des Nautilus actuels. Elles avaient une coquille cloisonnée, enroulée sur elle-même dans un même plan, et la suture des cloisons avec l'enveloppe extérieure de la coquille se faisait par une ligne très-sinueuse, simulant des découpures aussi élégantes que celles des feuilles du Persil. Il y a des Ammonites de toutes tailles depuis celle d'une lentille jusqu'à celle d'une grande roue de charrette. Au Musée de Lille on voit une Ammonite qui vient des falaises du Blanc-Nez et qui a 65 cent. de diamètre. Les Bélemnites sont aussi des céphalopodes; mais leur coquille était intérieure et cartilagineuse. Elle ressemblait à l'os de la Seiche ou plutôt à la plume du Calmar. Il n'en reste que l'extrémité qui seule était calcaire; sa forme cylindrique terminée en pointe est celle d'un cigare. Les Bélemnites comme les Seiches possédaient une

poche à encre. On a retrouvé une de ces poches dans une couche de calcaire ; on a pu délayer de nouveau l'encre , et s'en servir pour dessiner l'animal restauré de la Belemnite.

Les poissons de l'âge secondaire appartiennent en partie aux mêmes ordres que ceux de l'âge primaire, mais on voit apparaître beaucoup de formes qui rappellent nos poissons actuels. Les reptiles se présentent au contraire avec une organisation bien plus variée et bien supérieure à leur organisation actuelle. Parmi ces formes aujourd'hui perdues on peut citer les *Ptérodactyles* — reptiles volants — qui rappelaient nos Chauves-Souris par leur structure et par leurs mœurs ; les *Iguanodons* , herbivores amphibies comme l'Hippopotame , d'une taille voisine de celle de l'Eléphant , et dont les jambes étaient assez longues pour que leur corps ne trainât pas sur le sol ; les *Mégalosaures* qui avaient la même forme et presque la même taille que les précédents , mais dont le régime était uniquement carnivore ; les *Ichtyosaures* , reptiles-poissons , comparables à nos crétacés ; les *Labyrinthodons* , batraciens dont quelques - uns acquéraient une taille gigantesque.

Les plus anciens mammifères connus remontent aussi à l'âge primaire. C'était de petits animaux insectivores de la grandeur de l'Ecureuil et appartenant à la sous-classe des Marsupiaux que l'on voit reléguée maintenant en Australie.

Pendant les périodes triasique , jurassique et le commencement de la période crétacée , la Flore fut la continuation appauvrie de la Flore primaire, les *Lepidodendron* avaient disparu , les *Calamites* avaient fait place à de véritables *Prêles* qui d'abord de grande taille ne tardèrent pas à décroître , les dicotylédonées gymnospermes régnaient sans rivaux dans les forêts de cette époque. Si les *Sigillaires* avaient disparu, les *Conifères* et les *Cycadés* s'étaient considérablement multipliés.

Dans la seconde partie de l'époque crétacée d'autres dicotylédonées appartenant au groupe des Apétales viennent se substituer aux Gymnospermes. Ce sont surtout des Protéacés qui de nos jours habitent l'Australie, et que l'on cherche à acclimater dans nos jardins (*Grevillea*, *Banksia*, *Hakea*).

Au commencement de l'âge secondaire, presque toute la France était exondée, tandis que la mer couvrait l'Allemagne et venait battre les rivages des Vosges. Peu à peu elle s'avança vers l'ouest. Pendant la période triasique, elle recouvrit le Luxembourg et pénétra peut-être jusque près de Spa. Pendant la période jurassique, elle avança progressivement le long du bord méridional de l'Ardenne, recouvrant les lieux où sont situés maintenant Sedan, Mezières, Hirson. De ce dernier endroit le rivage s'étendait jusqu'à Boulogne-sur-Mer en passant au nord d'Arras. La période crétacée vit la mer dépasser ces limites et gagner vers le nord recouvrant la Picardie, le Cambrésis, le Hainaut et la Flandre. Elle formait aux environs de Mons un golfe qui pénétrait assez avant dans l'intérieur du continent, contournait au nord les terrains anciens du Brabant, et revenait baigner la Hesbaye et le pays de Liège, pour s'étendre ensuite en Allemagne et dans le nord de l'Europe.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DES ÉTATS DE LILLE

par M. de Melun⁽¹⁾

Les institutions modernes ne peuvent être bien comprises, croyons-nous, que lorsqu'on les suit, depuis leur origine, à travers les transformations qu'elles ont subies avant d'arriver au point où nous les voyons aujourd'hui.

⁽¹⁾ Extrait des Mémoires de la Société des Sciences, etc., de Lille, 1860 - 1869.

Ces considérations nous sont suggérées par le travail de M. de Melun, qui nous montre, dans les Etats de Lille, le premier modèle des *Conseils généraux actuels*, mais avec des attributions plus larges quant au maniement des finances.

Dans un autre ordre d'idées, l'étude qu'en a faite M. de Melun est une page de notre histoire nationale. En mettant au jour le mécanisme des assemblées de Flandre, il nous fait connaître, par cela même, ce qui se passait dans les diverses parties de la France, connues jadis sous le nom de *Pays d'Etats*, pays qui conservaient, pour la répartition et la levée des impôts, pour les travaux publics de la province, pour les établissements d'instruction et de charité, une administration libre, sous la direction d'une assemblée d'évêques, de seigneurs propriétaires, de représentants des villes. (1)

A Lille, par exception, les Etats n'étaient composés que du *Magistrat* ou corps municipal de la ville, et des députés de Douai et Orchies.

En publiant le résultat de ses études, M. de Melun a eu encore une autre pensée : « Plusieurs fois, dit-il (2), en lisant les chartes qui ont fondé dans les Flandres les libertés communales, en nous rendant compte de ses institutions politiques et civiles, nous avons été frappé des franchises dont jouissaient nos pères à une époque reculée, et nous nous sommes demandé si la liberté, si généralement réclamée de nos jours, n'existait pas sous sa forme la plus pratique et avec ses éléments les plus essentiels dans un temps que l'on se représente trop souvent comme livré à la confusion et à l'arbitraire. C'est la réponse à cette question

(1) M. F. Laferrière. Cours de droit public et administratif ; introd. p. xxxiv.

(2) Mémoires, 1860, p. 237.

que nous nous proposons de rechercher dans l'étude d'une province qui, malgré son peu d'étendue, offre un curieux spécimen de l'administration de toute la Flandre. »

Maintenant que nous connaissons le triple but qu'a voulu atteindre M. de Melun, nous allons donner un aperçu de cette période de cinq siècles traversée par les Etats de Lille, sans rien perdre de leur liberté d'action, sauf peut-être sous la monarchie absolue.

On sait en effet que Louis XIV voulait détruire partout le système administratif des Etats provinciaux, pour établir définitivement l'autorité de ses intendants, et que s'il ne mit pas à exécution, dans nos pays, ses projets de centralisation, c'est uniquement dans son intérêt personnel, « c'est qu'il se vit obligé, dans l'intérêt même de sa force contre l'étranger, de maintenir les Etats dans les provinces frontières. » (1)

Qu'étaient-ce que les Etats de Lille ?

Au commencement du XIV.^e siècle, les villes de Lille, Douai et Orchies et les terres qui en dépendaient étaient démembrées du comté de Flandre pour devenir la toute propriété du roi de France; ces villes et terres, désignées sous le nom de Châtellenie de Lille, formaient seules les Etats.

A l'origine, ceux-ci étaient composés du Magistrat de Lille et des députés des deux autres villes. Plus tard les grands seigneurs féodaux, qui prétendaient qu'on ne pouvait imposer leurs vassaux sans leur permission, « éprouvèrent le besoin de se concerter avec les magistrats des villes, pour se défendre contre le fisc, ennemi commun des contribuables. » De là leur incorporation dans les Etats qui restèrent tels jusqu'au moment où la Révolution de 1789 vint faire table rase des anciennes institutions.

(1) M. F. Laferrière; *ibidem*. Introduction.

Dans tous nos pays le droit de se gouverner soi-même existait de temps immémorial. Partout nous voyons des communautés d'habitants (derniers vestiges , peut-être , des anciennes confédérations germaniques appelées *Ghildes*) , nommant leurs magistrats et jouissant par conséquent de franchises et privilèges dont le maintien était confié aux magistrats élus.

Mais la brigue , la cabale , la corruption ne se mêlaient-elles pas aux élections d'alors ?

Il s'agissait , comme on le sait , de fonctions qui mettaient aux mains des administrateurs , aux mains des riches , faciles les uns à l'égard des autres , comme dit Beaumanoir , toute la fortune des municipalités.

Quoi qu'il en soit , il est curieux de voir les précautions prises à Lille pour le renouvellement de la loi , c'est-à-dire pour la nomination de nouveaux magistrats.

Comme le Magistrat de Lille tenait le premier rang aux Etats , nous allons le faire connaître en extrayant , du livre de M. de Melun , quelques renseignements qui nous permettront de juger si , en dehors même des élections , des garanties d'indépendance et de lumière n'assuraient pas une bonne administration.

« Cette nomination avait lieu chaque année par l'intermédiaire des commissaires du prince.

▪ Le gouverneur et le premier président de la Cour des Comptes furent longtemps les deux premiers commissaires nommés. Ce dernier fut remplacé par l'*Intendant* sous la domination française.

• Avant de faire connaître leur choix , ils juraient qu'ils n'éliraient que des gens capables et sans reproche qui , par eux-mêmes et par leurs parents et amis , n'avaient fait aucun présent ou promesse. Après ce serment , les *rewart* ,

mayeurs et échevins juraient à leur tour de dire sincèrement leur avis sur les personnes nommées dont la liste leur était remise. Ils examinaient alors si cette liste ne présentait rien de contraire aux règles et aux coutumes en vigueur et faisaient à ce sujet leurs observations qui devaient être écoutées.

» Dès que l'on était d'accord, le premier commissaire proclamait les nouveaux magistrats, qui prêtaient aussi le serment de n'avoir pas usé de prières, dons ou promesses par eux-mêmes ou par autrui, pour se faire élire, et s'engageaient à être échevins, droituriers et loyaux, à garder les droits de Dieu, de l'Eglise et des orphelins, les franchises et privilèges de la ville et à ne juger, ni par amour, ni par haine, ni pour gain, ni pour perte... »

Au commencement du XIV.^e siècle, les membres des Etats se réunissaient à Lille, en présence du gouverneur, et votaient les impôts toujours très-considérables, puisque sans parler de la guerre, les Etats avaient encore à pourvoir aux demandes de subsides pour cause de joyeux avènements, de mariages, de rançons, etc.

Les princes qui se sont succédé dans le gouvernement de la Flandre étaient toujours besoigneux d'argent et augmentaient volontiers, moyennant finances, les franchises des communes.

Les assemblées délibérantes se ressentaient de cet état de choses ; « les souverains qui les flattent et les caressent, a dit Vanderhaer, historien des châtelains de Lille, sont ceux qui ont le plus besoin de subsides » et il ajoute : « Les Etats de Lille s'assemblèrent à part, et à la faveur desdites assemblées sont introduites diverses façons de procéder inconnues au temps passé, étant d'ordinaire que celui qui paie a souvent liberté de dire et faire choses extraor-

dinaires ; et que les princes souffrent les caquets des gelines pour en retirer les œufs. »

Cette observation critique a été applicable dans tous les temps , et l'auteur , qui croit que les libertés ne sauraient se payer trop cher , nous fait voir Charles-Quint lui-même , demandant à Lille un emprunt en échange de l'extention des anciennes coutumes. »

Pendant cette première partie de leur existence , c'est-à-dire depuis 1302 jusqu'à la domination espagnole , les Etats , depuis que le roi de France avait la souveraineté absolue sur les trois villes de Lille , Douai et Orchies , n'avaient de compte à régler qu'avec le Prince ; mais sous les ducs de Bourgogne , et plus tard sous les rois d'Espagne , ils participèrent aux impôts généraux de la Flandre dont ils payaient le 1/8.^e. Cependant les Etats de Lille s'assemblèrent toujours à part et le Prince avait un revenu particulier. Par suite de cette disposition , les habitants de la province étaient plus grevés que les autres sujets , mais cette charge avait bien ses compensations. Vanderhaer remarque que « grâce à sacrifice , il est libre au paysan et même au plus pauvre mendiant , de se loger où bon lui semble , d'apprendre métier et sciences , d'acheter biens et héritages allodiaux sans autre droit que doit l'acheteur noble , de disposer librement de ses biens et de tout autre par contrats et testaments , selon que fait le gentilhomme , comme aussi il lui est permis de se mêler à la guerre sans congé du seigneur du village. » (à suivre) _____ LECOCQ.

NOTICE SUR NOYELLES-SUR-SELLE ET SES BARONS

par M. l'abbé DESILVE, curé de Basuel. (1)

A cinq kilomètres de Bouchain , dans une vallée profonde

(1) Broch, in-8.° de 39 p. avec plan (extrait du t. VII, 3.° série).

entourée d'un cercle de collines qui s'ouvre au sud et au nord pour donner passage au cours de la Selle, est situé le joli village de Noyelles, dont il est ici question. On trouve des mentions fort anciennes de ce village où le monastère de Saint-Pierre de Gand et celui de Saint-Amand possédaient des biens dès le temps de Charlemagne et de Charles-le-Chauve.

Dans sa courte, mais très-bonne notice, accompagnée d'un plan qui en augmente encore la valeur, l'auteur énumère d'abord les différentes formes du nom de Noyelles, *Niella*, *Nigella*, etc., dont l'étymologie *Noda*, *Noa*, en roman *Noue*, proposée par M. Mannier et signifiant prairie basse et humide, ne lui sourit point. Il donne ensuite quelques détails topographiques et statistiques, dit un mot des archives, fort pauvres du reste, dont il a disposé et, son cadre ainsi préparé, il aborde l'histoire du village et celle des familles de Gondel, de Montigny et de Carondelet qui ont successivement possédé la seigneurie de Noyelles-sur-Selle. — L'illustre maison de Carondelet, originaire de Bourgogne, eut pour berceau, dans la Flandre et le Hainaut, le château de Potelles, près du Quesnoy, qui est peut-être le plus beau monument de l'architecture féodale dans nos contrées, dont il est fait ici une description fort intéressante et d'une tournure littéraire qui est loin de la déparer.

Enfin, quelques actes transcrits ou renseignés dans un appendice terminent cette excellente monographie qui se recommande autant par les sérieuses recherches qu'elle a coûtées, que par la netteté du style, et dont la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, a voté l'impression dans ses mémoires après l'avoir couronnée d'une médaille d'argent. — L'histoire de Noyelles-sur-Selle, petite commune qui n'eut jamais plus de 700 habitants, est un sujet

de trop mince importance pour que cette compagnie ait pu lui accorder une plus haute récompense ; mais ce n'est, croyons-nous, que partie remise. M. l'abbé Desilve, homme de goût et d'érudition, vient de donner la preuve qu'il pourrait traiter et traiter en maître un sujet beaucoup plus considérable.

Th. LEURIDAN,

bibliothécaire-archiviste de Roubaix.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES

HISTOIRE NATURELLE. *Les Hirondelles*. — Lorsque paraîtra le présent numéro du *Bulletin*, les Hirondelles auront fait leur apparition à Lille et ce petit événement, commenté comme chaque année, aura été accueilli avec un gai sourire par toutes les personnes qui voient fuir l'hiver avec plaisir. C'est que l'arrivée des Hirondelles et celle du printemps ont une telle connexité que de tout temps on a regardé le gentil oiseau comme le messager fidèle de la belle saison.

Cette concordance, pour être fréquente, n'en est pas moins quelquefois en défaut, et il arrive des années où les premières Hirondelles du commencement d'avril sont surprises dans le Nord par des retours de frimas qu'elles étaient certes loin d'avoir prévus. Le vieux proverbe latin : *una hirundo non facit ver*, n'a jamais cessé d'être vrai.

En parcourant dernièrement les *Tableaux des phénomènes périodiques* publiés par l'Académie royale de Belgique, j'ai trouvé une série complète d'observations sur l'arrivée des Hirondelles en Belgique, depuis 1841. Elles ont été faites à Ostende, Gand, Bruxelles, Liège, et, moins régulièrement, sur quelques autres points intermédiaires. La distance entre notre latitude à Lille et celle de cette ligne d'observations est trop peu importante pour qu'on

doive en tenir compte, quand il s'agit d'oiseaux aussi fins voiliers que les Hirondelles ; on peut donc admettre que les dates d'apparition sont sensiblement les mêmes.

Mais avant de parler de l'arrivée, disons un mot du voyage. D'où viennent les Hirondelles ? Cette question a donné lieu pendant bien longtemps à des fables et à des incertitudes qui n'ont été réfutées et résolues qu'au siècle dernier. Aristote annonça qu'elles gagnaient en automne les pays chauds, s'ils étaient proches, mais que s'ils étaient éloignés, elles restaient et se cachaient ; ce fut le thème sur lequel, pendant plus de vingt siècles, brodèrent les disciples du grand maître.

Pline rapporte qu'on trouve en hiver les Hirondelles engourdis, nues et sans plumes dans le creux des rochers. Albert-le-Grand parle de chênes creux du nord de l'Allemagne, pleins d'Hirondelles ; elles s'y pelotonnaient si bien qu'elles y conservaient par leur contact la température nécessaire pour ne pas mourir de froid.

L'évêque Olaus Magnus raconte que souvent, dans les contrées septentrionales, les pêcheurs retiraient du fond de l'eau en hiver des groupes d'Hirondelles entrelacées, qui s'y étaient laissés tomber au commencement de l'automne, pour en ressortir en avril, et regagner leurs anciens nids ; d'autres auteurs affirment en avoir vu retirer ainsi des puits et des citernes.

Ces croyances, qui généralisaient quelques faits isolés et mal interprétés, furent accueillies, jusqu'à un certain point, par Buffon lui-même qui n'osa pas les révoquer tout à fait en doute ; mais aujourd'hui il est reconnu par tout le monde, que nos Hirondelles vont passer l'hiver dans les contrées intertropicales de l'Afrique. C'est du reste la seule chose que nous sachions pertinemment sur leurs faits et gestes pendant les six mois de leur éloignement. Leur

genre de vie est-il le même, se montrent-elles là-bas aussi familières avec l'homme qu'elles le sont en Europe, à quelle époque y a lieu leur mue ? Tout cela n'est pas éclairci et ne pourra l'être que lorsque ces contrées seront suffisamment explorées.

Il est probable que celles qui séjournent dans la partie la plus septentrionale de leur zone d'hivernement sont aussi celles qui à leur retour s'avance le plus haut en Europe, et qu'au contraire, les plus méridionales, qui auraient à traverser un bien plus grand espace, restent dans les pays circa-méditerranéens ; mais ceci non plus n'est pas prouvé.

Il ne paraît pas clair non plus que chaque couple revienne au nid de l'année précédente ; c'est là une croyance populaire, appuyée sur des récits qui manquent d'authenticité. Le fait pourrait avoir lieu quelquefois sans qu'il soit pour cela habituel ; c'est, je crois, une exception plutôt qu'une règle.

Voici la moyenne des dates de l'arrivée des Hironnelles en Belgique, prises sur quatre ou cinq points différents. Elles ne s'appliquent qu'à l'Hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica*), qui arrive toujours la première :

1841	15 avril	1854	8 avril
1842	9 avril	1855	9 avril
1843	11 avril	1856	12 avril
1844	7 avril	1857	13 avril
1845	1 avril	1858	9 avril
1846	30 mars	1859	11 avril
1847	6 avril	1860	8 avril
1848	3 avril	1861	4 avril
1849	8 avril	1862	6 avril
1850	5 avril	1863	3 avril
1851	6 avril	1864	4 avril
1852	2 avril	1865	7 avril
1853	10 avril	1866	13 avril

Moyenne générale : 7 avril.

Dates extrêmes : 30 mars (1846).

13 avril (1857).

... Je dois faire observer que presque invariablement les

observations faites à Bruxelles donnent une date d'arrivée plus précoce que les autres, ce qui provient sans doute de ce que les notes y sont prises plus exactement, par des personnes placées *ad hoc*, sous les yeux de l'organisateur, M. Quetelet. Elles nous donnent très-probablement la date d'apparition des premières Hirondelles, arrivant isolément, et comme avant-garde, tandis que les autres ne relatent que l'arrivée plus apparente du corps d'armée. La moyenne de ces observations de Bruxelles porte le 2 avril, d'où nous pouvons conclure que dans nos contrées, la moyenne d'arrivée des premières Hirondelles est le 2 avril, la moyenne d'arrivée des bandes plus nombreuses, destinées à se fixer pour l'été, le 7 avril.

Les mêmes Tableaux des phénomènes périodiques enregistrent les époques d'apparition de nos deux autres espèces d'Hirondelles : l'Hirondelle de fenêtrés, (*Chelidon urbica*) et l'Hirondelle de rivage, (*Cotyle riparia*) ; il en résulte que la première arrive, en moyenne, douze jours plus tard que l'Hirondelle de cheminée, le 19 avril, et l'autre cinq jours après, le 24 avril.

Quant au Martinet noir (*Cypselus apus*) on peut fixer sa date moyenne d'arrivée au 1.^{er} mai.

Je crois intéressant de terminer cette note, en transcrivant un journal d'observations que je trouve dans le même ouvrage, sur la nidification d'un couple d'Hirondelles de cheminée qui, en 1854, à Ostende, avait élu domicile dans le corridor d'une maison :

10 mai. — Deux *Hirundo rustica* s'engagent dans le long corridor d'une maison habitée ; elles visitent les appartements et se reposent sur les meubles élevés.

18. — Elles reviennent, passent la nuit cramponnées sur une grosse tête de clou, à 8 centimètres environ du plafond.

19. — Première apparition d'un peu d'argile contre le clou.

20, 21, 22. — Apport de matériaux, limons de provenances diverses, argile, brins d'herbe. Elles laissent tomber sous le nid une panicule de *Bromus sterilis*. C'est surtout le matin que se fait la besogne.

23. — Les Hirondelles ne font rien. Il faut que les matériaux sèchent.

24. — Le gros clou est presque entièrement engagé dans l'argile ; la base du nid , plus épaisse , forme une portion de cercle ; quelques brins de graminées pendent hors de la terre ; l'oiseau se place à l'intérieur pour appliquer le limon.

26. — Le bord supérieur est achevé d'un côté ; les deux oiseaux passent la nuit dans le nid.

27. — Le nid est achevé extérieurement. Une troisième Hirondelle s'y introduit, elle est chassée à coups de bec.

28. — Le nid se garnit à l'intérieur de brins d'herbe.

29. — Nouvel apport de brins d'herbe, *Bromus sterilis*, *Poa pratensis* ; les deux oiseaux passent la nuit posés au bord du nid.

1.^{er} juin. — La femelle pond. Elle reste longtemps au nid, le mâle gazouille près de là, sur une porte.

2, 3, 4. — Second, troisième et quatrième œuf ; ce nombre n'est pas dépassé ; le mâle chante dès 3 heures et demie du matin.

5 et jours suivants. — Couvaion.

23. — Un œuf clair est jeté hors du nid.

26. — On entend les cris de trois jeunes qui reçoivent la becquée.

6 juillet. — Les plumes ont poussé, le duvet gris perce encore.

8. — Des abeilles apportées par les parents gisent à terre sous le nid, à demi mortes.

13. — Un des jeunes s'envole ; il reçoit la becquée sur une corde.

14. — Les trois oiseaux volent. Toute la famille couche dehors. Les jours suivants ils font ensemble ou séparément quelques visites au nid.

A. DE NORQUET.

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE. — *Dolmen*. — Dans un des faubourgs de Namur, nommé Jambes, sur la rive droite de la Meuse, entre le fleuve et les rochers qui le bordent, s'élevait, il y a 50 ans, une table de pierre calcaire, rec-

tangulaire, de 6 mètres carrés, portée à 2 mètres du sol par deux supports de même nature : on la nommait la *Pierre du Diable*.

Selon une tradition répandue dans le pays, la pierre du diable serait l'autel d'une idole du nom de Nam, renversée par saint Materne, premier prédicateur du Christianisme dans le pays de Namur. Mais il est évident que cette pierre est un Dolmen.

Quel est l'âge des Dolmens ? à quel peuple doit-on les rapporter ? d'où venait ce peuple ? et que devint-il ? Ce sont autant de questions que la science n'est pas encore parvenue à résoudre. Le seul point certain, c'est que les Dolmens ne sont pas dus aux Celtes de César et qu'ils ne jouaient aucun rôle dans la religion des Druides.

Avant 1753 la pierre du diable était complètement isolée. A cette époque un Italien construisit dans le voisinage une petite maison, enferma la pierre du diable dans sa cour et fouilla le sol tout autour pour l'aplanir ; il trouva les débris d'une enceinte formée de pierres levées semblables au support de la table ; il y retrouva aussi des briques romaines et des monnaies de cuivre des siècles de l'ère chrétienne.

La pierre du diable fut détruite en 1820 ; on doit le regretter et espérer qu'il n'en serait plus de même de nos jours : il n'est pas un gouvernement qui n'employât tous les moyens que la loi lui confère pour conserver un monument aussi intéressant pour l'histoire nationale.

Nous avons extrait ces détails d'un long mémoire sur les Dolmens, publié récemment par M. Schuermans, conseiller à la cour de Liège. L'existence de semblables monuments dans nos contrées est si rare que le fait nous a paru intéressant à signaler. J. G.

CHRONIQUE.

Numismatique. Médaille égyptienne. — Dans le compte-rendu analytique de la séance tenue le 4 août par la Société d'émulation de Cambrai, on lit la description de trois médailles antiques trouvées en terre, à deux mètres de profondeur, dans le faubourg du Cateau.

La première médaille porte sur la pile, dit le compte-rendu, un Aigle tourné à gauche, entouré de ces mots tracés par un grènetis : ΑΑΕΞΑΝ ΒΑΣΙΛΕΟΣ... Au revers, est une Tête d'homme ceinte d'une bandelette et tournée à droite.

Sans avoir vu la pièce, nous croyons que, sur cette donnée, il est impossible de l'attribuer à aucun Alexandre de Macédoine ou de l'Empire romain. Puisque les caractères sont formés par un grènetis, la médaille doit être égyptienne. Au lieu d'ΑΑΕΞΑΝ, il faudrait lire : ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ, et tout s'expliquerait parfaitement ; ce serait Ptolémée Lagus ou Ptolémée Evergète. La légende est peut-être fruste ; l'omikron toujours petit, est sans doute peu lisible, et la place occupée par les lettres ΔΕ.Α aura trompé le lecteur.

Rien à dire de la pièce grecque à légende incomplète ni de la médaille d'Aurélien, sinon que celle-ci étant postérieure à la première de cinq siècles au moins, l'enfouissement doit être relativement peu ancien, et qu'on ne peut tirer de leur réunion aucun indice historique. On ne trouve guère de médailles grecques gisant avec des médailles romaines d'époque différente, mais... le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. E. VAN HENDE.

Numismatique. Découverte de monnaies. — Je vous parlais, tome II, p. 40, de 160 méreaux trouvés à Lille dans le fond d'une armoire ; voici une autre trouvaille du

même genre faite dans des conditions identiques, et que je dois à la gracieuseté d'une personne de ladite ville. La totalité de ces méreaux se décompose ainsi :

1.° Saint Etienne debout ; bractéate décrite dans Van Hende (<i>Numismatique lilloise</i>), n.° 594 C.	939
2.° La tête du Sauveur entourée d'une auréole ; bractéate ; inédite. C.	170
3.° La lettre R accostée de deux couronnes et en contremarque une R couronnée ; Revers : la lettre S ; inédite. Pl.	18
4.° Tête de mort sur deux humérus entourée de trois petites fleurs de lis ; Rev. les initiales d'un nom de famille ; inédite. Pl.	1
5.° Mitre accostée de trois étoiles , le tout frappé en creux ; Rev. mêmes initiales ; inédite. Pl.	2
6.° Le buste de saint Etienne accosté des lettres S. E. et de deux étoiles, en dessous une fleur de lis ; Rev. mêmes initiales ; inédite. Pl.	1
7.° Grande étoile accostée des lettres S. E. et entourée de rosaces ; R. mêmes initiales ; inédite. Pl.	1
8.° Sainte Catherine debout ; uniface. Van Hende, n.° 602. Pl.	1
9.° Saint Nimbé tourné à gauche ; Rev. ces mots en trois lignes : <i>A Sainte Catherine</i> ; inédite. Pl.	1
Total.	<u>1134</u>

Cette découverte m'a fourni un certain nombre de pièces très-curieuses pour notre série lilloise ; qui sait si les armoires de notre ville ne nous réservent pas encore d'autres surprises agréables ?

H. RIGAUD fils.

Biographie. *Simon Stevin s'est-il fait protestant ?* — Philosophe, mathématicien, ingénieur civil et militaire, Simon Stevin est l'une des illustrations de la Belgique au

xvi.^e siècle. Son œuvre scientifique a été décrite, dans toutes ses parties, par les hommes les plus compétents. Mais on n'est point fixé sur quelques-uns des points les plus essentiels de sa biographie, tels que le lieu et la date de sa naissance et de sa mort, la profession qu'exerçait sa famille, etc. Enfin et surtout on se demande s'il abjura, ou non, le catholicisme, lorsqu'il eut quitté la Belgique pour se soustraire à l'intolérable despotisme du duc d'Albe. Ce qui porte à croire qu'il a adopté le protestantisme, c'est l'accueil empressé qu'il reçut de Maurice de Nassau et les honneurs dont ce prince le combla.

Il y a quelque dix ans, les journaux belges ont fait grand bruit d'un extrait des comptes de la paroisse de Westkerke près Ghisteltes. De ce passage, alors produit pour la première fois, il résultait, assurait-on, qu'en 1619, c'est-à-dire une année avant sa mort, Simon Stevin aurait fait, en ladite église, une fondation de 84 messes. Cette découverte semblait mettre hors de doute l'orthodoxie du savant belge. Dans une brochure toute récente, M. Van den Busche, archiviste de la Flandre occidentale, prouve que la fondation dont il est parlé dans le compte de 1619 remonte à 1434, qu'elle n'a pas eu pour auteur un *Simon Stevin* ou *Stevens*, mais qu'elle a été faite en vue d'expier le meurtre d'un obscur personnage de ce nom.

La question de l'abjuration du savant belge reste donc entière et ne recevra de solution que si l'on parvient à découvrir des textes plus explicites que ceux jusqu'ici allégués.

A. D.

Langue française.— Dans le *Mémorial d'Amiens* du 4 mars 1870, M. Michel Vion, chef d'institution, appelle l'attention sur un mouvement de réforme qui se produit, surtout chez les peuples voisins, pour modifier l'orthographe de notre langue. Il en donne comme exemple

l'article suivant extrait d'un journal belge le *Progrès* :

Un évènement dans la langue française. — On sait avec quelle prudence agit l'Académie française, dans la réforme qu'elle introduit tous les demi-siècles dans le remaniement de son dictionnaire; elle n'admet que les idées qui ont été acceptées par l'opinion éclairée de la population depuis vingt et trente ans. Cela n'empêche pas qu'elle doit sous peu étonner beaucoup de monde. Nous croyons savoir que son nouveau dictionnaire, qui doit apparaître sous peu, contiendra les réformes ci-dessous :

Substitution 1.^o de *c* à *ch* dur : caos, éco, arcange, clore, politecnique; 2.^o de *f* à *ph* dans filosofo, fosfore, fotografie; 3.^o de *j* à *g* doux : gajure, rejimber, jesier; 4.^o de *c*, *s* à *ti* dans ambicieux, démocratie, facécie; 5.^o de *s* à *x* dans : chous, caillous, verrous, etc.; 6.^o de *i* simple à *y* dans stile, juri, tilburi; 7.^o de *ance* à *ence* à la fin des mots : providance, existance; 8.^o de *ant* à *ent* pour les adjectifs et les substantifs verbaux : présidant, courant.

Suppression 1.^o de *h* muet : orizon, onneur, omme, abit; 2.^o de *h* après *r* et *t* : rume, rinocéros, rubarbe, absinte, catolique; 3.^o des consonnes doubles qu'une bonne prononciation ne doit pas faire entendre : patronne, charue, j'apèle; 4.^o des traits d'union : c'estàdire, bassecour.

M. Vion est plus radical encore; il voudrait voir adopter un alphabet international et une méthode rationnelle d'écriture fondée sur la *phonographie*. J. G.

Météorologie :	MARS	
	1870	MARS année moy.
Température moyenne	4. ^o 167	5. ^o 454
» des minima.....	1. ^o 638	
» des maxima.....	6. ^o 697	
» extrême minima, le 14.—	2. ^o 30	
» maxima, le 2..	17. ^o 60	
Baromètre hauteur moyenne à 0. ^o	760 ^{mm} 330	758 ^{mm} 566
» hauteur extrême minima, le 12.	751 ^{mm} 20	
» » maxima, le 20..	772 ^{mm} 32	
Tension de la vapeur atmosphér.....	4 ^{mm} 95	5 ^{mm} 35
Humidité relative moyenne %.....	80.0	77.71
Épaisseur de la couche de pluie.....	55 ^{mm} 81	45 ^{mm} 857
» de la couche d'eau évaporée..	39 ^{mm} 17	46 ^{mm} 32

Le mois de mars, premier mois du printemps météorologique, fut froid et humide : le ciel fut très-nébulueux et la tension électrique considérable.

Plusieurs halos solaires et lunaires furent observés et toujours leur apparition fut suivie de pluie ou de neige dans les 24 heures.

Le 3 vers 5 heures du soir, le vent qui, pendant toute la journée avait soufflé du S.-O., saute au N.-E. ; à 9 heures, il tombe un peu de pluie. De 10 h. 45 à 11 h. éclairs sans tonnerre, 11 h. petite pluie, 11 h. 30, éclairs, tonnerre, forte pluie fournie par les nuages et la deuxième couche venant lentement du S. ; vent N.-E. fort, l'orage dure peu ; à minuit le ciel est couvert par de grands cumulus de la couche inférieure, la pluie tombe encore.

Il y eut 10 jours de neige et l'eau provenant de la fonte forma une couche d'une épaisseur de 26^{mm} 80, la couche de pluie fut de 28^{mm} 71, celle de l'eau de grêle 0^{mm} 30.

Le 25 pendant toute la matinée et une partie de l'après-midi, il tomba de temps en temps de la neige avec plus ou moins d'abondance, mais de 4 h. 30 à minuit, elle fut continue, vent N. Une partie de cette neige se fondit au fur et à mesure de sa chute, car la température atmosphérique était au-dessus de 0° ; mais peu-à-peu l'air se refroidit, la fonte cesse de se produire et à minuit les toits et les places publiques sont couverts d'une couche de 5 centimètres. Le 28 la fonte de la neige, sur les toits d'ardoises surtout et dans les gouttières, n'était pas encore achevée.

Le nombre des jours de pluie fut de 23 ce qui contribua à maintenir les couches d'air en contact avec le sol dans un état d'humidité défavorable à l'évaporation. Cette humidité causa encore des brouillards permanents et des rosées assez fréquentes et abondantes.

Les vents dominants furent ceux de N.-E. et N.-O. froids et forts qui régnèrent pendant 29 jours. V. MEUREIN.

Le Gérant : É. CASTIAUX.

2.° ANNÉE. — N.° 5. — Mai 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

Mémoires t. xiv ; 1869.

L'année 1869 a privé la Société dunkerquoise de plusieurs de ses membres les plus actifs. MM. L'Hôte, vice-président, Gùthlin, secrétaire perpétuel, et Delègue ont quitté le pays.

M. L'Hôte s'occupait des questions artistiques et littéraires en les envisageant de haut. Ses nombreuses publications, par leur généralité même, intéressent si peu notre région que nous nous bornerons à mentionner le titre de celles qu'il a insérées dans le présent volume :

Philosophie de l'art (suite) : *Les maîtres naïfs ; Cimabue et Giotto ; Raphael Sanzio.* — *Erreurs et préjugés historiques : La mer a-t-elle baigné les murs d'Aigues-Mortes ? — Les femmes de l'antiquité : Cléopâtre.* — Son voyage dans les *Ardennes françaises* nous faisait espérer par le titre une étude locale, mais ce n'est guère qu'une variation sur quelque guide de voyage.

M. Delègue a pris Pascal pour son héros et on ne pouvait certes mieux choisir. Dans une première note qui a déjà été insérée dans les *Nouvelles annales de mathématiques*, il montre que le Binôme de Newton a été inventé par Pascal et, dans un second mémoire, il revendique, pour le même savant, l'honneur d'avoir pris une part considérable au développement des méthodes infinitésimales. Tous les mathématiciens sont maintenant d'accord sur ce point et rendent un hommage complet au prodigieux génie de l'inventeur de la vinaigrette et du haquet.

M. Gùthlin a publié une étude très-intéressante sur

Schiller considéré comme poète lyrique. Il commence par caractériser la poésie lyrique qui est l'image intime des poètes. C'est donc par ses poésies lyriques que nous pouvons le mieux apprécier le caractère et les sentiments de Schiller. Nous y trouvons partout « le même respect du talent et le même culte de l'art, la même sincérité, la même estime de la force de volonté, le même soin de la dignité humaine basée sur le libre choix du bien, sous le rayon de clarté du vrai et sous le rayon de chaleur du beau. »

Après avoir résumé les circonstances de la vie de Schiller, M. Güthlin passe en revue ses principales œuvres lyriques et il termine par une traduction en vers du poème de *la Cloche*. Citons-en une strophe qui montrera que le poète n'a pas à se plaindre de son traducteur :

L'homme doit combattre,
Assaillir, abattre,
Dompter par ses coups,
Le Destin jaloux.
Il laboure, il plante,
Court et se tourmente
Du matin au soir.
Il pense et calcule,
Hasarde et spéculé,
Augmente et cumule
Toujours son avoir.
Aussi la fortune afflue et s'amasse ;
Aux vastes greniers, bien sur bien s'entasse ;
La maison s'accroît, envahit l'espace ;
Et dans la maison,
L'épouse fidèle
Travaille avec zèle ;
Et par la raison,
Guide la famille,
Instruit la fille.
Gronde le garçon ;
Et, sans réache ;
Poursuit sa tâche,
Et, par mille efforts,
Grossit les trésors ;
De riches atours emplit ses cassettes,
Recouvre de fil le bruyant fuseau ;
Et, dans son armoire aux cases propres,
Joint la blanche laine au lin le plus beau ;
Unit l'abondance

Et les doux attraits ;
Et sa diligence
Ne faiblit jamais !

M. Güthlin n'était pas le seul poète de la Société dunkerquoise. M. Mordacq continue à célébrer les gloires du pays. Cette année, il s'adresse à la *Tour de Dunkerque* :

Ce roi des clochers d'alentour !

M. Everhaert est poète aussi et de plus improvisateur. Parmi ses *impromptus*, citons le suivant remarquable par la difficulté des rimes qui ont été imposées à l'auteur. Il fut néanmoins composé en sept minutes et demie et au milieu d'un bal :

Que de la liberté, l'odieux *renégat*
De ses lèvres jamais n'effleure le *nougat*,
Que tout lui semble amer, même les *confitures* ;
Que ses pieds torturés d'horribles *engelures*
Le livrent sans réserve au féroce *bedouin* ;
Qu'il plonge vainement sous l'eau, comme un *marsouin*.
Que saisi néanmoins captif d'une *mégère*,
Il traîne un char pesant dans une horrible *ornière*.

MM. Everhaert et Herbewyn ont apprécié, au point de vue musical, une opérette composée par un de leurs compatriotes, M. Neerman fils, et représentée sur le théâtre de Dunkerque, le 14 janvier 1869.

M. Alard, autre poète, traducteur en vers du pèlerinage de Childe-Harold, a donné cette fois la traduction d'un travail économique de M. Wykettam-Martin : *Essai sur la théorie du prix*.

Le volume dont nous rendons compte contient encore quelques travaux de feu Victor Derode. C'est d'abord une conférence faite, le 22 février 1866, sur la littérature dramatique contemporaine dont il déplore les tendances immorales. Comme modèle il propose Scribe et Molière. Il compare ces deux auteurs et termine par ces mots : « Scribe est un homme d'esprit, Molière un écrivain de génie. »

Sous le titre de *Bribes historiques* nous trouvons aussi

des renseignements du même auteur sur quelques *Fonctionnaires et agents publics à Dunkerque*.

Derniers éclaircissements sur l'emplacement de Quentovic, par M. Cousin. L'appréciation de ce travail par notre collaborateur M. Desplanque prendra place dans un de nos plus prochains numéros.

Excursions et fouilles archéologiques faites en 1868 dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, par M. Cousin. — Il y a plusieurs années déjà que l'auteur a entrepris des fouilles sur les anciennes sépultures des environs de Calais et de Boulogne. Plusieurs de celles qu'il a exécutées dans le courant de l'année 1868 ont été couronnées de succès, ce qui devait être, car elles étaient conduites avec tout le soin désirable et l'emplacement en était choisi avec la plus grande sagacité.

Signalons d'abord la découverte de plusieurs haches en silex, *probablement polies* — l'auteur ne le dit pas — à Hervelinghem, Leulinghem et Sangatte.

Sur le Mont-de-Coupe à Audembert, à Bazinghem, à Escalles, des *mottes* ou *tumulus* d'une hauteur moyenne de 1 mètre et de 10 à 15 mètres de diamètre, lui ont fourni des squelettes couchés sur un lit de gravier ou recouverts de cailloux. Le plus remarquable, celui du Mont-de-Coupe, contenait un squelette de guerrier ayant à ses pieds une hache en silex et près de lui deux poinçons en os, un squelette de femme, ainsi que ceux de trois enfants et d'un petit chien. C'est évidemment une sépulture de famille remontant à l'époque de la pierre polie ou au commencement de l'âge de bronze; car, dans la motte de Bazinghem, les ossements étaient accompagnés de morceaux de poteries et de parcelles de cuivre rouge.

D'autres tumulus, de plus grandes dimensions, situés à Rety, à Saint-Inglevvert et à Marck paraissent être plus ré-

cents : ils ont fourni des restes d'armures. Le dernier, entre autres, selon M. Cousin est dû à une station de soldats barbares au service des Romains. (1)

Le long du chemin de grande communication de Wissant à Guines, on a trouvé deux petits tombeaux romains contenant des pots en terre remplis de cendres : ce qui les fait remonter à l'époque où on pratiquait encore l'incinération.

L'auteur a visité, en outre, plusieurs cimetières mérovingiens qui avaient déjà été exploités avant lui, fouillé le cimetière de Saint-Martin de Selive à Sangatte, reconnu l'emplacement de l'ancienne église de ce nom détruite depuis plusieurs siècles, etc.

Le même village de Sangatte lui a donné occasion de faire une observation très-importante.

« La plage, bien que couverte par la mer à chaque marée, contient cependant quantités de murs de fondations, restes d'anciennes maisons d'où on a retiré des médailles gauloises et romaines. Comment comprendre que ces maisons aient été construites et habitées dans un pareil endroit ? Doit-on appliquer ici la théorie de l'exhaussement ou de l'abaissement des côtes ? »

M. Cousin a parfaitement raison : Les preuves de l'abaissement des côtes de notre littoral depuis l'époque romaine ne sont plus à donner. Le temple de Nehalennia situé à l'extrémité de l'île de Walcheren fut recouvert et enseveli par les dunes à une époque indéterminée ; puis comme ces monticules de sable reculent constamment vers l'intérieur du continent, il fut découvert en 1647, mais cette fois entre la dune et le rivage. En 1695, il était à 900 mètres en pleine mer. Ainsi, pendant cette période, la mer gagnait environ 14 mètres non point comme dans bien d'autres cas par érosion de la côte, mais par simple submersion. Autre exemple : En 1520, par des marées très-basses, on découvrit

(1) Bulletin t. I., p. 226.

vis-à-vis Katwyk, à l'embouchure du Vieux-Rhin, à un kilomètre en mer, des murailles de 8 pieds de hauteur, reste de Brittenboug (arx Britannica) fondée par les Romains à l'embouchure du Rhin. En 1752, ces restes de murailles avaient été détruits par les vagues et les pilotis sur lesquels elles étaient fondées cessaient d'être visibles.

On pouvait par des considérations géologiques prouver que l'affaissement de toute la côte s'étendait à l'ouest jusqu'au cap Blanc-Nez. Nous devons à M. Cousin de le démontrer à l'aide des monuments historiques. C'est d'autant plus heureux que M. Belpaire supposait, par suite d'un raisonnement vicieux, que la mer ne gagnait sur le continent qu'à l'est de Nieuport, tandis qu'elle se retirait à l'ouest de cette ville, c'est-à-dire sur le littoral français.

Il y a encore bien des questions à résoudre au sujet de ce phénomène : Les terrains jurassiques et crétacés du Boulonnais, participent-ils au mouvement d'affaissement, ou ne forment-ils pas une sorte de charnière immobile ? Des observations faites par M. Cousin à Wissant permettraient peut-être de résoudre la question, mais je ne les connais pas assez pour me former sur ce point une opinion.

L'affaissement se continue-t-il encore de nos jours ? question capitale pour nos voisins les Hollandais. C'est certainement à cet abaissement séculaire et insensible du continent, qu'est dûe la situation de leur sol au-dessous du niveau de la mer. Si le mouvement se continue, fatalement, nécessairement, les digues seront vaincues et la Hollande presque toute entière passera sous les flots.

Le volume des mémoires de la Société dunkerquoise se termine par les observations météorologiques du docteur Zandyck pour 1867. Nous y constatons pour Dunkerque une quantité de pluie inférieure de *près de moitié* à celle qui est tombée à Lille dans la même période. J. GOSSELET.

Travaux courants

Dans sa séance du 3 février dernier, la Société dunkerquoise a entendu le rapport de la Commission chargée d'examiner le manuscrit que M. Derode avait terminé peu de temps avant sa mort, pour une seconde édition de son histoire de Dunkerque : il y a eu unanimité, parmi les membres, pour déclarer qu'il est fort désirable que ce manuscrit de l'ancien président de la Société Dunkerquoise soit imprimé ; car il contient beaucoup de détails intéressants qui manquent à la première édition laquelle est d'ailleurs épuisée.

M. Bonvarlet a lu ensuite un travail de M. Carlier, de Paris. Ce travail concerne l'honorable famille Thugghe de Dunkerque, famille alliée à celle de Jean-Bart.

Une seconde lecture a été faite par M. Epinay, vice-président de la Société ; elle a pour sujet : *La féodalité*, dont l'origine, la cause et les principaux résultats sont successivement expliqués par l'auteur.

Enfin, M. le président a lu la première partie d'un mémoire intitulé : *L'abbaye de Steneland*, étude sur le nom actuel du lieu où elle était située et sur l'emplacement d'autres communes dans lesquelles elle avait des biens.

Une controverse s'étant élevée dans le monde érudit sur la situation de ces localités, M. Cousin a cherché à se former une opinion définitive à cet égard ; il développe des considérations qui concourent à placer à Steenkerque près de Furnes (Belgique), c'est-à-dire à quelques lieues de Dunkerque, l'abbaye de Saint-Sauveur de Steneland, que des savants mettaient en France dans l'arrondissement de Béthune et d'autres dans le voisinage d'Anvers.

Vu l'heure avancée, la lecture de la seconde partie du mémoire qui concerne la situation de trente-deux autres

localités est renvoyée à une prochaine séance mensuelle.

A. D.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI

Mémoires, t. xxx. (2.^e partie) 1869.

Plusieurs des travaux renfermés dans ce volume sont déjà connus de nos lecteurs par l'analyse anticipée que nous en avons donnée (*Bulletin*, t. 1, pages 92, 111, 262, 384.) Ainsi nous ne reviendrons ni sur les *Souvenirs du Mexique*, de M. Fégueux, ni sur l'étude de M. Wilbert ayant pour titre : *Cambrai sous la domination espagnole*, ni sur le rapport de M. Blin, relatif à l'*Etat actuel de l'Agriculture en France*, ni sur l'*Examen critique d'une page de Le Carpentier* (Notice sur Elincourt), par le même auteur, ni enfin sur les discours prononcés par le Président et le Secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation à la séance publique du 18 août 1868.

Nous rendrons compte séparément de la *Biographie du baron de Vuorden*, par M. de Vendegies, œuvre considérable, dont nous avons été l'un des premiers à saluer l'apparition (*Bulletin*, t. 1, p. 91.)

Enfin, notre incompetence en pareille matière, jointe à un sentiment d'extrême modestie de la part de notre collaborateur M. Gosselet, nous oblige à ne rappeler que pour mémoire la deuxième partie de son étude sur la *Constitution géologique de l'ancien Cambrésis*. La première partie traitait du canton de Solesmes : celle-ci a pour objet le canton du Câteau.

Au moment où l'attention des esprits est dirigée vers le Pôle-Nord, M. Ladureau, médecin en chef de l'hôpital militaire de Cambrai, a eu l'heureuse idée de retracer, sous une forme humoristique, un voyage aux abords du Pôle-Sud qu'il a fait, il y a plus de 30 années, « presque sans

autre but que d'émousser, au souffle des tempêtes, l'avidité dévorante de voir et de connaître qui fermente souvent dans un cœur de vingt ans. » Et plus loin il ajoute : « Si nous avons été sur l'*Astrolabe* avec l'infortuné Dumont d'Urville, nous nous fussions approchés davantage du Pôle-Sud ; mais d'autres intérêts poussaient nos compagnons sur les rivages du Pacifique ; et quand un ouragan nous eut jetés brisés sur les côtes du Chili, des nouveautés plus attrayantes ne nous permirent pas de regretter le cap Horn. » L'esquisse de M. Ladureau se recommande par des observations neuves et des récits pleins d'intérêt.

La notice de M. Durieux sur le village de Quéant nous ramène dans l'ancien Cambrésis. Aidé de sa plume élégante et de son habile crayon, l'auteur nous dépeint les fonds baptismaux de cette paroisse (ils sont de la fin du xvi.^e siècle), ainsi qu'une belle pierre tumulaire, encastrée près du baptistère et qui porte la date de 1358. Il fait suivre cette notice d'une seconde sur un autre village de l'ancien Cambrésis (celui de Vaux, Pas-de-Calais), où l'on remarque la pierre tombale de Jean de Longueval, seigneur de Vaux, gouverneur d'Arras sous Charles-Quint, et de Jeanne de Rosimboz, sa femme.

Les travaux exécutés en 1868 au Moulin de Selles, pour permettre aux barques du commerce remontant l'Escaut d'aborder au pied même du moulin, ont fait retrouver dans le lit du fleuve une ancienne arme à feu que M. Cornaille-Leroy, propriétaire de l'usine, a offerte à la Société d'Emulation par l'intermédiaire de son Président. A la suite d'un scrupuleux examen, M. Durieux s'est convaincu que cette arme est une pièce de rempart, qu'elle a dû appartenir à la défense du château de Selles au pied duquel elle a été recueillie et où les meurtrières que l'on remarque dans les murailles en permettaient l'emploi.

Sous le titre : *La disette à Cambrai en 1789*, M. Durieux a raconté les scènes de désordre qui eurent lieu dans sa ville natale, les 6 et 7 mai de cette année-là. Le lendemain même de la convocation des Etats-Généraux du Royaume, la populace de Cambrai se porta chez trois marchands de grains, réputés accapareurs ; elle commit dans leur domicile d'odieuses violences, ne respecta pas même la clôture des Dames hospitalières de Saint-Lazare et se rua sur l'abbaye de Prémy. Le Parlement de Flandre évoqua à lui sans délai cette affaire et il prononça de graves peines contre les hommes et les femmes qui s'y trouvaient impliqués. L'exécution de la sentence ne coupa point court aux difficultés auxquelles le Magistrat de Cambrai se trouvait en proie, difficultés encore accrues par la nécessité où il était de référer de chacun de ses actes à l'Intendant et au Gouverneur de la province de Hainaut. L'initiative municipale se trouvait paralysée, en d'aussi critiques conjonctures, par les lenteurs et l'impéritie de l'autorité supérieure.

Nous n'en n'avons point fini avec l'énumération des travaux du docte secrétaire de la Société d'Emulation de Cambrai et il nous reste, avant de prendre congé de lui, à dire un mot du recueil des *Inscriptions tumulaires antérieures à 1793 encore existantes dans l'arrondissement*.

Plusieurs de ces inscriptions avaient déjà été publiées par MM. Le Glay, Wilbert, Bruyelle, Delattre, etc. ; il n'en est pas moins intéressant de les trouver toutes réunies dans le répertoire formé par M. Durieux en collaboration avec M. Bruyelle. Elles sont accompagnées d'un très-grand nombre d'épithaphes inédites. Ces deux messieurs ont, les premiers, relevé celles qui se trouvent dans le caveau funéraire, au-dessous de la sacristie de l'église Saint-Géry. Ils en ont aussi copié, à l'abbaye de Vaucelles, qui n'avaient point encore obtenu les honneurs de l'impression.

Dans les églises rurales de l'ancien Cambrésis, la moisson de MM Durieux et Bruyelle n'a pas été moins abondante. Sans parler d'une multitude de dalles tumulaires de curés, de censiers, de baillis ou de mayeurs, les deux auteurs du Recueil signalent à Abancourt la sépulture de Jean-Baptiste-Joseph de Francqueville, seigneur d'Abancourt, pair du Cambrésis, procureur syndic de la province, et de Marie-Catherine de Francqueville, son épouse ; à Briâtre, la sépulture de Marie-Angélique Bernard de Rasoir, baronne douairière de Noyelles-sur-Selle, vicomtesse du pays de Langle, veuve de Jean-Louis de Carondelet, seigneur dudit Briâtre et d'Hayne-Saint-Pierre ; — à Escaudœuvres, sur le seuil de la porte de l'église, l'inscription tumulaire d'Ambroise et de Dominique-François de Villavicencio, seigneurs du lieu ; — à Vertain, au milieu du chœur, la sépulture de Philippe de Rubempré, gouverneur de la Flandre wallonne.

MM. Durieux et Bruyelle ne se bornent pas à transcrire les inscriptions qu'ils rencontrent : ils recueillent, en outre, avec soin, les renseignements qui se rattachent à chacune d'elles. Voici, par exemple, ce que la tradition locale leur a appris touchant la famille de Louis Voisin, de Bévillers, décédé en cette paroisse, le 3 juillet 1769, à l'âge de 97 ans, après avoir donné le jour à dix-sept enfants dont deux furent prêtres.

Les dix-sept enfants des époux Voisin, bien qu'élevés tous dans les mêmes principes d'une saine morale, n'eurent pas tous une vie également calme.

Jean, l'un d'eux, esprit aventureux, épris de l'attrait de l'inconnu, quitta la maison paternelle pour courir le monde. Après diverses vicissitudes et une fortune constamment contraire, il entra comme palfrenier au service d'un général des armées de Louis XV.

Voisin était intelligent : de palfrenier il devint cuisinier habile et, par ses progrès dans la science des Vatel,

s'attira la bienveillance de la femme de son maître. Celui-ci ayant été tué dans une bataille, sa veuve, d'abord inconsolable, fit une trêve cependant à ses regrets pour retenir son serviteur qui, las d'appeler à son aide toutes les ressources de l'art culinaire pour essayer de distraire sa maîtresse et n'y pouvant réussir, parlait de la quitter.

Comment s'y prit-elle pour retenir le jeune homme ? c'est ce que la tradition ne dit pas ; mais elle ajoute que peu de temps après, la veuve du général fit succéder à tous les droits de son premier mari son maître-queux, en lui donnant son cœur, sa fortune et sa main.

Au sein du bonheur que lui procurait cette union inespérée, Jean se rappela bientôt sa famille. Il songea non sans quelques remords à son vieux père, à sa bonne mère à qui son départ avait coûté tant de larmes. L'un de ses frères, Joseph, s'était fait prêtre, il desservait la paroisse natale ; Jean le choisit comme intermédiaire pour renouer avec les siens des liens rompus depuis quinze ans.

Un certain jour le prêtre réunit dans un repas modeste, au presbytère, ses vieux parents et leurs enfants. Au moment où ils allaient s'asseoir à la table commune, un riche équipage amena deux convives, un jeune seigneur et sa femme. Ils prirent place au milieu des bons paysans, les intriguant par des questions qui provoquaient chez tous le souvenir d'un enfant prodigue, fils ou frère, qu'on n'espérait plus revoir. A la fin, le jeune seigneur n'y tenant plus se jeta en pleurant dans les bras de la mère puis du père Voisin, placés à ses côtés. Il se fit alors reconnaître pour ce Jean qu'ils n'avaient pas cessé d'aimer, qu'ils aimaient plus encore peut-être à cause du tourment qu'il leur avait causé et qui lui accordèrent facilement le pardon qu'il sollicitait. Il présenta ensuite sa femme à sa nouvelle famille que désormais l'un et l'autre ne cessèrent plus de voir.

Le Bulletin archéologique de l'arrondissement de Cambrai pour les années 1868 et 1869, dressé par les soins de M. Bruyelle, porte à la connaissance du public un certain nombre de faits dont nous citerons les plus intéressants.

En démolissant l'église de la Neuville-Saint-Remi, on a retrouvé, noyés dans le mortier des murailles, plusieurs chapiteaux romans, du genre de ceux qu'on appelle chapi-

taux Godronnés. — A Beauvois, en creusant les fondations de la nouvelle église, les ouvriers ont recueilli plusieurs coupes en grès, en forme de patères, et d'origine Gallo-Romaine. — A Béthencourt, on a découvert, sous les flancs de la colline où s'élevait l'ancienne église, deux voies souterraines prenant naissance aux abords du clocher pour aboutir, sous les rues adjacentes, à deux puits voisins.

A. DESPLANQUE.

RÉUNION GÉNÉRALE DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Le 20 avril 1870, s'est ouverte en Sorbonne la neuvième réunion annuelle des Sociétés savantes des départements. Les communications faites par des personnes domiciliées dans le ressort académique de Douai ont été, cette année, moins nombreuses que de coutume.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOGIE.

Président : M. Amédée Thierry, sénateur, membre de l'Institut.

Séance du 20 avril. — M. Barbey, bibliothécaire-archiviste de la Société archéologique et historique de Château-Thierry, a lu une *Notice historique sur la maison natale de Jean de la Fontaine, à Château-Thierry.*

Cette ville a la double et rare fortune de n'avoir aucun doute sur la maison qui a vu naître notre inimitable fabuliste, et de pouvoir encore la montrer à ses admirateurs, telle à peu près qu'elle existait à l'époque où il a vu le jour.

Elle se trouve au pied du vieux château qui couronne la ville de Château-Thierry, dans une rue tortueuse à laquelle a été donné le nom du poète, et qui conserve son ancienne apparence.

M. Barbey fait connaître toutes les particularités relatives à cette maison, que s'empressa de vendre le poète, qui se vantait de manger son fonds avec son revenu. Acquisé tout

récemment, grâce au concours du Gouvernement, des administrations locales et des particuliers, la maison de La Fontaine recevra un musée local et une bibliothèque, qui témoigneront de l'admiration que ses compatriotes ont toujours montrée pour l'un des génies les plus originaux qui aient illustré la France.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Président : M. le marquis de La Grange, sénateur, de l'Institut.

Séance du 21 avril. — M. l'abbé Poquet, membre de la Société académique de Laon, lit une *Notice archéologique sur la Ferté-Milon*. La description des monuments de la patrie de Racine, que l'on doit à M. l'abbé Poquet, témoigne d'un excellent esprit de critique. Le savant ecclésiastique y propose une nouvelle explication d'un bas-relief qui décore l'entrée de la Ferté ou du château féodal de cette curieuse cité. C'est, suivant lui, le couronnement de la Vierge, et l'examen du dessin, mis sous les yeux de l'assemblée, lui a fait partager cette opinion. Le savant abbé a décrit et expliqué avec autant de bonheur la verrière de l'église Notre-Dame de la Ferté-Milon, qu'on a souvent comparée à celle de Notre-Dame de Paris.

M. Textor de Ravisi, membre de la Société académique de Saint-Quentin, ancien commandant de Karikal, dans l'Inde française, donne lecture d'un travail sur *l'Architecture dans l'Indoustan*. Cette lecture est interrompue par l'arrivée de Son Exc. M. le ministre des beaux-arts chargé par intérim du portefeuille de l'instruction publique, qui prend place au fauteuil du président.

Avec une entraînant conviction, M. Textor de Ravisi a fait l'histoire abrégée, presque le panégyrique de l'architecture de l'Indoustan.

Ce travail sera publié avec un atlas dans lequel seront

reproduites de nombreuses photographies recueillies dans l'Inde. On pourra enfin connaître plus exactement que jamais ces temples gigantesques dont les plus remarquables édifices de l'Occident ne sont que de lointaines copies.

Après avoir entendu les conclusions de M. Textor de Ravisi, le ministre adresse aux délégués des sociétés savantes une cordiale et chaleureuse allocution. Il les félicite des progrès qu'ils font faire à la science, et les remercie de leur zèle à poursuivre des études sérieuses et désintéressées, qui sont une partie importante de la gloire nationale.

Séance du 22 avril. — M. Textor de Ravisi lit une *Notice sur les dolmen dans l'Inde*. Les premiers monuments de l'Inde, dit l'ancien commandant de Karikal, furent des pierres brutes, comme les monuments dits druidiques. Encore maintenant, on élève de véritables dolmen dans l'Inde, avec des procédés qui expliqueraient comment nos ancêtres construisaient ceux qui nous étonnent aujourd'hui.

SECTION DES SCIENCES

Président : M. Leverrier, sénateur, membre de l'Institut.

Séance du 21 avril. — M. H. Joos, lieutenant au 73.^e de ligne, en résidence à Lille, présente une méthode d'expérimentation pour déterminer les lois générales de la résistance de l'air dans les cas de grandes vitesses.

SÉANCE SOLENNELLE DU 23 AVRIL

Dans cette séance que présidait Son Exc. M. le ministre de l'Instruction publique, ont été proclamés :

Chevalier de la Légion d'Honneur : M. François Morand, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, à Boulogne-sur-Mer ;

Officiers de l'Instruction publique : M. Ch. de Linas, membre non résidant du même comité, à Arras, et M. Matton, archiviste du département de l'Aisne, correspondant du Ministère pour les travaux historiques, à Laon.

Officier d'Académie : M. l'abbé Pécheur, correspondant pour les travaux historiques, à Soissons; lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

A. D.

COURS PUBLICS.

Cours de Géologie professé à la Faculté des sciences de Lille,
par M. Gosselet (Suite).

Age tertiaire — Ère des Ongulés. Les terrains tertiaires sont aussi au nombre de trois : *Eocène*, *Miocène*, *Pliocène*.

Ils sont formés de *calcaire grossier* comme la pierre à bâtir de Paris, de sable, d'argile, de *gypse* ou pierre à plâtre, de *meulière* ou silex propre à faire des meules de moulin, etc. Les volcans de l'Auvergne, de l'Eifel et des environs de Rome datent aussi de ces époques.

Les terrains tertiaires ne renferment plus ni Ammonites, ni Bélemnites. Les mollusques gastéropodes y présentent une supériorité d'organisation inconnue dans les âges précédents, et on y rencontre de grands foraminifères, les *Nummulites*, qui, par leur abondance, ont mérité au terrain éocène le nom de terrain nummulitique.

Les Nummulites sont des corps discoïdes, lenticulaires, ressemblant assez, pour quelques grandes espèces, à des pièces de monnaies, ce qui leur a valu leur nom. Dans l'intérieur on voit une chambre cloisonnée divisée en spirale. Quelque complexe que soit cette coquille, l'animal qui y logeait était d'une simplicité extrême.

Ce qui caractérise surtout les terrains tertiaires c'est le développement de la faune mammalogique et particulièrement de l'ordre des Ongulés. Tandis que de nos jours ces animaux ne sont plus représentés que par quelques espèces sans liaisons entr'elles, on constate pendant l'âge

tertiaire l'existence d'espèces nombreuses formant entre nos types actuels des passages presque insensibles. Pendant la période éocène c'est la famille des Tapirs ou Pachydermes à 3 doigts qui domine; elle diminue ensuite et se trouve remplacée par la famille des Cochons ou Pachydermes à pied fourchu. Vers la fin de la période miocène, celle-ci est à son tour en décroissance et la famille des Ruminants devient prépondérante comme elle l'est encore de nos jours.

A la même époque on voit apparaître un ordre qui lui aussi est isolé dans la création actuelle, celui des Proboscidiens. Les *Mastodontes* et les *Dinotherium* se montrent pendant la période miocène tandis que les *Eléphants* datent seulement de la période pliocène.

La Flore tertiaire présente une série de modifications qui font passer de la flore crétacée caractérisée par les apétales jusqu'à la Flore actuelle. A l'époque miocène notre climat était encore sub-tropical comme le constate les Palmiers, les Camphriers, les Chênes verts que l'on trouve mélangés aux Erables, aux Platanes, aux Peupliers, dans les forêts de cette époque.

Au commencement de l'âge tertiaire notre région, à l'exception de l'Ardenne, faisait partie du grand golfe anglo-parisien qui avait son embouchure vers le nord. Une crête saillante, dirigée suivant l'ancien rivage jurassique d'Hirson à Boulogne, séparait le fond du golfe de son entrée, aussi la composition minéralogique des roches et en partie la nature des fossiles sont différentes dans les Flandres et en Angleterre de ce qu'elles sont dans les environs de Paris et dans le sud du département de l'Aisne.

Vers la fin de la période éocène, le littoral flamand fut momentanément abandonné par les eaux de la

mer ; elles n'y revinrent que plus tard au commencement de la période miocène pour s'en éloigner de nouveau dès le milieu de cette période et y revenir encore déposer les sables pliocènes de Diest et d'Anvers qui terminent la série des dépôts géologiques.

Les sables d'Anvers renferment de nombreuses coquilles fossiles dont la moitié environ se retrouve dans les mers actuelles. Parmi celles-ci un grand nombre vit dans la mer de la Manche et la mer du Nord, d'autres sont propres aux mers chaudes et quelques-unes ne vivent plus que dans les mers arctiques; sur les côtes du Finmark, du Groënland, du Spitzberg. Pendant la période pliocène le nombre de ces espèces boréales augmente de plus en plus. On en a conclu que le froid gagnait notre hémisphère et qu'à une période où le climat était sub-tropical allait en succéder une où il deviendrait semblable à celui des contrées polaires.

TEMPS CONTEMPORAINS. — On les divise en deux périodes : la période diluvienne et la période actuelle.

La période diluvienne correspond à cette durée de froid intense qui sévissait sinon sur toute la terre au moins sur notre atmosphère. Elle fut marquée par des ravinelements considérables qui ont façonné la surface du sol en plaines, vallées et collines, par le développement de glaciers sur toutes les montagnes, par un débit des cours d'eau bien plus considérable que celui des fleuves actuels.

Dans nos contrées, la période diluvienne a eu pour effet de remplir les vallées d'un dépôt de cailloux roulés ou galets désigné sous le nom de *diluvium* et de déposer sur les plateaux une couche épaisse de *limon*.

Dans le *diluvium* comme dans le *limon* on trouve des restes de mammifères que l'on peut diviser en trois catégories, les uns existent encore dans le pays : Blaireau, Loup, Renard, Sanglier, Cheval, Cerf, etc., tandis que d'autres

sont anéantis : l'Eléphant mammoth , le Rhinocéros à narines cloisonnées, l'Ours des cavernes, le Lion des cavernes, la Hyène des cavernes, ou émigrés dans les contrées froides : le Renne , le Bœuf musqué, l'Antilope saïga, etc.

Les preuves abondent que l'homme a vécu avec des animaux perdus ou émigrés. Non-seulement on rencontre pêle-mêle avec leurs débris , des silex taillés, des os travaillés, des traces de foyers , tous indices certains de l'existence de l'homme, mais nos ancêtres de l'âge de pierre ont eu soin de nous laisser des témoignages *écrits* dont l'authenticité ne peut être révoquée en doute par les plus incrédules. Ils ont gravé ou sculpté les animaux qu'ils chassaient avec une précision anatomique des plus remarquables ; et, pour que l'affirmation eût plus de valeur encore, ils l'ont inscrite sur les débris osseux de ces animaux. Ainsi M. Lartet a trouvé dans la Charente, un poignard en bois de Renne sur le manche duquel était sculpté un Renne, et un dessin de Mammoth gravé sur une plaque d'ivoire venant du Mammoth lui-même.

L'homme n'est-il même pas plus ancien ? Des découvertes récentes dues à M. l'abbé Bourgeois, professeur à Pont-Leroy portent à croire qu'il existait déjà vers le milieu de l'époque miocène.

BIBLIOGRAPHIE

LA HALLE ÉCHEVINALE DE LA VILLE DE LILLE (1235 - 1663)

par M. Ch. Houdoy (1).

Cambrai, Douai, Valenciennes ont conservé leurs anciens hôtels de ville. On n'en peut dire autant de Lille où les derniers vestiges de la *Halle échevinale* viennent de disparaître et où ce qui subsiste du *palais de Rihour* suffit à

(1) 1 vol. in 8.º de 114 pages, avec planches. Paris, Aubry ; Lille, Danel, 1870.

peine à indiquer l'emplacement, à rappeler le caractère de cette somptueuse demeure des ducs de Bourgogne, devenue plus tard le siège de la municipalité lilloise.

Jusqu'en 1664, époque où le Gouvernement espagnol, à bout de ressources pécuniaires, fit à la ville de Lille abandon du palais de Rihour, le Magistrat tint ses séances dans la Halle échevinale, dont l'origine première remonte au-delà de 1235. Notre concitoyen M. Houdoy a tenu à nous retracer les transformations successives de ce dernier édifice, si oublié avant même qu'il ne fût totalement détruit, et néanmoins si mémorable.

L'histoire des monuments d'une ville pourrait, nous dit-il, être l'histoire de ses institutions. Au moyen-âge surtout, la Maison-Commune c'est la cité tout entière. Quand, au xiv^e siècle, les hasards de la guerre nous séparèrent violemment du comté de Flandre pour nous réunir directement à la couronne de France, c'est dans notre vieille Halle échevinale que Philippe le Bel et ses successeurs, soit par eux-mêmes, soit par leurs délégués, jurèrent le maintien des privilèges de la ville, avant de recevoir le serment du Magistrat et du peuple. Sous la domination française, comme plus tard sous celle des maisons de Bourgogne et d'Autriche, c'est là que le Magistrat lutta pendant des siècles, et souvent avec succès, pour la défense de ces privilèges, de ces franchises qui, au moyen-âge, étaient la forme, la substance même de la liberté, et qui firent si longtemps la fortune et la renommée des grandes communes flamandes. C'est dans cet antique édifice, forteresse du droit municipal, que se conservait le *trésor* des chartes, reconnaissances officielles des droits de la cité; et chez nous, par une coïncidence singulière, la fortune de nos libertés municipales semble liée au sort du monument, dont tant de souvenirs nous ont engagé à écrire l'histoire.

M. Houdoy ne néglige aucun détail se rapportant à son sujet et il emprunte la plupart de ses indications à la belle série des *Comptes de la ville de Lille* dont, à la suite de sa *Notice*, il imprime d'abondants extraits.

En 1344, il voit apparaître, pour la première fois, la

mention d'une dépense d'ornementation : on dore, cette année-là, la lance et la fleur de lys qui surmontaient la Halle. Vers 1370, Pierre Demileville, horloger lillois, place au beffroi une horloge avec sonnerie. En 1397, on reconstruit entièrement le bâtiment qui renfermait la grande salle des échevins, et l'on décore cette salle de peintures si remarquables que le Magistrat de Douai envoie des délégués à l'effet de les examiner ; autres travaux de restauration en 1424. La Halle, à cette époque, n'est point seulement le théâtre des fêtes échevinales : les ducs de Bourgogne l'utilisent aussi pour leurs banquets et pour leurs danses auxquelles ils invitent les dames et demoiselles de la ville.

En 1442, pour compléter la Maison-Commune, le Magistrat résolut la construction d'un nouveau beffroi ou plutôt *de deux beffrois l'un sur l'autre*, comme dit le procès-verbal d'adjudication. En 1508, 1509, on s'occupe des sculptures extérieures, des statues de saints et de princes, qui sont le principal ornement de la façade. En 1565, achat d'un carillon. En 1594, reconstruction complète de l'édifice, sous la direction de l'architecte Jean Fayet. La Halle échevinale prit alors un aspect tout nouveau. Ceux-là peuvent s'en faire une idée, à la vérité bien incomplète, qui, avant le percement tout récent de la rue de la Gare, ont remarqué la devanture des cafés faisant face au Théâtre. Pour mieux se rendre compte de la distribution et de la physionomie de l'édifice en 1594, ils n'ont qu'à jeter les yeux sur le plan et la magnifique gravure qui accompagnent le livre de M. Houdoy, livre à la valeur intrinsèque duquel s'ajoute le mérite d'une exécution typographique élégante et soignée.

A. DESPLANQUE.

LE BARON DE VUORDEN.

Sa vie, ses écrits

par M. le comte Ch. de Vendegies. (1)

Nous possédons enfin dans son entier ce livre attendu avec une si vive impatience par les érudits de notre province. La meilleure manière de le louer est, suivant nous, de l'analyser avec soin. Dans le résumé que nous allons en faire, nous insisterons particulièrement sur les circonstances de la vie de Vuorden, sur les événements de son époque, qui ont eu pour théâtre l'extrême-Nord de la France, c'est-à-dire les vastes portions de la Flandre et du Hainaut que Louis XIV a réunies, dans ce temps-là même, à son royaume.

I.

Michel-Ange de Vuorden descendait d'une famille qui, après avoir occupé les plus hauts emplois dans le comté de Hollande, au XIII.^e siècle, en fut violemment expulsée. Il naquit à Chièvres au mois de février 1629. Les jésuites de Courtrai, ses premiers maîtres, firent de lui un latiniste distingué et il contracta, de bonne heure, l'habitude de rimer facilement de médiocres vers français. Ces divers talents ne laissèrent pas d'aider, dès lors et par la suite, aux succès de sa carrière. En 1648, il passa de l'Université de Louvain à celle de Douai. En 1650, nous le trouvons à Lille, mêlé « au plus beau monde qui se pût voir dans une ville de province. » La comtesse de Rœux, épouse du Gouverneur, y tenait une sorte de cour où se distinguait, parmi beaucoup de cavaliers, Henri de Melun, marquis de Richebourg. Celui-ci emmena avec lui à Bruxelles, en 1651, M. de Vuorden qui se logea chez la duchesse d'Havré, amie

(1) Biographie et fragments inédits extraits des manuscrits du baron de Vuorden, diplomate attaché à l'ambassade d'Espagne auprès de Louis XIV, plus tard grand-bailli des Etats de Lille, etc. Paris, Aubry; Cambrai, Simon, 1 vol. in-8° de 284 pages. 1870.

de sa mère, et qui ne tarda pas à recevoir les confidences du marquis de Renty, fils aîné de cette princesse. M. de Renty brûlait d'une vive flamme pour la veuve du comte d'Hoogstraëte, mais sa mère se montrait hostile à ce projet de mariage. Il résolut de se soustraire à la dépendance de la duchesse en se rendant à la cour de Madrid. Il s'occupait donc de réunir les fonds nécessaires pour les frais du voyage : accompagné du baron de Hérissem et de M. de Vuorden, il vint en Artois recouvrer quelques arrérages.

Si grand prince qu'on fût, on ne se transportait pas alors, des terres d'Espagne sur celles de France, sans courir des risques. Entre Eperlecques et Bourbourg, nos voyageurs furent sérieusement inquiétés pour une question de passeport : on emmena même M. de Vuorden prisonnier à Gravelines. Heureusement l'incident n'eut pas de suites et bientôt les trois jeunes gens purent se diriger, de Saint-Omer, sur Paris qu'ils trouvèrent en proie à toutes les agitations de la Fronde. La protection de M.^{me} de Longueville, liée depuis longtemps avec la duchesse d'Havré, leur permit de traverser sûrement le pays des Landes et d'arriver à Bayonne sans accident. A Madrid, M. de Renty reçut du roi d'Espagne, qui avait beaucoup connu son père, l'accueil flatteur sur lequel il comptait. Les plaisirs de la cour lui eurent bientôt fait oublier M.^{me} d'Hoogstraëte et il s'éprit de passion pour M.^{lle} de Carvajal, l'une des filles d'honneur de la reine. Ce ne fut pas trop de l'influence de M. de Vuorden pour le détourner de cette union encore plus disproportionnée que la première. Le jeune marquis finit par s'éloigner de Madrid, muni d'un brevet de colonel, et avec ordre d'aller lever un régiment en Allemagne.

Les trois compagnons quittèrent l'Espagne dans les premiers jours de Mars 1653. A Saint-Sébastien, ils furent fêtés par le célèbre amiral dunkerquois Mathieu Maës qui

se disposait à venir en aide aux frondeurs assiégés dans Bordeaux. Eux-mêmes, à travers bien des périls, gagnèrent cette dernière ville où on les reçut comme des envoyés d'Espagne chargés de promettre de prompts et efficaces secours. La complaisance avec laquelle ils se prêtèrent à ce rôle d'emprunt, dans le but de ranimer le courage d'une population aux abois, faillit leur coûter cher : car, sans l'intervention d'un officier français que la famille d'Havré avait eu autrefois l'occasion d'obliger, ils fussent restés aux mains des chefs royalistes, à la merci des vengeances de Mazarin.

Ils vinrent ensuite à Paris d'où, sur l'avis charitable d'un banquier d'origine valenciennoise, ils gagnèrent Cambrai en toute hâte. Bien leur en prit : le cardinal qui, en souvenir de l'équipée de Bordeaux, leur réservait un logement dans la Bastille, venait de donner ordre de les arrêter.

Ici finit la première période des aventures de jeunesse de M. de Vuorden. En mai 1653, il entre, avec M. de Renty, au service militaire de l'Espagne, sous le commandement du comte de Fuensaldagne. Il est témoin des vives discussions qui s'engagent entre cet homme de guerre et le prince de Condé, discussions qui, en même temps qu'elles paralysent l'action des armées du Roi catholique, favorisent les mouvements de Turenne. La versatilité du duc Charles de Lorraine ajoute encore aux embarras du parti espagnol. M. de Vuorden nous fournit un récit détaillé de l'arrestation de ce prince. Il parle ensuite de l'investissement d'Arras par les troupes de Philippe IV (3 juillet 1654), et de l'habile diversion qu'opéra Turenne en marchant, avec 1500 hommes, sur Monchy-le-Preux. Puis il décrit la levée du siège, ainsi que la retraite des assiégeants sur Cambrai et Douai.

Le régiment dont M. de Hérissém était le chef, et où M. de Vuorden servait en qualité de capitaine, reçut ordre de prendre ses quartiers d'hiver à Bavai. Cette ville, ruinée par les guerres, ne contenait plus que 25 maisons habitables et elle était, en outre, incommodée par le voisinage d'une forte garnison française établie au Quesnoy. Chargé d'aller exposer au comte de Fuensaldagne la triste situation des soldats de ce régiment qui, logés dans des caves et manquant trop souvent de nourriture, périssaient au nombre de 25 par jour, Vuorden s'exprima avec une rude franchise qui blessa d'abord la susceptibilité du général espagnol, mais qui finit par le subjuguier. Dès lors, notre jeune capitaine n'eut pas de plus chaud protecteur que M. de Fuensaldagne.

Quand, en 1656, ce dernier fut nommé gouverneur général du Milanais, il attacha à sa maison M. de Vuorden, pour qui ce fut une occasion de se rendre en Italie par l'Allemagne. Vuorden nous a laissé, de ce voyage qu'il fit avec son nouveau maître, une peinture attrayante, animée. Il nous initie également aux difficultés sans nombre contre lesquelles Fuensaldagne eut à lutter dès qu'il fut à son poste. Cet homme d'un esprit supérieur ne se faisait pas illusion sur l'épuisement de l'Espagne et, quoique souvent victorieux sur les champs de bataille, il était un ardent promoteur des idées de paix avec la France. Aussi ne fut-on pas surpris de le voir envoyer comme ambassadeur extraordinaire auprès de la cour de Paris, en mars 1660, à l'occasion du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. Vuorden le suivit dans sa solennelle mission. Quelle bonne fortune pour notre intarissable chroniqueur ! Les renseignements qu'il donne sur la première entrevue des royaux époux, sur la cérémonie nuptiale, sur les manifestations d'allégresse qui se produisirent en cette circonstance,

complètent, sur plus d'un point, les *Mémoires* du temps.

II.

Les divertissements de la cour ne faisaient pas perdre de vue à Fuensaldagne les négociations dont il était chargé, relatives, pour la plupart, à l'exécution du traité des Pyrénées. Mais il se reposait volontiers sur Vuorden du soin de les poursuivre en détail. Vuorden y gagnait de s'insinuer dans la faveur des ministres de France. MM. de Lionne et Le Tellier l'écoutaient avec plaisir. Louvois lui tendait déjà une oreille bienveillante. L'affaire des abbés d'Artois fut l'une des premières qui s'arrangea, grâce à l'initiative de Vuorden. Les entreprises d'officiers inférieurs venaient trop souvent altérer les bons rapports entre les deux couronnes. Un jour, c'est la garnison française de Saint-Venant qui se permet d'effectuer des abattis d'arbres dans la forêt de Nieppe appartenant à l'Espagne. Le Gouverneur-général des Pays-Bas, marquis de Caracène, fait saisir les délinquants et les constitue prisonniers à Aire : sur quoi, l'autre partie use de représailles et ainsi se continue une petite guerre, au mépris de la paix générale récemment conclue. Une autre fois, par ordre du marquis de Caracène, le Gouverneur d'Armentières se jette sur le pays de l'Alleu, l'une des terres *contestées* entre la France et l'Espagne : il s'y empare de onze habitants comme otages du paiement d'une contribution qu'on lui refuse. A cette nouvelle, grande colère de Louvois : à rien ne tient qu'on ne précipite sur Armentières la soldatesque française qui désire vivement s'y livrer au pillage.

M. de Vuorden apaise encore ce conflit. Mais bientôt éclate une autre affaire pour laquelle ce n'est point trop, c'est à peine assez de l'intervention directe et active de son maître. Une question de préséance entre les ambassadeurs de France et d'Espagne à Londres menace de rallumer la

guerre entre les deux pays. Louis XIV, sans pitié pour sa jeune femme alors en état de grossesse avancée et dont les affections sont attirées en sens contraire, exige une prompte satisfaction de ce qu'il considère comme une insulte faite à son représentant. Sur cet orage diplomatique comme sur les derniers jours et la mort de Mazarin, le *Journal de Vuorden* abonde en révélations curieuses et en informations puisées aux meilleures sources.

Malgré le crédit dont il jouit auprès des deux reines, M. de Fuensaldagne se voit contraint de s'éloigner de la France. Mais il y laisse, revêtu d'un caractère plus ou moins officiel, son fidèle agent Vuorden, qui se trouve à Paris juste à point pour assister à la naissance du grand dauphin.

Fuensaldagne, durant ce temps, a gagné Cambrai où toute la noblesse des Pays-Bas accourt pour lui faire honneur. C'est en vain qu'il a écrit à Fernando Solis, gouverneur de la place, pour le prier de « supprimer toute pompe à son arrivée : » il ne peut empêcher que « le peuple et la garnison n'emportent presque son carosse, en bénissant tout haut sa venue. » Cette éclatante manifestation, ajoute Vuorden, ne surprendra personne, lorsqu'on saura que « le comte de Fuensaldagne avait été six ans gouverneur de Cambrai, qu'il avait su défendre contre le comte d'Harcourt en 1647, et où ses bienfaits et son mérite lui avaient valu, de la part des habitants, le nom de père de leur ville. »

L'ex-ambassadeur d'Espagne en France arrivait à Cambrai avec les pleins pouvoirs de Gouverneur-général des Pays-Bas, pouvoirs qu'il avait en grande partie exercés du temps de l'archiduc Léopold-Guillaume. Cette fois, il allait unir le titre aux fonctions. Mais il ne jouit pas longtemps de ces honneurs tardifs et mérités : la mort le surprit à Cam-

brai , le 21 novembre 1661 , au bout de quelques jours qu'il y avait passés en faisant le bien autour de lui.

Cet événement , auquel la cour de France affecta de se montrer très-sensible , déranger tous les projets d'avenir de Vuorden. N'attendant que rien ou peu de chose du marquis de Caracène qui , par le fait du décès de Fuensaldagne , restait à la tête du gouvernement des Pays-Bas , fatigué de son séjour à la cour de France où il n'avait acquis , nous dit-il , « que de la réputation et des dettes , » il résolut de s'en tenir à sa charge de grand-bailli des Etats du Tournaisis , charge dont son dernier maître l'avait obligamment pourvu durant leur séjour en Italie. En fait , c'était rentrer dans la vie privée et , de là , à contracter mariage il n'y avait qu'un pas. Il fut d'abord question pour Vuorden d'une fille de chancelier de Gueldre , « qui lui plaisoit assez. » Mais M.^{me} de Vuorden mère n'aimant pas les femmes de pays étranger , son fils très-respectueux et soumis , quoique alors âgé de 33 ans , se tourna vers une de ses cousines , domiciliée à Saint-Omer , M.^{lle} Jacqueline-Thérèse Desmaizières de Sarreau , et il l'épousa , avec dispense de Rome , le dimanche-gras de l'année 1664.

Le 17 mai suivant , les deux époux achetèrent la seigneurie de Campagne et Blaringhem. Ils furent en prendre possession le 22 du même mois. Puis , après quelques visites de famille , ils se transportèrent dans une maison de campagne que Vuorden avait à Rumes , en Tournaisis. Le 6 juin , ils reçurent à Tournai les congratulations de leurs amis. Le 26 , ils partirent pour Chièvres où vivaient retirées la mère et la sœur de Vuorden qui firent à sa « chère petite femme , » comme il l'appelle toujours dans ses *Mémoires* , l'accueil auquel elle avait droit. De Chièvres , les voyageurs revinrent à Tournai par Bruxelles où le comte d'Egmont tint à les faire assister au somptueux baptême de son fils.

(Sera continué.)

A. DESPLANQUE.

LES FOSSES DE NOS FORÊTS

par l'abbé Cochet.

Un des derniers numéros de la *Revue de Picardie* (1) contient un article qu'il nous semble utile de signaler aux archéologues. Depuis quelques années l'abbé Cochet a entrepris des fouilles dans des fosses profondes qu'il a observées dans la forêt d'Eu. Elles ont plus de 5 mètres de profondeur et 2 à 3 mètres de large ; elles ont dû être à pic et le sol est parfaitement nivelé tout autour. Selon le savant archéologue normand, ces fosses sont des trappes destinées à la chasse et à la destruction des bêtes fauves et il semble les faire remonter à l'homme primitif. Cependant les seuls débris qu'on y ait rencontrés sont du charbon, des pierres, des poteries gallo-romaines, rien en un mot qui puisse faire croire à une haute antiquité. On a trouvé de ces fosses dans les forêts du Berry et de la Lorraine. Rien ne prouve qu'il ne s'en rencontre pas dans celles de notre région, mais l'attention n'a peut-être pas été suffisamment appelée sur ce sujet.

J. G.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Le dernier numéro des *Annales de la Société entomologique de France* renferme une notice nécrologique sur un naturaliste qui par sa naissance se rattache à notre région.

M. Auguste-Simon Paris était né à Mézières en septembre 1794; il était le frère d'un archéologue bien connu, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Paulin Paris.

Sa modestie et la spécialité de ses goûts et de ses études, l'ont empêché d'acquérir une notoriété étendue, mais il

(1) Tome xv, p. 333-336.

était très apprécié parmi les adeptes de la Lépidoptérologie, science qu'il cultiva avec passion ; il y joignit plus tard l'étude des Coléoptères, et se fit dans ces deux branches des collections très-remarquables. Il publia dans les Annales de la Société quelques notes entomologiques, mais se rendit surtout utile à ses collègues par une table générale des publications de la Société, éminent recueil, véritable oeuvre de bénédictin, fait avec un soin infini.

D'un esprit vif et pénétrant, dit en terminant l'auteur de la notice, M. Paris était en même temps d'une aménité et d'une égalité de caractère constantes ; il n'avait que des amis qui longtemps déploieront sa perte. A. DE N.

Météorologie :	AVRIL	AVRIL
	1870	année moy.
Température moyenne	10.° 03	9.° 19
» » des minima	5.° 06	
» » des maxima	15.° 01	
» extrême minima, le 1.	0.° 00	
» » maxima, le 21.	26.° 50	
Baromètre hauteur moyenne à 0.°	764. ^{mm} 681	760. ^{mm} 333
» hauteur extrême minima, le 9.	751. ^{mm} 44	
» » maxima, le 4.	773. ^{mm} 50	
Tension de la vapeur atmosphér.	6. ^{mm} 13	6. ^{mm} 35
Humidité relative moyenne %	67.0	69.74
Épaisseur de la couche de pluie	8. ^{mm} 16	37. ^{mm} 70
» de la couche d'eau évaporée	112. ^{mm} 71	90. ^{mm} 69

D'après ce qui précède nous voyons que la température atmosphérique de ce mois fut de 0.° 84 plus élevée que celle du mois correspondant d'une année moyenne, mais elle fut inférieure à celle d'avril 1869 qui avait été de 11.° 79.

L'épaisseur de la couche d'eau évaporée atteignit 112.° 71, tandis que l'année dernière elle n'avait été que de 94.° 93, la fréquente sérénité du ciel, les vents violents du N.-E. qui soufflèrent pendant 7 jours, la sécheresse de l'air, la rareté de la pluie, contribuèrent à la production de ce résultat.

Année moyenne il tombe en avril 37^{mm}70 de pluie, l'année dernière il en était tombé 66^{mm}23, cette année la quantité ne fut que de 8^{mm}16 en 8 jours. Les 27, 28 et 29 la pluie fut accompagnée de grêle et de neige.

Cette faible quantité de pluie laissa les couches d'air en contact avec le sol dans un grand état de sécheresse. Année moyenne l'humidité de l'air en avril est de 69. 74 0/0, en avril 1869, elle avait été de 75. 2 0/0, cette année elle ne fut que de 67 0/0.

La tension de la vapeur d'eau atmosphérique qui est ordinairement de 6^{mm}35, n'a été cette année que de 6^{mm}13 elle avait été de 8^{mm}06 en avril 1869.

Une pareille sécheresse compromit beaucoup de récoltes et empêcha la production des rosées dont le nombre, malgré la sérénité des nuits, ne fut que de 15.

Les hautes régions de l'atmosphère furent aussi très-sèches ; ce qu'indiquèrent l'absence des nuages et l'augmentation de la pression sur la colonne barométrique qui eut une hauteur moyenne de 764^{mm}681 à la température de 0.° et à 22.° 5 au dessus du niveau de la mer. V. MEUREIN.

Numismatique. Découverte de monnaies. — On vient d'exposer au Musée de Lille 22 pièces de monnaies d'argent trouvées, au commencement d'Avril, dans les fouilles nécessitées par la construction de l'aqueduc de la rue de la Gare, sur l'emplacement de l'ancien estaminet du *Comte d'Estaing*. Ces monnaies, du XIII.° et du XIV.° siècle, ont dû être enfouies pendant l'occupation française, c'est-à-dire sous le règne de Philippe le Bel, dont le monnayage a fourni la moitié du dépôt en six espèces variées.

Ces pièces sont par ordre d'ancienneté : un denier tournois de Philippe-Auguste, un autre de saint Louis avec caractères archaïques et un denier semi-muet de Vendôme. Les monnaies du XIV.° siècle sont : 2 deniers tournois, 1

obole tournois, 1 denier bourgeois fort, 2 deniers bourgeois nouveau, 3 oboles bourgeois nouveau et 2 exemplaires du double royal, de Philippe-le-Bel, avec 5 esterlings de Louvain et d'Anvers frappés pour Jean II de Brabant. Il y a enfin deux monnaies qui donnent un certain relief à la trouvaille : Un Wallerand de Ligny, gros au cavalier frappé à Serain, et un autre, frappé à Vieuville, pour Jean de Namur, le fils aîné de Gui de Dampierre. Les réserves introduites dans le cahier des charges garantissaient à la ville la possession des objets anciens trouvés dans le cours des travaux.

Médaille égyptienne. — M. A. Durieux, secrétaire de la Société d'Emulation de Cambrai, a bien voulu, en réponse à la note insérée dans le dernier numéro du *Bulletin*, nous envoyer un dessin de la médaille portant au revers une légende grecque dont la lecture nous avait paru incorrecte. Cette communication nous permet de classer affirmativement la médaille trouvée au Cateau. Elle porte à l'avers la tête diadémée d'Alexandre Bala 1.^{er}, roi de Syrie (151 à 146 ans avant J.-C.), et au revers cette légende : ΔΑΕΕΑΝΔΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΟΣ, autour d'un aigle à gauche. M. C. Rollin à qui nous avons à notre tour communiqué le dessin a reconnu que la pièce a été frappée à Tyr. E. VAN HENDE.

Archéologie. *Sépultures anciennes.* — Le 17 mars dernier on a découvert à Thim l'Évêque, en creusant les fondations d'une maison, un cercueil en pierre contenant un squelette assez bien conservé. Huit autres cadavres dépourvus de cercueils reposaient à côté du premier. On a dispersé les ossements et on a brisé le cercueil pour employer la pierre aux fondations. J. G.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

2.° ANNÉE. — N.° 6. — Juin 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE ROUBAIX

Travaux courants.

« La formation à Roubaix d'une société qui a pour but d'y développer les progrès des Sciences, des Lettres et des Arts, d'y seconder le mouvement intellectuel, est presque un événement, tant les choses de l'esprit y paraissent peu compatibles avec celles de l'industrie locale. » C'est en ces termes que M. Leuridan, alors président de la Société naissante, ouvrait la séance publique du 17 décembre 1869. Sans se dissimuler les difficultés de l'entreprise, il en assignait le but et en déterminait le caractère. « Ce but est étendu : les Lettres, l'Histoire, les Sciences, les Arts, l'Industrie même, que malgré ses exigences ou plutôt à cause d'elles, nous sommes loin de répudier, l'Hygiène, l'Économie sociale, tout enfin peut devenir notre lot. Pour nous, pas d'autre exclusion que ce qui serait la négation de l'honnête, de l'utile et du beau. »

De nombreuses adhésions n'ont pas tardé à répondre à l'appel des fondateurs. Aujourd'hui la Société comprend, outre une série de membres honoraires, de membres associés libres et de membres correspondants, 21 membres titulaires dont nous allons donner la liste, après avoir fait connaître la composition du bureau pour 1870.

Bureau :

- MM. BONNIER, juge de paix du canton ; *Président.*
LEURIDAN, archiviste-bibliothécaire de la ville ;
Vice-Président.
LEGRAND, industriel ; *Secrétaire.*
DELEPORTE, membre du Comice agricole de Lille ;
Bibliothécaire-Archiviste.

FAIDHERBE (Alexandre), instituteur communal ;
Trésorier.

Membres titulaires :

- MM. MOTTE-MOTTE** (Pierre), Président du Tribunal de Commerce de Roubaix.
- TOULEMONDE-NOLLET**, membre du Conseil municipal et de la Chambre consultative des Arts et Manufactures.
- DUBAR-FERRIER**, industriel, membre du Conseil municipal.
- BRUN-LAVAINNE**, secrétaire de la Mairie, membre de la Commission historique du Nord.
- LIAGRE** (Edouard), docteur en médecine.
- VASSART** (l'abbé), professeur de Sciences à l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires.
- GRIMONPREZ** (Eugène), industriel, membre de la Chambre syndicale.
- FAIDHERBE** (Aristide), instituteur adjoint.
- SCRÉPEL-CHRÉTIEN**, industriel.
- MOTTE-BOSSUT**, * industriel, Président de la Chambre syndicale.
- ERNOULT-DELATTE**, industriel, membre de la Chambre syndicale.
- BAUCARNE-LEROUX** ; * Maire de Croix, Président du Comice agricole de Lille.
- ECKMAN** (Louis), négociant, membre du Conseil municipal et de la Chambre consultative.
- BOSSUT** (Jean-Baptiste), négociant.
- BOSSUT** (Henri), négociant, Juge au Tribunal de Commerce, membre de la Chambre syndicale.
- DELATTE** (Carlos), industriel, ancien élève de l'École polytechnique.
- LAUMONIER** (Emmanuel), employé de commerce.
- VERNIER-BLANQUART**, directeur de la Caisse commerciale, Juge au Tribunal de Commerce.
- FERRIER**, industriel, membre de la Chambre syndicale.
- BULTEAU-LENGLET**, industriel, Juge au Tribunal de Commerce, membre de la Chambre syndicale.

Les travaux courants de la Société d'Emulation de Roubaix ont été résumés par M. L. Legrand, secrétaire, dans la même séance solennelle du 17 décembre.

Nous avons eu, a-t-il dit, dès cette année, des travaux de genres bien différents. La Poésie, l'Histoire, les Sciences, les Arts, la moralisation des classes ouvrières sont venus tour à tour intéresser nos séances. M. Alex. Faidherbe, dans une ode intitulée : *A mon premier né*, nous a dépeint tous les dangers que l'enfant rencontrera ; mais il a dit aussi les secours que Dieu lui a ménagés. A son entrée dans la vie, il trouve une mère

Qui, sous mille baisers, étouffe tous nos pleurs,
Écarte de nos mains les épines des fleurs,
La pierre du sentier de nos pieds encor frêles ;

il trouve l'Eglise, mère aussi, qui reçoit l'enfant au berceau, et le suit par tous les degrés de la vie jusqu'au seuil du tombeau. Là encore, par des promesses divines et de sublimes espérances, elle adoucit ses derniers instants. M. Pierre Motte nous a lu une *Ode sur la mort du jeune chrétien* qui peint bien le rôle consolateur de l'Eglise au lit de mort de ses enfants.

J'ai maintenant à vous entretenir, Messieurs, d'une œuvre poétique de plus longue haleine, où l'histoire, sans rien perdre de sa vérité, s'est voilée sous une ingénieuse allégorie. Je veux parler des *Quatre âges de l'Escaut* de M. Brun-Lavainne. L'Escaut, fleuve bien ignoré jadis, et dont les bords n'étaient habités que par les sauvages Nerviens, l'Escaut vit se développer sur ses rives un des peuples les plus riches et les plus industriels du monde entier. Le poème de M. Brun-Lavainne contient, tracée à grands traits, l'histoire de cette Flandre dont nous pouvons être fiers d'être les fils. Il se termine par le tableau de sa prospérité actuelle, due tout entière à l'Industrie. Quelques aperçus sur les faits les plus saillants de l'histoire générale complètent cette œuvre aussi bien pensée que bien écrite et qui fera honneur à nos mémoires.

Me voici amené tout naturellement sur le domaine de l'Histoire, mine toujours explorée et toujours inépuisable et qui fournit un large tribut aux travaux des sociétés littéraires. — *L'Histoire religieuse de la Flandre Wallonne*, de M. Leuridan, contient le récit des travaux évangéliques des premiers apôtres de nos contrées. La barbarie de nos sauvages ancêtres, que le contact de la civilisation romaine n'avait pu adoucir, fut domptée et vaincue par la religion chrétienne. Le sang des martyrs féconda la bonne semence jetée par St. Piat, St. Chrysole, St. Eleuthère, St. Vaast

et d'autres saints non moins illustres. Les abbayes, qui s'élevèrent de toutes parts, continuèrent l'œuvre de ces premiers pasteurs et ont droit aussi à une grande part de notre reconnaissance. Je ne puis les citer : car la nomenclature de ces écoles de science et de vertu sortirait des bornes imposées à ce travail. M. Leuridan s'est arrêté cette année au moment où commence le grand mouvement des Croisades qui porte les peuples de l'Occident à la conquête et à la défense du tombeau du Christ. Dans ces nobles combats, la Flandre ne resta pas en arrière ; elle sut verser son sang et prodiguer ses trésors.

Dans la même séance, M. Bonnier a émis le projet de création d'une *Galerie roubaisienne* à l'instar de celle organisée par la Société des sciences de Valenciennes.

Charles-Quint, à la requête de la princesse douairière d'Espinoy, fixant l'heure matinale des plaids à la Halle, pour que les justiciables fussent dans un état de sobriété dont les séances après diner n'offraient pas toujours le spectacle ; — Philippe II octroyant « le scel armorié aux causes » pour le bien et entretenement de la république dans la » ville et terre de Roubaix, grande, spacieuse et fort » peuplée » ; — le comte de Flandre accordant aux habitants de Roubaix le privilège de « licitement drapper et faire » draps de toutes laines ; » — Jean, duc de Bourgogne, concédant la charte échevinale de Roubaix ; — de nos jours, la bénédiction inaugurale des eaux distribuées à Roubaix ; — la présentation des autorités à L. L. M. M. l'Empereur Napoléon III et à l'Impératrice Eugénie, à l'Hôtel-de-Ville ; — l'audience aux Tuileries par S. M. l'Empereur des délégués des Chambres consultatives de Roubaix et Tourcoing ; — tout récemment, l'inauguration du Tribunal de Commerce et maints autres faits de la vie religieuse, civile, politique, commerciale et industrielle de Roubaix représentés sur la toile, seraient utilement offerts à la curiosité publique et apprendraient aux hommes des générations nouvelles comment dans une commune se fonde la prospérité particulière et générale et se conquièrent les titres d'honneur de la cité.

Les portraits des hommes célèbres ou utiles, des prêtres, des religieux, des baillis, des échevins, des maires, des magistrats et de tous les personnages qui trouvent une place

distinguée dans l'histoire de Roubaix entreraient aussi naturellement dans la galerie.

Enfin un médailler et tous les objets qui se rattachent à l'histoire de la ville et de la fabrique de Roubaix formeraient l'utile complément de la nouvelle institution.

M. l'abbé Vassart a ensuite exposé les progrès des doctrines et des méthodes chimiques; il a commencé par rendre un juste hommage aux découvertes des alchimistes, tout en déplorant qu'ils aient perdu tant de temps et d'intelligence à poursuivre de puérides rêveries. Puis il est arrivé à Lavoisier, le créateur et le législateur de la chimie moderne; il a retracé ses longues luttes contre les plus grands chimistes de l'époque, Cavendish, Berthollet, Scheele, Priestleye, qui soutenaient la théorie du phlogistique; il a dit quelle fut sa part dans la création de la nomenclature chimique dont l'idée première revient à Guyton de Morveau. Puis il a montré la théorie atomistique venant se substituer sous nos yeux à la théorie dualistique de Lavoisier.

Les méthodes aussi se multiplient et se perfectionnent. La Balance, entre les mains de Lavoisier, créa l'analyse chimique; puis vint l'Eudiomètre et enfin le Spectroscope, cet instrument merveilleux qui nous a relevé la composition du soleil aussi bien que si un chimiste l'avait tenu dans son creuset.

Le résultat de ces théories et de ces méthodes, c'est la chimie industrielle avec toutes les merveilles que l'industrie étale autour de nous. M. l'abbé Vassart rappelle que chaque progrès dans l'ordre des sciences est aussi un pas fait vers une connaissance plus parfaite de l'Auteur de l'univers.

M. Faidherbe a terminé la séance par d'excellents conseils relatifs au patronage des écoles primaires :

Ah! s'est-il écrié, si vos instituteurs étaient moins absorbés par l'enseignement, par la préparation des leçons et des devoirs, quel bien ne feraient-ils pas en consacrant,

chaque semaine, quelques heures à visiter les parents de leurs élèves ! En voici une preuve palpable : 20 enfants, dont j'ai vu les parents ou auxquels j'ai écrit, n'avaient su, pendant le mois d'Octobre, que 95 leçons ; ils en ont su 136 dans la première moitié de Novembre. Il n'y en a que trois qui soient restés stationnaires. Je me suis également trouvé bien de procéder, en présence des parents, à un examen détaillé sur telle ou telle partie de l'enseignement. Ils suivaient, avec un intérêt qui m'a surpris bien des fois, les réponses de leurs enfants. Quelques-uns y perdaient de dangereuses illusions, et tous s'éloignaient résolus à me seconder.

Doutez-vous, Messieurs, que cet examen ne fût encore plus profitable, s'il avait lieu en présence de quelques personnes haut placées dans l'industrie, et dont les enfants croiraient pouvoir attendre au besoin un utile appui ?

Nous ne finirons pas cet article, sans souhaiter la bienvenue à la Société d'Emulation de Roubaix qui nous paraît comprendre parfaitement son rôle et qui nous semble appelée à occuper un rang très-honorable parmi les autres compagnies savantes du ressort académique.

J. G. et A. D.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI.

Travaux courants.

M. Bruyelle, qui rédige annuellement depuis 1852 le précieux *Bulletin archéologique de l'arrondissement de Cambrai* dont nous avons souvent parlé, a eu l'heureuse idée de l'étendre *retrospectivement* jusqu'à 1800. Dans la séance du 10 novembre dernier, il a communiqué à ses collègues ce nouveau travail qui ne peut manquer d'être accueilli du public avec une légitime faveur.

Le 29 novembre, M. Fégueux a lu à la Société un mémoire sur : *La position sociale de la femme au Mexique*. Dans ce récit semé d'anecdotes piquantes, l'auteur trace des habitudes d'une population au milieu de laquelle il a

longtemps vécu, une peinture rarement à l'avantage du sens moral de ceux dont il s'occupe.

« Travaillant le moins possible et dévorée d'un désir insatiable de paraître, indienne, mexicaine ou de sang mêlé, mariée ou libre, la femme au Mexique se livre trop facilement en général à des plaisirs défendus, que recherche et provoque une population masculine possédée des mêmes goûts, à quelque rang qu'appartiennent ceux qui la composent, et quel que soit leur état social. »

Le 2 février, M. Fégueux a donné lecture d'un autre mémoire où il traite des eaux de Baréges. « En s'appuyant sur des expériences journalières par lui faites durant trois mois de l'été de 1869, il a prouvé que ces eaux n'ont pas une température et une sulfuration constantes ; que les changements qui s'opèrent en elles ne tiennent pas à des causes extérieures : pression de l'atmosphère, quantité d'eau tombée, phénomènes météorologiques dus à l'électricité, température ambiante. »

« Il a fait aussi deux analyses quantitatives, et pour l'une d'elles, celle de la piscine militaire, il a pu établir les preuves que l'aménagement actuel a des résultats favorables en ce sens qu'il a diminué, depuis 1862, la quantité de composés oxigénés du soufre se formant au détriment du sulfure de sodium, principe actif des eaux de Baréges. »

Dans la même séance, M. Durieux a lu un chapitre d'histoire locale intitulé : *Les Diners de Monsieur l'Evêque du Nord à Cambrai en 1791*.

« En rapportant un fait anecdotique inédit, relatif à l'évêque Primat, l'auteur a eu pour but de mettre en relief le prix des denrées alimentaires en 1791, époque où ce prix était déjà relativement élevé, bien qu'il ait doublé aujourd'hui. M. Durieux a en conséquence reproduit l'état officiel des frais payés par la municipalité pour le vivre

du prélat constitutionnel et de sa suite, du 20 au 25 avril de cette même année. Il a accompagné ce document, trouvé par lui aux archives de la ville en 1866, de détails peu connus sur la vie de celui qui devint, en 1802, archevêque de Toulouse où sa patience et sa charité triomphèrent de tous les obstacles. »

Le 16 février, M. Durieux a entretenu l'assistance d'un autre épisode des annales cambrésiennes à l'époque révolutionnaire.

« En juin 1791, une religieuse de Sainte-Agnès étant morte, le bruit courut qu'elle avait été inhumée dans le caveau de sa communauté, au mépris des lois et arrêtés municipaux, et que son cercueil, transporté néanmoins au cimetière commun de la porte Notre-Dame, ne contenait que des pierres et de la terre. Ces troubles prirent fin après la satisfaction donnée forcément aux mutins par la municipalité, qui fit exhumer le cadavre le soir même de l'enterrement. »

Le 9 Mars, M. Durieux a communiqué à la Société une étude historique et artistique, accompagnée de dessins à l'aquarelle, ayant pour sujet « le faubourg Saint-Druon, sa chapelle, un reliquaire en argent du XVII.^e siècle, qu'on y voit encore, et une décoration ou *enseigne* d'archers, également encore en la possession et à l'usage de la compagnie de l'arc de cette partie de la banlieue. »

Le 23 Mars, M. Ch. Aimé Lefebvre a lu un travail sur *la Bourgeoisie cambrésienne au XVI.^e siècle.*

« Les diverses façons de servir le progrès, entre autres en concourant à compléter l'histoire locale par la description de détails destinés, dans certaines parties, à corroborer l'ensemble des faits, fournissent à M. Lefebvre la matière d'un préambule développé qu'il fait suivre de la peinture minutieuse de l'intérieur d'une maison à Cambrai de 1521

à 1526. Les documents qu'il met en œuvre, tirés des archives communales, sont puisés dans ce que nous nommons aujourd'hui un inventaire après décès. L'auteur passe en revue, en les décrivant le plus possible, les meubles, les armes, les bijoux, les vêtements, jusqu'aux ustensiles de ménage, (caudrelats ou cauderlats) et donne la distribution du logis habité par un riche bourgeois de notre ville, M.^e Hustin (Hutin), procureur et accidentellement ambassadeur pour la cité. Cette monographie est accompagnée de curieuses indications sur les mœurs, les coutumes, les usages religieux, civils, mortuaires et autres, les façons d'être envers les domestiques (mesquines ou méquaines) etc. » On retrouve, dans toute cette nomenclature, des expressions encore employées aujourd'hui dans le patois Cambrésien.

A. D.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE
ET DES ARTS DE LILLE

Travaux courants.

Observations sur le tam-tam des Chinois, par M. Bachy. Depuis Darcet on répétait dans tous les cours de chimie, que le métal avec lequel est fait le *lô* ou tam-tam des chinois présente des propriétés exceptionnelles sous le rapport de la trempe. Tandis que l'acier trempé se brise au moindre choc, l'alliage de cuivre et d'étain qui sert à faire les tam-tam deviendrait beaucoup plus malléable après avoir été trempé. En janvier dernier, MM. Riche et Champion annoncèrent que cette opinion était erronée et que le bronze des tam-tam se martèle et même se lamine à chaud. M. Champion qui avait pu suivre les phases de la fabrication des tam-tam à Sang-haï, avait constaté que le travail ne consiste que dans un martelage à chaud suivi plus tard de la trempe. Ces

auteurs sont parvenus par ce procédé à fabriquer des cymbales en tout semblables aux tam-tam. Cette observation a appelé l'attention de M. Bachy sur le passage d'un livre publié en 1820 et intitulé : *De la Chine ou description générale de cet empire*. C'est une lettre écrite par un missionnaire, le P. Amiot, en 1784 et où sont exposés, dans les plus grands détails, les procédés de fabrication du lô. On y voit que le martelage se fait alors que la pièce est chaude et même portée au rouge. D'après ce document l'alliage des tam-tam est de 10 livres de cuivre, 3 d'étain et 4 de bismuth.

M. Testelin a offert, pour le musée de la ville de Lille, le *bassin d'une femme rachitique* qui a subi deux fois avec succès l'opération césarienne. C'est un fait assez rare pour être signalé ; car le savant docteur estime que les chances de mort par suite de cette opération sont à peu-près de 98 0/0. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans la dissertation médicale dont il a accompagné cette présentation.

M. Ch. Viollette a reconnu la *présence du Sélénium* dans du cuivre provenant de l'usine de Biache-Saint-Waast par Arras. Le minerai qui a servi à la fabrication est celui du Chili.

M. Dareste ⁽¹⁾ est parvenu à produire à volonté l'inversion des viscères dans de jeunes poulets qu'il développe avec sa couveuse artificielle. On désigne sous le nom d'*inversion du viscère* une monstruosité assez rare qui consiste en ce que le cœur est à droite, le foie à gauche et tous les autres viscères disposés symétriquement du côté opposé où ils le sont à l'état normal. Pour obtenir cette anomalie, M. Dareste maintient sa couveuse à une température uniforme de 41 à 42.° Malheureusement les embryons de pou-

(1) Bulletin, t. 1, p. 259.

lets, en même temps qu'ils sont affectés de l'inversion des viscères, contractent une altération du sang, une sorte d'hydropisie qui les empêche d'arriver jusqu'à l'éclosion.

J. G.

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LOUIS XI
ET SUR SES RAPPORTS AVEC L'ITALIE,

par M. Abel Desjardins (1).

Il n'est pas un historien quelque peu jaloux de la vérité, qui n'éprouve un vif sentiment de satisfaction lorsqu'un antique préjugé vient à disparaître devant la pleine lumière de l'évidence : c'est le plaisir que nous avons ressenti à lire le *Mémoire sur la Politique extérieure de Louis XI et sur ses Rapports avec l'Italie*, présenté à l'Institut par le savant professeur et doyen de la Faculté des Lettres de Douai, M. Abel Desjardins. S'il y a une opinion stéréotypée dans les livres, enracinée dans les esprits, que nous ayons émise plus ou moins à l'occasion, c'est celle qui attribue à Louis XI un désintéressement complet des affaires de l'Italie au XV.^e siècle, une sorte de parti-pris de ne pas s'en occuper, un système d'abstention bien arrêté ; on s'appuie au besoin du mot brutal vulgairement prêté au roi de France à l'encontre de la ville de Gènes qui aurait voulu se donner à lui et qu'il aurait refusée. Il faut résolument rayer cela de nos papiers et de notre enseignement ; la lecture du Mémoire de M. Abel Desjardins nous en fait une obligation de conscience : car il est désormais établi que Louis XI, loin de rester étranger aux affaires italiennes, y a recherché une part d'influence proportionnée à l'importance même de la monarchie française en Europe à cette époque.

(1) Paris, imprimerie impériale, 1868.

L'auteur a exploité habilement les *Documents extraits des Archives de la Toscane* et qui sont réunis dans le premier volume de l'ouvrage ayant pour titre : *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*. Cet ouvrage est compris dans la Collection des *Documents inédits* publiés par le Ministère de l'Instruction publique. Des pièces très-curieuses consultées et citées par M. Abel Desjardins il ressort que Louis XI, avant même son avènement, puis au commencement de son règne, a pris un intérêt sérieux aux affaires de l'Italie. On oppose volontiers l'étourderie de Charles VIII se lançant dans l'aventure de la conquête de Naples, à la sagesse de Louis XI qui n'aurait jamais songé à soutenir les droits de la maison d'Anjou ; la vérité est qu'il y songea de bonne heure et ses lettres en font foi. Il n'a pas toujours, comme on le croit, dédaigné la possession de Gênes : car, au contraire, il y a dans ses communications avec la Seigneurie florentine des traces positives de ses prétentions sur cette grande cité commerçante et maritime. Il soutient vigoureusement les Sforce à Milan ; il intervient entre Florence et le Pape ; il veut la réconciliation des puissances de la Péninsule pour combattre le Turc. Qui se serait douté que Louis XI ait projeté une Croisade ? On lit cependant en toutes lettres, dans sa correspondance diplomatique, qu'il considérait la coalition de toute la chrétienté contre le Turc comme un objet de premier ordre. Sans doute la réflexion et les circonstances l'ont conduit à modifier ses idées ; mais il n'est plus possible, après le Mémoire de M. Abel Desjardins, de maintenir cette vieille assertion dont nous parlions plus haut, qui consiste à présenter Louis XI comme indifférent à la politique italienne. Parmi les documents cités il en est qui jettent un jour nouveau sur le caractère de ce prince, sur ses goûts, sur ses sentiments *fraternels*. Si l'Étude dont nous donnons

ici la substance se rattachait plus directement à nos régions du Nord, nous nous ferions un devoir d'entrer dans quelques développements ; retenus par les nécessités du cadre de notre *Bulletin*, nous sommes forcés de nous borner à recommander le travail de M. Abel Desjardins aux amateurs de la science historique ; ils y trouveront, avec le style élégant, discret, limpide auquel nous a accoutumés l'éminent doyen de la Faculté des Lettres, une critique toujours fine, des aperçus toujours ingénieux, une érudition toujours exacte, et ce ton de sincérité scientifique qui part naturellement d'un esprit bien doué sous ce rapport.

F. CHON.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'INDUSTRIE MINÉRALE
DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS,

par M. Coince, ingénieur des mines.

Ce rapport, tiré des procès-verbaux du Conseil général du Pas-de-Calais, est essentiellement administratif et industriel. Nous pouvons cependant en extraire plusieurs renseignements scientifiques importants. Sous le rapport de la statistique, nous trouvons que le département du Pas-de-Calais renferme 20 concessions houillères, 33 fosses en activité et 5 en creusement. En 1868, il a produit 19,488,567 hectolitres de houille : ce qui fait une augmentation de 1,516,503 hectolitres sur 1867. En 1867, les houillères ont occupé 11,576 ouvriers gagnant, en moyenne, 3 fr. 06 par jour.

Au point de vue scientifique, signalons que la fosse n.° 3 de Bruay a atteint le terrain houiller à une profondeur de 124 m. 50 c., la fosse n.° 3 de Marles, à la profondeur de 135 m. On a repris des travaux de recherches commencés jadis sur le territoire de Courcelles-lez-Lens à la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais. On a traversé,

sous les terrains morts , à 138 mètres de profondeur, 21 mètres de schistes calcarifères, sans atteindre la houille.

Le minerai de fer du Boulonnais a occupé, en 1867, pour son extraction et son lavage, 7 à 800 ouvriers. La production a été de 131,295 tonnes avec une diminution de 16,053 tonnes sur 1866.

La présence du minerai de fer dans le Boulonnais y a développé l'industrie métallurgique. Les deux hauts-fourneaux d'Outreau ont produit, en 1868, 314,726 quintaux de fonte d'affinage, et les trois hauts-fourneaux de Marquise 172,703 quintaux.

L'usine métallurgique de Blache-Saint-Vaast a produit, en 1868, 4,219 quintaux de cuivre laminé, 1,953 quintaux de cuivres en tubes sans soudure, 24,321 quintaux de bronze monétaire, 1,710 de plomb pauvre, 239 kilogr. d'argent et 9 kilogr. d'or.

Le cuivre provient de minerais naturels du Chili et de cuivres noirs ou cuivres impurs ayant subi un premier traitement métallurgique. Parmi les nombreux produits sortant de cette usine, on peut citer des flans de bronze prêts à être frappés et destinés à la refonte générale des monnaies de billons espagnols et des ailettes en zinc pour les projectiles des canons rayés. J. GOSSELET.

BAVAI ET LA CONTRÉE QUI L'ENVIRONNE, HISTOIRE POPULAIRE,
par L. Delhaye. (1)

Cette Histoire de Bavai est une œuvre volumineuse où l'intérêt, il faut le dire, ne se soutient pas également dans toutes les parties. Sous le prétexte, louable après tout, d'instruire ses concitoyens sur les vicissitudes de la contrée qui environne Bavai, l'auteur donne un résumé complet, mais

(1) Douai, Dechristé, in-8.° de 500 p.

peu utile ici , des annales du Hainaut durant les diverses dominations que cette province a traversées. Je passe rapidement sur les nombreuses pages de ce résumé , fort bien élaboré d'ailleurs et dont je n'accuse que l'inopportunité , pour signaler dans l'histoire locale seize ou dix-huit paragraphes groupés sous ces titres: *Bavai ancien*, *Bavai moyen-âge et moderne*, *Bavai contemporain*, chapitres intéressants, pleins de patientes recherches, de documents et de détails curieux, exhumés et réunis avec un zèle filial que rien n'a rebuté et qu'on ne saurait trop louer.

On trouve dans cette partie, outre des notions développées sur la topographie, sur les coutumes, les mœurs et les usages, sur la biographie, une foule de renseignements neufs et puisés aux sources authentiques, une loi de la Franche-rue de Bavai, des comptes de la Prévoté, des aperçus sur les institutions civiles et religieuses et enfin des notices sur les communes du canton de Bavai.

Tout cela est modestement donné par l'auteur à titre d'essai ; mais cet essai a le mérite de réunir d'excellentes qualités que la Société impériale des sciences de Lille a distinguées en décernant à l'auteur une médaille d'argent en décembre dernier, heureuse de récompenser ainsi les efforts d'un homme de goût qui honore ses loisirs en les consacrant au culte des choses de l'esprit. Th. LEURIDAN.

LE BARON DE VUORDEN,

Sa vie, ses écrits,

par M. le comte Ch. de Vendegies. (1)

III.

Vuorden semblait presque entièrement perdu pour la vie publique, lorsque les événements se chargèrent de le

(1) Voir *Bulletin*, t. II, p. 158-164.

remettre en évidence. Le 27 avril 1667, parvint dans les Pays-Bas la nouvelle certaine d'une rupture entre la France et l'Espagne. « La cour (de Bruxelles) fut fort troublée, quoique le gouverneur (Castel-Rodrigo) témoignât grande confiance et fit bonne mine à mauvais jeu... Tout le mois de mai se passa en apprêts très-lents, les fonds manquant tant pour payer les vieilles troupes que pour en lever de nouvelles... On résolut quantité de choses, entr'autres de faire sauter Charleroy, La Bassée et Armentières : ce qui s'exécuta du 20 au 25 mai. Sur la fin du mois, le roi de France parut sur la frontière, se dirigeant vers Avesnes avec 40,000 hommes ; il fit prendre possession de Charleroy le 5 juin et s'y rendit le 8. Pendant sa marche, le maréchal d'Aumont fut chargé d'attaquer Bergues-Saint-Winoc qu'il prit en deux jours et Furnes peu après. Le 19, le maréchal se rapprocha d'Ypres où le comte de Solre et moi étions pour renouveler la loi ; *nous crumes être pris*, mais il (le maréchal) passa à Armentières qu'il fortifia. »

Vuorden n'échappa à cette alerte que pour en éprouver bientôt une autre plus vive. Le 20 mai, Louis XIV investit Tournai ; le 24, il réduisit la ville à capitulation ; il y entra le lendemain, et y revint le 26 juillet avec la reine Marie-Thérèse, au nom de qui se faisait cette guerre. « Le soir même, dit le bon Vuorden, j'eus l'honneur de voir la Reine dans sa chambre ; elle me reconnut et me promit sa protection. Le lendemain, je haranguai le Roi et la Reine au nom des Etats. » Jusque-là tout allait bien pour la fortune de notre ami comme pour le succès des armes de Louis XIV qui, en août, couronnait ses conquêtes par la prise de l'importante place de Lille. Mais voilà qu'en septembre, arrive à Tournai, en qualité de lieutenant-général, le comte de Duras, dont l'un des premiers soins fut de mettre la main sur M. de Vuorden. Il l'envoya quérir par le major

de Saint-Aubin et , en présence de deux autres officiers , il lui dit qu'il avait un « compliment fâcheux » à lui faire de la part du Roi , « qui étoit que je sortisse de la ville où je devenois suspect pour des raisons qu'il ne savoit pas. »

A quoi donc servait à M. de Vuorden de s'être , ainsi qu'il le déclare , tenu , autant que possible , depuis la nouvelle guerre , à l'écart des seigneurs influents du pays , bornant ses soins à cultiver sa campagne de Rumes , à acheter des livres , à attirer d'obscurs amis dans sa maison de ville dont « sa jolie petite femme » faisait si bien les honneurs , — à quoi lui servait-il même de s'être mis en frais d'éloquence auprès du monarque conquérant et de sa pacifique compagne , puisqu'en fin de compte , en dépit de si sages précautions et de démarches si habilement calculées , il se voyait classé par S. M. T. C. au premier rang des suspects ? Les instructions du Roi à M. de Duras étaient formelles en ce qui concernait Vuorden : « *quoique la Reine* , y lisait-on , *vous ait recommandé ce gentilhomme* , si est-ce que vous ne laisserez de luy commander qu'il sorte incessamment de Tournay. »

Dans le premier moment , l'inculpé crut qu'on l'avait noirci auprès du Roi par d'atroces calomnies : il insista pour qu'on lui fit régulièrement son procès. Les officiers devant qui il comparaisait n'avaient point de pouvoirs pour instruire sa cause : ils consentirent néanmoins , sur ses vives instances , à visiter ses papiers où ils ne trouvèrent rien de compromettant et qu'ils détinrent provisoirement. Après s'être concerté avec M. de Duras sur le lieu de sa retraite , Vuorden s'en alla passer quelques temps à Rumes. Avant son départ il écrivit force lettres à tout ce qu'il avait connu dans le monde de la cour , à M. Le Tellier , à M. le marquis de Louvois , à M. Courtin , à M. de Turenne , à la senora Molina , à M. le marquis de Dangeau , etc. »

L'intrépide solliciteur était loin de se douter que les principaux de ces gens-là travaillaient, dans ce moment même, en sa faveur. Turenne, plus tard, en fit l'aveu. Ils voulaient, par un coup d'éclat, détacher irrévocablement de l'Espagne un agent qui avait rendu à cette puissance des services dont elle l'avait mal récompensé. Une telle explication était trop du goût de Vuorden pour qu'il ne l'accueillit avec autant d'empressement que de satisfaction.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de ce jour nous voyons les grâces et les faveurs pleuvoir sur lui. Non-seulement Louvois lui écrit pour l'autoriser à rentrer dans Tournai ; mais une des deux places de chevalier d'honneur qu'on vient de créer au parlement de cette ville lui est attribuée ; bientôt et par la volonté du Roi, il entrera, comme Grand-Bailli, aux Etats de Lille. Remarquons qu'aucun de ces emplois ne l'enlève à sa province, que tous, au contraire, concourent à l'y retenir : c'est évidemment sur ce théâtre-là que Louis XIV et son ministre, qui se connaissent en hommes et qui ont besoin de gens sûrs dans les *pays de conquête*, tiennent à utiliser son zèle et ses aptitudes.

Les Etats du Tournaisis, sachant qu'ils ne peuvent députer en cour de sujet plus agréable, l'y envoient avec leur conseiller pensionnaire, « pour y faire quantité de remontrances. » Les députés de la ville, MM. du Quesnoy et de La Hamaïde, se joignent à ceux du plat pays. Le Roi les reçoit à Saint-Germain le 18 août 1668. Il leur promet de prendre en sérieuse considération leurs doléances et de leur « faire goûter la différence de la domination de France à celle d'Espagne, » intention qui entraînait effectivement dans le programme politique de Louis XIV et à laquelle il n'a pas dépendu de lui qu'il ne restât toujours fidèle.

M. de Louvois, qui avait servi d'introducteur en cour

aux députés de Tournai et de Tournaisis, leur annonça qu'il serait, le 30, dans leur ville où il leur rendrait leurs cahiers favorablement apostillés.

Il ne restait plus aux députés qu'à aller saluer, selon l'usage, les autres ministres et les princes. Peu avares de leurs pas, ils vont donc porter leurs hommages au grand Dauphin, au duc d'Anjou et à la petite Madame : ils visitent ensuite le duc d'Orléans, Le Tellier, Colbert, Lionne et le maréchal de Turenne.

C'est dans ce même voyage que Vuorden obtient l'une des quatre charges de Grand-Bailli des Etats de Lille, celle à la nomination du prince d'Épinoy et dont Louis XIV dispose comme s'il lui eût appartenu de la conférer. La senora Molina, camériste de la Reine, fournit à Vuorden l'occasion de remercier directement le Roi de cette nouvelle faveur ; elle fait plus : elle l'introduit, contre toutes les règles de l'étiquette, dans l'appartement de Marie-Thérèse qui relevait alors de couches. La reine le reçoit étant encore au lit ; elle le présente au dauphin qui déclare reconnaître l'orateur par qui il a été autrefois harangué à Tournai. Convenez, d'après ce récit qui gonfle d'un naïf et touchant orgueil celui qui en est à la fois l'auteur et le héros, que Marie-Thérèse faisait dignement les affaires de sa seconde patrie et qu'elle s'entendait à enchaîner par le cœur au service de la France ceux que la fortune des armes et l'intérêt politique détachaient de l'Espagne.

IV.

Le nouveau Grand-Bailli des Etats de Lille ne tarda pas à prendre une position importante au sein de cette assemblée. Le corps des baillis avoit mérité un blâme sévère pour la manière dont la justice avoit été administrée pendant la

domination d'Espagne, principalement dans le paiement des rentes où le puissant et le recommandé, sans parler des corrupteurs, avoient été payés exactement, tandis que l'indigent, la veuve et l'orphelin se trouvoient n'avoir rien reçu depuis six, dix et jusqu'à quatorze ans. J'en fis des plaintes secrètes, mais fortes, à l'intendant de la province, M. Le Pelletier, homme sage et ferme, qui obtint un arrêt pour mettre tous les rentiers sur un pied d'égalité. Il y eut beaucoup de bénédictions pour le Roi de la part des misérables qui reçurent ainsi de gros arrérages et purent se tirer des embarras où ces injustices les avoient plongés. L'arrêt fut exécuté à la rigueur. »

Afin d'obtenir le redressement de divers autres griefs, le maréchal d'Humières, gouverneur de la province, et M. Le Pelletier jugèrent opportun d'envoyer Vuorden une seconde fois en députation à la cour. Ils l'insinuèrent à Messieurs des Etats de Lille : « mais ceux qui craignoient que je n'acquiesse plus d'autorité firent ce qu'ils purent pour s'opposer à ce dessein. » Le projet n'en aboutit pas moins, et Vuorden ne doute pas que le séjour qu'il fit, en conséquence, à Paris, du 6 Février au 24 avril 1669, n'ait été « très-utile. »

Nous serons assez de son avis si nous tenons compte des résultats de sa mission : « J'obtins, nous dit-il, l'expédition des cahiers généraux et particuliers des Etats de la province et de la châtellenie de Lille ; l'homologation et la capitulation de la ville et des quatre baillis, celle de la ville et Etats de Tournai ; la réunion à la châtellenie de Lille des cinq villages : Avelin, Provin, Bauvin, Ennevelin et Mons-en-Pévèle qui en avoient été détachés lors du Traité des Pyrénées. Ceci, ajoute-t-il, fut fait par M. de Louvois à ma seule considération, pour me donner lieu de faire bien et plaisir dans le corps où je suis entré avec ce seul but. »

Vuorden profita de sa présentation au Roi pour faire

ressortir les inconvénients du bureau des traites, « source d'entraves pour le négoce, de vexations pour le bourgeois et d'incommodité pour les gens de la campagne. » Le Roi répondit que le bureau des traites de Lille serait aboli dès que les Espagnols supprimeraient les leurs, ne voulant pas que « ses nouveaux sujets eussent rien à envier à ceux d'Espagne. »

Le maréchal d'Humières était, à cette époque, très-bien avec M. de Turenne avec qui il se brouilla en 1672. Vuorden, à la faveur de l'accord alors régnant entre les deux hommes de guerre, s'introduisit plus avant que jamais dans la confiance du plus illustre d'entre eux. Laissons au député des Etats de Lille et de Tournai le soin de nous dire comment Turenne l'accueillait quotidiennement : « Il quittoit tout le monde dès que j'arrivois, faisoit mettre sa petite table entre nous deux et me demandoit des détails très-complets sur les choses les plus importantes, même sur le bureau des traites et les nouvelles charges subies par les marchandises. MM. Gautier et Boussemaer, députés du Magistrat de Lille, me tenoient au courant de tout et je pus ainsi rendre de très-bons offices à tout notre pays. »

De retour dans la région du Nord, Vuorden fut choisi par Louvois pour régler, de concert avec un commissaire d'Espagne, des difficultés au sujet de la redoute de Warneton. Le 22 mai 1675, Louis XIV, étant de passage à Lille, lui adresse de publiques félicitations pour la manière dont il s'acquitte en tout de son service. MM. de Duras et Vauban l'assurent, au sortir de cette réception, qu'il n'y avoit pas de gentilhomme en France que le Roi eût traité plus favorablement. »

Au mois d'octobre suivant, les vicissitudes de la guerre ramènent l'ennemi au plein cœur de la châtellenie de Lille. L'armée d'occupation forme, des quartiers de Weppe et

Ferrain, d'une part, Pévèle-Mélantois et Carembault, d'autre part, deux départements auxquels elle prépose des intendants, les sieurs d'Ophem et Delvaux, qui réclament du pays une énorme contribution de guerre. Les Grands Bail-lis, après avoir inutilement essayé d'adoucir d'aussi rudes exigences, « laissèrent chaque communauté traiter pour son propre compte, jugeant que les paysans trouveroient plus facilement 500,000 florins pour les Espagnols qui les deman-doient la torche à la main, que pour eux-mêmes en usant d'une sévérité qui les rendroit odieux dans le pays. »

(Sera continué)

A. DESPLANQUE.

HISTOIRE DES ÉTATS DE LILLE (suite)

par M. de Melun (*)

Nous sommes arrivé à l'époque de Charles-Quint, époque justement célèbre comme on le sait et de laquelle date peut-être le premier mouvement qui devait aboutir à 1789. Les Etats suivaient toujours les traditions du passé.

Mais avec l'austère Philippe II, l'ennemi acharné des doc-trines religieuses qui se développèrent sous son règne, quel-ques éléments inconnus jusque-là étaient venus s'ajouter, pour le vote des subsides extraordinaires, aux députés que nous connaissons. C'est ainsi que, pour des levées d'argent qui furent exigées plus d'une fois par le Lieutenant du roi d'Es-pagne, on assemblait à la Halle, outre les membres ordi-naires, « les prélats, les gens d'églises, les représentants des nobles de la province et même plusieurs manants de la ville. »

Il conviendrait de s'arrêter un instant sur le règne mou-vementé de Philippe II, pour voir fonctionner les Etats

(*) Voir *Bulletin*, t. II, p. 119-124.

dont le rôle était devenu beaucoup plus actif, par suite des agitations du pays, contre-coup du soulèvement de toute la partie occidentale des Pays-Bas, par suite surtout des impôts nouvellement établis qu'il fallait percevoir sur des populations mécontentes des charges qu'elles supportaient déjà. Malheureusement le temps nous fait défaut et nous ne pouvons plus que traverser rapidement l'espace qui sépare la domination espagnole de la disparition des Etats de Lille, en nous arrêtant toutefois sur quelques points saillants du gouvernement de Louis XIV et de ses successeurs.

Et d'abord rappelons que les Etats étaient composés du magistrat de Lille, des quatre seigneurs hauts justiciers, qui avaient maintenant la préséance, et des députés des magistrats de Douai et d'Orchies.

Les membres des Etats se réunissaient chaque année, et le jour de l'ouverture des séances, l'Intendant adressait une harangue à l'assemblée.

« Ces discours, dit M. de Melun ⁽¹⁾, par leur solennité et aussi par l'exposé qu'ils présentaient de tous les actes intérieurs et extérieurs du gouvernement, ressemblaient assez à ce que nous appelons de nos jours un discours du trône, et se terminaient toujours par une demande de subsides. Les éloges et les promesses étaient prodigués suivant les besoins à ceux qui devaient se montrer généreux envers la couronne.

« Il était rare que les impôts réclamés par le gouvernement fussent entièrement accordés. Les Etats faisaient subir une diminution à des demandes qui probablement étaient calculées en conséquence. C'était comme une convention tacite entre les deux partis, attestant d'une part l'exercice d'un droit et de l'autre le respect de la foi jurée. Les

(1) 1868, p. 376.

exigences de la guerre obligèrent quelquefois de déroger à ces vieilles coutumes ; mais pour faire oublier des nécessités qu'il avait bien fallu subir, le représentant du roi a soin de louer outre mesure la générosité plus ou moins volontaire des Etats. Il déclare dans certaines circonstances que la province de Lille servira de modèle à tous ses voisins et ajoute que le roi et les ministres sont très-satisfaits de son zèle et de son application aux affaires, surtout à *celles qui regardent le service de Sa Majesté.* »

Au moment de la conquête de la Flandre, Louis XIV allait atteindre l'apogée de la puissance ; il pouvait se montrer conciliant.

Le grand roi avait consenti à jurer l'observance des droits, stils, usages et anciens privilèges de la ville et de la province, et le parlement avait ratifié le maintien des franchises assurées par la capitulation qui, entre autres clauses, garantissait la liberté individuelle.

En 1678 la province, érigée en gouvernement particulier avec Lille pour capitale, n'avait encore qu'à se féliciter de son annexion à la France, mais les succès ne devaient pas tarder à disparaître... Les nécessités de la guerre allaient rendre le vieux roi beaucoup moins scrupuleux que jadis, et les exigences de la cour allaient donner naissance aux conflits qui plus tard enlèveront aux Etats les franchises et libertés dont ils jouissaient.

- Les Etats étaient chargés de faire exécuter les canaux et autres voies de communication ; la construction et l'entretien des routes figuraient aussi dans leurs budgets, ainsi que l'entretien des fortifications pour la construction desquelles la ville et les Etats avaient dû payer un subside de 60,000 florins pendant quatre années. Ils supportaient encore les charges propres aux pays frontières où les troupes se rassemblaient avant d'entrer en campagne.

Ce n'est pas tout. « A l'impôt annuel que l'on appelait les aides, se joignaient trop souvent les aides extraordinaires dont le chiffre était plus vivement contesté... Il y avait en outre le don gratuit qui d'abord n'avait été accordé que dans des circonstances spéciales telles que l'avènement du souverain, la naissance d'un prince, etc. etc. Plus tard il devint presque annuel et fit partie des revenus sur lesquels l'Etat pouvait compter. » (1)

Et il fallait faire face à tous les besoins. — Comment ? Par des impôts ? Mais le poids en était accablant et la multiplicité des taxes de toutes sortes ne pouvaient que fatiguer les contribuables sans grand profit pour le Trésor qui, par suite d'une perception compliquée, n'en retirait qu'une faible quotité.

A la fin du siècle, les impôts, et les quelques gros bénéfiques qu'avait procurés l'altération des monnaies, ne suffisant plus, la Cour escomptait la vanité des hommes en décrétant la vénalité des charges, voir même des charges municipales.

Que dire des Etats sous Louis XV ?

Ils n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes. Les orgies de la Régence avaient pâli devant la dégradation de ce roi flasque et corrompu, et l'exemple se réfléchissait dans toute l'administration.

Les Etats de Lille n'avaient plus d'influence: « on discutait à peine la quantité des aides jadis si vivement contestés, et l'on votait sans opposition les sommes demandées par la couronne. Les aides extraordinaires deviennent ordinaires, on ajoute encore à tous les impôts le sol par livre. »

Sous Louis XVI, le clergé et la noblesse de la province, qui depuis longtemps protestaient contre leur éloignement des affaires publiques, étaient enfin parvenus à faire partie des Etats ; seulement leur participation au règlement des

(1) 1868, p. 379.

intérêts légaux du pays fut de courte durée puisque bientôt ces derniers allaient être absorbés dans les Etats généraux, suivis presque immédiatement de cette autre assemblée qui devait rendre sa gloire impérissable en nous donnant l'ère de la liberté.

Ainsi ont fini les Etats de Lille, dont nous aurions voulu rendre l'entière physionomie dans toutes les phases qu'ils ont traversées.

Comme tout ce qui tenait à la vieille société, les pays d'Etats, frappés de mort par les réformes de Turgot, se dissolvaient et la Révolution n'est venue que hâter le moment où, d'eux-mêmes, ils auraient réclamé un nouvel état de choses. L'égalité proclamée en 1789 n'était-elle pas déjà dans tous les esprits ?

LECOQ.

SÉPULTURES ANCIENNES DE FERRIÈRE-LA-GRANDE

par M. Dombret. (1)

Cette brochure, ornée de 22 planches coloriées, fait connaître de la manière la plus succincte le résultat des fouilles opérées à Ferrière-la-Grande par l'auteur, ancien ouvrier armurier, qui s'instruisant lui-même, par ses observations, par ses lectures, par ses réflexions, en est arrivé à acquérir de nombreuses connaissances en archéologie et en géologie.

En publiant ces recherches, M. Van Hende, chargé de diriger l'impression, a tenu à leur laisser le style naïf qui en démontre l'authenticité et fait ressortir toute la sagacité de l'auteur; il les a fait simplement précéder d'une petite introduction dont nous extrayons les lignes suivantes.

Un habitant du village eut l'idée de suivre des travaux d'excavations entrepris en 1865 et 1866 auprès d'un emplacement où des squelettes avaient déjà été trouvés en 1835, dans une circonstance analogue.

Ces fouilles opérées pour établir des constructions ou pour

(1) Lille, Danel, br. in-8.°, avec planches coloriées.

extraire des pierres sur un terrain communal récemment vendu, mirent à jour de nouvelles sépultures, et, dans l'espace de deux ans, M. Dombret explora environ soixante-quinze tombes parmi lesquelles il eût le bonheur d'en trouver une dizaine complètes et garnies d'armes et de bijoux.

Cet heureux chercheur conserva dans des casiers séparés le produit de chaque tombe et en fit un album remarquable par la précision des notes et l'exactitude des dessins. Il était bien inspiré car sa découverte est la plus considérable en ce genre qui eut été faite dans nos contrées.

La Société des Sciences, appréciant ce bon exemple donné par ce modeste villageois et l'importance de sa découverte, lui a décerné une médaille d'or dans sa séance du 27 décembre 1868, et a résolu d'insérer le travail du lauréat dans ses Mémoires.

Nous n'essayerons pas de préciser l'époque de l'enfouissement des armes et des bijoux remis au jour par M. Dombret. L'existence de Ferrière-la-Grande et de Ferrière-la-Petite au temps des Romains est probable et sera peut-être bientôt prouvée. L'emplacement de son minerai de fer sur la limite de la contrée couverte de terrain calcaire qui s'étend de Maubeuge à la mer, a dû aider puissamment à l'activité de l'industrie des hauts fourneaux désignés par César sous le nom de ferrières.

Mais les sépultures exhumées paraissent postérieures à l'époque gauloise et à l'occupation romaine; elles doivent être franques, et il n'est pas impossible qu'elles proviennent de la fin de la période Mérovingienne. J. G.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES

HISTOIRE NATURELLE. *Isopodes*. — *Cloportes*. — Le Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 39.^e année, n.^o 2, contient la liste des crustacés isopodes terrestres de la Belgique, par M. Félix Plateau. En l'absence d'un travail du même genre, fait pour le département du Nord, il n'est pas sans intérêt de donner un aperçu de cette courte notice à laquelle probablement il y aurait peu de choses à ajouter pour l'appliquer à nos contrées.

Les Isopodes sont un ordre de la classe des crustacés que l'on ne peut mieux caractériser qu'en disant qu'un de ses types est le cloporte.

Pour les personnes qui ne sont pas naturalistes, ce rapprochement dans une même classe des grands crustacés comestibles, tels que le homard, et du cloporte, peut paraître singulier, mais il n'en est pas moins très-naturel pour quiconque étudie les caractères et les dispositions particulières des organes, et quand on suit la gradation qui mène de l'un à l'autre par les genres crevette, thalitre et cymodocée.

Les Isopodes sont très-nombreux ; M. Milne Edwards, (*Crustacés des suites à Buffon*) n'en compte pas moins de 49 genres et plus de deux cents espèces, vivant dans l'eau ou sur terre.

En 1861, M. Van Beneden s'était occupé des Isopodes marins des côtes de Belgique (*Mémoires de l'Académie de Belgique*, 1861). Il en comptait sept espèces.

Aujourd'hui ce sont les espèces terrestres que passe en revue M. Plateau ; il en enregistre dix, appartenant toutes à la famille des cloportides. Sept sont communs et bien connus :

Armadillidium vulgare, le cloporte armadille ;

Oniscus murarius, le cloporte ordinaire ;

Porcellio scaber, le cloporte ordinaire, variété C. de Geoffroy (*Insectes des environs de Paris*) ;

Porcellio dilatatus, regardé par plusieurs naturalistes comme simple variété du précédent ;

Porcellio pictus ;

Lygidium Personii ;

Philoscia muscorum, le cloporte des mousses.

Les trois autres espèces sont :

Armadillidium triviale, très-voisin du *vulgare*, espèce

d'une valeur secondaire, selon l'expression même de M. Plateau, destinée, sans doute, à disparaître parmi les variétés de l'Armadille commun ;

Armadillidium pictum, un seul exemplaire des bords de la Meuse ;

Porcellio laevis, le cloporte ordinaire, variété B. de Geoffroy, un seul exemplaire des environs de Gand.

Ces deux derniers ne sont pas très-rares en France et se retrouveraient sans doute ici plus abondamment.

Nous félicitons M. Plateau des scrupules qui l'ont empêché d'admettre les espèces hasardées des Allemands, créées sur de simples différences de couleur. Il eut pu, par ce moyen, enrichir le genre Porcellion, tout au moins des espèces adoptées par M. Lereboullet dans sa notice sur les Cloportides des environs de Strasbourg, *trivittatus*, *monticola*, *intermedius*, *frontatis*, etc., mais ce n'est pas faire progresser la science que de grossir une Faune locale aux dépens d'une rigoureuse critique. A. DE NORQUET.

CHRONIQUE

Archéologie. *Cimetière franc à Lille.* — MM. Van Hende et Rigaux fils ont découvert à Lille (section d'Esquermes), en décembre 1869 et en mars 1870, un cimetière franc mérovingien.

Quelques fragments de poterie donnés au musée par M. Du Rieux fils, dont on ne peut trop louer la perspicacité, ont mis sur la voie de cette trouvaille.

Quinze sépultures ont été fouillées par M. Rigaux. Elles ont fourni plusieurs vases en terre, les uns rappelant le faire Gallo-Romain, les autres lourds et grossiers ; quelques vases en verre dont l'un, en forme de cornet sans pied, est orné de filets de pâte de verre blanc ; un grand nombre de

perles multicolores pour colliers, parmi lesquelles plusieurs petites comme la tête d'une épingle ; une monnaie romaine de Julia Moesa ou Mamœa ; des armes en fer, une hache, un umbo de bouclier, une épée renfermée dans un fourreau de bois garni à son extrémité d'une mince plaque d'argent ; des couteaux ; un seau en bois avec cercles en cuivre ; plusieurs boucles de ceinturon ; deux jolies fibules en argent ornées chacune de cinq verroteries rouges ; enfin un charmant petit cure-oreille et un cure-dent en argent, d'un travail très-délicat. Malheureusement la mauvaise qualité du terrain a détérioré un certain nombre d'objets ; ils n'ont pu être retirés qu'en morceaux. Cette découverte est néanmoins très-précieuse au point de vue historique : ces inhumations paraissant remonter au VII.^e siècle, c'est-à-dire à cette époque si ignorée de notre histoire locale, et même regardée trop généralement comme fabuleuse. Le terrain sur lequel se trouvaient ces sépultures est situé sur le boulevard du maréchal Vaillant, en face de la raffinerie de M. Du Rieux. Les fouilles sont aujourd'hui suspendues, mais il est probable que de nouvelles explorations compléteront cette découverte aussi intéressante qu'inattendue. J. G.

Météorologie :	MAI 1870	MAI année moy.
Température moyenne	12. ^o 33	12. ^o 45
» » des maxima.....	17. ^o 32	
» » des minima.....	7. ^o 34	
» extrême minima, le 4...	1. ^o 70	
» » maxima, le 21.	27. ^o 70	
Baromètre hauteur moyenne à 0. ^o	762 ^{mm} 716	758 ^{mm} 984
» hauteur extrême minima, le 1..	751 ^{mm} 26	
» » maxima, le 26..	771 ^{mm} 90	
Tension de la vapeur atmosphér.....	6 ^{mm} 88	7 ^{mm} 94
Humidité relative moyenne %.....	59.0	68.39
Épaisseur de la couche de pluie.....	29 ^{mm} 37	60 ^{mm} 77
» de la couche d'eau évaporée..	135 ^{mm} 75	116 ^{mm} 18

Le caractère dominant du mois de mai 1870 a été la sécheresse ; la tension de la vapeur d'eau et l'humidité relative des couches d'air en contact avec le sol sont en effet bien moindres que dans une année moyenne ; la même sécheresse existe également dans les régions élevées de l'atmosphère, ce que démontrent : 1.^o la grande pression exercée sur la colonne barométrique ; 2.^o la faible nébulosité du ciel ; 3.^o la rareté et le peu d'abondance de la pluie.

Sous l'influence de cette sécheresse l'évaporation a été très-active et a de beaucoup dépassé la moyenne. Ce n'est pas la température atmosphérique qui l'a surtout favorisée, car elle a été à peu près égale à la moyenne générale, mais l'action directe des rayons solaires traversant un ciel peu nébuleux et celle des vents secs et forts des régions E. et N. qui ont été prédominants.

Cette sécheresse a été préjudiciable à toutes les récoltes et comme elle a été assez générale en France, nous en subissons les désastreuses conséquences.

Le 22 la nuit avait été sereine, le vent était au S.-E., une faible rosée mouillait les plantes. Le matin le ciel se couvrit peu à peu de petits cumulus qui constituèrent bientôt des stratus appartenant à la couche moyenne, au-dessous quelques grands cumulus de la couche inférieure se détachaient d'une manière sensible, à 9 h. 22 un coup de tonnerre se fit entendre, le vent S.-S.-O. était faible et la marche des nuages des différentes couches venant de S.-S.-O. était lente ; à 9 h. 40, larges gouttes de pluie, suivies d'une pluie assez forte mais de peu de durée, vent E.-N.-E. ; 9 h. 55, vent S.-E. pluie, tonnerre, éclairs rougeâtres ; 10 h., forte pluie, tonnerre ; 10 h. 15, fin de l'orage ; 10 h. 30, fin de la pluie (8^{mm}0) ; à midi il tomba encore une petite pluie. Après-midi, le ciel s'éclaircit ; 10 h. éclairs sans tonnerre.

Le 18 à 11 heures du soir par un ciel serein on observa aussi à l'horizon S., des éclairs sans tonnerre, le vent soufflait du N.-N.-O.

Pendant le mois, malgré la sécheresse il y eut 22 jours de rosée, 29 de brouillard, 6 de gelée blanche; le 3 il tomba de la neige et de la grêle. V. MEUREIN.

Nouvelles de la Littérature et des Arts. — Ceux de nos lecteurs, qui n'en sont pas encore informés, apprendront avec plaisir que l'Académie des Sciences morales et politiques a décerné, dans sa séance du 28 mai, à M. Louis Legrand, avocat à Valenciennes, le prix fondé par le D.^r Beunaiche de la Corbière, et dont le sujet était: *Du mariage considéré au point de vue moral et religieux, légal et social.* A. D.

Archéologie préhistorique. Instruments en silex taillé. — En Belgique, dans les départements du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne, on trouve des silex taillés de l'âge du Mammouth; seul le département du Nord semble faire exception. Dernièrement M. Ortlieb a rencontré au sommet du Mont des Chats, au milieu d'un dépôt de cailloux roulés rapporté au diluvium des plateaux, un silex qui paraît taillé de main d'homme: il appartient à la forme que l'on a désignée sous le nom de grattoirs. J'ai trouvé également, au sommet de la butte de Fontaine-au-Pire, près de Cambrai, à la base du limon, un silex que des savants habitués à ces études considèrent comme taillé. Ce ne sont pas encore des preuves authentiques, mais ce sont des présomptions qui portent à penser que prochainement on arrivera à reconnaître, dans le département du Nord, des traces de l'humanité antédiluvienne. J. G.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

2.^o ANNÉE. — N.^o 7. — Juillet 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

ACADÉMIE DE BELGIQUE.

Séance solennelle de la classe des Lettres.

La classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique a tenu, le 11 mai dernier, sa séance publique annuelle. M. E. Defacqz, directeur, a prononcé un remarquable discours sur la Féodalité.

Dans le sens propre et restreint (a-t-il dit), la Féodalité se compose de deux éléments principaux souvent unis, quelquefois séparés, mais toujours distincts dans leur essence et dans leur action : ces éléments sont le fief et la justice. Il en est un troisième qui est loin de l'importance des premiers, c'est la censive. Cette trinité se personnifie, savoir : le fief dans le seigneur féodal et le vassal, la censive dans le seigneur censier et le censitaire, la justice dans le seigneur justicier et les sujets. C'est cette dernière surtout, c'est la justice seigneuriale qui a rendu la féodalité si odieuse. C'est elle qui ajoutait aux violences de la tyrannie l'indignité de transformer la sainte mission de juger les hommes en un droit de famille, en une propriété privée dont on hérite, qui se vend, qui se troque comme un article de commerce.

M. Henri Conscience, le romancier national de la Belgique, a fait ensuite une lecture en flamand où il a habilement groupé ce qu'on possède de données historiques sur les *Kerles* de Flandre, cette classe d'agriculteurs et de marins, d'origine anglo-saxonne, qui puisait, dans l'énergie du travail et dans la libre association, la force nécessaire pour lutter avantageusement contre la caste féodale à qui elle était souverainement odieuse.

La séance a été terminée par une lecture en vers de M. Matthieu.

Au nombre des questions inscrites pour le concours de cette année, figurait un *Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère*. Des trois mémoires présentés sur ce sujet, aucun n'ayant été, malgré de sérieux mérites, jugé digne du prix, la question est maintenue au programme.

Une autre question a reçu une solution définitive. Il s'agissait de rechercher les causes qui amenèrent, pendant le XII.^e et le XIII.^e siècle, l'établissement de colonies belges en Hongrie et en Transylvanie. Le concurrent devait, en outre, exposer l'organisation de ces colonies et l'influence qu'elles ont exercée sur les institutions politiques et civiles, ainsi que sur les mœurs et les usages des pays où elles furent fondées.

L'auteur du Mémoire couronné divise son travail en six chapitres, ayant pour titres : De la colonie belge fondée dans le diocèse d'Erlau ; de la colonie belge fondée dans la Zips ; les Flamands dans le district de Batar ; des colonies belges fondées en Transylvanie ; des droits et des privilèges accordés aux Belges en Hongrie et en Transylvanie ; de la langue parlée dans les colonies belges en Hongrie et en Transylvanie.

En 1447, des pèlerins de Liège qui s'étaient rendus à Aix-la-Chapelle pour assister à l'exposition des célèbres reliques conservées dans cette ville, furent très-surpris d'y rencontrer une troupe de pèlerins de Hongrie qui, malgré leur nationalité étrangère, parlaient très-correctement le wallon liégeois. Interrogés sur ce fait en apparence inexplicable, les Hongrois répondirent que, suivant une tradition conservée dans leurs familles, leurs ancêtres étaient originaires du pays de Liège, qu'ils avaient quitté ce pays à cause du manque de vivres et qu'ils s'étaient fixés en Hongrie.

Cette tradition était, à tous égards, conforme à la vérité historique. Sous le règne de l'évêque Wazon, plusieurs centaines de Liégeois, fuyant la famine qui sévissait sur les bords de la Meuse, avaient traversé l'Allemagne et,

d'étape en étape, étaient arrivés en Hongrie où, en 1046, le roi André I.^{er} leur avait assigné, à perpétuité, un territoire fertile situé dans le diocèse d'Erlau. Leur nombre s'accrut avec une telle rapidité qu'ils occupèrent, quelques années plus tard, plusieurs villages connus sous le nom de *loca gallica, vici Wallonorum*.

Après avoir discuté ces faits et toutes les circonstances qui s'y rattachent, l'auteur du mémoire croit pouvoir affirmer que les Liégeois de la vallée d'Erlau vécurent, dès leur arrivée, sous une administration propre tant au spirituel qu'au temporel. Il prouve au moins, très-clairement, qu'ils conservèrent, pendant cinq siècles, à travers toutes les vicissitudes, le souvenir et la langue de leur patrie originaire. Des documents authentiques et irrécusables attestent que ces Wallons hongrois formaient, au xv.^e siècle, une province ecclésiastique séparée. Au siècle suivant, le célèbre Nicolas Olah, secrétaire de la reine Marie de Hongrie, mentionne encore les colonies *eburonnes* du diocèse d'Erlau, « où l'on parle un langage français ; » mais, cinquante ans après, réduits à la misère et décimés par le cimetière des Turcs, les colons cessent de vivre en communautés séparées et se confondent avec la population indigène. Aujourd'hui le souvenir même des vaillants défricheurs liégeois s'est perdu dans la vallée qui fut le théâtre de leur activité industrielle.

Les historiens hongrois sont unanimes à attribuer à la reine régente Hélène et à l'évêque d'Erlau, Lucas Banffi, l'établissement de nombreux colons étrangers dans le Comitat de Zips. Les plus anciens documents donnent à ces colons le nom de flamands (*flandrenses*). Plus tard, on leur applique le titre, presque identique, de saxons (*saxones*).

Les flamands du Comitat de Zips ne conservèrent pas, aussi longtemps que les wallons de la ville d'Erlau, leur langue nationale, leurs mœurs primitives et leurs usages particuliers. Ils prospérèrent et se multiplièrent au point qu'une tradition locale leur attribue une large part dans la fondation des vingt-quatre villes qui, en 1204, formèrent la confédération que les chroniqueurs hongrois désignent sous le nom de *Fraternitas plebanarum xxiiv regalium*; mais, dès le xiii.^e siècle, à la suite d'une violente invasion

dés Mongols, ils furent rapidement envahis et absorbés par un courant sans cesse croissant de colons accourus de diverses parties de l'empire germanique. La libre prévôté ecclésiastique de la Zips est peut-être la seule trace qu'ils aient laissée de leur passage.

Au chapitre III, l'auteur du mémoire nous entretient d'une Colonie flamande établie dans le Comitat d'Ugoosa. Il est probable que cette colonie fut anéantie dans la grande invasion tartare de 1241. Par leur importance, de même que par l'influence heureuse qu'elles exercèrent sur les destinées du pays qui leur fut assigné, les colonies flamandes de la Transylvanie, auxquelles l'auteur consacre le 4.^e chapitre de son mémoire, méritent une attention particulière. Attirés par la reine régente Hélène, l'évêque Banffi et le *ban* Belus, oncle maternel du roi Geiza II, les colons fondèrent leurs premiers établissements entre 1141 et 1161.

D'après ce que nous venons d'en dire, on n'hésitera pas à reconnaître, avec le rapporteur de l'Académie, M. Thonissen, que « ce mémoire est une œuvre sérieuse, une monographie savante et aussi complète que la matière le comporte dans l'état actuel de nos connaissances historiques. » L'auteur, M. Emile de Borchgrave, secrétaire de légation de première classe et déjà lauréat de l'Académie, a reçu, dans la séance du 11 mai, la médaille d'or de 1,200 francs attribuée à son travail.

Dans la même séance a été proclamé l'arrêté qui décerne le prix quinquennal de littérature flamande (période de 1865-1869), à M. Henri Conscience, pour son ouvrage intitulé : *Bavo en Lieveken*. A. D.

Classe des sciences

Les derniers Bulletins de l'Académie renferment un mémoire mathématique de M. Catalan, sur l'équation $x - 1 = 0$; une note sur la *Bryonicine*, nouvelle subs-

tance azotée extraite de *Bryonia dioïca*, par MM. Louis de Koninck et Macquart; une note de M. Van der Mensbrugghe continuant les expériences de M. Plateau sur la différence de *viscosité* entre la couche superficielle des liquides et la couche interne; la suite des recherches sur l'*Embryogénie des crustacés*, par M. Van Beneden fils; quelques observations nouvelles sur le *commensalisme dans le règne animal* et la liste des *animaux parasites* que l'on a rencontrés dans le corps des cétacés ou à leur surface, par M. le professeur Van Beneden.

Les *Aurores boréales* ont eu l'honneur de deux communications. M. Quetelet a donné la liste de celles qui ont eu lieu pendant les mois de janvier et de février, et M. Ch. Montigny observe que la scintillation des étoiles s'est beaucoup accrue pendant la belle aurore du 5 avril 1870. Quelle peut en être la cause? La nature des aurores boréales n'est pas elle-même bien connue. On sait que ce sont des phénomènes électriques en relation avec le magnétisme terrestre, et qui sont souvent les précurseurs de mouvements dans les régions supérieures de l'atmosphère. Car on a remarqué que les aurores boréales les plus brillantes sont les avant-coureurs de coups de vents et de mauvais temps. Selon Humboldt, le magnétisme terrestre condense les vapeurs qui se trouvent en suspension dans l'atmosphère; il en résulte la formation de petits cristaux de glace analogues à ceux qui composent les nuages nommés *Cirrhî*. Ces petits cristaux sont nécessaires, d'après M. Davy, à la production des aurores boréales. Leur présence dans les régions supérieures de l'air au commencement d'avril, a encore été manifestée par un halo solaire observé à Louvain par M. Terby peu de jours après l'apparition de l'aurore. Car ce phénomène s'explique aussi par la présence d'aiguilles ou de lames cristallines flottant dans l'atmosphère.

Sur la pierre météorique tombée à Saint-Denis-Westrem près de Gand, le 7 juin 1855, par M. Stanislas Meunier.

— L'auteur a reconnu que ladite pierre ressemble complètement à un groupe météorique qu'il a désigné sous le nom de Lucéite et qui présente avec une couleur grise, une structure grenue, âpre au toucher, éminemment cristalline.

D'autres aérolites ont une structure brechiforme : ils présentent des fragments de Lucéite empâtés dans une roche de couleur sombre. Il en est encore d'autres qui, dans la même pâte foncée que les précédentes, renferment des fragments de roche grisâtre, oolitique, toute différente de la précédente. Enfin la matière oolitique forme à elle seule des météorites que M. Meunier appelle Montrejite. Il en conclut que la Lucéite, la Montrejite et les roches brechiformes qui les contiennent l'une et l'autre étaient en relation stratigraphique dans un astre qui a été démoli à une époque indéterminée.

La cause de la destruction de l'astre est le résultat du développement normal des corps sidéraux. Par suite du refroidissement de la matière cosmique, ils passent successivement par les états de nébuleuse, de soleil, de planète et de lune pour arriver enfin à l'état de météorite.

En se contractant par l'effet du refroidissement, les astres tendent d'eux-mêmes à se fendre et à se briser. Tant qu'ils contiennent encore un noyau de matière fondue, celle-ci pénètre dans les fentes et les resoude ; mais lorsque le liquide interne s'est complètement solidifié, les fentes s'élargissent continuellement et finissent par diviser l'astre en fragments de grosseur et de forme variable.

Dans la Lune, ces phénomènes de rupture commencent à se manifester par les rainures ou crevasses gigantesques dont sa surface est sillonnée. Un satellite plus petit que la Lune serait arrivé plus vite à cette période de son existence

et serait aujourd'hui brisé ; ce sont ses débris qui nous arrivent sous forme de météorite.

Note sur la nature du Soleil, par M. Bernaerts. — Modifiant un peu les théories de M. Roye et du P. Secchi, l'auteur suppose que le Soleil est formé par un « noyau gazeux recouvert d'une couche liquide incandescente, de faible épaisseur, enveloppée à son tour de nuages incandescents et lumineux. »

Découverte d'un gisement de phosphate de chaux au-dessous de la ville de Louvain, par M. G. Lambert. — On creuse, place du Peuple à Louvain, un puits artésien qui est arrivé pour le moment à la profondeur de 120 m. Les couches traversées sont les suivantes :

Système bruxellien : sable gris verdâtre très-glauconifère, à grains de quartz assez gros, avec plaques de grès calcaire et de grès lustré, 31 m. 80.

Système yprésien : argile sableuse, verdâtre renfermant des lits minces d'argile plastique, 78 m. 70 (jusqu'à 110 m. 50).

Système landénien : sable à grains assez gros, 9 m. 50 (jusqu'à 120 m.)

De 100 à 105 m. on trouva en grand nombre des pyrites et de 108 à 110 m. des nodules noirâtres de la grosseur d'un œuf, qui sont du phosphate de chaux renfermant 28 à 29 0/0 d'acide phosphorique. M. Lambert espère qu'on trouvera, dans le système yprésien d'autres localités, des nodules de même nature qui pourraient être utilisés comme en Angleterre pour amender les terres.

Grès des environs de Tirlemont, par M. J. Moreau. — On se rappelle⁽¹⁾ que l'on avait cru voir, dans les surfaces usées et striées de ces grès des preuves de l'existence d'anciens glaciers. Ces conclusions, déjà combattues par M. d'Omalius d'Halloy, puis par M. Malaise, le sont encore par M. Moreau.

⁽¹⁾ Bulletin I. p. 230.

Les faces luisantes et polies correspondent à des fissures très-étroites par lesquelles eurent lieu des éjections siliceuses qui les recouvrirent d'un vernis siliceux souvent coloré par du fer. Le grès lui-même est dû, selon l'auteur, à des éjections siliceuses qui ont aggloméré et solidifié le sable. Il a observé aussi dans le grès de nombreuses ramifications ligneuses silicifiées qui paraissent des racines, d'où il conclut que des arbres avaient poussé leurs racines dans le sable avant qu'il fût en grès.

Les Puits naturels du terrain houiller, par M. Cornet et Briart.— Cette communication a tant d'importance que nous nous réservons d'en entretenir plus tard nos lecteurs.

Le Byrsax (Bolitophagus) gibbifer, par M. Preudhomme de Borre. — En 1836, M. Wesmael, le vénérable doyen de l'entomologie belge, décrivit, d'après deux individus récoltés à Java, cet insecte tellement rare qu'on n'en a plus revu depuis, et faisant partie de la collection de M. le vicomte Du Bus de Gisignies. Lorsque cette collection fut achetée par le Musée de Bruxelles en 1847, l'insecte fut perdu dans les nombreux tiroirs de l'établissement. Grâce au zèle du jeune Directeur, qui est depuis quelques années à la tête du Musée, ces tiroirs furent enfin ouverts et on y trouva, au milieu d'insectes non classés, un des individus qui avaient servi de type à M. Wesmael, mais hélas, il n'était plus que la moitié de lui-même : il lui manquait son abdomen et ses pattes postérieures ; néanmoins M. Preudhomme de Borre a pu établir sa distinction de toutes les espèces voisines.

Du travail fonctionnel chez l'homme, par M. Poelmann, professeur à l'Université de Gand. — L'auteur, répondant à une interpellation de M. d'Omalius, expose les principes qui le guident dans son cours de physiologie : il base cet enseignement sur l'observation et l'expérience ; il admet pour expliquer le travail fonctionnel chez l'homme vivant, l'in-

dispensable nécessité du concours de deux ordres de forces, les unes physiques, chimiques, mécaniques, inhérentes à la matière et une force d'un ordre distinct qui n'agit que sur les organismes, pour diriger et régulariser le travail fonctionnel. C'est la force vitale mieux appelée intelligence fonctionnelle. • _____ J. G.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE LILLE

Travaux courants

Recherches chimiques sur la betterave à sucre, par M. Corenwinder. — L'auteur présente les analyses de betteraves qui ont été cultivées en France et en Italie.

Les betteraves originaires de ce dernier pays étaient pauvres en sucre et riches en sels. Le rapport constaté entre ces substances était tel qu'on peut affirmer que leur jus, soumis aux opérations ordinaires de l'industrie sucrière, ne donnerait pas de sucre par cristallisation.

Les espèces françaises, au contraire, contenaient une proportion de sucre plus élevée et beaucoup moins de sels.

Dans les premières, les densités des jus étaient influencées notablement par la prédominance des matières salines ; dans les secondes, le rapport existant entre les matières et le sucre était celui qu'on observe dans les conditions ordinaires.

Ces faits prouvent une fois de plus qu'on ne saurait juger de la qualité d'un jus de betteraves, au point de vue du sucre, en se bornant à en prendre la densité.

Des analyses des substances minérales contenues dans ces diverses betteraves, l'auteur tire plusieurs conséquences importantes. Nous en résumons les principales :

1.° Les sels minéraux et organiques varient beaucoup dans les betteraves suivant le milieu dans lequel elles ont végété.

*

Ainsi les quantités de chlorures alcalins peuvent osciller entre les nombres 1 et 10. Ils prédominent surtout dans les betteraves cultivées dans des terrains humides, marécageux ou que l'on arrose avec des engrais liquides.

2." Contrairement à une doctrine fort répandue, on ne peut admettre que la potasse ait la moindre influence sur la sécrétion du sucre dans les betteraves. M. Corenwinder a déjà affirmé ce fait par des expériences antérieures. Dans le présent Mémoire, il met en regard dans un tableau les proportions de sucre et de potasse qu'il a trouvées dans les betteraves analysées et l'on ne remarque pas le moindre rapport entre ces éléments. Au contraire les chiffres constatés présentent cette particularité remarquable que ce sont précisément les betteraves les plus pauvres en sucre qui contenaient le plus de potasse. Il ne faudrait pas conclure toutefois de cette coïncidence que cette règle soit absolue.

3." La soude pénètre dans le tissu de la betterave, particulièrement sous forme de chlorure de sodium, mais il ne serait pas exact d'affirmer que cette base alcaline ne peut pas être absorbée par cette racine dans un autre état de combinaison.

4.° Si l'on cultive des betteraves dans un même terrain divisé en plusieurs parcelles dont l'une ne reçoit pas de fumure et dont les autres sont fertilisées soit avec des tourteaux, soit avec des engrais chimiques (nitrate de potasse, nitrate de soude, plâtre, phosphate de chaux), on remarque que les betteraves obtenues renferment dans les trois cas absolument les mêmes proportions d'alcalis (soude et potasse).

Cette dernière expérience a eu lieu dans l'arrondissement de Lille. Les résultats qu'elle a donnés, quant aux alcalis, ne seraient probablement pas les mêmes dans des localités dont le sol ne contiendrait pas autant d'*arrière-fumures* que

le nôtre. Ils prouvent que lorsqu'un champ renferme des alcalis en quantités suffisantes pour les besoins des betteraves, ceux qui leur sont fournis par des engrais nouveaux ne sont pas utilisés, ou que plutôt ils concourent avec les alcalis préexistants à la nutrition de ces racines jusqu'à une limite maxima qui dépend des conditions physiques et chimiques du sol, de son état d'humidité et d'autres circonstances qui échappent à l'observation.

Dans son Mémoire, l'auteur fait connaître aussi les rendements en poids de betteraves obtenus dans la dernière expérience. Pour la même dépense les tourteaux d'arachides ont donné une récolte plus abondante que les engrais chimiques.

J. G.

SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT MUTUELS DES TRAVAILLEURS
DE ROUBAIX.

La ville de Roubaix, dont le nom est synonyme de travail et industrie, ne peut cependant pas être accusée de se laisser absorber complètement par les intérêts matériels. Notre dernier bulletin signalait la fondation d'une Société académique qui devait servir de point de ralliement à tous les hommes d'étude ; aujourd'hui nous avons à entretenir nos lecteurs d'une autre association scientifique : la *Société d'enseignement mutuel des travailleurs*. Son but est différent : elle établit des conférences et des cours publics destinés à répandre dans la classe ouvrière les notions des sciences les plus indispensables : la géographie, l'arithmétique, la mécanique pratique, la géométrie, l'histoire naturelle, l'hygiène. Deux fois par semaine, des conférences sur des sujets variés élargiront la sphère de l'enseignement ; et une bibliothèque, formée en grande partie de dons, doit fournir un utile supplément aux leçons des professeurs et des conférenciers.

Le 28 avril dernier, la Société a tenu une séance publique où le président, M. Junker, a exposé son but et les moyens dont elle dispose. M. A. Philippe a remercié au nom des travailleurs les fondateurs et les organisateurs de la société ; il a fait ressortir toute la reconnaissance qu'on leur devait en entretenant le public de *l'Utilité de l'instruction*.

Il l'envisage sous un double point de vue : il rappelle que si elle apprend à l'homme à perfectionner ses instruments de travail, à gagner largement et honorablement sa vie, elle lui enseigne aussi ses droits et ses devoirs, et infiltre dans tout son être les sentiments de fraternité et de tolérance.

M. Du Bréuil, professeur de mécanique, et M. Huguenin, professeur de géographie, ont exposé en quelques mots la nature de leur enseignement. La séance a été close par une conférence sur la géologie, improvisée, sur la demande du président, par M. J. Ortlieb, chimiste à Lille. L'orateur commence par montrer comment tout le monde fait de la géologie sans s'en douter :

En effet nos cultivateurs ont tous distingué que le sol de leurs champs n'est pas toujours le même d'un canton à l'autre et qu'il varie quelquefois dans un même canton ; de là, les désignations de terre grasse, terre sableuse, terre caillouteuse données à ces différents sols. Les maçons, les briquetiers et les terrassiers ont des notions plus étendues. Creusant la terre plus profondément, ils sont à même d'observer ce que l'on peut appeler le sous-sol. Les foreurs de puits sont encore plus avancés ; ils sont souvent obligés, pour trouver l'eau, de traverser une quantité de couches très-diverses par leur nature. Mais parmi toutes ces corporations, ce sont encore les mineurs qui sont descendu le plus avant dans l'intérieur du sol. Dans certaines exploitations de Mons par exemple, la houille est retirée d'une profondeur variant de 400 à 500 mètres.

M. Ortlieb s'est ensuite élevé à des considérations générales sur l'origine du sol et il a terminé en rappelant

comment la géologie se relie intimement à d'autres sciences : la géographie , la zoologie , la botanique , l'astronomie , l'archéologie et l'histoire.

Nous ne pouvons que souhaiter le succès aux hommes généreux qui consacrent leur temps et leur savoir à faire goûter les jouissances intellectuelles aux classes de la société qui en sont le plus déshéritées. C'est le meilleur moyen de leur inspirer les sentiments de dignité et de respect de soi-même qui font si souvent défaut dans nos populations industrielles du Nord. J. G.

COMMISSION HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT DU NORD

SOUS-COMITÉ DE DOUAI

Travaux courants

Vitry et Lambres à propos du roi Sigebert, par M. Tailliar.
— M. Tailliar met sous les yeux du Comité un plan du village de Vitry sur la Scarpe , montrant l'emplacement de l'ancien château , entouré de fossés remplis d'eau , avec pont-levis , sur la rive gauche de la rivière ; l'église est également sur la rive gauche. Il y a un pont sur la Scarpe.

A Vitry , *Victoriacum* , dit M. Tailliar , était un ancien château-fort , près de la Scarpe , construit probablement vers la fin du iv.^e siècle en même temps que d'autres châteaux du Nord de la France.

En 575 , Sigebert , roi d'Australie , était en guerre avec son frère Chilpéric , roi de Neustrie : celui-ci se réfugia à Tournai , et Sigebert convoqua à Vitry les troupes franques , (notamment les Francs de Téroüane et de Cambrai.)

Il paraît avoir choisi Vitry pour plusieurs raisons :

1.^o Parce que c'était un point central où pouvaient se rendre les troupes franques cantonnées à des distances plus ou moins rapprochées ;

2.^o Parce qu'au printemps la Scarpe grossie et rendue navigable permettait de transporter (sur l'Escaut) jusqu'à Tournai les approvisionnements et les ustensiles de guerre;

3.^o Parce que cet endroit n'était peut-être pas éloigné d'une voie romaine aboutissant à Tournai.

Sigebert, au milieu des tribus franques réunies à Vitry, est élevé sur le pavoi et salué roi aux acclamations des assistants. Après la solennité, il est frappé de plusieurs coups de *Scrama-sax* (couteaux pointus) par deux émissaires de Frédégonde venus de Tournai et il meurt.

Son corps est transporté à Lambres et de là à St-Médard de Soissons.

M. Tailliar présente aussi un plan du village de Lambres dressé pour l'intelligence du récit de Grégoire de Tours.

Des érudits du commencement de ce siècle ont cherché à Lambres la sépulture du roi Sigebert; ils ont signalé le lieu dit *les Tourbes*, déjà cité en 1219; mais s'ils avaient lu plus attentivement notre vieil historien, ils auraient vu que Sigebert avait été seulement *enseveli* (sepultus) et non *inhumé* (inhumatus) à Lambres; ils auraient vu aussi, quelques lignes plus bas, que le corps fut transporté peu après à Soissons, dans la basilique de Saint-Médard, dernière demeure de la royale victime.

Avant la Révolution, il existait à Lambres une grande cense ou *court* (curtis) de l'abbaye de St-André du Cateau-Cambrésis et les restes d'un château féodal.

La cense, appelée communément *l'Abbaye de Lambres*, est située à gauche de la Scarpe, en face de la rue descendant de l'ancien Pont de Lambres, près de l'église et du cimetière. Ce domaine fut donné à Saint-André du Cateau par un évêque de Cambrai (avant la séparation des diocèses de Cambrai et d'Arras). C'est probablement là que descendit en 1076 l'évêque Gérard II, quand il séjourna

quelque temps à Lambres. (Chronique de Saint-André du Cateau ; commencement du XII.^e siècle). Ce *fisc royal* avait été détaché de la couronne en 916 par le roi Charles-le-Simple, au profit de l'évêque.

Quant au château féodal, élevé vers le XI.^e siècle par le sire d'Oisy, qui s'était fait seigneur d'une partie de Lambres, il était placé de l'autre côté de la Scarpe. Avant la canalisation et l'établissement d'un chemin de hallage, il était baigné par la rivière, qui fournissait de l'eau à ses fossés circulaires. Aujourd'hui on y remarque encore les vestiges de fossés et de la motte castrale.

Les membres du Sous-Comité recherchent quelle pouvait être la voie romaine la plus rapprochée de Vitry : c'était, semble-t-il, celle d'Arras à Tournai, qui passait à Hénin-Liétard, où elle a été retrouvée par M. Dancoisne (voir page 179 de son ouvrage) ; elle y est encore appelée *chemin de Tournai* ; elle sert de limite aux terroirs d'Hénin et de Noyelle-Godaut sur une longueur d'environ 600 mètres : d'après sa construction ce n'était qu'une voie secondaire.

Selon une opinion émise par Guilmot au commencement de ce siècle, à la voie directe d'Arras à Tournai venait se raccorder une autre voie romaine partie de Cambrai, passant par Sauchy-l'Estrée, Sauchy-Cauchie, franchissant les marais d'Ecourt et de Palœil au moyen du Long-Pont décrit par Caylus, passant par Hamel ou Estrées, et se dirigeant de là sur Vitry, où était le pont sur la Scarpe ; le point de jonction aurait été vers Beaucourt. Dans cette hypothèse, ce serait là la voie romaine de Cambrai à Tournai.

Ces conjectures paraissent aux membres du Sous-Comité avoir encore grand besoin de confirmation.

Notice sur le Couvent des Augustines de Marchiennes et

note sur la ville de Marchiennes en 1770, d'après des renseignements puisés dans les travaux de Dom Queinsert, conservés dans la collection Moreau à la Bibliothèque impériale, par M. Brassart. — Ce couvent, très-peu connu, fut fondé en 1649 par trois religieuses de l'abbaye de Beaulieu de Douai, pour l'instruction des jeunes filles et notamment des filles pauvres ; il était situé sur le Marché ou Place de Marchiennes. En 1770, il y avait environ vingt religieuses, observant la clôture. Dom Queinsert, dans une note sur la ville de Marchiennes, donne quelques détails sur la situation financière et administrative de cette localité, dont le seigneur était l'abbé et dont le revenu montait à 16 ou 17,000 livres, somme que les magistrats municipaux employaient très-mal, si nous en croyons notre religieux. Les indigents y étaient nombreux ; pour leur soulagement, Dom Queinsert propose d'établir, avec les ressources qu'il indique, un Hôtel-Dieu dans le couvent des Augustines, projet qui n'eut point de suites. Le Sous-Comité note en passant l'étymologie bizarre de *Marais des chiens* donné à Marchiennes. M. Tailliar reconnaît dans le nom de cette localité la racine *Marca*, Marche, frontière ; en effet, Marchiennes formait l'extrême limite du diocèse d'Arras, correspondant à l'ancienne contrée des Atrébates.

BIBLIOGRAPHIE

LE BARON DE VUORDEN,

Sa vie, ses écrits,

par M. le comte Ch. de Vendegies. (1)

V.

Sur ces entrefaites, Vuorden eut la douleur de perdre sa femme (26 mars 1675). Les funérailles qu'il lui fit, et dont

(1) Voir *Bulletin*, t. II, p. 158-164.

il nous a conservé le récit circonstancié, témoignèrent assez de l'affection qui l'unissait à la défunte. Mais sa nature gaie et mobile, n'était point de celles sur lesquelles le chagrin exerce un empire durable. En partie pour tromper sa tristesse présente, en partie pour satisfaire un sentiment nouveau, il épousa, le 5 juin suivant, dans l'église de Saint-Etienne, à Lille, Marie-Catherine de Croix, sœur de son meilleur ami, le comte de Wasquehal. Le maréchal d'Humières et l'Intendant Le Pelletier voulurent être de la noce, à laquelle assistèrent également le sieur Godefroy, directeur des archives de la Chambre des Comptes, savant et homme du monde, les dames de Van der Haër, de la Riandrie, de Carnoy, parentes ou amies de la mariée.

C'est dans ce cercle de hauts protecteurs, ou de connaissances intimes, que Vuorden achèvera ses jours : ce qui ne l'empêchera pas de sortir de temps à autre de sa demi-obscurité. Louvois, qui lui a fait l'honneur de tenir sur les fonts baptismaux le premier fils né de son second mariage, emploie le Grand-Bailli des Etats de Lille et de Tournai comme commissaire aux conférences de Deynze (septembre 1676) ; plus tard, il le désignera pour assister à celles de Courtrai, tenues en exécution du Traité de Nimègue. Entre temps, le tout-puissant ministre l'invite à réunir en corps de volume les *Inscriptions latines* qu'il a composées pour célébrer chacune des victoires et événements mémorables du grand règne. Ne soyons point surpris si, après cela, le brevet de baron est décerné à Vuorden.

Pour accompagner le texte de ses *Inscriptions* et leur servir de liaison, Vuorden a rédigé une sorte de *Journal historique* dont il brûle de présenter un exemplaire au Roi : « Sire, » dit-il en le lui offrant lors du voyage à Versailles qu'il fit en 1685, « je n'aurais pas cru remplir le devoir d'un bon sujet de votre majesté, si travaillant, comme j'ai fait, de

toute ma force pour son service , *je n'eusse travaillé aussi pour sa gloire.* » A un tel compliment le Roi ne pouvait manquer de répondre qu'il connaissait Vuorden *pour un des plus savants dans l'histoire et qui l'écrivait le plus à son gré.* Vuorden , nous le savons déjà , prenait volontiers au pied de la lettre les félicitations de ce genre.

De Versailles, il fut à Chantilly où le grand Condé, chargé d'ans et de lauriers , lui ménagea la réception la plus sympathique : « il me fit approcher de lui pour m'embrasser et me pressa avec ses mains affaiblies par la goutte , disant qu'il avoit bien de la joie de me voir... Je lui présentai M. de Wasquehal et mon frère , il reconnut très-bien l'un et l'autre. Je lui remis aussi le 2.^e volume du *Journal historique.* Il me dit qu'il avoit lu avec plaisir le 1.^{er} et en avoit même fait un peu la censure : ce qui ne l'empêcha pas, par bonté , de me donner des éloges dont je fus confus. Après avoir pendant une heure parlé de la Flandre, on lui apporta son lait, des fraises et du biscuit , sa seule nourriture, qu'il prit avec grand appétit. Je lui remis une copie des mémoires, en espagnol , du comte de Fuensaldagne, de 1646 à 1656 , et ceux des quatre dernières années jusqu'au traité des Pyrénées. Son Altesse reçut ce présent avec joie , et nous ayant dit d'aller souper , il ordonna qu'on nous donnât à chacun un appartement. Lorsque nous rentrames du souper, Son Altesse avoit déjà lu trois de ces mémoires ; il dit que cela étoit beau, mais trop abrégé, et qu'il ne trouvoit qu'une erreur, c'est que l'auteur indiquoit le duc de Navailles comme ayant été chargé par le cardinal Mazarin de conduire les trois princes au Hâvre de Grâce , tandis que cette commission avoit été donnée au comte d'Harcourt. Il continua ainsi jusqu'à minuit à donner les détails qu'il auroit voulu trouver dans ces mémoires. Enfin , sur ma demande , MM. Sanguin et le baron de Rivière lui firent observer que cette

tension d'esprit pourroit le fatiguer et il nous dit qu'il nous recevroit de nouveau le lendemain, quand nous aurions vu Chantilly. »

Dans ce même voyage, Louvois retint Vuorden à diner : autant en fit le Contrôleur-général Le Pelletier, frère de l'ex-intendant de la province de Lille. La faveur du baron était à son comble, lorsque la mort subite de Louvois (16 juillet 1691) vint lui porter un coup dont elle ne se releva point. Depuis lors, Vuorden, à défaut d'un protecteur qui s'appliquât à le faire valoir en cour, vit ses services moins appréciés. Tout changeait autour de lui, les principes aussi bien que les hommes : « M. de Louvois, » écrit-il dans un accès de découragement, « avoit de l'affection pour notre pays, qu'il vouloit, disoit-il, *entretenir et engraisser à la manière d'une bonne vache qu'il faut traire et non pas écorcher*. Aujourd'hui, en 1696, on a des maximes bien différentes et auxquelles ni mon âge, ni la situation des affaires ne me donnent pas lieu de remédier. Dieu veuille que les traitants n'abiment pas et mon pays et le royaume ! »

Survivant à la génération de grands hommes dans la confiance desquels il avait eu l'honneur d'être admis, le baron de Vuorden n'échappait point aux influences de la vieillesse. « Dans les derniers jours de juillet 1699, il se sentit souffrant et sa femme voulut veiller près de lui ; après trois nuits ainsi passées, elle alla se coucher pour satisfaire son mari, dont l'état paraissait n'offrir aucun danger immédiat : quelques heures plus tard cependant, il se sentit atteint d'apoplexie et demanda lui-même les remèdes qu'il croyait propres à son état ; mais voyant l'inutilité des efforts tentés pour conjurer le mal, il fit appeler sa femme et lui dit : « Madame, il faut nous séparer ; faisons-le dans un esprit » de résignation à la volonté de Dieu ; je vous laisse la » famille, elle ne peut-être en de meilleures mains. » Sa

femme ne répondit que par des larmes. Afin de calmer sa peine, il prit le prétexte de ses devoirs de conscience pour la faire retirer. Son curé étant venu, il le pressa de lui dire ce qu'il pensait de son état et comme ce dernier hésitait : « Monsieur, lui dit-il, j'ai toujours dit que je bénirai Dieu dans la vie et dans la mort, j'espère beaucoup dans sa miséricorde. » Après avoir vu son confesseur, il fit venir ses deux fils, leur donna longuement ses instructions, leur recommanda de conserver un grand respect pour leur mère, de vivre unis, de fuir les écueils du monde et surtout les jeux de hasard, source de tant de ruines. Il leur donna sa bénédiction et la donna aussi à ses trois filles absentes. Il reçut les derniers sacrements avec une grande piété et s'entretint ensuite avec sa femme, l'esprit libre et gai comme si le danger fut disparu. Après quelques jours passés ainsi, il s'éteignit doucement le 3 août 1699, dans sa 71.^e année, ayant vécu en honnête homme et en chrétien plein de foi. Souvent il rappelait à ses enfants la protection que Dieu lui avait accordée et qu'il attribuait au sacrifice que ses parents avaient fait de leurs biens en Hollande plutôt que de renoncer à leur croyance. « Mes enfants reposez-vous en Dieu, et notre maison, établie sur cette pierre solide, ne périra point. » Ainsi finit Michel-Ange de Vuorden qui ne cessa de prendre le devoir pour guide dans un temps et un milieu témoins de tant de défaillances. Dans son âge mûr il sut, nous dit sa fille, se préserver d'une ambition avide comme il avait su éviter le désordre dans sa jeunesse. Usant de son influence en faveur du bien général, obligeant, désintéressé, affable à l'égard de ses inférieurs, respectueux sans bassesse envers les grands, il se concilia l'affection et l'estime de tous. »

Arrêtons-nous sur cette citation qui, en même temps qu'elle achève de nous faire connaître l'estimable baron de

Vuorden, nous initie aux qualités d'esprit et de style de son nouvel historien.

A. DESPLANQUE.

HOMMAGE A LA MÉMOIRE DE M. DELEZENNE

*Examen analytique de ses précieuses expériences
d'acoustique musicale*

par M. Ch. Méerens. (1)

Les sciences exactes appliquées à la théorie musicale demeuraient depuis la plus haute antiquité rebelles aux investigations des savants, c'est parmi toutes les connaissances humaines celle qui se dérobaient constamment à des données précises et sérieuses tout en nous montrant une foule de rapprochements illusoire. Egarée ainsi pendant des siècles dans les régions spéculatives de vaines théories, cette science a été ramenée dans la voie expérimentale par le physicien Delezenne.

M. Méerens commente les expériences du savant *Lillois* et en fait ressortir toute l'utilité au point de vue de l'art musical ; ainsi il explique le sentiment de la tonalité, les attractions des sons, la qualité consonnante ou dissonnante d'un même intervalle, les accents mélancoliques du mode mineur, tous phénomènes autrefois énigmatiques et qui devaient souvent embarrasser le professeur n'ayant que la volonté ou le plaisir de l'oreille à invoquer pour donner la raison d'être.

« Quelle science attrayante », dit M. Méerens, « quelles conquêtes de l'esprit d'investigation et d'observation que d'apprécier, par des raisonnements fondés sur les chiffres, ce que l'instinct a découvert et ce que le génie a fécondé ! Il y a bien là de quoi remuer les esprits les plus indifférents,

(1) Extrait des Mémoires de la Société des sciences de Lille, 3.^e série, tome VII.

et l'on ne doit pas s'étonner de cette multitude d'essais infructueux qui en ont été l'objet. »

Aujourd'hui que la théorie musicale est basée sur des chiffres immuables et sur des faits certains, il serait à désirer que cette science fasse dorénavant partie de l'éducation des artistes : ce développement donné à l'instruction musicale amènerait, nous en sommes sûrs, des résultats heureux pour le perfectionnement de l'art et de la science.

DE L'ORIGINE DU LANGAGE D'APRÈS LA GENÈSE

par M. Louis de Backer (1)

L'homme est-il apparu sur la terre dans toute la force de la virilité et en possession de toute son intelligence ?

C'est la question que l'auteur résoud d'une manière affirmative dans le livre que nous allons analyser succinctement.

Comme ce titre l'indique, M. Louis de Backer s'appuie sur le récit de Moïse :

« Dieu ayant formé de la terre tous les animaux terrestres et les oiseaux du ciel, il les amena devant Adam, afin qu'il vit comment il les appellerait et le nom qu'Adam donna à chacun des animaux était celui qui lui convenait. » (Gen. ch. II, v. 19).

L'homme a donc fait usage de ses facultés intellectuelles dès son apparition sur la scène du monde. « Il a parlé sans avoir passé par le mutisme et le bégaiement de l'enfance, sa parole est spontanée; elle n'est pas le résultat d'une délibération, ni d'une convention, ni de l'invention. »

Autrement dit l'homme du commencement a reçu ensemble l'être et la parole; il a créé spontanément sa langue

(1) Paris, Ernest Thorin, éditeur-libraire, 7, rue de Médicis; 1869.

sans effort et sans réflexion, et, grâce à un coup d'œil devinatoire, il a trouvé sans tâtonnement le rapport exact, le son et l'idée.

Telle est la tradition conservée par la Genèse sur l'origine du langage, tradition qui, selon M. Louis de Backer, n'est pas en désaccord avec la philosophie moderne.

L'auteur examine ensuite quel a été le procédé employé pour créer le vocabulaire et cherche à démontrer que les sons primordiaux n'ont pu être produits par l'imitation des bruits de la nature, c'est-à-dire par *onomatopées*, ainsi que le croient MM. Ch. Nodier et Renan ; qu'ils ne proviennent pas non plus d'*interjections* comme le pensent quelques philosophes parmi lesquels il faut placer Condillac.

Mais si les éléments constitutifs du langage ne sont ni des onomatopées ni des interjections, que sont-ils ?

« Ce sont, répond l'auteur avec M. Max Muller, des *types phonétiques* produits par une puissance inhérente à l'esprit humain ; c'est-à-dire des sons élémentaires exprimant des idées générales, et semblables, par cela même, aux *racines* de toutes nos langues connues » ; et l'auteur en trouve la preuve dans l'analyse des noms imposés, suivant la Genèse, aux êtres primitifs avec lesquels l'homme a été mis en contact, noms qu'il cite et qu'il prend dans l'hébreu et le sanscrit où les racines ont été le mieux conservées.

Ce n'est pas tout, M. Louis de Backer a découvert dans l'idéographisme une nouvelle preuve du caractère synthétique du langage primitif.

Qu'est-ce que l'idéographisme ? Des images représentant l'idée en masse, l'écriture à l'état rudimentaire, en un mot « le système hiéroglyphique dont l'Egypte nous a conservé les plus beaux spécimens. »

En résumé, pour l'auteur, l'homme est apparu complet ; il a fait usage de la parole et de son intelligence en donnant

un nom à tout ce qui l'entourait, et, quand il sentit le besoin de conserver ou de transmettre le souvenir d'un objet qui l'avait frappé, il inventa l'écriture.

Or, si les linguistes sont unanimes sur ce dernier point, il n'en est pas de même du langage qui fait encore l'objet de grandes discussions. Certains, en effet, admettent, et nous sommes de leur avis, que le langage comme l'écriture aurait été formé graduellement, et que, par analogie, l'homme en aurait trouvé le modèle dans la nature.

Quoiqu'il en soit, le langage primitif a dû donner naissance à un idiôme et cet idiôme issu de sons ou types phonétiques, on ne le connaît pas et on ne le connaîtra jamais.

« La langue, a dit M. de Humboldt (1), est quelque chose d'essentiellement et de constamment passager, car elle n'est que le travail de l'esprit, travail sans cesse renouvelé pour approprier le signe ou le son articulé à l'expression de la pensée; » et M. Max Muller (2) « les changements historiques du langage peuvent être plus ou moins rapides, mais ils existent à toutes les époques, dans tous les pays.... On a trouvé que chez les tribus sauvages et illetrées, deux ou trois générations suffisent pour changer tout l'aspect de leurs dialectes. Les langues des nations civilisées au contraire deviennent de plus en plus stationnaires et semblent quelquefois perdre pour ainsi dire la faculté de se modifier. Néanmoins des changements d'accents et de sons, l'introduction de nouveaux mots et la disparition graduelle de mots anciens, voilà ce que nous pouvons encore voir sous nos yeux. »

Dire maintenant par quelles innombrables transformations sont passées les langues en germe pour arriver « à cette perfection que nous admirons dans l'idiôme de la

(1) *Über die verschiedenheit des menschlichen sprachbaues.*

(2) *Science du langage*, — *Revue des Cours litt.*, 1.^{re} année p. 568.

Bible, des Védas, du Koran. » C'est impossible et cela nous explique pourquoi les linguistes ont enfin renoncé à les retrouver. Nous avons dit *les langues en germe* parce que toutes celles qui sont ou ont été parlées sur la surface de la terre « se divisent en famille absolument irréductibles l'une à l'autre (1) » et qu'elles témoignent d'ailleurs des influences diverses et opposées qui ont présidé à leur élaboration.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette irréductibilité de certaines familles de langues n'implique pas nécessairement la pluralité des espèces du genre humain et qu'elle laisse entière l'opinion de chacun sur la dispersion des peuples.

Revenons au livre de M. L. de Backer. Nous y avons vu que le langage primitif se composait de sons élémentaires exprimant des idées générales, d'où cette conclusion généralement admise (car après avoir avoué leur ignorance les linguistes ont fait des hypothèses), que la langue première a été une juxtaposition de ces mêmes sons, c'est-à-dire « le *monosyllabisme* diversifié par l'accent et soutenu par le geste. »

Il s'agissait de se faire comprendre d'une manière quelconque.

« Au surplus, dit l'auteur, le système de faire succéder ou de juxtaposer les mots sans aucune marque de rapport n'est pas perdu, et nos langues indo-européennes possèdent encore des constructions où le sens se détermine d'après la place que les termes occupent : c'est ce que dans toutes les langues on nomme *mots composés*. Du reste dirons nous à notre tour le monosyllabisme est encore la structure du Chinois et de la plupart des dialectes de l'Inde orientale ;

(1) M. Renan, — de l'origine du Langage ; 3.^e édition, pages 302 et 305 — cité par l'auteur, page 32.

mais comme dans ce système de langues il fallait qu'une indication quelconque marquât les différents sens d'un mot, on s'est servi de l'accent; et cet accent joue un tel rôle, que si l'on donne, par exemple, à *ba*, *bà*, *bâ*, *ba* (dans le chinois) les intonations convenables, cette phrase signifie *Trois dames ont donné un soufflet au favori du Prince* (1).

Après avoir développé longuement la méthode suivie pour la formation de nos langues parlées, M. Louis de Backer termine en les ramenant toutes aux trois procédés suivants :

« 1.° *L'isolement*, c'est-à-dire le procédé par lequel toute la pensée, objet et forme, est exprimée par des racines indépendantes ou isolées, qui sont employées comme mots et conservent une signification propre. »

A cette classe appartiennent les langues monosyllabiques.

« 2.° *L'agglutination*, c'est-à-dire la formation de mots par la juxtaposition de plusieurs racines dont l'une perd son indépendance. »

Cette classe comprend le groupe touranien.

« 3.° *La flexion*, c'est-à-dire la désignation de la forme par un changement phonétique interne de la racine, ou la formation du mot par la réunion de deux ou plusieurs racines. »

A cette classe appartiennent les langues sémitiques et indo-européennes. Lecocq.

HISTOIRE DE L'ANCIENNE CONFRÉRIE D'AMATEURS DE FLEURS

Etablie aux Récollets-Anglais à Douai

sous le vocable de Sainte Dorothee

par le chevalier Amédée de Ternas (2).

« Au xvii.° siècle, Douai possédait, comme presque toutes

(1) M. Max Muller, — *Revue des Cours litt.*, 3.° année, p. 602.

(2) Douai, Dechristé, 1870, br. in-8.° de 54 p. avec planches d'armoiries. — Se trouve en vente chez M. Quarré, libraire, Grand'Place à Lille; prix : 3 francs.

les villes de Flandre, un grand nombre de confréries dont les membres avaient pour but d'honorer Dieu tout en se récréant. C'est vers la fin de ce siècle, en 1663, que nous voyons se former la Confrérie de Sainte Dorothée dont il va être question. Cette confrérie, érigée en l'église Saint Jacques, puis transportée aux Récollets-Anglais en 1716, se divisa vers cette époque en deux sections. L'une d'elles se fixa d'abord à Saint-Pierre, fut transférée, en 1720, aux Récollets-Wallons, et cessa d'exister en 1757. L'autre, dont nous allons nous occuper, se maintint jusqu'en 1797 et vécut en bonne intelligence avec la seconde, car nous voyons que chaque année ces deux sections, qui formaient deux Confréries distinctes, s'envoient à tour de rôles les vins qui doivent servir au banquet, fin ordinaire de ces réunions. »

Les statuts de la Confrérie de Sainte Dorothée de Douai furent approuvés par le siège épiscopal d'Arras le 13 janvier 1664. Le 2 décembre suivant, le pape Alexandre VII, voulant témoigner l'intérêt qu'il attachait à la nouvelle association, accorda des indulgences à tous ceux qui en faisaient partie.

Le nombre des confrères était fixé à 12. Chaque année, le 6 février, ils s'assemblaient pour élire un préfet ou prince. Le jour de la fête de sainte Dorothée, ils assistaient à la messe et aux offices avec un bouquet de fleurs naturelles à leurs boutonnières.

M. de Ternas publie un *Mémoire de ce qui s'est fait pour la Solennité séculaire de la patronne de la Confrérie, le 6 Février 1767*. Il donne ensuite la liste des *princes* de cette association et celle des principaux membres, avec notices biographiques et planches d'armoiries.

En 1807 et 1808, les jardiniers de Douai, secondés par les amateurs de fleurs et encouragés par l'administration muni-

cipale, élevaient encore des buffets à sainte Dorothee dans l'église actuelle de Saint-Jacques. Jusqu'en 1823, ils célébraient la fête de leur patronne avec une grande magnificence.

M. de Ternas termine sa curieuse *Notice* en exprimant le vœu de voir la confrérie de sainte Dorothee se relever par les soins des dames patronesses de la Société d'Horticulture, fondée à Douai le 10 septembre 1852. A. D.

CHRONIQUE

Archéologie. *Milliaire romain à Etrœungt.* — Dans une lettre écrite à la Commission historique, M. Lebeau, d'Avesnes, annonce la découverte d'un milliaire ou borne itinéraire le long de la chaussée romaine de Bavai à Reims, au hameau de la Pérée à Etrœungt. La colonne et le socle hauts ensemble de 1 m. 12, sont en pierre blanche du Laonnais; malheureusement la partie supérieure de la colonne qui portait l'inscription a été brisée et n'a pu être retrouvée. M. Lebeau suppose que c'est la douzième borne à partir de Bavai; la quatrième avait été trouvée à Pont-sur-Sambre en 1777 par Dom Bévy.

Cette nouvelle découverte vient confirmer l'opinion qui plaçait à Etrœungt, la station romaine désignée sous le nom de *Duronum*. Seulement la Commission de la carte des Gaules plaçait *Duronum* au hameau de Warpont à 1 kil. au nord de borne milliaire, tandis que M. Lebeau se fonde sur ce que les débris romains tels que monnaies, tuiles, poteries, sont en général trouvés au hameau de La Pérée, préfère voir en ce lieu la station romaine.

Sépulture Gallo-Romaine et Hache en silex polie, à Lille. — M. Rigaux fils a fait à Esquermes, le 25 mai dernier, une seconde découverte non moins intéressante que celle dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Elle

est due aux bienveillantes indications fournies par MM. Benignat et Durieux, raffineurs. Cette découverte consiste en divers objets remontant à l'époque gallo-romaine, et qui composaient une sépulture à incinération. Huit vases ont été retirés de terre. On remarque dans ce groupe l'urne cinéraire, la cruche à la boisson, un bol avec sa soucoupe, les vases aux libations et aux offrandes. Deux avaient une couverture rouge très-brillante, et sur l'un se voit l'estampille du potier, un troisième de forme gracieuse, est orné de dessins en creux, les autres sont en poterie commune. Cette sépulture renfermait de plus deux fibules de forme variée, une épingle brisée, une sorte de cure-oreille, le tout en cuivre.

Un fragment de tuile romaine ramassé par M. Rigaux dans le fond d'une des sépultures franques d'Esquermes lui avait déjà fait prévoir la rencontre dans un rayon rapproché, d'antiquités gallo-romaines.

La précédente trouvaille faisait remonter l'origine d'Esquermes aux environs du VII.^e siècle, celle-ci la reporte à une époque certainement antérieure au règne de Constantin-le-Grand.

C'est donc un renseignement très-important pour la statistique archéologique de notre arrondissement de Lille.

Il nous reste à signaler un autre objet provenant de la même excavation ; c'est une hache en silex qui a été polie. La présence de cette hache dans un endroit non remué depuis l'époque gallo-romaine peut faire espérer que l'on retrouvera un jour à Esquermes des antiquités qui permettront de reculer encore son origine. Tous les objets précités sont déposés au Musée de Lille.

Bourgade gallo-romaine à Elewyt, près Bruxelles. — M. Van Dessel, géomètre à Elewyt, a entrepris des fouilles sur l'emplacement d'une bourgade gallo-romaine qui a existé en cette commune. Il a trouvé des substructions

portant des traces d'incendie qui attestent une œuvre de destruction probablement accomplie à main armée. On y a recueilli des poteries, des morceaux de verre, des anneaux, des fibules, des monnaies qui s'étendent depuis l'ère consulaire, jusqu'aux derniers empereurs et un anneau en fer portant une petite pierre bleue sur laquelle est gravé un centaure attaqué par un lion. D'après M. Wauters, Elewyt aurait été habitée par les colons et les serfs d'une villa romaine qu'il place à Perck. (*Communication de M. Galesloot à l'Académie de Belgique*).

Bague romaine.— M. Cools, bourgmestre à Becquevoort, vient de rencontrer près de son habitation, une magnifique bague en or ciselé; le chaton porte une pierre fine sur laquelle est gravé un guerrier qui étend la main droite sur un brasier ardent. Il est facile d'y reconnaître Mucius Sœvola. Cet anneau comme celui d'Elewyt, servait de cachet pour sceller. On les fit d'abord en fer, puis en or; mais l'usage de ce dernier métal fut restreint à Rome aux sénateurs et aux principaux magistrats. (*id.*) J. G.

Archéologie préhistorique. *Sépulture de l'âge de la pierre polie à Rumigny.* — Près de Rumigny, département des Ardennes, au confins du département de l'Aisne, se voit un mamelon, la côte de l'Hopitât, qui paraît avoir été fréquentée par une tribu de l'époque de la pierre polie. On y a trouvé un tombeau en pierre brute qui contenait une quinzaine de squelettes rangés sur deux rangs. Près d'un des crânes se trouvait d'épais cheveux roux de 20 centimètres de longueur. On a recueilli aussi dans cette sépulture 7 haches en silex poli, dont une était encore enfoncée dans sa gaine en corne de cerf et un bouton en os poli ayant beaucoup d'analogie avec certains boutons actuels. Autour de ce gisement, on a trouvé à la surface du sol, des haches en silex taillées et non encore polies. (Ex. d'une note de M.¹⁶

Piette et de Ferry dans les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*. 2.^e sé. VI, n.^o 4, 1870). J. G.

Météorologie :	JUIN 1870	JUIN année moy.
Température moyenne	15. ^o 58	15. ^o 94
» » des maxima.....	10. ^o 59	
» » des minima.....	20. ^o 56	
» extrême minima, le 9...	6. ^o 70	
» » maxima, le 14.	30. ^o 40	
Baromètre hauteur moyenne à 0°....	763. ^{mm} 386	759. ^{mm} 749
» hauteur extrême minima, le 9..	759. ^{mm} 22	
» » maxima, le 6..	773. ^{mm} 62	
Tension de la vapeur atmosphér.....	9. ^{mm} 19	10. ^{mm} 26
Humidité relative moyenne %.....	64.0	69.85
Épaisseur de la couche de pluie.....	15. ^{mm} 86	63. ^{mm} 064
» de la couche d'eau évaporée..	134. ^{mm} 77	128. ^{mm} 52

D'après ce qui précède, nous voyons que la température atmosphérique du mois de juin ne fut inférieure à celle du même mois déduite de 15 années, que de 0°, 36; l'épaisseur de la couche d'eau évaporée ne fut pas non plus très-différente.

Mais ce qui donne à juin 1870 son caractère dominant, c'est sa grande sécheresse. Tandis que, année moyenne, il tombe pendant ce mois 63 millimètres de pluie, il n'en est tombé cette année que 15^{mm}. 86 en 11 jours. Si de cette quantité déjà si faible, on retranche les 8^{mm}. 0 du 1.^{er}, il ne reste que 7^{mm}. 86 pour tout le mois. Aussi les prairies sont-elles partout desséchées, les récoltes très-compromises, et les bestiaux sans nourriture.

La tension de la vapeur d'eau fut inférieure de 1^{mm} 07. à celle d'une année moyenne et l'humidité de l'air ne fut que de 64 % au lieu de 69. 87 %.

La même sécheresse exista dans les régions élevées de l'atmosphère, car la hauteur de la colonne barométrique fut de 3^{mm}. 637 supérieure à celle du mois correspondant année moyenne.

Malgré la sérénité des nuits les rosées ne furent qu'au nombre de 13.

Les vents dominants soufflèrent du S.-O. et du N.-O.

Le 17, à 4 h. 45 minutes du matin, il éclata un orage amené par les nuages de la couche moyenne venant du S, avec une marche très-lente, le vent soufflant de S.-S.-O; la pluie fut très-peu abondante et de courte durée (1^{mm}. 50); à 5 h. 43 tout était dissipé et le ciel reprenait son calme et sa sérénité ordinaires.

V. MEUREIN.

Nécrologie. Le 27 Juin dernier s'est éteint, dans sa cellule, à Lille, le R. P. Possoz de la Compagnie de Jésus. Né à Douai en avril 1803, il fut ordonné prêtre en 1826 et entra dans l'Institut de Saint Ignace en septembre 1833, après avoir professé successivement la rhétorique et la philosophie au séminaire de Cambrai. Il a fait paraître un grand nombre d'ouvrages principalement consacrés à l'histoire religieuse de nos contrées : *Les Sanctuaires de la Mère de Dieu dans les diocèses de Cambrai et d'Arras*; *La vie du P. Edmond Campian*, celle du *P. Henri Walpole*, celle du *P. Robert Southwell*, tous trois martyrisés en Angleterre après avoir étudié dans les couvents anglais fondés à Douai; *la vie de Van der Burch*, le pieux évêque de Cambrai qui créa tant d'œuvres de charité; *la vie de Jean Vendeville*, professeur de Droit à l'Université de Douai et plus tard évêque de Tournai; *la vie du P. Ignace Chomé*, jésuite, né à Douai et mort dans la mission du Paraguay. A. D.

Nouvelles de la Littérature et des Arts. Par une distinction bien justifiée, M. Louis Cousin, président de la Société dunkerquoise, vient d'être fait chevalier de Saint Grégoire le Grand.

A. D.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

2.^o ANNÉE. — N.^o 8. — Août 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DE TOURNAI.

Bulletins, t. XIII, 1868-1869.

La Société historique et littéraire de Tournai, fondée en 1846, se compose de 15 membres effectifs ; elle est administrée par un comité permanent dont les membres sont aujourd'hui :

MM. DEBUS (François), président émérite du Tribunal civil de Tournai, ancien membre du Congrès, commandeur de l'Ordre de Léopold ; *Président*.

VOISIN (Charles-Joseph), vicaire-général, doyen du Chapitre, prélat domestique de Sa Sainteté, chevalier de l'Ordre de Léopold ; *Vice-Président et Trésorier*.

DE NEDONCHEL (le comte Georges), chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand ; *Bibliothécaire-Archiviste*.

WACQUEZ (Jules), avocat ; *Secrétaire*.

Dans cette petite phalange d'archéologues, d'historiens et de littérateurs, les talents et les bonnes volontés suppléent au nombre ; aussi compte-t-elle autant de volumes (de *bulletins* et de *mémoires*) que d'années d'existence ; volumes en majeure partie consacrés à l'histoire locale étudiée et traitée dans toutes ses branches et à tous les points de vue. Le tome XIII des *Bulletins* que j'ai sous les yeux renferme des communications nombreuses et diverses, peu étendues (car sans cela leur place serait dans les mémoires), mais toutes pleines d'intérêt et dont je vais essayer de donner une idée succincte.

Voici d'abord des notes intitulées : *de l'Orgue, des Cloches et du Carillon*. En communiquant à la Société des

documents trouvés dans les archives de la cathédrale, et relatifs à ces trois objets, M. le vicaire-général Voisin y joint quelques réflexions. Le sort de ces instruments a été bien différent et leur rôle est bien changé : tandis que l'orgue a pris une importance qui le rend méconnaissable et un volume qui a forcé de l'éloigner du sanctuaire, l'usage de la sonnerie est devenu fort modeste, les cloches sont en petit nombre et les carillons sont le partage de quelques villes privilégiées. Anciennement on faisait grand bruit à l'extérieur du temple ; on croyait que le son de l'airain ne pouvait avoir ni trop de force, ni trop de charmes, pour attirer au lieu saint, où les voix devaient chanter les louanges du Créateur, avec les seuls accompagnements qui pouvaient les rendre plus harmonieuses et plus agréables, tandis que maintenant le bruit se fait dans l'église et, bien souvent, il empêche qu'on ne comprenne les paroles de la liturgie. Est-ce mieux ? « Non seulement nous ne le pensons pas, dit M. Voisin, mais nous le déplorons. »

Vient ensuite, par le même auteur, la description de deux verrières à sujets légendaires où sont représentées des scènes de la vie de saint Médard, dans l'un des bas-côtés du chœur de la cathédrale. L'un de ces vitraux est un don de M.^{me} Olislagers de Meerssenhoven, née comtesse du Parc. Une notice sur ces deux familles Olislagers et du Parc précède la description du vitrail. L'autre est un don de M. le baron Jules de Rasse et de M. le baron Alphonse de Rasse, son frère, bourgmestre de Tournai. Une notice biographique sur Charles-Henri-Joseph de Rasse, père des donateurs, est insérée dans le 3.^e volume des Bulletins de la Société.

Dans une autre communication, M. Voisin détermine, avec plus de précision qu'on n'avait pu le faire jusqu'à présent,

la date de la naissance du chanoine Cousin d'après un passage où l'historien de Tournai (p. 271 du 4.^e livre) rappelle une particularité de sa jeunesse. Jean Cousin serait né vers 1556 et aurait eu à sa mort, arrivée en 1636, quatre-vingts ans.

Le savant vicaire-général s'était déjà occupé, dans le volume précédent, d'une question d'archéologie chrétienne jusqu'à présent négligée. Selon lui la couronne crénelée qu'on a donnée au Christ sur la croix aux x.^e et xi.^e siècles, aurait une signification mystique particulière. Cette couronne, que les Romains décernaient à ceux qui avaient sauté les premiers sur les murs crénelés d'une ville, rappellerait, sur la tête du sauveur, la victoire qui a ouvert le ciel à l'homme. Jésus-Christ, vainqueur de la mort par sa résurrection, est entré le premier avec la chair de son humanité dans la Jérusalem céleste où nous pouvons maintenant entrer après lui. M. Voisin corrobore ici son opinion par cette considération, appuyée d'un exemple, qu'à l'époque où l'on donnait cette couronne au Christ, on représentait communément la Jérusalem céleste comme une ville entourée de murailles crénelées. Il y a évidemment corrélation entre la couronne crénelée du Christ et les créneaux de la cité céleste.

Sous le titre : *Archéologie chrétienne*, M. l'abbé Huguet fait le récit d'une excursion dans l'est de la France, et particulièrement en Savoie et en Suisse où il allait chercher autre chose que des sites, des lacs et des montagnes, et où il a recueilli des notes intéressantes sur les édifices religieux.

Dans un utile travail tout à la fois bibliographique et historique, M. le Président Du Bus produit une liste raisonnée des *Ouvrages de Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai*. Les écrits du prélat sont nombreux ; cette liste,

qu'on ne croit pas encore complète, en signale cinquante-neuf. M. Du Bus donne de chacun d'eux une analyse suffisante pour en faire apprécier le contenu et l'esprit; il fait aussi connaître les divers écrits qui ont été opposés au prélat dans les luttes qu'il a eu à soutenir; l'auteur de cette liste expose et ne juge pas.

Méreaux de Tournai (avec planches). Deux articles, l'un de M. Renier Chalon, déjà publié dans la *Revue de la numismatique belge*, l'autre, complétant le premier, par M. le comte de Nédonchel, traitent de ces petits monuments métalliques si intéressants. Les méreaux de Tournai, assez nombreux, mais la plupart restés inédits, ne sont pas, comme dans beaucoup de villes, des plombs plus ou moins grossièrement coulés: ce sont en général de jolies pièces en cuivre imitant le style et les types des monnaies véritables. Ce fait s'explique par la présence à Tournai, jusqu'à la conquête de cette ville par Louis XIV, d'un atelier considérable de monnayage. On avait ainsi sous la main des graveurs et des ouvriers habiles et l'on s'en servait.

Note sur l'église de Saint-Nicolas à Tournai, par M. Voisin. L'auteur précise l'époque et les circonstances de la construction de cette curieuse église; discute plusieurs questions qui se rattachent à l'origine de la paroisse et aux limites des deux diocèses de Cambrai et de Tournai, séparés par un bras de l'Escaut; puis il parcourt les différentes parties de l'édifice pour en déterminer l'état primitif, signaler les changements qu'il a subis et émettre son opinion sur ce qu'il serait convenable d'y faire pour le restaurer. Cinq dessins dus à M. l'architecte Bruyenne et des pièces justificatives embrassant les xiii.^e et xiv.^e siècles accompagnent cette importante étude.

Obligé de me borner, je ne puis plus que mentionner les

notes sur Jean et Simon Du Portail, anciens chanoines de la cathédrale de Tournai, par M. Voisin, — et un rapport de M. Vos, curé d'Ère, sur une notice intitulée : *Quelques détails sur l'église paroissiale de Chièvres*, par M. le d.^r Père. L'auteur a relevé un grand nombre d'inscriptions tumulaires qui décorent l'intérieur de cette église, parmi lesquelles celle de Martin de Vuorden, père du célèbre baron Michel-Ange de Vuorden qui naquit à Chièvres en 1629 et mourut à Lille en 1699. A ce rapport sont jointes des recherches intéressantes sur ce même baron de Vuorden, par M. le Président Du Bus.

Je veux pourtant signaler encore deux jolies pièces de vers de M. Wacquez : *le cheval et son maître*, fable, et *Laissons voler les papillons*.

Que de fois pauvres enfants d'Eve,
On nous voit courir ici-bas
Après une ombre, après un rêve !
En vain, nous lui tendons les bras ;
Il fuit ! nous ne l'atteignons pas...
Pauvres fous, nous courons encore ;
Épuisés, enfin, nous tombons,
Et le beau rêve s'évapore.
Laissons voler les papillons.

T.^{re} LEURIDAN,

Archiviste-bibliothécaire de Roubaix.

BIBLIOGRAPHIE

LA MAGISTRATURE TOURNAISIENNE (1789-1870),

par H. Vandenbroeck. (1)

Déjà, au moyen du dépouillement des chirographes et des documents transcrits dans les anciens cartulaires, on avait pu établir, d'une manière à peu près complète, la liste des magistrats de Tournai de 1198 à 1313. — De 1313 à 1792, les noms des magistrats de cette ville sont inscrits dans les

(1) Tournai, Malo et Levasseur, 1870, 1 vol. in-8.^o

18 registres dits *de la Loi*, précieuse collection que possèdent les Archives communales. En 1851, après plusieurs années de recherches que la mauvaise tenue des registres et le désordre qui règne dans les papiers de l'époque républicaine rendaient difficiles et ardues, M. Vandebroeck avait pu soumettre au Conseil la chronologie des magistrats communaux depuis 1792 et c'est ce travail complété jusqu'à nos jours que le laborieux archiviste livre à la publicité.

Il ne s'agit point ici d'un simple assemblage de noms. Après un aperçu rapide sur l'organisation communale pendant les grandes périodes qui ont précédé l'ère républicaine, l'auteur explique sobrement, mais suffisamment, les changements successifs auxquels les événements politiques ont soumis cette organisation à partir de la Révolution brabançonne ; changements fréquents, amenés par les restaurations autrichiennes alternant avec les invasions françaises, par la réunion de la Belgique à la France, par la domination hollandaise et enfin par l'indépendance nationale. Quelques-uns de ces noms rappellent certaines natures d'élite qui ont fait preuve de talents administratifs des plus remarquables ; les notes biographiques ou historiques qui les accompagnent ont bien aussi leur valeur.

Du reste, en dehors de l'intérêt qui s'attache historiquement à ces listes, il y a parfois le côté pratiquement utile : dans ce cas se trouve la liste alphabétique des magistrats de Tournai depuis la réforme opérée par Charles-Quint, en 1521, dans la composition du corps communal. Ce précieux document préparé par M. Vandebroeck et publié comme appendice à son beau travail, sera consulté souvent et avec fruit par ceux de ses concitoyens qui appartiennent aux familles de l'ancienne magistrature et qui, à ce titre, peuvent prétendre à la fondation faite, en 1858, par le

chevalier Adolphe de Ferrare, en faveur des descendants des magistrats de Tournai avant 1790.

De quelque côté qu'on examine ce livre, on ne peut que le louer, et je le fais avec d'autant plus de sincérité que je sais par état combien ces sortes de travaux sont arides et ingrats.

Th.^{rs} LEURIDAN.

LES BIBLIOPHES PICARDS

par M. POUY, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. (1)

M. Pouy fait figurer en tête de sa liste un chanoine d'Amiens, Richard de Fournival, qui dressa, au XIII.^e siècle, sous le titre de *Biblionomia*, un catalogue de sa propre bibliothèque, aujourd'hui conservé à la Sorbonne. Il inscrit ensuite le nom du célèbre Vincent de Beauvais dont la *Bibliotheca mundi* est une encyclopédie des sciences et des lettres à la même époque.

La *Bibliothèque d'un magistrat picard*, décrite par Roger, offre un spécimen de la manière confuse et peu méthodique dont on rédigeait un inventaire de livres au commencement du XVII.^e siècle. Passant aux bibliographes vraiment « dignes de ce nom », M. Pouy rappelle que Gabriel Naudé mourut à Abbeville, le 29 juillet 1653, et qu'il y fut inhumé. Adrien Baillet, à qui ses *Jugements des savants* donnent rang parmi les bibliographes, appartient plus directement à la Picardie, puisqu'il vit le jour à la Neuville-en-Hez, près Beauvais. C'est à Guise que naquit en 1678 le libraire érudit, Prosper Marchand, qui fonda et rédigea en Hollande le *Journal littéraire*, l'un des meilleurs périodiques du temps. Amiens vit naître, en 1758, un autre libraire, Louis Gaudefroy, auteur de nombreux catalogues,

(1) Paris, Baur et Détaille, 1869, br. in-8.^o de 16 pages.

il devint, en 1810, inspecteur de l'imprimerie et de la librairie à Paris. Son emploi ayant été supprimé en 1815, il collabora jusqu'en 1823 à la *Revue bibliographique des Pays-Bas*, publiée à Bruxelles, par Darnat.

L'espace nous manque pour citer tous les autres collectionneurs, descripteurs ou amateurs de livres, qu'énumère

Pouy comme se rattachant à la Picardie, soit par leur origine, soit par leur résidence, soit par la spécialité de leurs études.

A. D.

LEÇON COMPLÈTE DES INSCRIPTIONS NUMIDIQUES(*lybiques*)

par le général FAIDHERBE, ancien Gouverneur du Sénégal.

Les inscriptions dont il est question sont au nombre de 2, figurées sur les 5 premières planches. Ce sont des épitaphes funéraires gravées sur pierre et trouvées, pour la plupart, pêle-mêle avec des inscriptions latines. Il y en a même un certain nombre qui renferment à la fois une partie latine et une partie numidique, aussi l'auteur les rapporte à l'époque romaine et à la langue parlée par les anciens Numides, langue que saint Augustin désigne sous le nom de punique. Cette écriture qui s'est conservée sans se modifiant chez les Touaregs, n'a probablement jamais servi qu'à l'épigraphie, comme cela a également lieu de nos jours chez les mêmes peuples. En tête de la 1.^{re} planche se trouve une inscription punico-lybique probablement plus ancienne que les autres et due aux Lybiens qui avaient subi l'influence carthaginoise, car elle contient des lettres phéniciennes. La vi.^e planche est consacrée à 34 inscriptions vestes originaires du Sahara et à 6 inscriptions touaregs. À l'aide des inscriptions bilingues latino-numides et en faisant de comparaisons avec le Touareg, M. Faidherbe a pu reconstituer l'alphabet numide et de déchiffrer

quelques inscriptions. Il conclut qu'en somme « l'épigraphie numidique n'offre pas un bien grand intérêt; elle peut exciter la curiosité de ceux qui ont le goût de ce genre d'études, mais elle n'est pas destinée à nous apprendre grand chose » Mais si ces inscriptions sont par elles-mêmes peu importantes, elles ont fourni à l'auteur l'occasion de publier des considérations très-remarquables sur l'ethnographie.

Le général Faidherbe a mis à profit son long séjour en Afrique et ses rapports avec les tribus qui peuplent ces contrées, pour soulever un coin du voile épais qui couvre leur origine.

Il ya deux ans, dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, le savant général rendait compte de ses recherches sur les dolmens de Roknia, localité située dans la province de Constantine, près des sources d'eau chaude d'Hammon Mascoutin, où les Romains avaient établi une station thermale. Peut-être ces sources chaudes avaient attiré aussi les anciennes populations de l'Afrique. Car dans les escarpements de l'Oued Roknia, M. Faidherbe a trouvé 3 à 400 grottes dont les trois quarts ont, selon lui, servi d'habitations. Sur le plateau se dressent plus de 3,000 sépultures formées de pierres brutes. Les plus grandes ne contiennent que 1 ou 2 squelettes; les plus petites en contiennent jusqu'à 7; c'étaient en quelque sorte les fosses communes de l'époque. Dans ces tombeaux on trouve des poteries grossières, des ornements en bronze et quelques uns en argent doré.

L'année passée, le même savant signalait à Mazela, dans la même province, environ 2,000 tombeaux semblables à ceux de Roknia. Ces dolmens ne sont jamais recouverts de *tumulus*, mais ils sont parfois entourés d'une enceinte de pierre levée ou *Cromlech*.

Selon toutes probabilités, ces tombeaux sont l'œuvre d'une race blonde venue d'Europe et dont il reste encore de nombreux descendants parmi les populations indigènes de l'Algérie et du Maroc. Au milieu d'une grande majorité aux cheveux et aux yeux noirs, on y reconnaît encore un certain nombre d'individus aux cheveux blonds et aux yeux bleus. L'opinion la plus vulgaire fait de ces hommes blonds les descendants des Vandales qui envahirent le nord de l'Afrique au v.^e siècle de l'ère chrétienne; mais un auteur du iv.^e siècle avant notre ère, Scylax, dit, en parlant des Lybiens, qu'ils sont tous *beaux et blonds*. Bien plus, M. Mariette a déchiffré le document suivant qui remonte à la xix.^e dynastie égyptienne, environ 1,400 ans avant J.-C. « Des déserts situés à l'occident du Delta un flot de nomades aux yeux bleus et cheveux blonds descend des îles de la Méditerranée sur le continent africain, menace les provinces du nord de l'Égypte et n'est contenu qu'avec de grands efforts par les armées égyptiennes. »

Quoique vaincus, ces nomades blonds aux yeux bleus que les Égyptiens désignaient sous le nom générique de Tamehou, finirent par s'introduire dans l'armée égyptienne comme auxiliaires et devinrent bientôt les véritables maîtres de la Basse Égypte. M. Faidherbe pense que Psammeticus, qui rétablit l'empire égyptien en chassant les rois éthiopiens et devint le chef de la xxvi.^e dynastie (665 ans avant J.-C.), appartient à cette race Tamehou.

Les rapports de celle-ci avec les Égyptiens paraissent remonter plus haut encore, car la reine Taia, mère d'Amenhotep IV, de la xviii.^e dynastie, est représentée avec les cheveux blonds, les yeux bleus et les chairs roses; elle avait été épousée pour sa beauté par le roi Amenhotep III.

Ainsi à l'époque où les Phéniciens établissaient leurs premiers comptoirs sur la côte africaine, une race blonde

couverte de peaux de bêtes, enterrant ses morts dans des dolmens, envahissait le nord de l'Afrique et pénétrait jusqu'en Egypte. D'où venait-elle ? Le général Faidherbe la fait arriver d'Europe par les trois péninsules Hibernique, Italique et Hellenique. En remarquant qu'on ne trouve pas de dolmens en Italie et qu'ils sont très-fréquents en Espagne, il me semble plus probable que la race blonde traversa le détroit de Gibraltar qui, à cette époque n'était peut-être qu'un étroit fossé.

Ces blonds envahisseurs trouvèrent l'Afrique déjà habitée par une race brune probablement identique à celle que les nouvelles découvertes pale-éthnographiques nous font voir comme les populations primitives de l'Europe. Les deux races se mêlèrent l'une à l'autre, mais la race blonde conserva longtemps la suprématie comme le montre le témoignage de Scylax. Il est probable selon le savant général que la royale famille de Masinissa était blonde. C'est de cette alliance des deux races que sont sortis les Kabyles de l'Algérie, les Chaouïas de l'Aurès, les Touaregs du Sahara oriental, les Zenayas du Sahara occidental, etc. Tous parlaient la même langue divisée en plusieurs dialectes. Cette langue est-elle celle des Lybiens indigènes ou celle des blonds du Nord ? M. Faidherbe admet la première hypothèse et il déclare en même temps que, dans l'ignorance où l'on est encore de la langue berbère, on ne peut indiquer ses véritables affinités.

C'est en cette langue plus ou moins modifiée par un intervalle de 10 siècles et par l'influence des idiômes, des blonds Tamehous, des Phéniciens et ensuite des Romains, que seraient écrites les inscriptions numidiques qui font le sujet du livre.

J. G.

LE CRUCIFIX BLASPHEMATOIRE DU PALATIN

Considérations nouvelles sur cette image

par le d.^r F. X. Kraus, traduit de l'allemand par M. Charles de Linas,
avec notes et appendice du traducteur. (1)

En novembre 1856, le déblaiement de deux murs d'un appartement situé dans la *vigne* Nusiner, à l'angle occidental du mont Palatin, mit à jour des figures et inscriptions tracées à la pointe. L'un de ces *graffiti* représentait un corps humain habillé, dont la partie supérieure finit en tête de cheval ou d'âne : le monstre est appliqué sur une croix en forme de T ; ses mains sont visiblement attachées à de grandes traverses ; ses pieds reposent l'un près de l'autre sur une traverse inférieure qui tient lieu de *suppedaneum*. A gauche du spectateur, on voit un homme également habillé, dans l'attitude d'un adorateur. Entre les deux figures et au-dessous, se trouve une inscription grecque divisée en quatre lignes et ayant pour sens : *Alexamenos adore (son) Dieu*.

Le P. Raphael Garucci (2) qui a, le premier, décrit ce singulier crucifix, l'a regardé comme une marque de la haine et des préjugés païens envers la religion chrétienne et son fondateur. Suivant lui, le *graffito* romain correspond à une autre représentation insultante du Christ dont Tertullien parle dans le ch. xvi de son Apologétique : « *Deus Christianorum ονομαίησα*. (3) » Des témoignages rassemblés par Garucci et, depuis lors, par Becker, (4) il résulte que, jusqu'au III.^e siècle inclusivement, les païens infligèrent, aux

(1) Arras, V.^e Rousseau-Leroy, 1870, br. in-8.^o de 35 pages (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*, xiv.^e année, n.^o 3).

(2) *Civitta cattolica*, 1856, *Il crucifisso graffito*, Rome, 1857.

(3) Sur la valeur de ce terme, voir APULÉE, *Métamorph.* liv. x et JUVENAL, *Satir.* vi.

(4) *Das Spottcrucifix des rom. Kaisers palaste*, Breslau, 1866.

juifs comme aux chrétiens, le blâme ridicule d'adorer un Dieu à tête d'âne.

C'est cette interprétation que repousse un érudit autrichien, M. Haupt, ⁽¹⁾ et que défend M. le docteur Kraus. ⁽²⁾

M. Haupt ne veut voir aucune allusion au christianisme dans le *crucifix onocéphale*. Il pose en thèse que les païens ont connu un dieu-âne, la Seth ou Smy des Egyptiens, identifié par les Grecs avec leur Typhon et adoré sous cette forme. L'image du Palatin serait donc un monument sérieux du culte de Typhon.

M. Kraus, lui, persiste à y voir une caricature du Dieu des chrétiens, et il appuie son opinion d'excellentes raisons que notre compatriote M. de Linas, non content de les faire passer dans notre langue, développe et fortifie. Etant admis (et les savantes recherches de M. Lenormant ont mis depuis longtemps ce point hors de doute) que la portion du Palatin où fut découvert le crucifix servait, sous les Empereurs, de *Pædagogium* pour les jeunes esclaves nés dans la maison, *vernæ*, et destinés à devenir pages, *pueri pædagogiani*, on ne sera pas éloigné de reconnaître, avec M. de Linas, dans Alexamenos, « un malheureux surveillant, un *pion*, passez-moi le mot, soupçonné ou convaincu de christianisme, et tourné publiquement en ridicule, lui et son Dieu, par l'impitoyable rancune d'un jeune vaurien. »

Une autre hypothèse se présente, que justifie la grossièreté du dessin objet de cette étude. Le geste du *baise-main*, signe caractéristique de l'adoration et qui fait qu'on a longtemps pris Alexamenos pour un sectateur du Christ, ne ressemble-t-il pas étonnamment à un autre geste beaucoup moins respectueux « et que l'on nomme vulgairement *piéd de nez*? » Dès lors la caricature changerait de sens, sans cesser

(1) *Rapports et communications de la Société archéologique de Vienne*, t. XIII.

(2) *Osterr. Vierteljahresschrift für Kath. Theologie*, VIII Jahrg., 2 heft.

d'être injurieuse pour les chrétiens, et en le devenant même davantage.

Quant à la date du crucifix blasphématoire, M. de Linas, serrant les conclusions du P. Garucci, n'hésite pas à la placer sous le règne de Septime-Sévère (192-211). A. D.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

RÉORGANISATION DE L'HÔPITAL DE SAINT-OMER, DIT DE SAINT LOUIS OU DU CHEVAL D'OR OU BRULÉ.

Le peu d'espace dont nous disposons dans notre *Bulletin* nous a fait jusqu'ici hésiter, malgré les vives instances de quelques-uns de nos abonnés, à y introduire des *documents inédits*. Encore maintenant nous sommes résolus à n'admettre, en ce genre, que des pièces courtes et d'un intérêt réel. Celle que nous communique M. E. Fourdin, archiviste de la ville d'Ath, et que nous sommes heureux de placer aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs, nous paraît réunir cette double qualité.

M. H. de La Plane, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de la Morinie, a publié dans le t. I du *Bulletin* de cette société (p. 222-234), un règlement pour les hôpitaux réunis de *N. D. de l'escoterie et de Saint-Louis, dit du Cheval d'or*, en date du 18 Mars 1427 (v. st.) La pièce produite par M. Fourdin est antérieure à cette réunion. A. D.

« A tous ceulx qui ces lettres verront, Mayeurs et Eschevins de la ville Saint-Omer, salut. Sçavoir faisons que nous tous assamblez, tant de l'une année, comme de l'autre, avecq nostre Conseil, par grande et meure délibération, considérées les ruines quy estoient en la maison et hospital de Saint Louys, que on dist du Cheval d'or ou brulé, par quoy il estoit en adventure de estre du tout à déselation, car il n'y avoit revenues quy le peussent soustenir, et sy estoit et est chargé de rentes, et peu d'aulmosnes s'y faisoient par deffaulte de ceulx quy demoré y avoient.

Nous désirans à ce pouveoir, a certifiez de la bonne vie et honneste conversation de plusieurs jeusnes femmes, quy par pure dévotion se y ont vollut et vœullent appliquer, vivans de labour et gardans les povres malades, autant que soustenir en peuvent, par le fait et moyens desquelles ledit hospital a esté et est réparé et en bon estat, nous avons déclaré et déclarons, par ces présentes, ladicte maison et toutes les rentes et revenues à icelle appartenantes ou escheues, et quy en temps advenir y appertendront et escherront, estre perpétuel hospital et maison aux povres avecq les dictes revenues, pour la sustentation et gouvernement d'iceux et des sœurs quy à présent y sont et seront en temps advenir, de nostre auctorité, pour ledit hospital garder et ausdis povres ministrer des choses que lesdictes sœurs aront le gouvernement et proffit, pour employer esdis usages, tant que à ce voldront, en bonne vie et honneste conversation, vacquer et entendre, sans à elle estre baillié, par nous, noz sucesseurs ou aultre, empeschement aucun, ledit hospital tousjours demorant souhz nostre justice et gouvernement. En tesmoing de ce, nous avons mis le seel aux causes de la dicte ville à ces présentes faictes et données le xvij.^e jour de septembre, l'an mil iii.^e et seize. »

Copie du xvii.^e siècle, insérée au registre des *Privilèges de la ville d'Ath*, n.^o 1, fol. 83 v.^o EM. FOURDIN.

L'EMPLACEMENT DE QUENTOVIC.

Un vif intérêt s'attache au souvenir de Quentovic, ville autrefois florissante, maintenant enfouie sous les bords ensablés de la Canche.

Quoiqu'il remonte indubitablement à l'époque gallo-romaine, Quentovic n'est pas mentionné avant le vii.^e siècle. Bède dit que saint Théodore, le futur archevêque de Cantorbéry, s'y embarqua, en 668, pour se rendre en Angleterre. Eddius Stephanus, auteur d'une *Vie de saint Wilfrid*, évêque d'York, affirme que le zélé personnage dont il écrit l'histoire eût été arrêté par ses ennemis à Quentovic en 679, si, comme on s'y attendait, il fût passé par ce port en

allant à Rome. Le biographe de saint Boniface fait séjourner son héros à Quentovic en 718. Ce port, au VIII.^e siècle, attirait tant de marchands étrangers qu'on se faisait une règle de ne point le comprendre dans les exemptions générales de tonlieu qu'on accordait alors par privilège à certaines églises. Louis le Débonnaire, dans le fameux acte de partage de ses États, nomme Quentovic parmi les *pagi* circonvoisins: ce qui était attribuer à cette ville l'importance d'une province. Un officier royal y présidait à la levée des droits d'importation et d'exportation. Quentovic possédait, en outre, un atelier monétaire que Charles le Chauve qualifie *d'antique* en 864 et dont les produits ont justement fixé l'attention des numismates. Telle était la ville que les Normands livrèrent aux flammes après l'avoir plusieurs fois pillée, et dont on est réduit à rechercher aujourd'hui l'emplacement : *Campos ubi fuit !*

Pour la solution du problème topographique qui va nous occuper, on n'a eu recours pendant longtemps qu'à des textes mal assemblés, et souvent mal compris, ou à des inductions purement étymologiques. La question a fait un grand pas lorsqu'en 1841-1842 des fouilles furent entreprises sur le territoire d'Étaples aux frais de la Société des Antiquaires de la Morinie, par les soins du Comité de Boulogne. L'archéologie vint ainsi en aide à l'érudition, secondée qu'elle fut elle-même par une heureuse circonstance. M. le comte de Rocquigny, propriétaire de la gare de Étaples, venait de rendre à la culture une portion de ce vaste terrain jusque là couverte de dunes. Les labours successifs nécessités par cette opération mirent les antiquaires sur la trace d'importantes trouvailles. Ils en vinrent à découvrir dans les lieux dits le *Puits à lards* ou le *Ruisseau d'argent*, non loin de la ferme de la Folie, outre des poteries, médailles, fibules et statuettes, les fondations de

103 maisons, un puits et un cimetière qu'ils n'hésitèrent pas à rapporter à l'ère gallo-romaine. (1) L'opinion que ce centre d'habitations, auxquelles on accédait jadis par un chemin encore aisément reconnaissable, faisait partie de l'emplacement de Quentovic, ne pouvait manquer de se produire au sein de la Commission des fouilles. Elle fut, dès lors, émise par l'un des commissaires, M. Louis Cousin. La Commission, sans s'y rallier absolument, ne s'y montra pas hostile. Elle laissa seulement, à celui de ses membres qui l'avait énoncée, le soin de l'étayer de nouvelles preuves. (2)

Que Quentovic fût sur l'un des bords de la Canche et qu'il ne faille chercher cette ville, comme l'ont fait certains auteurs, ni à Caen en Normandie, ni à Quen-le-vieil sur l'Authie, c'est ce que démontre suffisamment le nom même du lieu : *vicus ad Quantiam*. Mais sur laquelle des deux rives s'élevait la ville en question ? Ceux qui tiennent pour la rive gauche établissent Quentovic soit au hameau du Trépied (commune de Cucq) ; soit à la Caloterie, entre la ferme d'Ulbase et le hameau de Valencendre ; soit enfin à Saint-Josse, en un lieu plus ou moins voisin de l'abbaye.

En 1850, l'un des collègues de M. Cousin à la Société des Antiquaires de la Morinie, M. l'abbé Robert, se prononça hautement pour cette dernière opinion. (3) Il posa en fait que la ville de Quentovic était distincte du port situé à l'embouchure de la Canche et qu'elle existait où s'éleva, depuis, l'abbaye de Saint-Josse. Basant cette distinction sur un extrait de la *vie de saint Boniface*, il essayait de la confir-

(1) Voir le *Rapport* de M. MARGUET, ingénieur, sur les fouilles faites, en 1841, à Etaples. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VI, p. 191-215.)

(2) *Rapport* de M. L. COUSIN à la Société des Antiquaires de la Morinie, sur les fouilles archéologiques que son Comité de Boulogne a fait exécuter en 1842. Saint-Omer, Chauvin, in-8.° de 32 p.

(3) *Mémoire sur Quentovic*, par M. l'abbé ROBERT, curé de Merck Saint-Liévin (*Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VIII, p. 511-534).

mer par un passage des lettres d'Alcuin où il est dit : *Martinus in wico apud S. Judocum infirmus remansit*. Ne s'en tenant pas à cet ordre d'arguments, M. Robert s'inscrivait contre les conclusions du principal explorateur des garennes d'Etaples : l'uniforme simplicité des maisons exhumées par M. Cousin et ses collègues ne rappelait, en rien suivant M. Robert, la splendeur que devaient avoir les constructions publiques et particulières dans un centre commercial aussi considérable que Quentovic. Quant aux bijoux et autres objets précieux trouvés dans le cimetière, leur présence en cet endroit s'expliquait par le voisinage d'Etaples, ville à laquelle M. Robert ne conteste pas toute importance en ces temps reculés puisque, s'il se refuse à y voir Quentovic, il consent à en faire le port sur la Canche dont il est parlé dans la *Vie de saint Boniface*.

L'argumentation de M. l'abbé Robert ne prit pas au dépourvu M. Cousin qui, en 1854, y répliqua par de solides raisons. (1) Entamant d'abord la guerre de textes, il démontra que le point où saint Boniface et ses compagnons débarquèrent, suivant le récit de leur historien Willibaud, ne se distingue pas de Quentovic, « ou ne s'en distingue que par un bien faible intervalle, » tel à peu près que celui qui sépare habituellement une ville de l'embouchure de son propre port. Pour ce qui est du *wicus* où Alcuin nous apprend qu'un certain Martin fut malade, rien ne prouve son identité avec Quentovic. D'ailleurs, dans le latin du moyen-âge, *apud* signifie plus souvent *auprès* que *chez*. L'identité de *Wicus* avec Quentovic étant donc admise, il ne faudrait pas en conclure que Quentovic fût situé à Saint-Josse : tout au plus pourrait-on dire qu'il était dans le voisinage de Saint-Josse.

(1) *Emplacement de Quentovic*, par M. LOUIS COUSIN (*Mémoires de la Société des Antiquaires de la Normandie*, t. IX, p. 255-340).

La co-existence de la célèbre abbaye de ce nom avec la ville de Quentovic, pendant le VIII.^e siècle entier et la majeure partie du IX.^e, s'oppose, du reste, à ce qu'on confonde leur emplacement. Nulle part enfin on ne voit que l'abbaye ait été fondée sur le territoire de Quentovic. Le livre des *Miracles de saint Wandrille* distingue positivement la ville de l'abbaye. En revanche, aucun auteur ne sépare la ville de son port ou *emporium*. Poser celui-ci à Etaples comme fait M. l'abbé Robert, c'est être bien près d'asseoir aussi la ville sur la rive droite de la Canche.

Qu'Étaples ait succédé au nom et à l'importance de Quentovic, cela est si certain que telle propriété de l'abbaye de Saint-Bertin mentionnée dans les actes du IX.^e siècle comme située *in Quintovico* se retrouve, en 1026, comme située *in villâ Stapulas*. Etaples fait son entrée dans l'histoire le jour où Quentovic en disparaît. Il est, d'ailleurs, à remarquer que le mot *Stapula* est le strict équivalent du mot *emporium*.

La conclusion, peut-être prématurée, que M. Cousin tirait du résultat des fouilles de 1841, a été, depuis lors, inopinément corroborée. En 1847, des travaux occasionnés par le percement du chemin de fer d'Amiens à Boulogne mirent à jour les substructions de l'ancien château d'Étaples, dans lesquelles on remarqua deux systèmes de fondations superposées. La fondation supérieure était du moyen-âge tandis que la fondation inférieure remontait à l'époque gallo-romaine (1) A deux mètres au-dessous du sol actuel du château existait un cimetière aussi gallo-romain.

(1) *Histoire et description du château d'Étaples*, par M. G. SOUQUET, membre de la Commission des Antiquités départementales du Pas-de-Calais et de la Société des Antiquaires de la Morinie. Amiens, Duval et Herment, 1855, in-8.^o de 32 p. — Ces faits et beaucoup d'autres venant à l'appui du système de M. Cousin ont été reproduits ultérieurement par M. Souquet dans son *Histoire chronologique de Quentovic et d'Étaples*. Amiens, Lenoël-Hérouart, 1863, in-8.^o de 188 p. avec plan.

M. Cousin l'appelle le cimetière du sud par opposition à celui des dunes, situé au nord. Entre ces deux points extrêmes, (le château d'Étaples et le hameau de la Folie), s'étendait donc Quentovic qui, comme beaucoup de villes maritimes, avait son développement surtout en longueur.

Ainsi présentée, la preuve fournie par M. Cousin parut assez concluante pour que l'Académie des Inscriptions s'y ralliat. (1) M. Robert n'en persista pas moins dans la défense de son opinion. En 1862, il publia une nouvelle brochure (2) dans laquelle il s'appliqua à démontrer que Quentovic faisait partie du Ponthieu : ce qui était attaquer par la base le système de son adversaire puisque le Ponthieu avait anciennement la Canche pour limite septentrionale. Malheureusement le texte dont M. Robert faisait son point d'appui principal était, de son propre aveu, dénué d'exactitude. M. Robert avait entre les mains copie d'une charte de Charles le Chauve, dont l'original existait dans le Loiret, copie dans laquelle on rapporte que Louis le Débonnaire donna à l'abbaye de Ferrières le prieuré de Saint-Josse : *cellam S. Judoci sitam IN PAGO PONTIU, super fluvium Quantiam, in loco qui dicitur QUANTOVICO*. L'argument eût été péremptoire si la lecture sur lequel il reposait se fût trouvée bonne. Mais l'original ne concorde point avec la copie alléguée par M. Robert et que lui-même suspectait non sans raison. Au lieu de *Quantovico*, on lit sur la charte : *Schaderias* ou *Schalerias*.

(1) M. Louis Cousin a mis beaucoup d'attention à constater quel était l'emplacement de l'ancienne ville de Quentovic dont les traces se perdent dès une époque reculée. Il démontre d'une manière satisfaisante que la ville d'Étaples, où l'on connaissait depuis longtemps des ruines romaines, a remplacé Quentovic qui eut une certaine importance sous la seconde race de nos rois. (Rapport lu à l'Académie des Inscriptions, au nom de la Commission des antiquités nationales, par M. Berger de Xivrey, dans la séance publique annuelle du 18 août 1854).

(2) *Nouveau mémoire sur Quentovic* par M. l'abbé ROBERT. Amiens, Lenôel-Hérouart, extrait de la Revue *La Picardie*.

M. l'abbé Laurent, alors curé de Saint-Josse, qui avait fourni à M. l'abbé Robert plusieurs indications au profit de sa thèse, la reprit pour son propre compte en 1864. (1) Partant de ce principe que Quentovic était situé au hameau de *Val-en-cendre*, dont le nom lui semble une révélation historique, il demande ce qui s'oppose à ce qu'une ville ait existé en cet endroit pendant qu'il y avait un entrepôt à Etaples. Etaples, suivant lui, correspond non à Quentovic, mais à l'antique *Gravinum*. Si une voie romaine aboutissait à Etaples comme l'a prouvé M. Cousin, une autre (la 2.^e branche du *Septemvium*) se dirigeait par Attin sur Valencendre.

M. Laurent, on le voit, ne s'obstine pas à placer Quentovic au lieu même où existait, en 1786, l'abbaye de Saint-Josse. Déjà, avant lui, M. Robert s'était montré accommodant sous ce rapport et il avait reconnu qu'il fallait plutôt chercher l'emplacement de la ville détruite au bas de Villers-Saint-Josse et de La Caloterie. M. Laurent, dans son premier écrit bientôt suivi d'un second, (2) ne manque pas d'insister sur la rareté des objets gallo-francs trouvés à Etaples. Les objets purement romains y abondent, tandis qu'on devrait y rencontrer surtout ceux de la période mérovingienne et carlovingienne, si l'on était vraiment là sur le sol de Quentovic. Cette objection est la seule, que suivant nous, M. Cousin ne s'attache pas suffisamment à résoudre dans ses *Nouveaux* et ses *Derniers éclaircissements sur l'emplacement de Quentovic*. (3)

(1) *Un mot sur l'emplacement de Quentovic* par M. l'abbé LAURENT. Amiens, Lenoël-Hérouart, 1864, extrait de la Revue *La Picardie*.

(2) *Examen des nouveaux éclaircissements de M. L. Cousin sur l'emplacement de Quentovic* par M. l'abbé LAURENT. Amiens, Lenoël-Hérouart, 1865, extrait de la Revue *La Picardie*.

(3) *Nouveaux éclaircissements sur l'emplacement de Quentovic*, par M. L. COUSIN (*Mémoires de la Société dunkerquoise*, t. IX). — *Derniers éclaircissements*, etc. (*Mémoires de la même Société*, t. XIV).

L'archéologie, s'il faut en croire les contradicteurs de M. Cousin, n'a pas dit, en tout ceci, son dernier mot. Peut-être les fouilles que l'on se propose d'opérer sur la rive gauche de la Canche ; (1) donneront-elles un démenti aux partisans d'Etaples. Personnellement, nous ne le pensons pas : car, si l'autorité des textes en est une, M. Cousin l'a incontestablement pour lui. Avec lui et tant d'autres savants qui ont déjà adhéré à son système (2), nous concluons donc, jusqu'à ce que les antiquaires nous fournissent la démonstration rigoureuse du contraire :

1.° Que la ville de Quentovic n'était point distincte de ce qu'on appelait le port de la Canche ;

2.° Que l'une et l'autre se trouvaient sur la rive droite de ce fleuve ;

3.° Que, ces prémisses admises, et dans l'état actuel de nos connaissances, Etaples est l'emplacement qui correspond le mieux à celui de Quentovic. A. DESPLANQUE.

NIDIFICATION DE L'HIRONDELLE DE FENÊTRES

Dans sa séance du 7 mars dernier, l'Académie des Sciences a reçu communication d'une note de M. Pouchet, de Rouen, sur la nidification de l'Hirondelle de fenêtrés (*Hirundo urbica*). A peine cette note eut-elle paru dans les

(1) Un homme dont le savoir égale l'obligeance et la modestie, M. Ch. HENNEQUIER, de Montreuil, estime que ces fouilles, au projet desquelles on ne peut, en tout état de cause, manquer d'applaudir, devraient être exécutées d'abord au-dessus du hameau du Molnel, commune de Saint-Josse. « Là pouvait être la ville proprement dite. *L'emporium* devait nécessairement se trouver plus bas, vers la Canche, et avoir une très-grande étendue. Voir, pour plus amples détails, le *Bulletin de la Société de la Morinie*, t. IV, p. 308, Juillet-Décembre 1869.

(2) Au nombre des plus précieuses adhésions qu'ait recueillies M. Cousin, tant en province qu'à Paris, nous nous permettrons de citer celle de M. l'abbé HAIGNERÉ, le savant archiviste de Boulogne. Voir le *Rapport sur les NOUVEAUX ÉCLAIRCISSEMENTS* qu'il a lu, en 1865, à l'Académie de cette ville et qui a été reproduit dans le journal : *L'autorité* de Dunkerque, n.° du 6 juillet.

Comptes-rendus hebdomadaires, que les idées qu'elle contenait ont été discutées ; plusieurs personnes les ont appuyées, d'autres ont révoqué en doute les observations sur lesquelles elles étaient basées, et la discussion ne paraît pas près de finir.

Je vais essayer d'apporter dans le débat ma part de recherches et chercher sans prévention où est la vérité.

M. Pouchet commence par établir qu'il est faux que chaque espèce d'oiseaux ait pour son nid une forme invariable, une architecture qui ne change jamais ; il en donne pour preuve les nids de l'Hirondelle de fenêtres qui n'auraient plus aujourd'hui la même forme qu'autrefois. Le nouveau mode de construction cependant ne serait pas encore tout-à-fait adopté, il y aurait des retardataires qui ne marchent pas avec leur siècle, mais très-probablement ils ne tarderont pas à se mettre à l'unisson.

D'après les observations du naturaliste normand, ces nids autrefois globuleux, demi-sphériques, ayant une entrée petite et arrondie, ont pris la forme d'un demi-ovoïde couché ; l'entrée en est linéaire, en fente, et permet aux jeunes de venir mettre le nez à la fenêtre et respirer le grand air. Il y a donc progrès, les petits ont plus d'espace, plus d'air, et en même temps, ils sont mieux protégés contre la pluie ; bref, selon l'expression de M. Dumas rendant compte du travail de M. Pouchet, les Hirondelles auraient eu connaissance de la loi sur les logements insalubres et s'y seraient conformées.

On comprend toute l'importance philosophique d'un pareil fait, s'il était avéré, et les hautes déductions que l'on pourrait en tirer sur l'intelligence des animaux, le développement de leur raison, leur transformation morale. La doctrine Darwinienne de la mutabilité aurait là un nouvel argument, car comment nier le progrès dans

l'ordre physique s'il était prouvé dans l'ordre intellectuel ?

Malheureusement ces beaux raisonnements me paraissent devoir tomber d'eux-mêmes, car l'observation de M. Pouchet n'a pour moi aucune valeur.

Et d'abord, avant toute vérification du fait, n'est-il pas évident que ce changement de construction n'a aucune raison d'être ? L'air et l'espace ne sont pas des besoins pour les jeunes oiseaux, au contraire nous voyons beaucoup d'espèces pondre dans des trous profonds et étroits, ou fabriquer leur nid de telle sorte que la communication avec l'extérieur soit la plus petite possible. Sans sortir de la famille des Hirondelles, l'Hirondelle de rivage ne fait-elle pas son nid au fond de boyaux profonds et sinueux qui ont souvent de 40 à 50 centimètres de longueur et le Martinet qui niche dans nos toits, ne prépare-t-il pas le berceau de ses jeunes sous des poutres quelquefois très-éloignées de l'ouverture par où l'oiseau pénètre ?

Ce n'est pas l'air que recherchent les oiseaux pour leurs petits, c'est avant tout la chaleur et la sécurité.

Je suis loin de nier qu'ils obéissent dans la fabrication de leur nid à une espèce de raisonnement individuel. Ils savent changer, par exemple, de matériaux selon les circonstances ; comme l'observe M. Pouchet, avant que la Cigogne ne trouvât des cheminées, elle batissait son nid ailleurs et autrement ; avant que le Lorient ne trouvât des bouts de ficelle et des étoupes, il liait son nid aux branches avec d'autres liens. Le Pinson tapisse l'extérieur de son nid avec les mêmes mousses ou lichens qui garnissent l'arbre aux alentours, pour le dissimuler ainsi aux regards ; le Moineau ne donne pas au sien la même forme quand il le place sur un arbre que quand il le pose dans un trou de mur.

Il n'y aurait donc rien que de très-naturel à supposer que l'Hirondelle diversifie la construction de son habitation

selon les circonstances et les localités; mais ce qui doit paraître invraisemblable c'est que l'espèce ait conçu un beau jour le dessein de faire un changement de parti-pris, pour apporter une soi-disant amélioration qui supposerait que jusqu'aujourd'hui son instinct l'a trompée.

Aussitôt que la note de M. Pouchet fut publiée, je me promis de vérifier par moi-même son assertion en temps opportun, mais dès lors ma mémoire me montrait les nids observés depuis mon enfance semblables à ceux décrits dans la note comme affectant la forme nouvelle. Pour corroborer mes souvenirs je voulus chercher dans les vieux auteurs ce qu'ils en disaient. J'ouvris Pline et je trouvai qu'il avait décrit les nids de l'Hirondelle de fenêtres avec une précision qui ne laisse aucun doute.

En parlant de l'*Hirundo agrestis* ou *syvestris* qui est notre *urbica* il dit : *totos supinos faucibus porrectis in angustum, utero capaci*; ils sont couchés (étendus dans leur sens horizontal), ayant leur ouverture allongée et étroite, leur circonférence spacieuse. N'est-ce pas à peu-près la phrase de M. Pouchet? Nous voila donc avertis que sa prétendue amélioration date d'au moins 1800 ans.

Dès que la saison des nids d'Hirondelles fut arrivée je me mis à les observer à Lille et aux environs et voici ce que je vis : à Lille l'Hirondelle de fenêtres choisit de préférence les maisons, encore assez nombreuses dans les anciens quartiers, dont la façade est ornée de sculptures et qui ont sous leur corniche des ornements en console. Elle aime à fixer son nid dans les angles que forment les enroulements, l'édifice peut avoir ainsi un point d'appui pour sa base. On comprend dès lors que la forme de ces nids varie beaucoup puisqu'elle dépend de la manière dont ils sont fixés sur leur appui; même quand ils sont isolés, ils offrent dans leur circonférence toutes les figures depuis la demi-coupe

jusqu'au demi-sphéroïde allongé dans l'axe horizontal ; leur entrée est presque toujours en fente oblongue , mais quelquefois elle s'arrondit et tend à affecter la forme ronde appelée par M. Pouchet l'ancien système.

Faut-il y voir l'œuvre d'un couple retardataire , qui n'a pas encore compris tout les bienfaits du progrès ? ce serait tout simplement ridicule ; ces entrées plus ou moins arrondies sont généralement placées dans les coins , aux angles que fait l'extrémité du nid avec le mur ; on comprend qu'en plaçant en cet endroit l'entrée de son nid l'oiseau ne peut la prolonger en fente et qu'il doit nécessairement l'arrondir pour qu'elle soit suffisante.

Dans la campagne où j'ai aussi examiné beaucoup de nids , l'entrée ronde se montre plus fréquente ; il est très-probable que les jeunes étant plus exposés aux influences de la température extérieure , les parents cherchent à les leur faire éviter en restreignant le plus possible l'ouverture des nids.

En somme , mon examen m'a persuadé qu'il n'y a rien de tout à fait absolu dans l'architecture de l'Hirondelle de fenêtres et que comme la plupart des autres espèces d'oiseaux , elle la varie légèrement d'après certaines circonstances que nous ne pouvons pas toujours apprécier ; mais ce qu'elle fait aujourd'hui elle l'a toujours fait dans les mêmes limites.

Plusieurs de ceux qui ont critiqué les observations de M. Pouchet pensent qu'il s'est trompé pour avoir confondu les nids de l'Hirondelle de fenêtres et ceux de l'Hirondelle de cheminée. Il est très-possible en effet que les nids à ouverture ronde déposés depuis 40 ans au Musée de Rouen appartiennent à cette seconde espèce ; cependant il est bon de faire observer que l'Hirondelle de cheminée varie ses constructions bien plus encore que l'autre espèce , et que chez elle les ouvertures rondes font généralement exception.

Très-souvent elle donne à son nid une forme en bénitier laissant entre le bord supérieur et le plancher ou la poutre qui le domine, un intervalle circulaire régnant sur tout le pourtour; dans les cheminées, il est tout à fait découvert; plus le nid est préservé de l'air extérieur moins il est fermé; j'en ai vu d'ailleurs qu'il eût été bien difficile de distinguer de ceux de l'Hirondelle de fenêtrés, si les habitants n'avaient pu être observés.

Il y a donc dans les deux espèces d'Hirondelles, la même diversité dans la forme, et si M. Pouchet avait porté son attention sur l'Hirondelle de cheminée, il eût certes trouvé tout autant de motifs d'émettre son système de perfectionnement.

La prétendue découverte de M. Pouchet ne change donc rien à la notion généralement admise de l'action instinctive chez les animaux; elle ne détruit pas la doctrine de Flourens: qu'il n'y a point d'instinct général, que par conséquent si l'individu peut progresser par l'éducation, l'espèce ne fait point de progrès, et que la génération d'aujourd'hui n'est pas supérieure à celle qui l'a précédée, pas plus que la génération qui doit suivre ne surpassera celle d'aujourd'hui.

A. DE NORGUET.

NOTICE SUR LA DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS EN SILEX
DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Il y a longtemps que des instruments en silex ont été recueillis dans l'arrondissement de Valenciennes.

La collection Bénézech aujourd'hui au Musée de Valenciennes renfermait plusieurs échantillons de haches en silex poli; mais sans indication des localités où ces vestiges des anciens travaux de l'humanité avaient été trouvés.

M. Leflan, employé au bureau des Hospices de Valenciennes, possède aussi depuis nombre d'années quelques

échantillons de haches polies trouvées dans la forêt de Raismes, en creusant des fossés.

J'ai recueilli il y a une douzaine d'années, au faubourg de Paris, un bel échantillon de hache en silex poli; jusque là les découvertes se bornaient à quelques instruments épars et dont l'origine n'était pas bien constatée.

Il y a deux ans le physicien prestidigitateur, Antoine Lassubez vint donner à Valenciennes quelques représentations.

Lassubez s'était livré depuis plusieurs années à la recherche des instruments en pierre taillée; dans un de ses voyages, il fit dans la forêt de Nemours une découverte assez importante d'instruments de toutes espèces; cette découverte enflamma son zèle et lui donna la fièvre des recherches.

A peine arrivé à Valenciennes, il s'enquit des endroits qui avaient pu être fréquentés par les Romains; on lui désigna le mont Jovis, situé près de Famars, où Lassubez découvrit une assez grande quantité de fragments parmi lesquels je dois citer tout particulièrement un échantillon de grattoir entièrement semblable à celui qui est figuré dans les promenades préhistoriques de Mortillet, page 104, fig. 52.

Lassubez me fit part de sa découverte et quelques jours après je me rendis au mont Jovis où je ramassais quelques échantillons insignifiants.

Je fus plus heureux à une seconde excursion, je trouvai à 200 mètres à l'est du sommet du mont, au milieu d'un tas de cailloux ramassés sur le terrain, un fragment de marteau hache en très-mauvais état il est vrai, mais suffisamment conservé encore pour reconnaître la trace du trou d'emmanchure, la situation du taillant, etc.

Dans diverses explorations, nous avons trouvé en outre

de nombreux fragments dits couteaux , des raclours et deux silex arrondis , connus sous le nom de marteaux.

M. Cellier , rédacteur du *Courrier du Nord* , s'est livré également à des explorations très-fructueuses et a conservé un grand nombre de fragments de silex taillés , trouvés à Famars.

Enfin il y a peu de temps , M. Duriez a trouvé un tranchant détérioré de hache en silex à peu de distance de la route de Famars.

Les silex trouvés au mont Jovis paraissent susceptibles d'être divisés en deux catégories : on y trouve du silex noir couvert d'une patine blanche très-épaisse et du silex gris , dépourvu de patine , complètement étranger à notre contrée. Ce dernier entre surtout dans la confection des instruments polis , le premier au contraire constitue communément les grattoirs , couteaux et autres éclats plus ou moins importants.

Ce qui m'a frappé dans ces recherches , c'est que ces instruments sont surtout répandus sur les sommets les plus élevés de la vallée de l'Escaut.

FAREZ ,

professeur d'histoire naturelle au Collège de Valenciennes.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Charles Gaudalet , peintre-verrier , à Lille , est décédé le 3 août dernier. M. Gaudalet était un artiste habile. La Société impériale des Sciences et des Arts de Lille lui a décerné , dans sa séance publique de 1860 , une médaille d'or. L'église de Saint-Maurice à Lille doit aux pinceaux de M. Gaudalet ses meilleurs vitraux. Il a travaillé à ceux de la cathédrale de Cologne et il a exécuté à Paris les six verrières de l'église Saint-Louis. M. Gaudalet était membre de la Commission du Musée d'archéologie.

Collectionneur éclairé, il laisse un cabinet curieux et fort apprécié des connaisseurs. A. D.

— L'Entomologie vient de perdre un de ses plus grands maîtres. M. Théodore Lacordaire, professeur de zoologie et recteur à l'Université de Liège, est mort le 18 juillet, à l'âge de 69 ans.

Il était né à Recey-sur-Ource (Côte d'or) et était frère de l'illustre prédicateur.

Son goût prononcé pour l'histoire naturelle lui fit entreprendre de 1825 à 1832, quatre voyages successifs dans l'Amérique du Sud ; il en rapporta d'innombrables insectes, en grande partie nouveaux.

En 1835, il devint professeur à l'Université de Liège, qu'il n'a plus quittée. Ses travaux entomologiques sont très-nombreux ; il publia une foule de Mémoires dans les Revues spéciales, une *Monographie des Erytyliens*, une *Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages* et un *Genera des Coléoptères* dont neuf volumes ont paru. Ce dernier ouvrage, malheureusement inachevé, absorba tous ses loisirs pendant plus de quinze années ; c'est certainement le travail général le plus complet et le mieux fait sur l'ordre immense des coléoptères. Il fait partie des *Suites à Buffon* de l'éditeur Roret. Cette même collection a publié de lui en 1834, une *Introduction à l'Entomologie*, en deux volumes.

Lacordaire a succombé aux fatigues incessantes que lui imposait son opiniâtreté au travail, et plus encore peut-être au chagrin que lui causa la perte d'une fille chérie qui avait succombé le 2 juillet dernier, à l'âge de 24 ans. La science entomologique pleure en lui un maître, tous les entomologistes, un ami, et tous ceux qui l'on connu, un homme de cœur.

A. DE NORGUET.

Météorologie :	JUILLET 1870	JUILLET année moy.
Température moyenne	18. ^o 98	17. ^o 72
» » des maxima.....	23. ^o 96	
» » des minima.....	14. ^o 01	
» extrême minima, le 1...	9. ^o 30	
» » maxima, le 25.	31. ^o 40	
Baromètre hauteur moyenne à 0. ^o	760 ^{mm} 00	760 ^{mm} 32
» hauteur extrême minima, le 11.	754 ^{mm} 60	
» » maxima, le 20.	769 ^{mm} 60	
Tension de la vapeur atmosphér.....	11 ^{mm} 28	11 ^{mm} 08
Humidité relative moyenne %.....	66.0	69.72
Épaisseur de la couche de pluie.....	100 ^{mm} 39	60 ^{mm} 71
» de la couche d'eau évaporée..	145 ^{mm} 40	140 ^{mm} 98

Le mois de juillet met un terme aux longs jours de sécheresse observés pendant les mois de mai et de juin. La température de l'air est au-dessus de la moyenne, mais des pluies assez fréquentes (15) viennent rafraichir la terre, les rosées et les brouillards sont nombreux, néanmoins l'humidité des couches atmosphériques voisines du sol est encore inférieure à la moyenne. La pression barométrique indique une humidité moyenne des couches élevées, la nébulosité du ciel est tout à fait en harmonie avec les indications barométriques.

Le 11, commence une série d'orages (8) qui se succèdent à de courts intervalles jusqu'à la fin du mois.

Parmi ces orages qui n'offrirent rien de particulier, je ne puis m'empêcher de signaler celui du 27, remarquable par l'énorme quantité de pluie recueillie à Lille et dans beaucoup de localités voisines de la ville.

Pendant la nuit le ciel avait été serein et il y avait eu une rosée abondante; le matin le ciel se couvrit de nuages, cet état dura toute la matinée; un vent faible soufflait du N.-N.-O.; à 1 heure 30 m. il tomba de larges gouttes de pluie; 2 h. 35, premier coup de tonnerre accompagné de

pluie, les nuages orageux appartenant à la 2.^o couche venaient très-lentement du N.-E. ; vers 3 h. 15, le vent passe au S.-O, puis au S., une couche vaporeuse suit la même direction, l'orage continue, les nuages électriques viennent du S.-S.-O, la 2.^o couche, électrique aussi, venant toujours du N.-E. ; pluie torrentielle mêlée d'un peu de grêle. 4 h. 15, fin de l'orage et de la pluie. 5 h., nouvel orage, vent N.-O faible, nuages, 2.^o couche E.-N.-E. marche très-lente. 6 h. 15, fin de cet orage. 6 h. 30 petite pluie. 7 h. 45, ciel couvert de nuages jaunes aurores, E.-N.-E., 2.^o couche. La pluie cesse à 8 h. 10. A 10 h. le ciel est couvert de grands cumulo-stratus, des éclairs sans tonnerre se succèdent avec rapidité à l'horizon E. Minuit, brouillard, vent assez fort N. Pendant cet orage il est tombé en 1 heure 30 m. 54^{mm} 45 de pluie.

Depuis 20 ans, la plus grande quantité de pluie recueillie en 24 heures n'avait été que de 40^{mm}.71, le 18 octobre 1854, bien moindre on le voit que celle du 27 juillet 1870.

La température atmosphérique moyenne du mois a été supérieure à celle du mois correspondant d'une année moyenne, aussi l'épaisseur de la couche d'eau évaporée fut-elle plus grande que la moyenne.

Les vents dominants soufflèrent du S.-O. et du N. Le nombre des brouillards fut de 29 ; celui des rosées de 24 ; celui des jours de pluie de 15 et grâce à la quantité excessive recueillie le 27, l'épaisseur totale de la couche d'eau pluviale dépassa de beaucoup la moyenne.

A la période de sécheresse a succédé une période d'humidité qui pourrait être, pour nos récoltes du Nord, aussi préjudiciable que le fut le manque d'eau pour les prairies et les jardins.

V. MEUREIN.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

TYP. DE BLOCQUEL-CASTIAUX, GRANDE PLACE, 13

2.^e ANNÉE. — N.^o 9. — Septembre 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

ACADÉMIE DE LA SOMME.

Mémoires, t. VII (2.^e série).

Ce volume commence par le Compte-rendu de la Séance publique du 8 novembre 1868.

M. le docteur Lenoël, directeur de l'Académie, après avoir rappelé comment les découvertes purement scientifiques amènent des résultats pratiques qu'on ne pouvait d'abord soupçonner, parle de l'influence que doivent exercer les Académies sur les études scientifiques. Aux rapports ordinaires sur les travaux de l'Académie et sur les concours, est venue s'ajouter la lecture de deux pièces de poésie. Sous le titre de *Mes Voyages*, feu M. Berville, ancien membre de l'Académie, a exprimé en vers harmonieux son affection pour Amiens, sa ville natale. Les *Deux directeurs* de M. Yvert sont une critique spirituelle des mœurs théâtrales. Le directeur d'un petit théâtre de Paris rencontre son confrère de Carpentras et ils se font mutuellement confidence de leurs ennuis.

Le volume renferme en outre quelques vers du docteur Courtillier.

C'est encore faire de la poésie que de s'occuper d'Hélène, non pas de la *Belle Hélène*, dont M. Yvert déplore la substitution aux chefs-d'œuvre de Corneille, mais de l'Hélène qui inspira Homère. M. H. Dauphin voit en *Hélène*, le *type du beau dans l'art grec*. Tandis que beaucoup d'auteurs représentent la fille de Lédà comme une femme sans pudeur, pas-

sant des bras d'illustres et nombreux amants dans ceux de son mari, les quittant pour s'enfuir avec Pâris, se faisant pardonner sa faute par Ménélas en lui livrant Deïophobe qui avait succédé à Pâris dans sa couche, trouvant enfin une mort ignominieuse et bien méritée, Homère au contraire, nous la peint comme digne de sa beauté; enlevée de force par Pâris, elle trouve dans son repentir le pardon d'un moment de faiblesse et retourne à Sparte remplir, auprès de Ménélas, les devoirs de la plus tendre épouse. A cette étude, M. Dauphin a joint une traduction de l'éloge d'Hélène par Isocrate.

M. Durieux, président de la Société philharmonique a consacré quelques pages à la biographie de deux artistes qui se sont fait entendre à Amiens : le violoniste *Sivori* et la célèbre cantatrice *M.^{me} Sontag*, devenue depuis comtesse de Rossi.

L'Académie d'Amiens s'occupe volontiers de philosophie; elle aborde les problèmes les plus ardues et les plus difficiles, tels que l'origine des êtres, la nature de la vie, la cause de la mort naturelle, etc. Nous ne la suivrons pas sur ce terrain brûlant, où le penseur, quoiqu'il fasse, se laisse toujours guider par des idées préconçues et où on passe insensiblement, de la discussion académique aux polémiques les plus ardentes et les plus passionnées.

Les questions générales ont été traitées par M. Guillon, ingénieur du chemin de fer du Nord, dans son discours de réception, par M. Lenoël dans la réponse à ce discours et par M. Martial-Roussel. La discussion s'est ensuite spécialisée sur *les causes de la mort naturelle*, entre MM. Lenoël, Martial-Roussel et Daussy.

Sur la cause de la chaleur.—M. Mathieu combat la théorie qui attribue la chaleur à un mouvement particulier des atomes; il préfère l'ancienne théorie du calorique.

Jéhovah et Agni ; Etude biblico-védique, par M. Obry. — L'auteur recherche quelle est la véritable prononciation du tétragramme hébraïque IHUH, (1) ce nom mystérieux de Dieu, entouré de tant de respect qu'il fut interdit aux juifs de le prononcer. Nous ne pouvons le suivre dans ses savantes et fort longues considérations : sa conclusion est qu'il y a quatre prononciations : *Yahuh*, *Yahô*, *Yahvah*, *Yahvô*, les deux premières sacerdotales et sacrées, les deux autres populaires et profanes.

Enfin M. Garnier a détaché de son *Histoire de l'Académie d'Amiens* un chapitre, et ce n'est pas le moins important, concernant les finances de la Compagnie. Il montre l'Académie jouissant, antérieurement à la Révolution, d'une situation prospère qu'elle devait à la générosité des grands seigneurs, ses protecteurs ; elle recevait, en outre, une somme de 2000 livres sur l'octroi de la province. Après avoir été supprimée avec toutes les autres académies ou sociétés littéraires, le 8 août 1793, elle se reconstitua comme Société d'agriculture, le 16 ventôse, an VII. Mais ses ressources furent alors limitées à une subvention du Conseil Général, qui de 1000 fr. fut réduite en 1847 à la somme de 500 fr. M. Garnier termine en se demandant « si les académies d'autrefois n'étaient pas dans une meilleure position que celles d'aujourd'hui ; si elles n'avaient pas sur des budgets généralement fort restreints, une plus large part. »

L'Académie d'Amiens a acquis, en 1869, trois nouveaux membres :

MM. DE BEAUSSIRE, *Conservateurs de Forêts* ;

LELEU, *Professeur d'histoire au Lycée* ;

KOLB, *Directeur de l'Usine de Produits chimiques.*

J. GOSSELET.

(1) Bulletin I, p. 62.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LAON.

Bulletin, t. xviii.

La Société académique de Laon, dont nous avons déjà fait connaître l'origine et la composition (*Bulletin*, t. 1, p. 127) compte actuellement vingt années d'existence. Son Secrétaire-général, M. Ed. Fleury, résume, avec un légitime orgueil, les travaux de cette compagnie. Depuis 1850, date de sa fondation, elle a publié 19 volumes, dont 18 de *Bulletins*, et un de *Mémoires contemporains de la Ligue*. Ce dernier volume, qui ne le cède pas en intérêt aux mémoires du baron de Vuorden, dont j'ai récemment achevé l'analyse, sera prochainement ici l'objet d'un compte-rendu analogue.

Pour aujourd'hui, je ne m'occuperai que du tome xviii des *Bulletins*.

Deux des travaux renfermés dans le présent volume sont déjà connus de nos lecteurs par la succincte analyse que nous en avons faite.

En rendant compte de la réunion générale des Sociétés savantes de mars-avril 1869 (*Bulletin*, t. 1, p. 114), nous avons signalé l'opinion de M. Ed. Fleury relativement à la date des chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne).

Partant de ce principe « que l'art, à toute époque historique donnée, est un et conduit dans les mêmes voies, dans les mêmes habitudes de l'œil et de la main, tous ceux qu'il inspire, qu'ils manient ou le crayon du dessinateur, ou le pinceau du peintre, ou l'ébauchoir du sculpteur, ou le burin du ciseleur, » M. Fleury interroge les œuvres des bijoutiers et des potiers exhumées des fouilles qui ont été faites, depuis quelques années, dans un grand nombre de sépultures dites mérovingiennes; il en compare le mode et les détails d'ornementation avec les sculptures des chapiteaux

de Chivy, y trouve d'assez nombreuses analogies et conclut que ces chapiteaux remontent aux temps mérovingiens.

Comme toute idée neuve et hardie, celle émise par M. Fleury ne pouvait manquer de soulever la contradiction, M. Déy admet volontiers « l'intimité de tous les arts entre eux, leur union fraternelle et, en quelque sorte, solidaire, à une époque quelconque ; » mais il nie « qu'aussitôt qu'un genre d'ornementation, une création de forme, une combinaison de lignes ont été imaginés, même par un ciseleur ou un potier, ces détails passent immédiatement d'un art à un autre. »

Les arts d'imitation (ajoute-t-il) peuvent certainement saisir ces formes nouvelles du jour au lendemain et les reproduire ; mais l'architecture, qui est un art créateur, ne s'associe point ainsi à tous les caprices du jour : elle va lentement parce que ces œuvres sont chères et durables, et son but, avant tout, étant de satisfaire à des besoins, elle n'adopte que ce qui convient à la gravité de son caractère. Conservatrice de sa nature, elle garde longtemps enfin les formes qu'elle a une fois admises. Pendant des siècles, le plein-cintre a protesté contre l'ogive, et, quand il a cédé, l'arcature ogivale, par une sorte de transaction, a reçu de lui la plus grande partie de ses moyens décoratifs.

Si donc on se demande, d'une part, combien de temps peut mettre un architecte à s'approprier certains ornements du potier et du ciseleur et, d'autre part, combien de temps il peut les retenir avant de les abandonner, on ne saurait considérer comme étant nécessairement contemporains les similaires des uns et des autres.

La similitude, dans ce cas, prouve seulement que l'imitation n'est pas antérieure au type : car elle peut toujours indéfiniment descendre.

En fait, M. Déy conteste que l'ornementation des chapiteaux de Chivy date de l'époque mérovingienne : il affirme même que cette époque n'a pas eu d'art architectural qui lui fût propre.

On voit, par ces simples indications, quelle est la portée

du problème archéologique qui se discute au sein de la Société académique de Laon.

Dans la même session des sociétés savantes où M. Fleury faisait part aux archéologues de ses vues sur les chapiteaux de Chivy, M. Matton, archiviste de l'Aisne, lisait sa notice sur les *enseignes et les lavages de Saint-Firmin de la Fère*. Vers la fin du xv.^e siècle, les pèlerins affluaient dans la maladrerie de La Fère : ils y achetaient des *enseignes* (médailles) à l'image du saint, et des fioles contenant de l'eau dans laquelle ses ossements avaient été plongés. Les enseignes métalliques étaient affectées à deux usages : les grandes se portaient au bonnet, les petites au cou. L'auteur indique le prix auquel se vendaient les unes et les autres, ainsi que leur mode de fabrication. Elles étaient généralement de plomb ou d'étain ; mais il y en avait dans la composition desquelles entrait de l'argent. Une *image de saint Firmin, coudée à façon de boulette*, valait un sou en 1510. En 1503, un marchand de La Fère, Percheval Bourgeois, livre en deux fois « trois quarterons de bouteilles à mettre les lavemens du saint. » Pierre Duflos, son compatriote et concurrent, donne, moyennant trois sous, « une douzaine de fioles de voire affectées à pareille destination. » 63 bouteilles coûtent, en 1515, 7 sous, 6 deniers. La maladrerie en achetait encore 132, deux ans après. La réforme et les guerres de religion portèrent un grand préjudice au culte de saint Firmin de la Fère.

Nous retrouvons, dans le t. xviii des *Bulletins* de l'Académie de Laon, à côté de la curieuse notice que nous venons d'analyser, des notes du même auteur sur *le lot, les présents, les obligations verbales, la chasse et les chiens dans le Nord de la France*. M. Matton excelle à recueillir les traits de mœurs, les faits piquants, les habitudes de la vie de nos pères. Voici comment la *Revue des Sociétés sa-*

vantes (4.^e série, t. VI, p. 79) rendait compte de ce dernier mémoire lu en Sorbonne à la session d'avril 1867.

Puisé sans commentaires dans différents dépôts d'archives du Nord de la France, ce travail fait connaître des us et coutumes échappés aux savantes recherches d'Alexis Monteil et de Legrand d'Aussy. Il traite de la mesure de capacité que l'on appelait le *lot* et de son usage habituel dans toutes les conventions, usage dont nous retrouvons aujourd'hui la trace dans le *pot-de-vin*. De cette habitude du lot, qui amenait la franchise entre-les contractants, M. Matton passe à l'usage de la conclusion de traités à *main ouverte*, où l'on se présentait et se serrait la main fortement en signe de parfait accord. C'était ainsi que se contractaient les obligations verbales, où le gant restait parfois à l'une des parties en signe d'investiture. Cette main tendue reparait au xv.^e siècle en filigranes sur les papiers qui servaient à recevoir les actes.

Un autre usage très-curieux, relaté par M. Matton, c'est celui de la destruction périodique d'une multitude de chiens errants qui, trouvant leur pâture dans les villes, y rendaient de grands services pour l'assainissement des voies publiques, dont la propreté était trop négligée par nos pères. Mais la multiplication illimitée de ces animaux et les dégâts qu'ils causaient aux environs forçaient à les détruire et avaient donné naissance au métier de tueur de chiens. Les tueurs allaient de ville en ville, traitant partout avec les prévôts et gouverneurs, moyennant 24 deniers la douzaine de victimes, avec condition de les enfouir.

Le travail de M. Matton est accompagné de citations très-intéressantes, extraites des comptes de diverses municipalités. On y voit les présents de perdreaux, de bécasses, de fromages, de pommes, de vin, etc., que les villes offraient aux magistrats et gouverneurs dont elles pouvaient espérer une intervention efficace dans leurs affaires.

M. Matton a encore enrichi le t. XVIII des *Bulletins* de l'Académie de Laon d'une notice sur la *prévôté de Ribémont*, dont les archives remontent à la première moitié du xvii.^e siècle. En ces temps calamiteux, l'autorité du prévôt n'était pas très-grande. Des étrangers réfugiés dans son ressort osaient dire hautement que la justice n'y régnait pas et

« que les officiers de Ribémont avaient les ailes coupées. » — Le prévôt n'en rendait pas moins de fréquentes ordonnances de police, défendant, tantôt de cueillir des herbes dans les blés verts ou d'y mener paître les bestiaux, tantôt de faire champier plus d'un bête ovine par arpent de terre, tantôt enfin de se déguiser en habit de religion, de contre-faire l'ermite, etc. — Des usages assez bizarres étaient tolérés : la jeunesse de chaque village se réunissait dans un cabaret, le jour de saint Nicolas, sous la présidence du maire, pour élire un *prince*. Le prince acquérait le droit de faire la révérence au seigneur et d'ouvrir la danse ; on l'ornait de rubans de couleur pour cette cérémonie. D'autres fois, on se procurait de la poudre et de mauvais pistolets, avec lesquels on célébrait tapageusement les baptêmes, sauf à exiger la bienvenue des parrains et marraines. — La prévôté de Ribémont donnait dans les mêmes erreurs économiques que la plupart des justices royales du temps : elle interdisait au moissonneur l'usage de la faux et ne lui accordait que celui de la faucille : elle l'empêchait de disposer librement de ses chaumes, ne lui laissant que la stricte provision nécessaire pour la couverture de ses bâtiments, les besoins de sa famille et de ses bestiaux. — De fréquents conflits de juridiction ayant éclaté entre la prévôté et le bailliage de Ribémont, la réunion des deux sièges fut prononcée en 1742.

M. l'abbé Poquet rend compte, dans le t. xviii des *Bulletins*, de l'excursion que la Société académique de Laon a faite aux ruines de Saint-Lambert et de Saint-Nicolas-aux-Bois, le 9 juin 1867.

Le même auteur donne ensuite une monographie complète de l'*Abbaye de Longpont en Soissonnais*.

Fille de Citeaux, l'abbaye de Longpont doit son origine à l'action combinée de saint Bernard et de Joscelin, évêque de Soissons, ainsi qu'aux bienfaits de Gérard de Chérisy et de

Raoul IV, comte de Vermandois. Raoul V, successeur de ce dernier, le grand ministre Suger, Louis VII et Philippe-Auguste, Thibaud de Champagne et Raoul de Soissons contribuèrent à enrichir ce monastère dont les possessions furent successivement confirmées par les papes Innocent II, Eugène III, Alexandre III, Célestin III et Grégoire IX. Saint Louis, à peine âgé de quinze ans, visita l'abbaye de Longpont et lui fit plus tard de nouveaux dons.

Fondée dans un lieu humide et malsain, suivant les prescriptions de la règle cistercienne, l'abbaye de Longpont exerça autour d'elle une influence salutaire : elle présida à la transformation morale et matérielle du vallon sauvage où elle se trouvait encaissée. Les guerres des xiv.^e et xv.^e siècles lui furent funestes, moins toutefois que les agitations religieuses du xvi.^e et les scandaleux abus de la Commende. La Révolution française lui porta le dernier coup.

La basilique de Longpont, bâtie au xii.^e siècle sur le plan des grandes cathédrales avec quelques modifications dues aux exigences monastiques, comptait parmi les plus beaux édifices du Royaume. M. l'abbé Poquet la décrit en archéologue consommé : il nous introduit ensuite dans les cloîtres et autres bâtiments ; puis il nous mène dans l'église actuelle, où il nous fait admirer les châsses contenant une partie des reliques de saint Denis l'Aréopagite que Bauduin IX, comte de Flandre, devenu empereur de Constantinople, envoya à Nivelon de Chérisy, évêque de Laon. Non loin de cette châsse, on remarque la cassette reliquaire du bienheureux Jean de Montmirail, l'une des gloires de l'ancienne abbaye. On conservait aussi à Longpont les deux couteaux dont le comte de Soissons se servit pour dépecer les viandes le jour où saint Louis dina dans le monastère : l'un de ces couteaux a été heureusement retrouvé dans ces derniers temps.

Une partie des bâtiments de l'abbaye est aujourd'hui transformée en une demeure artistique et princière dont M. l'abbé Poquet nous fait également les honneurs. Il termine son mémoire, qui a les dimensions d'un livre, par un catalogue des abbés de Longpont ; par une nomenclature des saints personnages qu'elle a produits (Pierre-le-chantre, Grégoire de Plaisance, Jean de Montmirail) ; par un chapitre sur les sépultures et inscriptions funéraires de l'église, du chapitre et des cloîtres, enfin par une énumération des possessions de l'abbaye de Longpont, fermes, vignes, bois, pâturages, dont il détermine la provenance et l'emplacement.

Cet important travail est suivi, dans le volume que nous analysons, de deux communications dues à M. Arthur Demarsy, secrétaire de la Société de l'École des chartes : la 1.^{re} contenant des extraits (en ce qui concerne le Laonnais) du *Cartulaire du Comté de Réthel* si soigneusement décrit par M. Léopold Delisle, de l'Institut ; la 2.^o intitulée : *Breve chronicon abbatiæ Buciliensis*, chronique abrégée de l'abbaye de Bucilly, rédigée, vers la fin du xvii.^e siècle, par Casimir Oudin.

Le Cartulaire de Bucilly est aujourd'hui déposé à la bibliothèque impériale (fonds latin, n.^o 10121), et l'analyse qu'en a donnée M. Cocheris suffit pour le faire connaître aux personnes qui s'intéressent à l'histoire du pays. Quant à la chronique qui termine ce manuscrit, elle n'avait pas encore été imprimée. M. Demarsy a cru utile de la publier. Faite avec soin d'après les actes du cartulaire, elle en forme en quelque sorte une table chronologique. Pour le xvii.^e siècle, le rédacteur, parlant *de visu*, entre dans de grands détails sur l'histoire de l'abbaye pendant cette période.

M. Charles Gomart a, dans le même volume des *Bulletins*,

publié une *Notice sur l'abbaye de Saint-Martin de Laon*. Réformée au commencement du XII.^e siècle, par l'évêque Barthélémy de Vir, et soumise par lui à la règle de Prémontré, cette église eut une longue suite d'abbés dont M. Gomart esquisse la biographie, en s'aidant des travaux antérieurs de Dom Grenier et des documents conservés aux archives de l'Aisne. Il accompagne sa publication d'une *Vue à vol d'oiseau* du monument dont il écrit l'histoire.

Déjà, dans le t. XVI des *Bulletins*, M. Gomart avait reproduit, d'après la gravure de Janssonius, un *plan de la ville de Laon* au XVII.^e siècle, plan où l'artiste a laissé glisser quelques erreurs topographiques que M. de Beauvillé, membre titulaire, rectifie dans le présent volume.

La note de M. Filliette sur la *Translation du cimetière de l'hôpital de Laon en 1783* est aussi d'un intérêt tout local.

Il nous reste à signaler, dans le volume que nous analysons :

1.^o L'*Etude* de M. Combiere sur une *Erreur judiciaire*, affaire Lèye et Puré, accusés d'assassinat à Laon en 1778.

2.^o Une notice sur le conventionnel Armand-Joseph Tellier, par M. Am. Piette ;

3.^o Un autre morceau d'histoire, presque contemporaine, ayant pour titre : *La noblesse du département de l'Aisne pendant la Révolution*, fragment d'un livre en cours de préparation, par M. Ed. Fleury. Nous espérons pouvoir rendre compte bientôt de ce livre qui, si nous en jugeons d'après l'extrait que nous avons sous les yeux, se recommandera par un heureux ensemble de qualités : modération dans les idées, sagesse dans les appréciations, élégante simplicité dans le style.

A. DESPLANQUE.

BIBLIOGRAPHIE.

ÉTUDE SUR L'ATRÉBATIE AVANT LE VI.^e SIÈCLE

par M. Terninck. (1)

En 1869, M. Terninck a ajouté quelques pages à cette importante publication dont la première partie a été livrée au public, il y a plusieurs années. Nos lecteurs nous sauront gré de reprendre à leur début ces études si intéressantes pour la région septentrionale de la France.

Avant la conquête romaine, l'histoire écrite de nos contrées ne se compose guère que de quelques phrases éparses çà et là dans les auteurs anciens; on ne peut espérer la compléter que par l'étude raisonnée des découvertes archéologiques. M. Terninck s'est donc attaché à la recherche des constructions anciennes, des armes, des bijoux, et grâce à son zèle, grâce surtout à ce qu'il nous permettra d'appeler son flair merveilleux d'archéologue, il a pu réunir une foule de notions intéressantes sur les mœurs des habitants primitifs de la Gaule.

Il rapporte les Dolmen et les Tumulus aux diverses races celtiques qui sont venues successivement d'outre Rhin envahir et occuper nos provinces. La pluralité de ces émigrations explique les différences que l'on observe dans ces sépultures, soit sous le rapport de la structure, soit sous le rapport de l'état de civilisation qu'elles annoncent.

Les deux dolmen qui restent dans l'Atrébatie sont ceux du Hamel à la limite du département du Nord et *la Table des fées* de Fresnicourt dans le canton de Houdain. Ce dernier a été décrit par M. Tailliar, d'après les indications de M. Lequien, ancien Sous-Préfet de Béthune. Il se composait de 6 pierres, dont 5 dressées servent de sup-

(1) Cette étude se compose d'articles successivement publiés dans la Revue : *La Picardie*.

port et la sixième forme une table. Au près de ce dolmen s'en trouvaient primitivement 3 autres, ainsi qu'un double tumulus haut de 10 m. 60, formé de blocs de grès, rejoints sans ciment ni mortier. Dans le parc de Liévin, près de Lens, il y avait un tumulus en silex que l'on détruisit, il y a quelques années, et sous lequel on trouva les restes d'un squelette avec des objets en cuivre. Un autre tumulus, situé à Vimy, nivelé en 1838, a été étudié avec soin par M. Terninck. Il avait une largeur de 110 mètres et une hauteur de 13. Sur son sommet, les seigneurs de Vimy avaient construit leur château et on y trouva le caveau qui renfermait leurs dépouilles. Au-dessous, on rencontra trois couches de squelettes, séparées par 2 mètres de terre. Au centre ils étaient très-nombreux, disposés en cercle, tandis qu'à la circonférence ils étaient épars irrégulièrement. Les cadavres avaient été entourés de pierres qui leur formaient à chacun une sorte de tombe. A une exception près, c'étaient des hommes dans la force de l'âge et l'un d'eux avait la poitrine traversée d'un fer de javelot. Dans cette sépulture avaient été évidemment ensevelies les nombreuses victimes d'un combat.

Le sol qui portait le tumulus de Vimy est creusé de galeries souterraines qui servaient de refuge aux populations pendant la guerre. Ces souterrains si nombreux dans l'Artois et dans le Cambrésis remontent, selon l'auteur, jusqu'aux Gaulois et furent utilisés par eux lors de la conquête romaine. A Betricourt il y a rencontré des haches en silex.

Les instruments rapportés par M. Terninck à l'époque gauloise, quoique plusieurs d'entr'eux soient certainement plus anciens, sont très-joliment figurés sur des planches photographiques qui accompagnent le texte.

On y voit des couteaux et des haches en silex *taillé* de l'époque diluvienne trouvés à Vaudricourt, près de Béthune.

La pierre *polie* y est représentée par deux haches en pierre noire trouvées à Beuvry et à Labourse, près de Béthune ; une autre petite hache en silex *poli* vient de la même localité. Des instruments de même nature ont encore été rencontrés en beaucoup d'autres points, particulièrement à Izel-les-Esquerchin, canton de Vimy, où auraient été trouvées, selon M. Terninck, les deux haches gravées du Musée de Douai. (1) On a un grand nombre d'autres objets de la même époque, des pointes de flèches, des marteaux, des pierres de fronde, des instruments en os, une pointe en corne de cerf taillée sur le côté en dent de scie (Beuvry), des gaines également en corne de cerf pour emmancher les haches, etc.

Des haches de bronze ont été trouvées à Billy, Labourse, Hénin, Vaudricourt : cette dernière localité a fourni également des bouts de lance, une épée et des ornements.

L'auteur rappelle, à ce propos, l'intéressante trouvaille d'objets de l'âge de bronze, à Lysel, près de Saint-Omer, trouvaille si bien décrite par M. Louis Deschamps dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*. (2)

On y découvrit des coins creux dont l'emmanchure était parallèle à l'axe de l'instrument et que M. Terninck considérerait volontiers comme des bouts de pieux ou de lances, des bracelets tournés en spirale, des anneaux, des bagues, des armilles, une pince à épiler, une agraffe et un couteau. Tous ces instruments sont en bronze ou en cuivre ; quelques-uns sont dorés.

Un bracelet en or massif a été trouvé en 1851 dans le bois de Picquendal, près Fauquembergues (Pas-de-Calais) et M. Terninck a découvert lui-même près de Béthune, une sorte de boucle d'oreilles ornée de verres colorés qui doit être d'un âge plus récent.

(1) Bulletin, t. I, p. 186.

(2) T. VIII, p. 403.

C'est probablement à l'époque de bronze que l'on doit rapporter les poteries grossières trouvées dans la mer de Flines : aucune d'elles n'a été façonnée au tour.

L'examen des statuettes et des monnaies, rencontrées dans l'Atrébatie, entraîne l'auteur à étudier le culte des Gaulois. La principale statuette est un cheval en bronze trouvé à Avion, canton de Vimy ; quant aux monnaies, M. Terninck s'en rapporte à la description donnée par M. Dancoisne dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités départementales du Pas-de-Calais*.

« On sait qu'avec le produit de ses abondantes mines d'or, Philippe II de Macédoine avait fait fabriquer une immense quantité de statères, monnaies aussi remarquables par l'excellence du titre que par la pureté et la beauté du dessin. Les conquêtes de son fils Alexandre-le-Grand, et les relations qui s'ensuivirent, firent pénétrer et circuler ces monnaies dans les Gaules.

« De là les nombreuses imitations gauloises quelquefois assez fidèles, mais presque toujours grossières et informes, de ces belles statères grecques.

« Il y a toute apparence que les Atrébates, dont la cité commençait à devenir industrielle et commerçante, frappèrent, comme beaucoup d'autres peuplades voisines, des monnaies imitées des Philippe de Macédoine.

« J'attribue à l'Atrébatie certaines imitations d'une fabrique particulière, que je n'ai jamais découvertes que dans les arrondissements d'Arras et de Béthune, où elles se rencontrent assez fréquemment. Ces monnaies d'or, d'un module assez petit, représentent d'un côté, le bige macédonien défiguré allant à gauche (circonstance digne de remarque) ; sous le cheval, une espèce de lyre, ce symbole des Bardes qu'on retrouve surtout sur les imitations de la trouvaille de l'île de Jersey. Le revers, au lieu d'une tête laurée ou à longue chevelure, n'offre que des lignes placées en divers sens, et figurant ainsi, par leurs dispositions bizarres, tantôt la lettre A (initiale des atrébates), tantôt une plante, sans doute une branche du gui sacré.

« La fabrication de ces monnaies dut être du reste d'assez courte durée. Bientôt apparaissait dans nos contrées

comme type national des monnaies belges, le cheval libre galopant au milieu des divers emblèmes druidiques, et les monnaies unifaces d'or à ce type se répandaient en abondance dans toutes nos contrées où elles eurent un cours très-suivi jusque dans les premiers siècles de la domination romaine. La quantité considérable de ces pièces trouvée en Artois, permettrait peut-être de supposer qu'on en a aussi frappé dans l'Atrébatie.

« Ce qui paraît plus probable, c'est que les Atrébates émirent une nouvelle monnaie d'or offrant d'un côté le même type, et de l'autre une tête grossière couronnée de feuilles. On leur attribue encore plusieurs autres monnaies du même métal, ayant de grandes analogies avec la précédente, dont elle diffère surtout par l'adjonction d'une rouelle placée sous le cheval ou au-dessus. Cette dernière attribution est corroborée par la découverte faite, en 1846, à Aubigny, près d'Arras, d'un millier de ces pièces.

« Jusqu'ici nous ne trouvons pas de monnaies en argent, en cuivre, ou électrum ; mais je viens d'enrichir ma série atrébate d'une pièce unique d'une haute importance. Il s'agit d'une monnaie en verre uniface, au type du cheval libre surmonté d'une rouelle, trouvée dernièrement à Fresnicourt près de Béthune. » (*à suivre*) J. GOSSELET.

HAGIOGRAPHIE DU DIOCÈSE D'AMIENS

par M. l'abbé J. CORBLET, historiographe du diocèse,
directeur de la *Revue de l'art chrétien*. (1)

Les deux volumes dont nous venons entretenir nos lecteurs forment la première moitié de l'important ouvrage auquel M. l'abbé Corblet travaille depuis plusieurs années, sans s'en laisser distraire par les soins absorbants de la direction d'une *Revue* et par diverses autres entreprises.

Son *Hagiographie du diocèse d'Amiens* est une œuvre de haute érudition. Supérieure sous ce rapport aux essais du même genre qui ont été tentés dans d'autres diocèses, elle ne le cède à aucun d'eux, ni quant au charme, ni quant à

(1) Amiens, Prévost-Allo, 1869-1870, 2 forts vol. in-8.º

la variété du style. M. l'abbé Corblet emploie, tour à tour et avec un bonheur égal, les tons propres à la dissertation scientifique, au récit imagé, à l'enseignement moral et religieux.

Dans son *Introduction*, il pose les règles de critique saine et large qui doivent présider à la rédaction de son livre. Ces règles, il fait mieux que les énoncer: il les applique, dans le corps de l'ouvrage, avec une sagacité rarement en défaut.

Au point de vue de la disposition des matières, beaucoup d'historiens regretteront comme moi que M. l'abbé Corblet, au lieu de nous faire parcourir le cercle du Calendrier liturgique, n'ait point suivi l'ordre chronologique qui, en permettant de grouper par dates les *vies des saints*, en fait mieux saisir l'enchaînement.

M. l'abbé Corblet, qui ne se dissimule pas l'inconvénient du système auquel il s'est tenu, nous en dédommage par l'annonce d'une *Histoire du diocèse d'Amiens* qu'il lui appartient d'écrire, et où les faits tirés des vieux légendaires sont naturellement consignés suivant l'ordre dans lequel ils se sont produits.

Voici, du reste, comment le savant historiographe du diocèse d'Amiens procède pour chaque saint figurant dans son recueil. D'abord il donne la biographie du personnage d'après les contemporains ou, à leur défaut, d'après les auteurs les plus anciens qui en ont parlé. Puis il consacre à la mémoire du saint une série de notices intitulées: Reliques, culte et liturgie, iconographie, bibliographie. De cette manière, aucun détail n'est laissé dans l'ombre et le lecteur sait toujours où chercher les faits précis dont il a besoin.

M. l'abbé Corblet se fait une joie bien louable de comprendre, dans son *Hagiographie*, ceux qu'il appelle spiri-

tuellement les « oubliés de la liturgie, » c'est-à-dire les saints locaux qui, exclus, il y a deux siècles, du bréviaire diocésain, par le sombre esprit janséniste, n'ont pas obtenu gain de cause devant la cour romaine, lors de la révision récente du *proprie* : il s'attache à eux avec ce sentiment de sympathie, touchant et légitime, qu'inspirent les méconnus et les déshérités.

Nous allons maintenant, pour achever de donner à notre public une idée du contenu du livre de M. l'abbé Corblet, énumérer, suivant l'ordre que nous eussions voulu voir adopter par lui, les principaux saints dont il s'occupe dans ses deux premiers volumes.

L'église d'Amiens doit, comme on le sait, sa création à saint Firmin dont les uns placent le martyre sous Dioclétien, d'autres sous Valérien, d'autres dans un temps beaucoup plus reculé : sous Trajan ou ses premiers successeurs. Cette question, qui se rattache à celle des origines chrétiennes de la Gaule entière, a soulevé, dans ces derniers temps, d'ardentes polémiques auxquelles nous avons vu mêlés des noms d'une grande autorité.

Pour ne parler ici que des historiens amiénois qui sont entrés en lice, nous rappellerons que naguère M. Dufour, président de la Société des Antiquaires de la Picardie, rompaît une lance avec M. Ch. Salmon, vice-président de la même compagnie, au sujet de la date de l'apostolat de saint Firmin en particulier, et de l'évangélisation de la Gaule en général.

M. Salmon, qui tient pour l'apostolicité des plus anciennes églises de France, croit fermement que saint Firmin a prêché et qu'il est mort dans la première moitié du II.^e siècle. M. l'abbé Corblet a eu le mérite d'entrer, sans parti-pris, dans l'étude de cette question qui, autour de lui, passionnait si vivement les esprits : il s'est environné de

tous les auteurs qui, depuis Launoy jusqu'à l'abbé Faillon, et depuis l'abbé Faillon jusqu'aux intrépides controversistes actuels, ont pris part à une polémique dont les éléments ne peuvent être disjoints, tant ils offrent de connexité. Après avoir consacré huit mois à l'examen approfondi d'ouvrages qui, réunis, forment une bibliothèque, M. Corblet est arrivé à se faire une opinion absolument identique à celle de son collègue M. Salmon.

Ce n'est pas incidemment que nous pouvons et voulons traiter une question aussi ardue, aussi vaste que celle dont il s'agit ici. A notre sens, elle aurait, depuis longtemps, cessé de diviser les meilleurs esprits si elle était susceptible d'une solution rigoureuse et vraiment scientifique. Bornons-nous à dire que la *Dissertation* de M. l'abbé Corblet sur les *origines de la foi chrétienne dans les Gaules* se recommande par la lucidité de l'exposition, par l'habile enchaînement des preuves et par un ton d'exquise urbanité qui a trop souvent fait défaut aux partisans de la même doctrine. Si la thèse sagement plaidée, depuis le décès de l'abbé Faillon, par MM. Arbellot, Darras, Bougaud, Salmon, Richard, etc., combattue, depuis lors et avec non moins d'éclat, par MM. Du Méril et Jules Lair, Huilliard-Bréholles et d'Ozouville, Dufour et Tailliar, si cette thèse, disons-nous, prévalait un jour en histoire, M. l'abbé Corblet pourrait se flatter d'avoir puissamment contribué à en assurer le triomphe.

A côté du nom de saint Firmin, martyr, se range, dans son livre, celui de saint Firmin le confesseur, sur la vie duquel on manque de renseignements précis. On en peut dire autant de saint Ache et de saint Acheul dont les actes ne nous ont pas été conservés.

Dans son étude sur saint Firmin, martyr, M. l'abbé Corblet avait été devancé, comme il se plaît à le reconnaître,

par M. Salmon : il a pris le même auteur pour guide dans ses recherches sur saint Fuscien et saint Victoric qui complètent la liste des premiers apôtres de l'Amiénois.

Comme ces derniers martyrs, saint Gratien, sainte Elezare et sainte Sponsare furent mis à mort par les ordres du proconsul Rictiovare, de sinistre mémoire.

Dans le milieu du iv.^e siècle, lorsque la foi chrétienne est devenue celle de l'Empereur et de l'Empire, nous voyons installé sur le siège d'Amiens, saint Euloge, à qui M. l'abbé Corblet consacre également une notice.

Au v.^e siècle, saint Germain d'Ecosse trouve la mort en se dirigeant vers l'Amiénois où de nombreuses conversions restent à opérer par suite du retour des populations à un état voisin de la barbarie.

La fin du vi.^e siècle vit mourir deux autres missionnaires venus des îles, saint Gaïdoc et saint Fricor, qui, en débarquant sur les côtes de Picardie, conquirent à Dieu le grand homme appelé à devenir saint Riquier.

Vers le même temps s'éteignit saint Evrois, abbé de Saint-Fuscien-au-Bois. Saint Berchond, successeur de saint Salve sur le siège d'Amiens, saint Blimont, deuxième abbé de Saint-Valéry-sur-Somme, saint Condéde, ermite de la Fontaine-Saint-Valéry, sainte Godeberte, l'une des religieuses du monastère de Noyon fondé par saint Eloi, remplissent le vii.^e siècle qu'on a si justement nommé l'âge d'or de la vie monastique.

A ce groupe de saints de la Picardie, M. l'abbé Corblet rattache deux autres figures qui appartiennent plus particulièrement à l'Artois. Ce sont celles de sainte Framéchilde et de sainte Austreberthe, sa fille, qui ont embaumé de leur vertu le canton de Marconne.

Entre toutes ces légendes dont l'uniformité de ton diminue parfois l'intérêt, se détache celle de saint Fursy, d'un tour

éminemment celtique, où le merveilleux coule à pleins bords, où l'on est à chaque instant transporté dans les régions du monde invisible. M. l'abbé Corblet emprunte les traits les plus curieux de cette *vie* à la naïve traduction qu'en a donnée, en 1468, Jean Miélot, chanoine de Saint-Pierre de Lille, aumônier de Philippe-le-Bon.

Avec sainte Aurée, supérieure de religieuses à Amiens, nous entrons dans le VIII.^e siècle; nous en sortons avec le B. Alcuin, que M. Corblet revendique pour la Picardie comme ayant été abbé de Saint-Josse-sur-Mer.

Les noms qui se présentent ensuite dans l'hagiographie du diocèse d'Amiens sont des plus illustres: comme ils appartiennent à l'histoire profane presque autant qu'à l'histoire ecclésiastique, nous nous bornerons à les citer. Ce sont: saint Angilbert, gendre de Charlemagne et plus tard abbé de Centule; saint Adélard, cousin germain du même prince et que ses fonctions d'abbé de Corbie n'enlevaient point à la direction des affaires politiques du temps; son frère saint Bernaire et son neveu saint Adélard le Jeune; saint Anschaire enfin qui, de Corbie, lieu de rencontre de ces grands esprits et de ces généreux cœurs, s'élança sur la Basse-Saxe et le Danemarck pour y porter la foi du Christ.

La sainteté et le savoir semblent ensuite se retirer, pour un moment, du monde. Ce n'est qu'après l'expiration du X.^e siècle que nous rencontrons, dans l'école capitulaire de Saint-Quentin de Vermand, saint Gilbert, futur évêque de Meaux, et, — à la tête de l'abbaye de Centule, — le vénérable Enguerrand, « savant en grammaire, en musique, en dialectique, » charitable à l'égard des pauvres, ferme envers les puissants de la terre. Saint Gervin lui succède: comme lui, il défend les intérêts spirituels et temporels de son couvent au milieu des agitations de la Société féodale.

Au déclin du XI.^e siècle, l'abbaye de Saint-Martin de

Pontoise possédait pour chef saint Gautier, qui lui donnait l'exemple de toutes les vertus religieuses. Alors aussi se formait à Corbie saint Gérard, le fondateur de la Grande-Sauve.

Dans les premières années du XII.^e siècle, le comté et le diocèse d'Amiens étaient, chacun, aux mains d'un saint : le bienheureux Charles-le-Bon et saint Geoffroi, évêque.

Saint Bernard d'Abbeville, rivalisant avec saint Gérard de Corbie, faisait rayonner en Aquitaine l'éclat et la puissance de la foi picarde. Le bienheureux Adam, deuxième abbé de Saint-Josse-au-Bois, et le bienheureux Godefroi de Péronne, cinquième prieur de Clairvaux, appartiennent à cette même génération de grands saints du XII.^e siècle.

Il ne nous reste plus, pour être complet, qu'à mentionner saint Félix de Valois qui a bien mérité de l'humanité par la part qu'il prit à la fondation de l'ordre des Trinitaires, destiné au rachat des captifs (XIII.^e siècle); sainte Colette, réformatrice des trois ordres franciscains (XIV.^e siècle); saint François de Roye, l'un des martyrs de Gorcum (XVI.^e siècle).

A. DESPLANQUE.

SOUV'NIRS D'UN HOMME D'DOUAI

par L. DECHRISTÉ. (3.^e vol.) (1)

L'auteur a fait, en prose, pour Douai, ce que M. Desrousseaux a rimé en couplets pour Lille, et une facile chanson de l'auteur des *Pasquilles lilloises* sert d'introduction aux nouveaux *Souv'nirs d'un homme d'Douai*. Histoire locale, études de mœurs, fêtes et coutumes, personnages remarquables ou originaux, tous ont trouvé place dans cette sorte de chronique au jour le jour qui tient du tableau en même temps que du livre, par le pittoresque des descriptions. *Eune fiète des Wios-Saint-Albin* (l'une des

(1) Douai, Dechristé, 1870, in-12 de 216 p.

paroisses de Douai). — Les salles d'asile — Les vieux airs populaires de la cité (connus aussi dans presque toutes les villes du Nord) — La fête de Gayant — L'exposition des Amis des Arts — Le beffroi communal, sa restauration, ses cloches du xv.^e siècle — Les cris des petits métiers de la rue — L'historique de la musique municipale, depuis son organisation par Pierre Lecomte, en 1806, tels sont les chapitres principaux de ce livre où il est aussi question des Incas de Valenciennes, etc. Ajoutez-y, pour complément, des anecdotes dans l'esprit de la publication.

Ces récits sont en patois douaisien, lequel a de nombreuses affinités avec le langage populaire de Lille et de Valenciennes surtout, et celui de Cambrai dont il ne diffère le plus souvent, sauf quelques expressions *sui generis*, que par la façon de prononcer ou d'éliider deux ou trois lettres. Tout cela est écrit avec une facilité apparente et une certaine causticité. *Le coup de patte* s'y fait sentir à propos et le patriotisme local y abonde : *les gins d'Douai* ne s'en plaindront pas. Je recommande le parallèle entre les salles d'asile et les écoles d'enfants d'autrefois, et des conseils sur l'hygiène et la sobriété, d'autant plus justes que l'idiôme dans lequel ils sont formulés, excluant tout pédantisme, les fait arriver sûrement à leur adresse. Je regrette de manquer d'espace pour les transcrire.

Il y a un point capital, eu égard à l'effet qu'il produit sur le lecteur, c'est cette saveur toute gauloise, *ce gros sel* qui est peut-être ici du piment tant il pique. Mais l'auteur, lui non plus, n'écrit pas pour l'Académie et, somme toute, je crois qu'il est facile en considérant l'ensemble de passer condamnation sur ce qu'il y a d'un peu cru dans quelques tons de la peinture.

A. DURIEUX.

NOTICE SUR LES TERRAINS TERTIAIRES DE LA BELGIQUE

par M. le D.^r DE KÖENEN, professeur à l'Université de Marbourg,
traduit de l'anglais par M. A. Thielens.

Cette notice, insérée dans le *Geological magazine IV*, est essentiellement consacrée à la critique de deux mémoires publiés par des savants anglais, sur les sables des environs d'Anvers. M.^{rs} Nyst et Dumont avaient établi dans les sables d'Anvers deux grandes divisions subdivisées chacune en deux parties.

Système scaldisien	{	sable jaune
	{	sable gris
Système diestien	{	sable vert
	{	sable noir

M. de Kœnen frappé de l'analogie des fossiles que l'on rencontre dans les sables noirs avec ceux que l'on trouve dans les couches supérieures du terrain miocène du bassin de Vienne, proposa de ranger le système diestien dans le terrain miocène en ne laissant dans le pliocène que le système scaldisien.

M. Lankester (†), en se basant sur la ressemblance qui existe entre la faune du système diestien et celle du système scaldisien, pense qu'on ne peut pas les séparer; il les place tous deux dans le terrain pliocène; mais il se voit alors forcé de scinder en deux les couches de Vienne pour en faire rentrer la partie supérieure dans le terrain pliocène.

M. de Kœnen ne peut admettre cette classification; il fait observer que chaque période tertiaire a une grande quantité, environ 40 0/0, d'espèces communes avec la période qui la précède et avec celle qui la suit, c'est-à-dire que si ces

(†) On the tertiaries in the neighbourhood of Antwerp. (*Geological magazine*, 1865).

périodes sont des dépôts de même nature il n'y a pas entre elles de lignes de division nettement tranchées.

M. Godwin Austen, dans un travail publié en 1867 ⁽¹⁾ admet que les systèmes diestien et scaldisien sont contemporains : il explique la différence de coquilles qu'ils renferment parce que le premier se serait déposé à une profondeur de 30 à 40 brasses, tandis que le second se serait formé à de très-petites profondeurs et renfermerait un grand nombre de coquilles roulées qui n'auraient pas vécu aux endroits où on les trouve actuellement.

M. de Kœnen combat cette manière de voir en se basant sur l'épaisseur des couches scaldisiennes, qui est de 5 mètres pour le sable jaune et de 10 mètres pour le sable gris, ainsi que sur la parfaite conservation des fossiles qu'on y trouve.

J'adopte pleinement les considérations présentées par M. de Kœnen en ce qui concerne la distinction d'âge entre les systèmes diestiens et scaldisiens ; comme lui je pense qu'il y a des passages insensibles entre les couches tertiaires successives et que l'on ne peut nulle part tracer de lignes de séparation bien nettes. En tenant compte de ce fait, il me semble qu'on peut émettre une opinion intermédiaire entre celles de M.^{rs} Lankester et de Kœnen. On confond généralement dans les sables noirs les couches d'un vert foncé que l'on trouve sous la ville d'Anvers et celles qu'a mis à découvert la construction d'un fort à Edeghem. Elles présentent cependant des différences sensibles dans leur faune : tandis que les premières paraissent pliocènes, les secondes ont un caractère franchement miocène, qu'elles partagent avec la couche fossilifère du Bolderberg. J'espère du reste que le temps est prochain où l'on cessera d'établir une division de premier ordre entre les couches dites actuellement pliocènes et miocènes.

(1) On the Kainozoic formations of Belgium.

En attendant, remerciez M. Thielens d'avoir traduit en notre langue un mémoire aussi intéressant que celui de son ami le professeur Von Kœnen. J. G.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

LA PEINE DE MORT A LILLE DE 1565 A 1574. (1)

Le bourreau de Lille, Robert Cambier, recevait un traitement fixe de 96 livres parisis ; l'évêque de Mende, intendant du roi de Navarre, augmenta ses gages de 24 livres ou 12 florins, le 14 mai 1563. Le bourreau avait en outre le logement et les bénéfices du métier. Il reçoit 9 livres, 17 sols, 6 deniers pour ses salaires et déboursements faitz pour l'exécution par le feu, de Pol Chevalier, condamné par les eschevins de Lille et lieutenant de la Gouvernance, le xii.^e jour de décembre 1564, par main commune d'estre bruslé vif et consumé en cendres. » (2)

Le supplice par le feu n'était guère offert en spectacle qu'une fois par an ; il était réservé surtout aux hérétiques : les honoraires du bourreau augmentent alors d'une façon sensible. Il reçoit en 1574, 12 livres, 14 sols, pour l'exécution d'Annette Delerue, veuve de Jehan Dubosquet, bonnetier, « laquelle pour avoir dit, proféré et soustenu plusieurs propos hérétiques et erroneux contre la sainte Foy catholique et saint Sacrement de l'autel et en iceux persisté, a esté condempnée d'estre vivve bruslée et consommée en cendres et ses biens confisquez à Sa Majesté, par sentence des eschevins du xvii.^e jour de juin 1569 ; payé pour trois quartrons de bourrées, 6 livres ; pour deux cent de

(1) Les extraits qu'on va lire et qui nous ont été communiqués, en des temps meilleurs, par notre excellent collègue M. Matton, sont empruntés à des séries de comptes existant aux archives de l'Aisne.

A. D.

(2) Voir *l'Eglise sous la croix pendant la domination espagnole*, par le pasteur FROSSARD, p. 63 et suivantes.

fasseaux , 4 livres, 8 sols ; pour estrain , 12 sols ; pour son salaire de l'avoir lyé à l'estacque (poteau) et achevé ladite exécution , 20 sols , et pour ses cordes , 14 sols. »

M.^e Robert recevait en 1565, « pour avoir mis sur la torture Nicolas Bouvel , 5 sols ; pour luy avoir mis des œufs chauldz souz les aisselles des bras , 5 sols ; pour l'avoir pendu par les poings , 5 sols ; pour l'avoir fustigé de verges en prison , 5 sols ; pour l'avoir fustigé par les carrefours , 5 sols ; pour l'avoir mené depuis la porte jusques au lieu deu , 5 sols ; pour avoir hurté sa teste contre l'un des pilliers du gibet , 5 sols ; pour lui avoir mis la hart au col , 5 sols ; pour l'avoir marqué de la marque de la ville , 5 sols ; pour toutes les cordes et licol , 28 sols , et qu'il a payé au chartier l'ayant mené au lieu deu , 40 sols. »

Denis Tournemine , qui avait employé tous ses artifices avec d'autres individus de sa sorte , armés comme lui , pour s'emparer des cappes et manteaux des gens circulant dans les rues , et qui , en outre , s'était rendu coupable d'homicide , doit mourir à la potence. Le bourreau reçoit « pour avoir pendu le coupable , 5 sols ; pour l'avoir dépendu , autant ; pour l'avoir mené au lieu deu hors la ville , 5 sols ; pour l'avoir illecq rependu , 5 sols ; pour ses cordes , 14 sols ; pour estrain , 5 sols. »

Le supplice de la pendaison n'était pas rare. Le bourreau de Lille pend 7 personnes , en 1565 : cette même année il n'en décapite que deux. Guillaume Desbailles , qui avait tiré contre l'armée du Roi campée devant la ville , périt par le glaive. Le bourreau reçoit « pour l'avoir lyé sur le lourd , 5 sols ; pour exécution , 5 sols ; pour avoir mis le corps en une bière , 5 sols ; pour faire racoustrer son espée , 5 sols , et pour ses cordes , 14 sols. »

Le bourreau exécute aussi Nicolas Prévost ; il reçoit « pour lui trancher la tête devant la halle , 5 sols ; lui

couper le poing , autant ; clouer ce poing au pilori , 5 sols ; faire rappointer son épée , 4 sols , et pour ses cordes , 14 sols. » -- Il reçoit pour avoir tranché la tête de Marc Coffin , sergent de la prévôté de Lille , 5 sols ; « pour faire racoustrer son baston , 4 sols ; pour avoir mené son corps au lieu deu , 5 sols ; pour couvrir le corps de paille sur le charriot , 4 sols ; pour l'avoir mis sur une roue , 5 sols ; pour avoir mis la tête au beffroi de Lille sur un fust de lance , 5 sols ; pour ses cordes , 14 , et 40 sols pour celui qui a conduit le corps sur un charriot. »

A. MATTON ,
Archiviste de l'Aisne.

FAILLES ET PUIITS NATURELS DANS LE TERRAIN HOUILLER

La houille exploitée en Belgique et dans le Nord de la France est disposée en veines plus ou moins épaisses intercalées dans un vaste ensemble de schistes et de grès. Toutes ces couches schiste , grès et houille sont parallèles les unes aux autres , mais leur ensemble présente souvent des plissements , des contournements et d'autres irrégularités dont les plus importantes , au point de vue géologique comme au point de vue de l'exploitation , sont les failles. .

Les *failles* sont des fentes qui coupent les couches sur une longueur plus ou moins considérable et qui sont presque toujours accompagnées d'un rejet ; c'est-à-dire que les couches se retrouvent de l'autre côté de la fente à un niveau plus élevé ou plus bas. Tantôt les deux parois de la faille sont contigues , tantôt elles sont écartées et leur intervalle est rempli par des débris de roches houillères mélangés parfois à des roches de terrain crétacé qui dans nos pays recouvre immédiatement le terrain houiller.

Les failles , très-fréquentes dans le terrain houiller comme dans tous les terrains primaires , sont dûs à la dislocation du sol , à des fendillements de l'écorce terrestre tels qu'il s'en

produit encore de nos jours dans les tremblements de terre. Elles sont une cause incessante de difficultés pour l'exploitation des districts houillers qui en sont affectés ; car non-seulement elles obligent à faire des recherches pour retrouver la veine de houille qui a été rejetée , mais lorsqu'elles sont larges , elles permettent l'infiltration des eaux contenues dans le terrain crétacé : il faut exécuter alors des travaux considérables pour contenir la source et l'empêcher de noyer la mine.

Les *puits naturels* dont l'existence vient d'être révélée par MM. Cornet et Briart (1), pourraient au premier abord se confondre avec les failles dont ils ont en partie les inconvénients. Ce sont de vastes cavités cylindriques dont la profondeur est inconnue et qui traversent plus ou moins obliquement le terrain houiller sans modifier en aucune manière l'allure des couches. Elles sont remplies de débris de roches du terrain houiller et du terrain crétacé confusément mélangés et laissant entr'eux de nombreux vides remplis d'eau qui affluent dans la mine dès qu'une galerie vient à rencontrer un puits naturel. Le danger est d'autant plus grave, que l'on n'est pas prévenu de l'approche de ces accidents, tandis que le voisinage des failles est généralement annoncée par le plissement des couches et l'altération des roches, celle de la houille en particulier.

« Vers la fin de l'année 1864, disent les auteurs, la Société charbonnière de Bascoup avait poussé ses travaux d'exploitation dans la veine de l'Olivé jusqu'à 1200 m. environ de l'Est des puits d'extraction Sainte-Catherine. La couche se trouvait en allure très-régulière et rien n'indiquait le voisinage d'un dérangement quelconque, quand, tout-à-coup, les eaux firent irruption au front de la galerie principale avec une telle violence, que les ouvriers eurent à peine le temps de se sauver croyant avoir atteint d'anciens travaux d'exploitation abandonnés et inondés. »

(1) Bulletin de l'Académie de Belgique, t. xxix, p. 477.

MM. Cornet et Briart sont parvenus à constater la nature de ces cavités et à les distinguer des failles en les contournant par des galeries. Ils ont reconnu l'existence de huit puits dans les environs de Mons. Celui de Bascoup coupe presque perpendiculairement les couches houillères, sa section est une ellipse irrégulière, dont le grand axe a de 36 à 52 mètres et le petit axe, 19. Un autre puits naturel, reconnu dans le charbonnage de Sars Lonchamps, a 90 m. de large dans un sens et 63 dans l'autre. Au Grand Hornu, on a découvert deux de ces puits distants de 75 mètres et larges de 130 et de 50 m. Ils ont été reconnus par deux galeries, l'un a 399 m., l'autre à 130 m. de profondeur.

Quelle est l'étendue de ces puits en profondeur et jusqu'à quelle hauteur remontent-ils dans le terrain crétacé? c'est ce qu'on ne connaît pas encore; leur mode de formation est également inexpliqué. J. G.

CHRONIQUE

Météorologie :	AOUT 1870	AOUT annéemoy.
Température moyenne	16.° 33	17.° 782
» » des maxima	19.° 90	
» » des minima	12.° 76	
» » extrême minima, 30 et 31	8.° 40	
» » maxima, le 5.	25.° 10	
Baromètre hauteur moyenne à 0.°	758 ^{mm} 564	759 ^{mm} 426
» » hauteur extrême minima, le 28.	752 ^{mm} 62	
» » » maxima, le 31.	769 ^{mm} 00	
Tension de la vapeur atmosphér.	10 ^{mm} 83	11 ^{mm} 46
Humidité relative moyenne %	73.0	71. 55
Épaisseur de la couche de pluie	90 ^{mm} 79	63 ^{mm} 069
» de la couche d'eau évaporée. . .	96 ^{mm} 08	123 ^{mm} 95

Comme nous le voyons ci-dessus le mois d'août fut moins chaud qu'en année moyenne. Cet abaissement de tempé-

rature est dû à plusieurs causes : d'abord la direction persistante des courants atmosphériques qui , pendant 20 jours sont venus du N. et du N.-O. ; la rapidité de leur marche , l'état de nébulosité du ciel qui s'opposa à l'action directe des rayons solaires, enfin la fréquence de la pluie, 25 jours.

L'abaissement de la température se fit surtout remarquer pendant le jour , aussi la moyenne des maxima ne fut-elle que de 19.° 9, inférieure à la moyenne générale ; celle des minima au contraire lui fut supérieure de 12.° 76.

La nébulosité du ciel fut un écran qui arrêta la chaleur solaire, mais qui , en compensation , s'opposa au rayonnement nocturne.

Cette grande nébulosité indice de la saturation des couches élevées de l'atmosphère détermina un grand abaissement de la colonne barométrique et des pluies très-fréquentes qui entretenirent dans les couches d'air en contact avec le sol une humidité défavorable à l'évaporation , laquelle fut bien moindre cette année que l'année dernière , quoique la température , cause la plus active de ce phénomène météorologique, ait été en août 1870 supérieure à celle du mois correspondant de 1869.

Cette grande humidité atmosphérique donna lieu aux orages des 5, 9, 19 et 26, qui vinrent de la région N. Celui du 26, fut accompagné d'une grêle abondante, mais le volume des grêlons ne fut pas assez fort pour qu'ils causassent des dégâts aux végétaux.

V. MEUREIN.

Archéologie préhistorique. *Haches en silex poli.* — Une très-belle hache polie en silex gris vient d'être découverte à Vendhuile, près du Catelet, sur le bord du canal. Elle a été donnée au Musée de Lille par M. Albert Cornailles.

J. G.

Archéologie. *Sépulture gauloise.* — On lit dans le *Courrier de l'Aisne* :

Les fouilles faites depuis un mois dans l'antique cimetière

de Chassemy ont été très-fructueuses : les bracelets, les torques en bronze, les pendants d'oreilles en os, les fibules en bronze ou en fer, les javelots, les poignards, les lances, les coutelas en fer, les vases aux formes les plus variées, aux ornements les plus divers, font de la maison du sieur Taté, propriétaire du champ d'où l'on tire toutes ces richesses archéologiques, un musée des plus intéressants. Dernièrement il a trouvé des meules en grès de la forme la plus primitive : ce sont tout simplement des pierres que l'on frottait l'une contre l'autre pour écraser le grain.

La découverte la plus belle qu'aient amenée les fouilles est celle d'un char enterré au-dessus du guerrier auquel il a appartenu. Le bois a disparu ; mais les cercles en fer des roues, ceux des moyeux, les mors des deux chevaux, les ferrements des palonniers, les nombreuses plaques en bronze dont les harnais et la voiture étaient ornés, sont restés intacts dans le sable.

Les roues, hautes de 1 mètre 4 cent., n'avaient pas plus de 2 centimètres de largeur. Les mors, très-puissants, sont de ceux que les modernes, qui s'en croient sans doute les inventeurs, appellent « mors brisés ou mors anglais. » Les anneaux en bronze sont au nombre de dix-huit. Les plaques de même métal, larges et richement ornementées, sont au nombre de vingt. Le char, à en juger par l'écartement des roues, devait avoir à peu près 1 mètre 20 cent. de largeur.

C'était évidemment un char de guerre ou de luxe ; les roues étaient trop étroites pour supporter le poids de pesants fardeaux dans des chemins assurément peu praticables. Il devait être très-léger.

Au pied du guerrier étaient de beaux vases, à dessins composés de lignes brisées, des javelots, une lance. A son côté droit était une courte épée à deux tranchants. Sur son corps on avait jeté quelques éclats de silex.

Deux grosses pierres blanches, non taillées, étaient appuyées l'une contre l'autre à sa gauche. A 8 mètres de cette sépulture gisait un cheval de petite taille, à grosse tête, dont le squelette présente un sujet d'étude des plus intéressants. Le second cheval n'a pas encore été retrouvé. J. G.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

2.° ANNÉE. — N.° 10. — Octobre 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

ACADÉMIE DE BELGIQUE, CLASSE DES SCIENCES

Travaux courants (1)

La discussion au sujet de l'existence d'une force vitale spéciale, discussion que nous avons déjà mentionnée (2) a continué pendant les séances suivantes. La nature de la question, son importance et la crainte de ne pas saisir exactement l'opinion des savants académiciens, nous engage à renvoyer nos lecteurs aux bulletins de l'Académie.

M. Quetelet présente le plan d'un nouvel ouvrage qu'il va publier sous le nom d'*Anthropométrie*. Il traitera des relations de forme et de grandeur des diverses parties du corps humain, de la taille moyenne de l'homme, de son poids et de sa force aux différents âges.

M. Melsens a fait, à l'aide de manomètres métalliques, quelques expériences pour déterminer *la force élastique des gaz liquéfiables*. Les résultats obtenus concordent avec ceux que fournissent les formules adoptées par M. Regnault; dans d'autres expériences, il a maintenu pendant plus d'une heure à un froid de — 80.° du *virus vaccin* d'origine jénérienne et ce virus conserva toute son efficacité.

M. Van Beneden décrit, sous le rapport zoologique et anatomique, le *Macrostomum viride*, ver tubellarié qu'il a trouvé dans un fossé des environs de Louvain.

M. Van Bambeke a remarqué, à la *surface du vitellus des œufs fécondés des Amphibiens* (grenouilles, tritons, axolots

(1) Bulletin de l'Académie royale de Belgique, t. xxxix, n.° 6 — t. xxx, n.° 7 et 8.

(2) Page 208.

et autres), des *trous* qui sont les ouvertures de conduits microscopiques pénétrant à une certaine profondeur dans l'œuf et se terminant par une dilatation en cul de sac. Selon l'auteur, ces trous et ces conduits sont l'œuvre des spermatozoïdes. Déjà un savant anglais, Newport, avait vu les spermatozoïdes pénétrer par des mouvements actifs à travers les diverses couches enveloppant l'œuf des Batraciens jusqu'à la membrane vitelline, puis traverser cette membrane et disparaître. Il ne semble cependant pas à M. Van Bambeke que la pénétration des spermatozoïdes soit une condition indispensable de la fécondation, car il a constaté le développement d'œufs de grenouille complètement privés de ces trous vitellins.

M. Mourlon, aide-naturaliste du Musée de Bruxelles, donne quelques détails sur la *géologie du Maroc* d'après un collection de roches et de fossiles recueillis dans ce pays par M. l'ingénieur Desguin et déposée au Musée de Bruxelles.

M. de Koninck change le nom qu'il avait donné à un poisson de la craie de Meudon (1): il s'appellera *Ancistrognathus*, au lieu de *Ankistrodus*, nom déjà employé.

Puits naturels dans la craie du Brabant, par M. Van Horen, docteur en sciences naturelles à Saint-Trond.— Ces puits ou orgues géologiques sont des cavités coniques creusées dans la craie et s'ouvrant à la surface de cette roche en un entonnoir de 60 centimètres de diamètre au maximum. Ils descendent en s'atténuant avec une grande régularité et, lorsque leur extrémité inférieure est accessible, l'on peut constater qu'ils se terminent en pointe émoussée.

Une mince couche d'argile brune recouvre partout la surface de la craie et tapisse les parois des puits jusqu'au fond.

L'argile est recouverte de sables brunâtres entremêlés de

(1) Bulletin, t. II, p. 114.

petites bandes d'argile et descendant dans les poches de la craie. Plus haut, le sable devient jaunâtre et à sa partie supérieure il est rempli de débris de tuffeau qui doivent être rapportés au tuffeau de Lincent. Ces sables, dont l'épaisseur est de 1 mètre, sont surmontés par un diluvium de gros silex brisés et par une couche peu puissante de Limon brun.

L'auteur n'exprime pas son opinion au sujet de la formation de ces cavités, mais on trouve, dans les rapports de M.^{rs} d'Omalius d'Halloy et Dewalque sur le travail de M. Van Horen, des considérations intéressantes sur la manière dont elles se sont remplies.

Selon M. d'Omalius, quelques-unes de ces cavités pourraient bien être des poches creusées et remplies de haut en bas par des causes extérieures tandis que les autres sont certainement des puits naturels que le savant académicien suppose formés par des émanations sorties de l'intérieur de la terre. Il en voit une preuve dans la couche d'argile brune qui se prolonge le long des parois comme les salbandes des filons; des éjaculations sableuses auraient suivi les éjaculations argileuses et se seraient fait jour au milieu de l'argile.

Pour M. Dewalque, toutes ces cavités, quelles que soient leurs formes et leurs dimensions, se sont comblées de haut en bas. Voici comment il explique la formation de la couche d'argile :

Cette argile ne se borne pas à revêtir l'intérieur des cavités creusées dans la craie, en passant sur toutes ses inégalités; elle recouvre même toute la surface supérieure de cette roche. Sa formation résulte de l'infiltration des eaux superficielles, qui arrivent à la craie chargées de particules limoneuses en suspension, lesquelles s'arrêtent à la surface de la craie, roche infiniment moins perméable que les sables qui la recouvrent, et y forment lentement la couche argileuse dont il s'agit, tandis que la craie est dissoute par l'acide carbonique.

Si je comprends bien l'idée de M. Dewalque, il admet que la couche d'argile est postérieure non-seulement aux cavités qu'elle tapisse, mais encore aux sables à travers lesquels elle a filtré.

L'âge des sables était à déterminer. M. Van Horen s'est abstenu de le faire; il se borne à combattre l'opinion de Dumont qui les rangeait dans l'étage inférieur du système landenien. J'avoue que Dumont me paraît être dans le vrai : l'abondance des fragments de tuffeau à la partie supérieure des sables me semble indiquer une couche démantelée et remaniée sur place. Comme ce tuffeau appartient indubitablement au système landenien inférieur, les sables qui leur sont associés à la partie inférieure ne peuvent être considérés comme plus récents.

Observations sur la meule de Bracquegnies (1), par M.^r Horion, docteur à Liège, et Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille.

Depuis les recherches de M.^{rs} Cornet et Briart sur la meule de Bracquegnies, on est d'accord pour admettre que cet étage représente le grès vert de Blackdown; mais on n'est plus unanime sur la place à assigner à l'un ou à l'autre dépôt dans nos classifications.

On admet généralement que le grès vert de Blackdown se rapporte au *green sand* ou étage cénomaniens; néanmoins M. Sharpe a suggéré l'idée qu'il représenterait la forme littorale des dépôts de la mer du gault, et S. Ch. Lyel semble pencher vers cette opinion. D'un autre côté, M.^{rs} Horion et Gosselet avaient rapporté la meule au Gault et la notice qu'ils présentent en commun à l'Académie a pour but d'établir que la meule de Bracquegnies, comme le grès vert de Blackdown, doit rentrer dans l'étage du Gault. J'ajoute qu'ils placent au même niveau, comme M.^{rs} Meugy et de Lapparent, auxquels j'ajouterai Dumont, la gaize de Vouziers; en quoi je me range volontiers de leur avis. (*Extrait du Rapport de M. Dewalque à l'Académie.*)

J. G.

(1) Bulletin, t. 1, p. 18.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI

Mémoires, t. XXXI (1.^{re} partie), 1870.

Nous retrouvons dans ce volume, qui vient de paraître, plusieurs des articles que nous annoncions il y a quelques mois (*Bulletin*, t. II, p. 174). Tels sont les Mémoires de M. Féguéux sur les eaux de Barèges; la Notice de M. Durieux sur les diners de l'évêque-constitutionnel Primat; son chapitre d'histoire locale intitulé: *Une alerte à Cambrai en 1791*; enfin sa monographie du faubourg et de la chapelle Saint-Druon.

Nous remarquons dans le même volume: les discours et rapports lus à la séance publique du 21 novembre 1869 (voir *Bulletin*, t. I, p. 384); l'*Essai historique sur la ville de Solesmes en Hainaut*, couronné dans ladite séance; la 3.^o partie (canton de Clary) de l'étude de M. Gosselet sur la *Constitution géologique de l'ancien Cambrésis*, et divers autres travaux sur lesquels nous nous proposons de nous étendre.

Au premier rang citons l'*Histoire de Cambrai à l'époque féodale*, par M. Wilbert, président de la Société. Ce morceau fait partie d'un ouvrage considérable dont M. Wilbert a déjà publié deux chapitres: *Histoire de Cambrai sous la domination espagnole; les corps de métiers et le commerce de Cambrai du XI.^e au XIX.^e siècle* (voir *Bulletin*, t. I, p. 111, 176.)

Dans le nouveau chapitre qu'il détache de son volumineux manuscrit, l'historien des institutions de Cambrai esquisse brièvement les invasions normandes et hongroises: il retrace ensuite les luttes continuelles soutenues par les évêques contre les châtelains; il montre le Cambrésis se hérissant de forteresses aux XI.^e et XII.^e siècles; il décrit les résidences épiscopales de Thun-l'Evêque, du Câteau et de

la Malmaison ; il traite ensuite de l'introduction , dans le Cambrésis , de la trêve de Dieu et des institutions de paix ; il expose la part que des chevaliers cambrésiens prirent à l'expédition de Guillaume-le-Conquérant en Angleterre et aux croisades ; il s'occupe ensuite des tournois et autres plaisirs nobiliaires, parmi lesquels il ne manque pas de faire figurer la *gaie science* qui compta tant d'adeptes dans la caste féodale du Cambrésis. Quelques mots sur les cours d'amours et sur le service des fiefs terminent cet exposé des institutions de Cambrai et du Cambrésis au moyen-âge.

Plusieurs fois déjà nous avons rendu justice aux qualités qui distinguent le *Bulletin archéologique de l'arrondissement de Cambrai* annuellement rédigé, depuis 1860, par M. Ad. Bruyelle. Naguère nous étions heureux d'annoncer que l'auteur songeait à étendre rétrospectivement son travail jusqu'à l'an 1800. M. Bruyelle a mieux fait que de tenir sa promesse, il l'a dépassée : car, dans une *introduction* très-soignée, il énumère, suivant l'ordre des temps, tous les faits archéologiques qui se sont produits dans le Cambrésis, antérieurement aux premières années du xix.^e siècle. Nous assistons donc avec lui à la fondation des églises Notre-Dame et de Saint-Pierre à Cambrai, à l'érection de l'abbaye de Saint-Géry-hors-des-murs, à celle de l'abbaye d'Honnecourt et de l'église paroissiale de Saint-Martin, à l'agrandissement de l'enceinte de Cambrai par l'évêque Dodilon, à l'achèvement du palais épiscopal par l'évêque Herluin, à la fondation de Saint-André du Câteau et de l'abbaye de Saint-Sépulcre, au rétablissement des églises de Sainte-Croix et de Saint-Vaast, à cet épanouissement de forteresses féodales dont M. Wilbert nous entretenait tout à l'heure : châteaux de Vincy-Crèvecœur, de Rumilly, de Busigny, d'Oisy et de Bousies, d'Estrun, de Marcoing, de Palluel et d'Inchy, de Noyelles-sur-l'Escaut et de Clermont.

Pendant que s'élèvent sur leur plan définitif l'église abbatiale de Vaucelles et la cathédrale de Cambrai, les maisons hospitalières se multiplient, l'hôtel-de-ville prend naissance, le système de fortifications se transforme. Un jour, Charles-Quint le complétera par l'érection de la citadelle, et Louis XIV lui imprimera sa physionomie actuelle. Puis l'ouragan révolutionnaire s'abattra sur les monuments religieux du passé.

La notice de M. Durieux sur les *pierres tumulaires de l'ancienne église Saint-Nicolas à Cambrai* forme un premier appendice à son recueil des *Inscriptions funéraires et monumentales* dont nous rendions compte ici-même (*Bulletin*, t. II, p. 146-148).

Dès l'année dernière (voir *Bulletin*, t. I, p. 261) nous signalions les précieux *matériaux pour l'histoire des arts* que M. Ch. A. Lefebvre, archiviste et bibliothécaire de Cambrai, a recueillis dans les manuscrits ou dans les comptes de la ville. Une de ses découvertes a surtout fixé l'attention des érudits. Il s'agissait d'une note recueillie sur un feuillet de garde d'où il résulte que Charles-le-Téméraire, qu'on croyait jusqu'ici livré à de tout autres goûts, ambitionnait, au moins dans sa jeunesse, la gloire de *compositeur musical*. Cette note, que l'on était justement impatient de connaître et qui est, à n'en point douter, d'une main contemporaine de l'évènement, M. Lefebvre nous la livre aujourd'hui en entier. La voici telle qu'il nous la donne :

Charles, comte de Charolois, fils de Philippe, duc de Bourgoigne, etc. fist ung mottet et tout le chant, lequel fust chanté en se présence après messe dicte en le vénérable église de Cambrai par le maistre et les enfans en l'an 1460, le 23.^e jour d'octobre, qui est le jour de saint Séverin.

Il n'est pas facile d'analyser le reste du travail communiqué par M. Lefebvre à la Société d'Emulation de Cambrai

et inséré dans le t. xxxi des *Mémoires*. Ses *matériaux*, comme il les appelle, sont si variés, si abondants, si touffus, qu'on est mal à l'aise pour les embrasser d'un seul coup d'œil.

Bornons-nous à en extraire quelques indications en les disposant par ordre chronologique : elles donneront une idée du reste :

1365-1370. Lot de vin présenté, le *dimanche repu* (dimanche gras) aux ménétriers *qui tenaient les écoles* ; — peinture des 15 enseignes des *capiteaux* et des *montées* de la maison de paix ; — frais de *plaquage* de la halle aux souliers, où l'on met les seaux contre l'incendie ; — confection d'un *poinçon* pour marquer les arcs de la ville ; — ménétriers mandés de Saint-Quentin pour l'entrée du roi Charles V à Cambrai ; — deux douzaines de hanaps d'argent offerts à l'évêque Robert de Genève à sa nouvelle venue en sa cité épiscopale ; — annonce par cri public, dans Cambrai, des fêtes du « noble forestier » de Lille.

1374-1380. Ornementation de la *fierte* (reliquaire) de Notre-Dame de Cambrai.

1390-1400. Subventions accordées par la ville à M. de Saint-Pol pour l'aider dans ses joûtes et pour l'éducation de trois de ses ménestrels. — 1401 : Installation de la *librairie* (bibliothèque) du chapitre. — 1445 : gratification à Guillaume Dufay, célèbre compositeur. — 1448 : présent fait à la fille d'Enguerrand de Monstrelet, prévôt de la ville, le soir de ses noces ; vins d'honneur présentés à Jean de Condé, dit *petit Jean*, et à ses compagnons cambrésiens qui ont gagné un très-beau prix d'argent au Puy Notre-Dame à Valenciennes.

1450. Décision du chapitre de la cathédrale sur la place à donner à l'image de la sainte Vierge, léguée par Fursy Dubruille, archidiacre de Valenciennes.

En août 1478, on sauve à Valenciennes, par crainte de la guerre, les objets composant le trésor du chapitre, entre autres le prétendu original de l'acte de cession du comté de Cambrésis. — Le 6 août 1482, entrée de l'évêque Henri de Berghes à Cambrai : description de la coupe dans laquelle il a bu en cette circonstance et qu'il a remise, selon l'usage, au bailli du chapitre.

1510-1511. Fonte des *Martins* de Cambrai ; — négociations entre le chapitre cathédral et l'illustre Jean Belle-gambe, pour travaux d'art à exécuter.

1552-1553. Confection de la statue de *Jean de Bove* (voir *Bulletin*, t. I, p. 314).

1582-1595. Fêtes données à Balagny ; honneurs à lui rendus ainsi qu'au duc d'Alençon ; entrée de Henri IV à Cambrai, etc.

Forcés de nous borner, nous ne suivrons pas M. Lefebvre dans les temps plus modernes : ses *extraits* se continuent, sur le même plan, jusqu'à la Révolution.

Il nous reste à examiner l'œuvre à laquelle la Société d'Emulation a décerné une médaille d'argent dans sa dernière séance annuelle. *L'Essai historique sur la ville et l'abbaye de Solesmes en Hainaut* par M. V. Ruffin, originaire de cette localité, se divise en trois parties : la 1.^{re} traitant de l'origine de Solesmes ; la 2.^e de Solesmes, propriété des bénédictins de Saint-Denis (705-1605) ; la 3.^e de Solesmes, seigneurie du Cambrésis (1605-1789).

La 1.^{re} partie est incontestablement la plus faible de tout l'ouvrage. L'auteur s'y montre fort au dessous des progrès de la critique en ce qui touche aux questions d'origines. Il se relève dans la 2.^e partie, la plus intéressante des trois. Comme il est à portée des riches archives de l'abbaye de Saint-Denis en France, il y a abondamment puisé : il a aussi fouillé celles de sa ville natale. Mais il a trop négligé le dépôt du Nord dont il ne parle une fois que pour commettre une erreur de fait. Il n'est point vrai que nous conservions l'original de l'acte par lequel Childebert III donne à l'abbaye de Saint-Denis la *villa* de Solesmes. Le texte que nous en possédons et qu'a publié M. Le Glay est rapporté sur un rouleau de parchemin de la fin du xiii.^e ou du commencement du xiv.^e siècle.

A cela près, l'histoire du prieuré de Solesmes est traitée

par M. Ruffin avec ampleur et fermeté. On sent, à la lire, un auteur versé dans la langue et l'étude du droit, qualité très-précieuse pour retracer les conflits séculaires du couvent et des sires de Bousies, ses avoués, les relations juridiques des moines avec les habitants, etc.

L'épuisement du trésor de Saint-Denis à la suite des guerres de religion obligea cette célèbre abbaye à aliéner son prieuré de Solesmes. Elle le vendit, en 1605, à l'archevêque de Cambrai, moyennant 33000 livres. « Ce changement de maître, » dit M. Ruffin, « fut, pour les habitants de Solesmes, une véritable révolution : ils rentraient dans le droit commun, et l'histoire de leur ville, dès cette époque, est intimement liée à celle du Cambrésis. » A. DESPLANQUE.

BIBLIOGRAPHIE.

LES POURBUS

par M. Kervyn de Volkaersbeke (1)

Une étude sur la famille des Pourbus intéresse l'Europe artistique tout entière : originaire de la Hollande, cette famille s'est établie en Belgique, puis en France ; elle a fait école dans les autres contrées : le château de Hampton-Court, comme le palais Pitti, possède des toiles signées par les Pourbus ; l'on en trouve dans le musée de Berlin et la pinacothèque de Munich comme dans la galerie royale de Madrid. Le nord de la France en possède plusieurs, entre autres le *Martyre de Saint-Georges*, exécuté pour une confrérie de Dunkerque. Les musées de Valenciennes et de Douai offrent plusieurs portraits attribués avec vraisemblance à divers membres de la famille Pourbus. Le travail de M. Kervyn de Volkaersbeke doit être accueilli avec

(1) In-8.° de 63 pages, avec planches. (Extrait du *Messenger des Sciences historiques de Belgique*).

faveur par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art et en particulier par ceux qui l'étudient dans notre contrée. Les érudits attacheront de l'importance à cette notice, quand ils sauront que, sans avoir par lui-même consulté les sources originales, l'auteur a réuni les documents dispersés dans un grand nombre de savants ouvrages, dans les écrits de l'anglais James Weale, le plus remarquable de tous les investigateurs qui s'occupent de l'art primitif en Belgique, dans les travaux de M. de La Borde, souvent trop dédaignés par nos voisins les belges, et dans les livres sérieux publiés par M. Em. de Busschere et M. P. Génard. Peut-être l'auteur a-t-il attaché trop d'importance à l'*Histoire de la peinture flamande*, par M. Alfred Michiels, ouvrage dans lequel des idées fausses sur l'influence du climat et des systèmes préconçus gâtent une science incontestable sur tout ce qui touche aux procédés employés par les artistes. Nos lecteurs pourront juger cette notice par l'analyse que nous allons leur présenter.

L'origine hollandaise de la famille des Pourbus fournit à M. Kervyn de Volkaersbeke l'occasion de signaler, dès le commencement de son travail, les différences qui existent entre l'école hollandaise et l'école flamande. Après avoir indiqué, d'après M. Michiels, les influences qui proviennent du climat, il veut bien emprunter, au livre que nous avons autrefois publié sur l'*Art chrétien en Flandre*, des considérations qui établissent que le sentiment religieux, la vraie piété et le culte catholique ont exercé sur les artistes des influences plus sérieuses que le sol et la température.

Abandonnant les considérations générales, l'auteur arrive au sujet même de son étude. Le premier peintre de la famille dont il écrit l'histoire est *Pierre* ou *Jean Pourbus le vieux*, qui naquit à Gouda en Hollande, peut-être vers 1463 : l'on peut mettre en doute l'authenticité des œuvres

qu'on lui attribue. Son fils, *Pierre Pourbus le jeune*, né probablement à Gouda entre 1500 et 1513, étudia la peinture à Bruges, dans l'atelier du célèbre peintre Lancelot Blondeel, et surtout devant les œuvres des Van Eyck et de Memling, auprès desquelles il passait des heures entières durant les jours où elles étaient exposées à la vénération des fidèles. Retenu dans Bruges par son mariage avec la fille de Lancelot Blondeel, il devint bourgeois de la ville et membre de la confrérie de Saint-Luc dont il fut doyen à plusieurs reprises ; il exécuta, par ordre du Magistrat, la célèbre carte sur laquelle était représenté le territoire du Franc, avec ses villages, ses hameaux, ses églises, ses chapelles, ses rivières, avec les ruisseaux qui l'arrosent et les dunes qui le protègent contre les flots de la mer. Pour apprécier l'importance de ce travail, dont Bruges possède encore une reproduction due au pinceau de Pierre Claeysens, il suffit de savoir que le Magistrat le lui paya 2617 florins, 65 cts. soit, en monnaie de nos jours, 22,092 fr. 96 centimes. L'on se tromperait si l'on croyait que l'auteur de cette carte géographique enluminée n'était point capable de s'occuper de la grande peinture. Pierre Pourbus le jeune excellait dans les tableaux d'histoire et le portrait. L'auteur le prouve en conduisant ses lecteurs dans deux églises de Bruges, celle de Saint-Sauveur où se trouve un admirable triptyque représentant la *Cène*, et celle de Notre-Dame où il donne des éloges mérités à plusieurs œuvres du maître.

C'est dans cette ville de Bruges, la capitale artistique de la Flandre, qu'avait vu le jour, en 1540, *François Pourbus le vieux*, fils de *Pierre Pourbus le jeune*. Après avoir été élève de son père et avoir travaillé dans l'atelier de François de Vriend ou Franz Floris, le jeune artiste se préparait à partir pour l'Italie, quand son mariage avec la nièce de son maître le retint à Anvers ; il y mourut à l'âge de 35 ans,

d'une fièvre qu'il contracta pour avoir exercé avec trop d'ardeur les fonctions de porte-drapeau dans la milice citoyenne. Les principales villes de la Belgique, Bruxelles, Bruges, Courtrai et Gand possèdent des compositions de ce maître; dans la dernière de ces villes, l'on vante avec raison le *Jésus enseignant au temple*, dont M. Kervyn donne une description détaillée et une gravure due au gracieux burin de M. Charles Onghena. Courtrai possède aussi un chef-d'œuvre de François Pourbus le vieux, *la Descente du Saint-Esprit*, conservé dans l'église Saint-Martin. ·

Le dernier artiste de cette famille est *François Pourbus le jeune*, fils du précédent, né à Anvers en 1570. Plus illustre encore que ses ancêtres, il reçut de nombreuses commandes de toute la Flandre et travailla surtout pour les archiducs Albert et Isabelle. Cependant, il alla plus tard se fixer à Paris, d'où sa renommée se répandit bientôt dans toutes les cours de l'Europe. Peintre de Henri IV et de Marie de Médicis, il reproduisit leurs traits à diverses reprises, avec une vérité qui les a gravés dans la mémoire des peuples. Il était surtout représenté au Louvre et à l'Hôtel de Ville par un grand nombre de portraits dont plusieurs existent encore et par des compositions allégoriques dont il avait orné les plafonds de la galerie royale du Louvre et plusieurs salles de l'Hôtel de Ville. Il était considéré comme le premier portraitiste de l'époque; presque toutes les illustrations du commencement du xvii.^e siècle ont posé devant lui; plusieurs auteurs s'accordent à dire que les têtes de ses portraits sont aussi belles que celles de Van Dyck. Au nombre de ses tableaux religieux les plus remarquables, l'on cite la *Cène* et *Saint-François recevant les stigmates*, œuvres aujourd'hui conservées dans le musée du Louvre. François Pourbus le jeune alla en Italie où la protection de Vincent de Gonzague le mit en honneur; sa prodigieuse

facilité lui permit d'y laisser des chefs-d'œuvre dans plusieurs villes. Après être revenu en France, il se préparait à franchir de nouveau les Alpes pour se rendre à la cour de Mantoue, quand il mourut à Paris en 1622, à l'âge de 52 ans. Avec François Pourbus le jeune s'éteignit une illustre lignée artistique.

L'auteur donne ensuite le catalogue d'œuvres de tous les membres de la famille des Pourbus. Il dit en terminant qu'il s'estimera heureux et récompensé de ses peines si les pages qu'il a écrites sont lues avec intérêt par ceux qui ne restent pas froids devant les splendides produits de l'ancienne école flamande. Son désir a été exaucé, nous n'en doutons pas : l'on ne peut lire sans fruit et sans plaisir la notice dans laquelle M. Kervyn de Volkaersbeke a réuni et groupé tant de faits et de documents sur l'une des familles les plus connues de l'histoire de l'art.

C. DEHAISNES.

SUR DES ESPÈCES NOUVELLES DU DÉVONIEN DE BELGIQUE

par M. Lehon (1)

M. Lehon, à la suite de recherches persévérantes dans le terrain dévonien de Belgique, est parvenu à réunir 185 espèces fossiles dont 9 sont nouvelles.

La note que nous citons a pour objet de décrire et de figurer ces espèces, remarquables par leur forme, comme par leur parfaite conservation : la plupart viennent du calcaire à strigocéphale de Nîmes, les autres des couches qui lui sont supérieures.

J. G.

(1) Bulletin de la société géologique de France, 2.^e série, t. xxvii, p. 492, juillet 1870; 61 p. 2 pl.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

TROIS CHEVALIERS D'HESDIN AU XI.^e SIÈCLE.

L'étude du haut moyen-âge, réputée si aride et qui l'est effectivement beaucoup, réserve néanmoins d'agréables surprises à ceux qui s'y adonnent. Quel plaisir n'y a-t-il point, par exemple, à saisir, au milieu de la sécheresse et de la monotonie des documents de l'époque, quelques traits, plus ou moins effacés, qui permettent de reconstituer un caractère; une physionomie? Quel charme de pouvoir, à la lueur d'un rapide éclair perçant les ténèbres d'un passé si lointain, découvrir le contre-coup des événements généraux sur telle ou telle existence individuelle?

Sans doute l'histoire anecdotique des rois et des grands feudataires d'alors est faite et bien faite, et il ne reste que rien ou peu de chose à y ajouter. Mais peut-on en dire autant de celle des arrière-vassaux, qui touche pourtant de si près à l'histoire de nos villages et de nos villes, et qui est si propre à y répandre un peu d'animation? Les aventures mêmes de certains particuliers qui ne furent, par droit de naissance, ni comtes, ni seigneurs dominants, mais qui s'honorèrent dans la carrière des armes à une époque où cette carrière menait à tout, ces aventures mêmes (si sommaire, si écourté qu'en soit nécessairement le récit) ont chance de nous intéresser à cause de leur ancienneté, du caractère fortement héroïque de l'âge où elles se sont produites, à cause enfin des attaches sociales qui reliaient leurs auteurs à des lieux connus et aimés de nous. (1)

(1) Pour cette ébauche, comme pour toutes celles qu'il nous arrivera de publier d'après les documents contenus ou rappelés dans notre *Cartulaire du Nord* actuellement en cours d'impression, nous réclamons l'indulgence des vrais connaisseurs. Chacun des essais de

C'est à ce titre que nous allons, — pour autant que la brièveté des documents le comporte, — esquisser la biographie de trois chevaliers d'Hesdin dont nous ne croyons pas qu'aucun historien se soit occupé avant nous. Auparavant disons un mot de l'endroit où le premier naquit certainement et où les deux autres eurent longtemps leur résidence.

I.

Sans s'arrêter à la question de savoir si Hesdin est le *Vicus Helena* de Sidoine-Apollinaire, on ne peut nier que cette ville n'eût au xi.^e siècle une réelle importance. En l'an 1000, Rameric, abbé de Saint-Saulve de Montreuil, choisit pour avoué de son église Alulf ou Alolf, tige des comtes d'Hesdin (1). Cet Alulf donne le jour à Gautier I.^{er} qui commence la restauration de l'abbaye d'Auchy en laissant à son fils et successeur Enguerrand le soin de l'achever (2). Sous Enguerrand, le *castrum* d'Hesdin renferme, outre un certain nombre de brasseries, deux édifices religieux, la collégiale de Saint-Martin et l'église paroissiale de Saint-Fuscien : ce qui accuse un noyau de population assez considérable (3). Aux portes mêmes de la ville, s'élève une troisième église, celle de Saint-Georges. Robert-le-Frison, comte de Flandre, au moment où il s'apprête à porter secours au roi Canut contre les Normands d'Angleterre, confirme

ce genre que nous nous proposons d'insérer ici sera susceptible de retouches plus ou moins considérables et nous saurons gré aux personnes qui voudront bien nous signaler les améliorations qu'il y aurait lieu d'y introduire. A. D.

(1) *Gall. christ. nov.* t. x., instrum. col. 283 ; BÉTENCOURT, *Cartul. de S.-Silvin d'Auchy*, n.^o iv.

(2) Voir la charte de restauration de l'abbaye de S.-Silvin d'Auchy dans BÉTENCOURT, n.^o v ; dans CHESQUIÈRE, t. vi, p. 465 ; dans HENNEBERT, t. i. p. 333 ; dans DANVIN, *Heur et malheur du Vieil Hesdin*, pr. p. 7 ; dans FROMENTIN, *Hesdin*, p. 40.

(3) Voir l'acte de donation du prieuré de S.-Georges à l'abbaye d'Auchin, dans BÉTENCOURT, n.^o vi bis ; dans DANVIN, pr. p. 8.

à cette dernière église, en 1086, la libre possession de ce qu'elle a reçu, ou de ce qu'elle pourra recevoir en don, du comte Enguerrand et de ses vassaux (1).

La ville d'Hesdin ne contenait pas seulement dans son sein des clercs et des artisans : elle était aussi une pépinière de vaillants guerriers.

Un personnage nommé Foulques, originaire du *castrum Hisdini*, fit le voyage de Jérusalem avec l'une des bandes de pèlerins armés qui, dès le milieu du XI.^e siècle, montrèrent aux futurs croisés le chemin de l'Orient. Foulques, s'il ne l'avait pas au départ, rapporta de cette expédition périlleuse le baudrier de chevalier qu'à son retour il déposa devant le principal autel de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer où il voulut finir ses jours (2). Il avait un fils unique du nom de Bauduin, encore en bas âge : il l'amena avec lui à Saint-Josse, l'offrit à Dieu suivant les formes prescrites et le confia aux moines pour qu'ils l'instruisissent (3). Puis il se dépouilla de tous ses biens au profit de l'abbaye. Ces biens se composaient d'une portion d'aleux à Rumilly et d'un aleu entier à Montreuil, sur lequel les sergents du comte de Ponthieu prélevaient violemment des coutumes indues. Foulques, accompagné de Warin, abbé de son couvent, alla trouver à Montreuil le comte Gui I.^{er}, au nom

(1) BÉTENCOURT, n.^o VI; *Bullet de la Com. R. d'hist. de Belgique*, 1.^{re} série, t. III, p. 285. cf. le *Messageur des sc. hist.* de Gand, année 1842, p. 248.

(2) Miles quidam Hisdini castri indigna, Fulco nomine, Deo sanctoque Judoco sua alodia, *adepa militia*, tradere studuit. *Cartul. de S.-Josse-sur-mer*, f.^o 2 r.^o — On dit ici que Foulques *vient d'acquérir* la chevalerie : un peu plus loin, dans la même pièce, on parle de son voyage à Jérusalem comme d'un fait encore récent. N'est-il pas naturel, dès lors, de supposer que notre héros gagna en Terre Sainte ses insignes de chevalier? Nous donnons, du reste, cette conjecture pour ce qu'elle vaut, sans y insister davantage.

(3) Habebat siquidem vir predictus filium parvulum, qui et unicus ei erat, nomine Balduinus, quem ad monasterium secum deducens, accepo a nobis monacho habitu, Deo per nostras manus imbuendum divinis ministeriis obtulit. *Cartul. de S.-Josse*, loc. cit.

de qui ces exactions s'opéraient et, pour le déterminer à y renoncer, il lui fit cadeau d'un mulet de grand prix qu'il avait ramené de la Terre-Sainte. (1)

Le pèlerinage de Foulques d'Hesdin à Jérusalem venait d'avoir lieu en 1067 : il suivit donc de peu d'années l'entreprise analogue que tenta, en 1054, le saint évêque de Cambrai et d'Arras, Lietbert, et il est de beaucoup antérieur à l'expédition de Robert-le-Frison en Orient, qui s'accomplit en 1085.

Foulques d'Hesdin a frayé la route du tombeau du Christ à beaucoup de ses compatriotes parmi lesquels nous nous bornerons à citer aujourd'hui : Lizon, neveu de Rainier; Lizon, fils d'Udon; Hugues, fils de Ticcelin; Walon de Nœux; Gui d'Ailly. (2).

Mais ceux-ci ne paraissent pas s'être mis en marche avant 1096, date de la première croisade.

II.

La vie de Foulques d'Hesdin nous offre un type de ces existences pures et désintéressées comme il y en eut au XI.^e siècle : on n'en peut dire autant de celle d'un autre

(1) Delinc, pro sua filiique susceptione, partem alodiorum in villa Rumbiliaca et aliud alodium, in castro Monsterolo, in quo quidam Rogerus, Audefridi filius, manebat, sancto contulit Judoco, testamentum, ut moris est, exinde faciens. Cum autem istorum alodiorum consuetudines ministri Widonis comitis exigèrent, et frequenter homines qui in illis manebant perturbarentur, ego (Warinus, abbas), nimium graviter ferens, comitem Widonem, assumpto mecum Fulcone, adii et ut has consuetudines, pro anima sua et antecessorum suorum salute, sancto conferret Judoco obnixè postulavi. Quam postulationem comes suscipiens fieri annuit atque de caritate sancti, una argenti marca et *mulo valde bono accepto, quem Fulco ab Jerosolimis deduxerat*, confirmavit et ne amplius presbite consuetudines acciperentur prohibuit. Acta sunt hæc in castro Monsterolo anno dominice incarnationis millesimo LX.^o VII.^o, etc. *Ibid.*

(2) Lizo, Raineri defuncti nepos, tendens Jerusalem... Lizo, filius Udonis, dum Jherusalem pergeret... Hugo, filius Tichelini, dum Jherusalem pergeret... Walo de Nuuz, dum iter carperet Jerusalem... Widone sepedicto (de Asli) Jherusalem migrante... *Codez traditionum S-Georgii Hisdiniensis*, f.^o 17 v.^o, 24 v.^o, 18 r.^o, 20 v.^o, 25 r.^o

personnage dont nous allons maintenant parler, et qui, s'il ne le céda point en vaillance à son fervent et généreux concitoyen, ne se fit pas comme lui le chevalier d'une ardente conviction religieuse. Loin de se vouer avec Foulques, à une vie d'obscurité et de renoncement, Arnould d'Hesdin, (1)— c'est le nom que prend notre guerrier dans les actes, — spéculera sur son épée pour s'enrichir. Quelque position de naissance et de fortune patrimoniale (2) qu'on lui suppose, il s'élèvera, par ses faits d'armes, assez au-dessus de sa condition première pour mériter de figurer parmi les grands aventuriers de son temps.

Une charte inédite nous apprend qu'il suivit Guillaume-le-Conquérant *de Normandie en Angleterre* (3). Fit-il partie de la première expédition qui eut pour couronnement la bataille d'Hastings ? ou ne s'attacha-t-il à celui qu'il appelle *son roi* qu'à la faveur d'une des réapparitions du vainqueur des Anglais dans son duché de Normandie ? c'est ce qu'on ne peut rigoureusement déterminer, quoique la seconde supposition semble la plus vraisemblable (4). Ce qu'il y a de certain, c'est que, de 1080 à 1086, Arnould d'Hesdin jouissait d'un grand établissement territorial en Angleterre. Le *Domesday Book*, rédigé durant ces années-là, nous le

(1) Dans le *Domesday-Book*, où il revient souvent, ce nom s'écrit : *Arnulphus* ou *Ernulfus de Hasdeng*. *Hasding*, *Hersdinc*, *Hesdinc*, *Hesding*.

(2) Sa fortune patrimoniale peut se mesurer à l'importance des immeubles qu'il aliéna lors de son entrée en campagne (voir ci-dessous p.317) : elle était modeste, comme sans doute aussi sa naissance, sur laquelle nous sommes absolument dépourvu de renseignements.

(3) *Domnus Arnulfus de Hesdin, dum cum rege revertente de Normandia pergeret Angliam... Codex traditionum*, f.º 14 v.º. Le roi dont on parle ici est, à n'en point douter, Guillaume-le-Conquérant à qui nous verrons qu'Arnould d'Hesdin dut son établissement territorial en Angleterre.

(4) L'expression *revertente de Normandia* vient à l'appui de cette présomption : on n'eût apparemment pas employé ce terme, s'il se fût agi du *premier départ* du Conquérant pour la Grande Bretagne. Dans tous les cas, l'établissement d'Arnould d'Hesdin au delà du détroit est nécessairement antérieur à la rédaction du *Domesday-Book*.

montre à la tête d'immenses possessions situées dans le Hantescire, dans le Berchscire, dans le Wiltescire, dans le Dorset et le Somerset, dans le Middlesex et le comté d'Oxford, dans le Huntedscire, dans les comtés de Gloucester et de Bedford (1).

Arnould d'Hesdin, aux termes du dénombrement précité, possédait une grande quantité de fermiers ou régisseurs, de serfs et de têtes de bétail. Certains bourgeois lui devaient des rentes (2). Il avait des prairies d'une lieue de long et de large, des forêts suffisantes pour nourrir chacune des milliers de porcs, un vaste parc où, à l'exemple du roi, il entretenait des bêtes sauvages pour le plaisir de la chasse (3). — Tous ces biens, l'heureux soldat de fortune les avait reçus en don de Guillaume : si l'on juge de l'importance des services qu'il rendit au Conquérant par l'étendue de la récompense qu'il en obtint, ces services, convenons-en, furent de l'ordre le plus élevé. — Arnould semble s'être surtout enrichi de la dépouille du saxon Edric dont les domaines lui furent, pour une bonne part, attribués. Edith, femme du vaincu, conserva quelques débris du patrimoine de son mari, sauf à les tenir en fief de son spoliateur (4).

(1) *Domesday-Book*, t. 1, p. 46 b, 62 b, 69 b, 80 b, 98 a, 129 b, 160 a, 169 a, 205 b, 212 a.

(2) In Glowecscire, vii burgenses reddunt ii solidos. *Domesday-Book*, t. 1 p. 169 a.

(3) (Apud Chivcle) silva i leugæ longa et ii quatariorum lata. *Ibid.* 69 b. (Apud Maperetone), pastura leugæ longa et iii quatariorum lata *Ibid.* 80 b. (Apud Nortone) pasturæ una leuga longa et lata. *Ibid.* 160 a. (Apud Rislepe) parcus est ferarum silvificarum... silva mille quingenta porcorum.... In Chingesberie, silva mille porcorum. *Ibid.* 129 b, 130 a.

(4) In Esseburne hundred. Ernulfus de Hesding tenet de rege Cumbe. Hedricus tenuit etc. *Ibid.* 46 b. In Ecesatingetone, sunt ii hidæ, terra unius carruagæ. Edricus tenuit : uxor ejus tenet moro de Arnulfo... Eadita, uxor Edrici, tenet de Arnulfo Calestone : vir ejus tenuit. *Ibid.* 69 b. et *alibi, in eodem volumine, passim.*

Bien moins riche au départ qu'il ne le devint après son arrivée en Angleterre, Arnould, lorsqu'il séjournait en Normandie avec le roi, abandonna aux religieux de Saint-Georges-lez-Hesdin ce qu'il possédait *en propre* dans leurs parages, c'est à savoir : un moulin, deux brasseries, deux pièces de terre en culture et un *courtil* (jardin). (1). Puis, avant de mettre à la voile pour le pays où l'attendaient de séduisantes destinées, il revint dire un dernier adieu à ses bons amis les moines : il leur confirma l'abandon qu'il leur avait fait à distance, en y joignant certaines choses qu'il tenait en fief d'Enguerrand, comte d'Hesdin, en présence de qui se passait la scène des adieux et qui, comme seigneur suzerain, s'empressa de ratifier cet accord (2).

Quoique les actes ne le disent point, il est plus que probable que la cession consentie, en ces deux rencontres, par Arnould d'Hesdin n'eut pas lieu à titre gratuit. Ce personnage, dont nous savons que le désintéressement n'était point la vertu dominante, ne se trouvait d'ailleurs certainement pas à même, lors de son embarquement, de faire aux moines d'aussi grandes largesses *en pure aumône*. Si donc il leur livre son avoir aux environs d'Hesdin, c'est pour, avec la somme qu'il en retirera, jeter les fondements de sa future fortune : le prix de ses biens l'aidera à couvrir les frais de son équipement et de son transport au delà du détroit.

Plus tard, parvenu au faite de la grandeur et des pros-

(1) Partem hujus beneficii, scilicet molendinum, duas cambas, culturas duas apud Punpri et curtile 1, que omnia suo dominio libere possidebat, *dum per Normandiam cum rege domino suo demoraretur*, antea donaverat. *Codex traditionum*, f.º 14 v.º

(2) *Dum cum rege revertente de Normandia pergeret Angliam*, totum suum casimentum, quod a domno Engelranno in feodum apud Hesdin possidebat, sancto Georgio monachisque ibidem Deo servantibus coram testibus contulit. . Tandem valedicens fratribus, cuncta simul illa et alia, ut predixi, largitus est: affluit enim dominus Engelranus, cujus assensu et consilio hoc totum factum est. *Ibid.*

pérités, Arnould d'Hesdin réunit en sa maison de Nortone, le jour de l'Ascension, les chevaliers de sa suite et là, en présence de sa femme, de ses fils et de ses filles, qui revêtent cet acte de leur consentement, il réitère solennellement l'abandon qu'il a jadis fait à deux reprises, au prieuré de Saint-Georges, de ses immeubles situés dans le comté d'Hesdin (1). Arnould ne devait pas moins aux religieux qui l'avaient aidé de leur argent au début de sa carrière.

Comblé par le roi, le chevalier d'Hesdin fit preuve de générosité envers ses compagnons de fortune. Qu'on en juge par le nombre de bénéfices qu'il conféra à son chapelain Théodard dont l'origine hesdinoise nous semble incontestable : il lui donna les églises de Nortone dans le comté d'Oxford, de Westone dans le Somerset, et d'Estone dans le Wiltescire. Théodard reçut, en outre, de son maître, deux chapelles dans la cité de Bath avec une dime et une courtil à Newbury.

Tranquille sur son sort pour le reste de ses jours, le chapelain du sire Arnould voulut s'assurer qu'après sa mort ses bénéfices ecclésiastiques resteraient entre des mains amies : aussi les transféra-t-il à ses chers compatriotes, les religieux de Saint-Georges, en s'en réservant la jouissance viagère. Ce transfert, qui eut lieu d'abord à Cumbes en présence d'Osmond, évêque de Salisbury, fut renouvelé par son auteur dans la même séance solennelle qu'Arnould tint à Nortone, le jour de l'Ascension (2).

(1) Postea quoque domo sua apud Nortonam in Anglia, in die Ascensionis domini, cum multi de familia sua milites convenissent, coram filiis et filia, cum uxore sua, hoc ipsum quod jam fecerat donum, cunctis assensum prebentibus, iteravit. *Codex traditionum*, f.º 14 v.º

(2) At vero Theodardus, capellanus ejus, donum quod apud Cumbam, presente episcopo de Sarebilia Odmundo et clericis ejus, dederat, scilicet ecclesias de Nortona et Westona et Estona, et duas capellas in civitate Batha, et terras ad ipsas pertinentes, cum ædificiis suis, et decimam omnem, et unum curtile apud Niweberiam, ibidem confirmavit coram testibus, eo tenore ut ipse, quamdiu in habitu

Dans cette séance, espèce de cour plénière où le détenteur de tant de domaines ravis aux saxons s'environne de tout l'appareil de sa puissance, on voit figurer, à côté de son sénéchal Arnould, Bauduin de Quatre-Vaux et de Oïlard Fauquembergues, originaires de la même province qu'Arnould d'Hesdin (1).

Le propre frère d'Arnould, Ilbold, obtint de Guillaume-le-Conquérant une concession territoriale dans le comté d'Oxford et peut-être dans l'Essex (2).

Orderic Vital raconte la triste fin d'un Arnould d'Hesdin qu'il appelle « chevalier belliqueux et téméraire. » Si c'est du nôtre qu'il veut parler et non d'un de ses fils, il faut conclure que le compagnon de Guillaume-le-Conquérant parvint à une vieillesse avancée qui, sans éteindre son ardeur guerrière, diminua la prudence et la sagesse dont il avait autrefois donné des preuves. L'Arnould mentionné par Orderic prit étourdiment parti, en 1137, contre Etienne de Blois, troisième successeur de Guillaume I.^{er}. Il soutint contre lui un siège, au bout duquel il dut se rendre prisonnier. Etienne, dans un accès de fureur, le condamna à mort et le fit périr avec quatre-vingt-seize de ses complices. Arnould, au dernier moment, avait, pour sauver

clericali viveret, hoc ipso bono uteretur, et ecclesie sancti Georgii pro respectu quot annis dimidiam unciam auri largiretur, et post suum discessum monachi ipsius ecclesie omnium suorum dominarentur. *Ibid.* Des biens à Nortone (Oxenescire), Estone (Wiltescire), et Westone (Sumersete), sont formellement attribués à Arnould d'Hesdin par le *Domesday-Book*.

(1) Ad utrumque vero hoc donum, videlicet domni Arnulfi et Theodardi, uxor domni Arnulfi, et filius ejus Willelmus et filia Ava nomine, assensum prebuerunt. Affuerunt huic rei testes idonei: Arnulfus dapifer, ... Robertus Malcouent, ... Oïlardus de Falchemberga, .. Balduinus de Quattuor-Vallibus, etc. *Codex traditionum*, f.º 14 v.º

(2) Ilboldus, frater Arnulfi de Hesding, tenet de rege iv hidos in Bereford. *Domesday-Book*, t. I, p. 160 a. On ne peut affirmer avec certitude que l'Ilbodo à qui de grands biens ont été conférés dans l'Essex, (*Ibid.* t. II, p. 95), fût le frère d'Arnould d'Hesdin.

ses jours offert au Roi une riche rançon qui ne fut pas acceptée (1).

III.

Arnould d'Hesdin eut un neveu, Robert Fretel, élevé comme lui sur les bords de la Ternoise, et qui, lui aussi, servit les princes anglo-normands.

Nous ne connaissons de sa vie que la manière dont elle se termina. Une charte non datée, mais antérieure à 1101, (2) nous le représente comme *gisant blessé dans l'abbaye du Tréport*. (3) Cette blessure, Robert Fretel l'avait reçue, semble-t-il, en combattant pour ou contre Robert Courteuse, à qui son père d'abord, son frère ensuite, disputèrent le duché de Normandie. Les présomptions sont qu'au moment où il tomba sur le champ de bataille, le neveu d'Arnould d'Hesdin tenait parti pour le roi contre le duc, et que ce roi était Guillaume-le-Roux qui, en 1087, avait succédé à Guillaume-le-Conquérant sur le trône d'Angleterre. La

(1) GUIZOT, *Mém. sur l'Hist. de France*, t. xxviii, p. 514. — N'ayant sous la main, au moment où nous écrivons ces lignes, aucune collection de chroniques anglo-normandes, nous devons ajourner toute discussion sérieuse sur l'identité de l'Arnould d'Orderic vital avec le notre. Cette identité semblera peu probable si l'on songe que le héros dont nous avons retracé la brillante carrière avait au moins vingtans en 1080, année où s'ouvrit l'enquête pour la confection du *Domesday-Book*. Il aurait donc été presque octogénaire lorsqu'il entra en révolte contre Etienne de Blois. Il est vrai que l'on fait des sottises à tout âge et que l'âge même sert d'excuse à celles que l'on commet quand on devient vieux. Il est vrai aussi que, parmi les enfants de l'heureux aventurier qui figurent comme témoins de l'acte solennel passé à Nortone, on n'en voit pas du nom d'Arnould : celui qu'on cite s'appelle Guillaume, évidemment en souvenir du prince à qui le seigneur de Nortone et autres lieux devait sa haute fortune. Mais le même acte parle de plusieurs fils qu'avait le compagnon du Conquérant : *coram filiis et filiâ*. Pourquoi l'un d'eux, le cadet si l'on veut, n'aurait-il pas pris le nom de son père ? Et ne serait-ce pas lui qui, mécontent de sa situation secondaire, aurait commis la faute de se brouiller avec son souverain ?

(2) On y voit figurer, au rang des témoins, Norbert, abbé de S.-Silvin d'Auchy, mort cette année-là.

(3) Robertus Fretellus, nepos supramemorati Arnulfi, dum apud cenobium Antresport dolore vulneris aggravatus jaceret... *Codex traditionum*, f.º 15 v.º.

mise hors-combat de Robert Fretel se placerait donc entre cette dernière date et l'année 1096 où se consumma la réconciliation entre les deux frères.

De son lit de douleur, Robert Fretel eut un souvenir pour les religieux de Saint-Georges, comme son oncle et le chapelain de son oncle en avaient eu un, du sein de leur opulence : il donna à ces moines une terre qu'il possédait à Hesdin (1) et, ayant ensuite repris des forces inespérées, il revint en cette ville ; à peine y fut-il arrivé qu'un mal violent, cette fois incurable, se saisit de lui. Sentant sa fin imminente et ayant, comme beaucoup de ses contemporains, nombre de crimes à se reprocher, il redoubla, pour les expier, de générosité envers les moines : il leur confirma, avec accroissements, le don qu'il leur avait fait étant alité au Tréport (2). Puis il voulut être transporté au milieu d'eux pour y recevoir l'habit monastique. Mais sa femme, et ce qu'il avait de parents autour de lui, mirent peu d'empressement à obtempérer à son désir. Lorsque les religieux de Saint-Georges le reçurent dans leur église vêtu du costume de leur ordre, Robert Fretel n'était plus qu'un cadavre. Sa sœur Milesende, qui ignorait sa maladie, arriva le jour même et ne fut pas médiocrement surprise de le trouver mort : elle manda sur le champ Hugues, son mari, qui se présenta le lendemain matin pour ensevelir le corps. Dès le soir du décès, Milesende avait, comme héritière du

(1) *Quandam terram apud Hesdin scilicet pomerium, pratum, terre jectum de Wastenois, et quicquid in terris S.-Georgio ante datis terre jecti possidebat, ecclesie sancti Georgii coram testibus donabat. Ibid.*

(2) *Infirmirate denique illa melioratus, majori et intolerabili, pro dolor ! egritudine, ut pote morte vicina, apud Hesdin pregravatus est. Qui etiam suorum mole peccatorum compunctus, ad medicum occultorum recucurrit omnium. Monachos quippe sancti Georgii mandavit, ac confitendo lacrimis sordes facinoris, se monachum fieri ab eis miserabiliter postulans, quod etiam apud Autresport concesserat recognovit, adiciens quoque incrementa, videlicet terrejctum omne quod apud Hesdin circumquaque habuerat. Ibid.*

défunt, ratifié les dons par lui faits à Saint-Georges : son mari, lorsqu'il fut survenu, donna son assentiment à cette mesure. Les deux époux, après avoir énuméré les biens attribués par Robert Fretel au couvent, y renoncèrent de vive voix sur l'autel (1).

La Milesende, donnée ici comme sœur et héritière du défunt, est présentée ailleurs comme sa fille. Mais nous croyons que c'est par erreur (2). Milesende, épouse d'Hugues, donna le jour à un fils, appelé Robert Fretel en souvenir de son oncle, dont il perpétua le nom et la vaillance (3).

IV.

Foulques d'Hesdin, Arnould d'Hesdin et son neveu Robert Fretel, m'ont paru résumer assez fidèlement, dans leur vie et dans leur mort, les principaux traits de la société

(1) Qui ad extrema usque productus, in recipiendo habitum S. Benedicti, propter improbitatem femine suae parentumque suorum moram patiens, tandem recepit, et ita ad ecclesiam S. Georgii deportatus est mortuus. Denique soror ejus, Milesendis, quae ei in hereditatem jure paterno successit, mortis ejus omniumque supradictorum ignara, ipso die supervenit et beneficia quae frater donaverat, a matre sua et fratribus et caeteris fidelibus agnoscens, libenter annuit, moxque manu sua omnium quae supra memoravi donum, pro redemptione animae fratris sui, super altare S. Georgii fecit. Dominus itaque Hugo, maritus ejus, hoc audiens, primo mane ad sepeliendum corpus occurrit. Ut autem cognovit donum quod fecerat uxor ejus vespere pro anima, assensum prebuit, et enumeratis singillatim cunctis coram testibus sicut super enumeravi, videlicet prato, pomerio, terrejectoque omni, ubicumque infra parrochiam Hesdinsensem in agris, vel silvis, Fretellus tenebat, ipse uxorque ejus iterum viva voce cuncta simul super altare donaverunt. *Ibid.*

(2) Milesendis, filia Roberti Fretelis, pro anima Hugonis, mariti sui, S. Georgio contulit etc. *Codex traditionum*, f.º 18 r.º. — Cet Hugues, tour-à-tour présenté comme beau-frère et comme gendre du premier Robert Fretel, s'appelle en un autre endroit Hugues Fretel et il va à la croisade : *Hugo Fretel, dum Jherusalem tenderet, monachos S. Georgii ad se venire fecit. Ibid.* f.º 26 v.º.

(3) Postea vero ipsa Milesendis et filius ejus *Robertus*, in die solempnitatis S. Georgii, in curtilia apud Bonires, cum appendiciis suis, concesserunt. *Codex*, f.º 18 r.º. — Le second Robert Fretel est nommé, au f.º 26 v.º, comme l'aîné des fils d'Hugues Fretel : *filii suis Roberto, Hugone, Rorgone assensum praebentibus*. Nous aurons peut-être l'occasion de revenir sur les faits principaux de la vie de Robert II Fretel.

féodale au xi.^e siècle : c'est pourquoi j'ai essayé de sauver leur mémoire de l'oubli. A leurs trois noms, j'en eusse pu ajouter un quatrième, celui de Gautier Tirel, si connu par la part plus ou moins directe qu'il prit au funeste accident de chasse dont fut victime, en l'an 1100, le roi Guillaume-le-Roux.— Gautier Tirel, à qui les chroniqueurs anglo-normands attribuent de grandes possessions dans le pays de Poix et dans le Ponthieu, en avait aussi quelques-unes aux environs d'Hesdin : il est mentionné, dans le *Cartulaire de Saint-Georges* (auquel nous avons emprunté beaucoup des éléments de notre notice), comme l'un des bienfaiteurs de cette maison : il lui donne, en effet, outre un hôte et 10 muids de sel à Verton, des franchises et privilèges à Berle et à Aubin Saint-Vaast (1). La possession de cet hôte fut confirmée au prieuré de Saint Georges, par Eustache III, comte de Boulogne (2). Plus tard, Gautier Tirel ratifia une donation faite par un de ses vassaux audit prieuré (3). Gautier Tirel est aussi nommé dans un jugement par lequel Enguerrand, évêque d'Amiens (1107-1127), le déboute de ses prétentions sur l'autel de Verton qu'il adjuge à l'abbaye de Saint-Josse-sur-mer (4).

Ces détails nous ont paru mériter d'être relevés ; mais ils sont de trop minime importance pour nous autoriser à introduire Gautier Tirel dans le cadre de la présente étude. Son nom, du reste, n'a garde de sortir de la mémoire des hommes, attaché qu'il est au souvenir du tragique épisode de la forêt de Winchester. A. DESPLANQUE.

LES PEUPLIERS

Le temps est opportun pour parler du Peuplier, car cet arbre a souvent été pris comme emblème des insti-

(1) *Codex traditionum*, f.° 17 v.° — (2) *Ibid.*, f.° 21 v.° — (3) *Ibid.*, f.° 22 r.° — (4) *Cartul. de S. Josse-sur-mer*, f.° 12 r.°.

tutions républicaines. Il le doit probablement à son nom, et ce nom lui vient, selon les uns, de ce que l'on plantait de peupliers les places de l'ancienne Rome, selon d'autres, parce que la mobilité de ses feuilles représente le mouvement incessant de la foule. Quoiqu'il en soit, nous n'avons à nous en occuper que sous le rapport botanique.

Le genre Peuplier (*populus*) faisait partie de l'ordre des Amentacées d'Antoine-Laurent de Jussieu. Lors du démembrement de ce groupe par les botanistes modernes, il a été réuni avec le Saule en une petite famille, celle des Salicinées, caractérisée essentiellement par la structure de l'ovaire. Cet organe n'a qu'une seule loge et renferme un grand nombre d'ovules fixées sur deux placentas pariétaux. Le fruit est une capsule s'ouvrant en deux valves; les graines sont nombreuses et recouvertes de duvet. Les fleurs n'ont ni calice, ni corolle; elles sont simplement entourées à la base d'une petite cupule; elles sont dioïques c'est-à-dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur des pieds différents.

Le bois de peuplier est le type du bois blanc, tendre et léger; sa pesanteur est d'environ 0,50 lorsqu'il est sec, celle du hêtre dans les mêmes conditions, étant de 0,80; pour le même volume, il donne en brûlant à peu près la moitié moins de chaleur. On en fait des planches pour la toiture, des caisses, des malles et quelques autres boiseries communes. Le duvet qui entoure les graines a une apparence cotonneuse qui a donné l'idée de l'employer comme matière textile, mais il se file mal et les tissus qu'on en fait n'ont pas de résistance. Il ne sert guère qu'aux petits oiseaux qui en tapissent leurs nids pour garantir du froid leur tendre progéniture. Les graines sont facilement entraînées par le vent, et germent rapidement; mais l'arbre se multiplie mieux encore par ses racines qui s'étendent au loin en

émettant de nombreux bourgeons. Ces nœuds souterrains conservent si longtemps leur vitalité, qu'on les voit parfois surgir plusieurs années après que le tronc a été abattu.

Les peupliers aiment les lieux humides et les sols argileux. On en trouve dans tout l'hémisphère septentrional de l'ancien continent. M. Wesmael de Mons, dans la savante monographie qui sert de guide à cette notice (1), énumère 19 espèces dont 4 sont originaires de notre pays, ou y sont acclimatées depuis longtemps. Ce sont : le peuplier blanc, le tremble, le grisard et le peuplier noir.

Le peuplier blanc (*populus alba*) a la face inférieure des feuilles et les jeunes rameaux couverts d'un duvet cotonneux blanc. Il est très-abondant dans les plaines humides de la Flandre, aux environs d'Ypres, ce qui lui a valu le surnom d'Ypréau. Rosier raconte que dans ce pays lorsqu'une fille vient au monde, son père plante un certain nombre de peupliers qui auront pris leur croissance et fourniront la dot lorsque la fille sera en âge de se marier. Les feuilles de la variété type (*P. alba*, var. *genuina*) sont divisées en trois lobes triangulaires, aigus et dentés, mais dont les deux latéraux sont peu marqués. Celles d'une seconde variété (*P. alba*, var. *nivea*) ont les dents plus aigues et les lobes plus profondément divisés, tandis que dans une troisième variété (*P. alba*, var. *denudata*) les lobes sont à peine indiqués, les feuilles sont rhomboïdales et limitées simplement par un bord sinué. Ces trois variétés sont presque les seules cultivées chez nous; selon M. Wesmael, la variété *nivea* serait la plus fréquente, bien qu'elle soit en même temps celle qui a le moins de valeur.

Le tremble (*P. tremula*) a le pétiole grêle, long et comprimé latéralement : ce qui fait que les feuilles ne peu-

(1) Bulletin, t. II, p. 80.

vent se tenir en équilibre et s'agitent au moindre vent. Elles sont ovales ou arrondies, simplement sinuées sur le bord; leur face inférieure cotonneuse dans le jeune âge perd ensuite son duvet. On cultive parfois dans les jardins une variété à rameaux pendants comme ceux des saules pleureurs. Le tremble supporte parfaitement l'humidité, il vient même dans les tourbières.

Le grisard ou grisaille (*P. canescens*) ne mériterait pas d'être compté parmi les véritables espèces, car ce n'est qu'un hybride du tremble et du peuplier blanc. Par tous ses caractères, il est intermédiaire entre ces deux espèces se rapprochant plus, tantôt de l'une, tantôt de l'autre.

Le peuplier noir (*P. nigra*) diffère beaucoup des précédents. Ses bourgeons et ses jeunes pousses sont enduits d'un suc visqueux et résineux, d'une odeur assez agréable. Les pharmaciens se servent de ces bourgeons résineux pour faire un onguent employé en médecine vétérinaire. Ses feuilles sont lisses, dépourvues de duvet, de forme triangulaire, terminées en pointes aigues et dentelées sur le pourtour. Le peuplier d'Italie ou peuplier pyramidal n'est qu'une variété du peuplier noir (*P. nigra* var. *pyramidalis*). Il s'en distingue facilement par sa taille plus élevée, ses rameaux grêles, effilés, dressés contre la tige. Cette variété qui a été apportée d'Italie en France pendant le xviii.^e siècle, paraît originaire de l'Asie. Chose curieuse, il n'y a en Europe que des individus mâles, M. Wesmael cite cependant, avec doute, l'existence de pieds femelles dans l'allée de Durlacher, près Carlsruhe. Le peuplier d'Italie est dans notre région humide du Nord un des plus beaux arbres que l'on puisse employer pour faire des avenues. A l'élégance de son port, il joint l'avantage de pousser rapidement et de donner peu d'ombre.

Les seules espèces étrangères fréquemment cultivées

dans notre pays sont : le peuplier du Canada et le peuplier de la Caroline qui tous deux ont, comme le peuplier noir, les feuilles glabres et les bourgeons couverts d'un enduit résineux.

Le peuplier du Canada (*P. canadensis*) est le plus grand de l'espèce ; il peut atteindre jusqu'à 40 mètres de hauteur. Ses feuilles ont sensiblement la même forme que celles du peuplier noir, cependant elles sont échancrées en cœur ou tronquées à la base, tandis que les autres s'atténuent ou s'arrondissent vers l'insertion du pétiole. Une particularité de l'espèce en question, c'est qu'il y a entre les deux sexes des différences si considérables que les botanistes en ont fait des espèces distinctes. Ils ont nommé les mâles peuplier du Canada (*P. canadensis*) et les femelles, peuplier de Virginie (*P. monilifera*). Celles-ci ont les feuilles échancrées en cœur à la base et fortement acuminées à la pointe ; les premiers les ont plus grandes, tronquées à la base et terminées par une pointe mousse. Chez tous deux, on rencontre des rameaux anguleux associés à des rameaux arrondis ; toutefois ce fait est plus fréquent chez les femelles que chez les mâles. Une variété de cette espèce a la forme pyramidale du peuplier d'Italie.

Le peuplier de la Caroline (*P. angulata*) possède des rameaux toujours anguleux et des feuilles plus grandes et plus arrondies que le précédent, on le rencontre moins fréquemment.

J. G.

CHRONIQUE

Météorologie. — Le mois de Septembre 1870 fut froid et sec. Les températures maxima diurnes furent presque constantes et très-peu au-dessus ou au-dessous de la moyenne 18.° 6, il y eut plus de différence entre les minima, qui allèrent de 5.° 30 à 13.° 3.

La température moyenne du mois fut de 1.° 28 inférieure

à la moyenne générale, et de 2.^o 56 inférieure à celle du mois de Septembre 1869.

Cet abaissement de température atténua l'épaisseur de la couche d'eau évaporée qui ne fut que de 88.^{mm} 12, tandis qu'elle avait été de 103.^{mm} 56, en Septembre 1869, toutefois elle fut encore plus grande que la moyenne générale 80.^{mm} 48, c'est la conséquence de la sécheresse de l'air qui ne contint à l'état de dissolution que les 0,75 de la quantité d'eau qui l'eût saturé à sa température moyenne.

Pendant les quinze premiers jours le vent souffla du S.-O., la hauteur moyenne du baromètre fut de 758.^{mm} 848 et la pluie fut assez fréquente ; mais pendant les quinze derniers, les courants atmosphériques vinrent du N.-E. ; le ciel fut presque serein, la moyenne barométrique fut de 770.^{mm} 958, et la pluie fit complètement défaut.

Malgré la sécheresse de l'air durant cette seconde période, il y eut des rosées toutes les nuits et souvent des brouillards assez épais.

La quantité de pluie recueillie en 12 jours, fut inférieure de 31.^{mm} 42 à la moyenne générale de Septembre.

Le 24 de 10 à 11 heures du soir on observa une magnifique aurore boréale dont les franges colorées en rouge vif et perpendiculaires à l'horizon se déplaçaient lentement vers l'O.

	SEPTEMBRE 1870	SEPTEMBRE année moy.
Température moyenne	13. ^o 99	15. ^o 271
» » des maxima	18. ^o 60	
» » des minima	9. ^o 38	
» extrême minima, le 17..	5. ^o 30	
» » maxima, le 28.	21. ^o 70	
Baromètre hauteur moyenne à 0. ^o . . .	763. ^{mm} 045	760. ^{mm} 143
» hauteur extrême minima, le 7..	750. ^{mm} 86	
» » » maxima, le 16.	774. ^{mm} 33	
Tension de la vapeur atmosphér.	8. ^{mm} 49	10. ^{mm} 17
Humidité relative moyenne %	75.00	77. 44
Épaisseur de la couche de pluie	39. ^{mm} 17	70. ^{mm} 397
» de la couche d'eau évaporée..	88. ^{mm} 12	80. ^{mm} 48

V. MEUREIN.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

2.° ANNÉE.— N.° 11.— Novembre 1870.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT.
Mémoires, 3.° série, t. IV.

Fondée en 1833, la Société des Sciences du Hainaut soutient sa vieille réputation. Naguères elle couronnait et publiait dans ses Mémoires les *Recherches sur le Hainaut ancien* de M. Duvivier, ouvrage qui fait le plus grand honneur à l'érudition belge. Aujourd'hui elle nous offre, après lui avoir décerné une médaille d'or, le *Mémoire historique* de M. Théophile Lejeune *sur l'ancienne ville de Soignies*. Le cadre de cette monographie est complet et il peut être présenté comme un modèle.

Quoiqu'il y ait eu à Soignies quelques habitations gallo-romaines, l'importance de cette localité ne date que du VII.° siècle, époque où le comte Madelgaire y fonda un couvent. Ce monastère ayant été ruiné par les Normands fut, au X.° siècle, transformé en un chapitre qui prit le nom de Saint-Vincent, nom adopté par Madelgaire après son entrée en religion. Constitué sous la triple protection du Souverain Pontife, de l'empereur d'Allemagne et du duc de Lotharingie, le chapitre de Saint-Vincent commença à se qualifier de royal. Par la suite, les évêques de Cambrai, les comtes de Hainaut, les ducs de Bourgogne et les souverains de la maison d'Autriche, le comblèrent de privilèges et de faveurs. M. Lejeune énumère tous les dons faits à cet établissement et il entre dans de grands détails sur la composition du corps capitulaire.

Des paragraphes spéciaux traitent des revenus du chapitre, des fondations pieuses, de l'église à la fois paroiss-

siale et canonique, du trésor de la collégiale dont le principal ornement était la chasse de Saint-Vincent.

L'auteur s'occupe ensuite de la paroisse de Soignies et des communautés religieuses qui s'établirent à côté du chapitre : sœurs grises, capucins, pères de l'Oratoire. Il en vient ainsi à parler des fondations charitables. Un chapitre sur l'avouerie de Soignies le fait passer, par une transition toute naturelle, de l'histoire religieuse à l'histoire civile. Celle-ci embrasse : l'organisation judiciaire, le pouvoir communal, les compagnies et confréries laïques, les corps de métiers.

Quelques renseignements topographiques et statistiques servent d'introduction à un chapitre d'annales dans lequel M. Lejeune retrace les vicissitudes de la ville dont il s'est jusqu'ici appliqué à décrire les institutions. Ce chapitre est suivi d'études sur les hommes marquants de Soignies, sur les établissements d'instruction publique aux différentes époques, sur les fêtes civiles et religieuses qu'on y a célébrées ou qu'on y célèbre encore.

L'ouvrage se termine par des *pièces justificatives* qui en doublent l'importance et l'étendue.

A la suite du Mémoire que nous venons d'analyser, nous remarquons, dans le nouveau volume de la Société du Hainaut, une *Notice sur le corps du génie en Belgique pendant le xviii.^e siècle*, par le général Guillaume, aujourd'hui ministre de la Guerre en Belgique.

Lorsque l'empereur Charles VI réorganisa les troupes nationales dans les Pays-Bas Autrichiens, il reconnut la nécessité de créer un corps spécial du Génie qui pût remettre en bon état de défense les fortifications endommagées par les dernières guerres. Le maréchal Daun proposa de créer trois brigades de sept officiers chacune. Cette organisation, devant occasionner une dépense annuelle de

14,532 florins, ne fut adoptée qu'en partie : on se borna à créer deux brigades du génie, qu'on plaça sous le commandement immédiat d'un lieutenant-colonel et sous l'autorité supérieure d'un directeur en chef du rang de général.

M. Guillaume donne la composition de ce corps de génie tel qu'il fut créé en 1732, et il nous fait connaître les modifications qu'il a subies jusqu'en 1770, époque de son dernier remaniement ou, pour mieux dire, de son absorption par le génie autrichien. Il nous retrace aussi la carrière militaire des officiers belges qui se sont distingués dans cette arme.

A. DESPLANQUE.

CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MONS.

Annales, t. VIII.

L'année dernière (voir *Bulletin*, t. I, p. 29), nous faisons connaître l'origine du Cercle archéologique de Mons et la direction de ses travaux. Depuis lors, un nouveau volume d'*Annales* est venu s'ajouter aux précédents.

Ce volume s'ouvre par une *Notice historique sur le village de Boussoit-sur-Haine*. L'auteur, M. Théophile Lejeune, après avoir discuté l'étymologie du nom de cette commune, indique sa situation topographique, son étendue territoriale et le chiffre de sa population. Il se livre ensuite à l'examen d'une question fort controversée : savoir si le *castrum de Bussut* ou *Buxidis*, dans lequel les fils de Rainier III se retranchèrent après la défaite de leurs compétiteurs Garnier et Renaud, est Boussoit ou Boussu-sur-Haine.

Le chapitre de M. Lejeune sur la seigneurie de Boussoit est plein de faits intéressants pour l'histoire du château et des seigneurs. Au XVII.^e siècle, cette seigneurie échet à une famille qui a laissé bien des souvenirs dans le Nord de la France. Marie Du Chastel de la Hovardrie, « religieuse pénitente à Armentières, » seconde fille de Robert Du

Chastel et de Jeanne de La Croix, dame de Boussoit, érigea, en 1637, dans l'église dudit Boussoit, un monument funéraire dont l'inscription nous a été conservée. Des Du Chastel, la seigneurie de Boussoit passa dans les maisons de Rodoan et de Nédonchel.

M. Lejeune traite ensuite des institutions ecclésiastiques et charitables du village dont il s'occupe, et il donne en appendice un *armorial de Boussoit-sur-Haine*. Il le fait suivre de pièces justificatives principalement empruntées au cartulaire de Saint-Denis-en-Broqueroie.

La *Notice sur le village et la procession de Wasmes*, par M. l'abbé Petit, est très-digne de figurer à côté du mémoire précité. M. Petit rappelle que l'autel de Wasmes fut donné en 1095 à l'abbaye de Saint-Ghislain par Gaucher, évêque de Cambrai, et confirmé à ladite abbaye, avec ses dépendances Wasmuel et Résignies, par le pape Gélase II, le 12 avril 1118. Il raconte ensuite l'éclatante victoire remportée, vers 1133, par le chevaleresque Gilles de Chin, seigneur de Berlaimont, sur un affreux dragon qui désolait la contrée : l'auteur énumère les dons faits par le vainqueur, en accomplissement de son vœu, à la vierge de Wasmes qu'il était venu implorer avant de livrer bataille au monstre. De là date l'institution de la procession annuelle de Wasmes dont le tour est de quatre lieues. Lorsque le dragon fut attaqué dans son repaire par Gilles de Chin, il tenait en sa gueule, dit la légende, une jeune fille qu'il allait dévorer. C'est en souvenir de cette enfant miraculeusement délivrée que, chaque année, le curé de Wasmes choisit, pour figurer avec grand honneur à la Procession, une *Pucelette*, petite fille âgée de quatre à cinq ans. — Suivant le costume traditionnel, la pucelette est vêtue d'une robe de soie bleu de ciel et d'un manteau tout pareil. On lui met devant la poitrine un grand cœur blanc sur lequel brillent

des bijoux d'or et des diamants ; on ceint sa tête d'une couronne surmontée de trois plumes d'autruche recourbées : sa suivante , qui porte la queue de son manteau , est mise en blanc.

Le lundi de la Pentecôte , le curé va chercher en cortège la Pucelette chez ses parents et il l'amène aux vêpres : après les vêpres il la conduit au presbytère. Le lendemain , jour de la grande procession , l'enfant assiste à la messe qui se célèbre dès trois heures du matin ; puis , elle suit le parcours de la procession , de l'église de Wasmes au Calvaire , du Calvaire à l'église de Warquinies, de là à celles d'Hornu et de Wasmüel. La Pucelette clot la marche, entre deux haies de jeunes filles en blanc et sous l'escorte des autorités communales. Durant le trajet , elle donne la main au curé de Wasmes et à un autre prêtre.

La chapelle primitive de Notre-Dame de Wasmes était bâtie sur le versant d'une colline. Depuis elle a fait place à une église ogivale dont il reste quelques souvenirs , deux pinacles , une cuve baptismale , etc. M. l'abbé Petit décrit fort soigneusement l'église actuelle. Il dit aussi un mot des fiefs de Fontenoy et de Fontenich qui existaient jadis à Wasmes.

Sous le titre d'*analectes*, M. Devillers , archiviste de l'Etat à Mons et président du Cercle , continue de publier une série de documents relatifs à des localités du Hainaut. Citons comme intéressant la portion aujourd'hui française de cette ancienne province :

1.° Une charte de Jeanne de Constantinople , réglant le droit de vinage à Berlaimont et Pont-sur-Sambre. (Le Quesnoy , 6 octobre 1215).

2.° Des lettres par lesquelles Odon , évêque de Cambrai , confirme l'abbaye d'Haumont dans la possession de ses biens (1110).

3.^o D'autres lettres par lesquelles Gautier IV, abbé, et les religieux de Saint-Amand donnent, en arrentement héréditaire, à Arnould d'Audenarde leur bois de Saint-Sauveur (Décembre 1219).

4.^o Procuration du chapitre de Denain pour servir dans une instance contre le seigneur de Bury (23 février 1723).

L'Esquisse historique sur le collège d'Ath, qui vient à la suite des travaux ci-dessus énumérés, est un discours prononcé à la distribution des prix, le 15 août 1867, par M. E. Fourdin, professeur en cet établissement, bibliothécaire-archiviste de la ville. On célébrait, ce jour-là, le 451.^o anniversaire de la fondation du collège d'Ath, créé dix ans avant l'Université de Louvain, sous le nom d'école latine, protégé par Philippe-le-Bon, successivement doté et enrichi par quelques-uns des anciens élèves de cette maison, tels que Frédéric d'Ives, le célèbre abbé de Maroilles, Robert d'Hosart, abbé de Cambron, Jean-Joseph Masselot, religieux de Vaucelles, etc. Nicolas de Rebbe, originaire d'Ath, chanoine de Saint-Pierre de Lille, obtint du pape Clément VIII, pour le collège de sa ville, des indulgences et immunités qui y attirèrent longtemps la foule des fidèles. Dans les premières années du xvii.^e siècle, ce collège avait fourni, aux divers diocèses de Belgique, plus de 3000 théologiens, tous pourvus de riches prébendes. M. Fourdin énumère les hommes marquants qui en sont sortis. Il montre, par un curieux exemple, combien les bourgeois d'Ath honoraient ceux de leurs concitoyens qui se distinguaient dans les arts, dans les lettres et dans les sciences. L'un d'eux avait-il obtenu, soit à Louvain, soit à Douai, le titre de *primus in artibus*, les autorités athoises lui ménageaient une brillante réception officielle: elles allaient à sa rencontre, corps de métiers en tête, au son du carillon, au bruit des salves d'artillerie; elles le me-

naient à cheval ou en carosse, et couronné de lauriers, à un *Te Deum* solennel. La journée se terminait par un banquet à l'Hôtel-de-Ville et par la remise au lauréat d'une pièce d'argenterie, commémorative de son glorieux succès.

La *Notice sur le village de Sars-la-Bruyère* par M. Bernier est rédigée sur un plan très-analogue à celui de la monographie du village de Boussoit par M. Lejeune : étymologie, situation, sceau de la commune, église, propriétés de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Sars, inscriptions recueillies dans l'église, chronologie des seigneurs : on y voit succéder à la famille de Sars celles de Harchies et de Bournonville. Ce fut dans le bois de Sars que commença la célèbre bataille de Malplaquet, livrée le 11 septembre 1709.

Le volume que nous venons d'analyser se termine par les *Souvenirs d'une excursion archéologique à Elouges* ; par le résumé de découvertes faites à Lessines, à Rouveroy, à Spiennes, à Estines-au-Val ; par divers articles de *variétés* montoises. Ne pouvant les citer tous, reproduisons celui qui a pour titre : *Le chien en pierre à Naast* et pour auteur M. A. Tricot.

Vers le milieu du xviii.^e siècle, la race canine s'était considérablement accrue dans certaines localités du pays, au détriment du gibier. Dans des vues tout à la fois fiscales et prohibitives, les Etats du Hainaut imposèrent les détenteurs de ces quadrupèdes d'une taxe de dix patars par chaque tête, au profit du souverain : ce qui n'en fit guère diminuer le nombre.

Se souciant plus de la conservation de sa chasse que de jouir d'une légitime popularité parmi ses vassaux, un sire de Naast s'avisait, à cette époque, d'un expédient pour diminuer la destruction de son gibier. Il prescrivit que tout chien parcourant sa seigneurie, dépourvu d'un *biu*, serait impitoyablement exterminé. Ce *biu* consistait en un morceau de bois, peu gros et long d'une cinquantaine de centimètres, assujéti par un bout au collier, au moyen d'une courte

lanière, de telle sorte que l'animal astreint à trainer cet engin entre les pattes avait la marche entravée et un air hébété très-piteux.

Cette prescription, intempestive et ridicule, mécontenta extrêmement une partie de la population contre le malencontreux seigneur.

A la suite d'une brusque altercation soulevée par un fermier de l'endroit avec le messire en question, relativement à ses innovations féodales, ce fermier lui annonça qu'il aurait bientôt un chien qui ne paierait point la taxe et, sans être tenu à l'attache, ne porterait jamais l'humiliant *biu*. Des paris furent engagés à cette occasion, et avant que l'année fût révolue, il avait fait placer au-dessus de la porte d'entrée de sa basse-cour, située près de l'église, un chien en pierre calcaire, de taille moyenne, aux formes bien prises, et qui semble avoir l'air de narguer les passants très-sournoisement. Cette sculpture a encore aujourd'hui le privilège d'attirer l'attention des étrangers.

A. DESPLANQUE.

BIBLIOGRAPHIE.

OBSERVATIONS SUR LE JURASSIQUE SUPERIEUR DU BOULONNAIS

par M. ED. PELLAT (1)

Il y a déjà plusieurs années que M. Ed. Pellat consacre ses loisirs à l'étude du terrain jurassique du Bas-Boulonnais. Ce terrain qui forme le long de la côte depuis le cap Gris-Nez, jusqu'au delà du cap d'Alprech, une série de falaises très-intéressantes, s'étend, en outre, vers l'Est formant un îlot au milieu des collines crayeuses de la Picardie. Les premiers mémoires (2) de M. Pellat furent consacrés aux couches qui affleurent dans les falaises et qui appartiennent aux étages Portlandien et Kimméridien ; il en fit une description détaillée pour la joindre à la monographie paléon-

(1) Bulletin de la société géologique de France, 2.^e série, t. xxvi, p. 684-687 (1870).

(2) Bulletin, t. xxiii, p. 193 (1865) et t. xxiv, p. 181 (1867).

tologique des fossiles du même terrain, par M. de Loriol (1). Depuis (2) il s'est occupé des assises inférieures, qui ne sont plus visibles dans la falaise, mais qui peuvent être étudiées dans l'intérieur du pays.

Il touchait là à une des questions qui divisent actuellement les géologues, celle des limites qui séparent l'étage Kimméridien de l'étage Corallien, et celui-ci de l'étage oxfordien. Ses études le conduisirent à conserver l'étage Corallien que plusieurs savants voulaient supprimer. Il lui donne pour base des calcaires remplis de polypiers et de baguettes d'oursin (*Cidaris florigemma*), visibles au mont des Boucards et dans quelques petits ravins, tels que ceux du petit Hourecq, près de Carly. Cette couche à polypiers et à *Cidaris florigemma* ne diffère que peu d'autres calcaires compactes qui lui sont superposés au mont des Boucards. Dans la dernière note dont le titre est en tête de cet article, M. Pellat admet qu'elle n'est qu'un dépôt accidentel remplaçant plus ou moins complètement les calcaires compactes.

• Pendant que sur quelques points des amas de polypiers, s'élevant sans doute sous forme de pitons comme les récifs des mers actuelles, formaient l'assise, il se déposait ailleurs des sédiments fins, plus ou moins crayeux, renfermant une autre faune, et qui sont devenus les calcaires compactes. »

J. G.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

ARNOULD D'HESDIN.

Dans sa curieuse étude sur *Trois chevaliers d'Hesdin au XI.^e siècle*, M. Desplanque, archiviste du Nord, fait appel au bon vouloir de ceux qui pourraient fournir quelques

(1) Mémoires de la société de Physique et d'histoire naturelle de Genève, t. XIX.

(2) Bulletin de la Société géologique de France, 2.^e série, t. XXV, p. 196 (1867).

renseignements sur ces trois personnages, dont l'histoire n'avait pas même retenu les noms. L'intérêt avec lequel nous avons lu le travail de M. Desplanque nous a porté à faire quelques recherches sur le même sujet ; nous nous sommes dit que l'on devait trouver quelques mentions concernant Arnould d'Hesdin dans les riches collections de chroniqueurs anglo-saxons et d'ouvrages consacrés aux antiquités de l'Angleterre, que possède la Bibliothèque publique de Douai. Voici le résultat de nos recherches.

I.

Rien dans les chroniques anglo-normandes ni dans les *Scriptores rerum Britannicarum* ; la savante édition d'Orderic Vital publiée par la *Société de l'Histoire de France* n'ajoute au nom d'Arnould d'Hesdin qu'une conjecture sans importance et dénuée de preuves ; nous avons été plus heureux en compulsant le *Monasticon Anglicanum* de William Dugdale, ouvrage si important pour l'étude du moyen-âge en Angleterre. Le *Codex traditionum S. Georgii Hisdiniensis* et le *Domesday-book* avaient permis à M. Desplanque de montrer Arnould d'Hesdin faisant partager à son chapelain et à ses compatriotes, les religieux de Saint-Georges d'Hesdin, les richesses qu'il devait sans doute à son épée et à la bienveillance de Guillaume-le-Conquérant ; plusieurs passages du *Monasticon Anglicanum* prouvent qu'il a usé de la même générosité envers des abbayes de l'Angleterre et de la Normandie.

En 1081, le jour de la Purification, se trouvant à Salisbury, Arnould d'Hesdin octroya à l'abbaye de Saint-Pierre de Gloucester, le domaine de Lynkeholt. (1) Déjà auparavant il avait donné au même monastère l'église de Heythrop,

(1) M. Wauters, dans la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, t. I, p. 682, cite cette donation, d'après HART, *Historia et Cartularium S. Petri Gloucestriae*, et la place sous le règne de Guillaume-le-Conquérant (1066-1087).

celle de Lynkeholt et un moulin avec les terres du prêtre, et l'église de Kynemerforde aussi avec les terres du prêtre. Le prieuré de Tolft avait reçu de lui l'église de Newbury avec tous les revenus qui pouvaient provenir du moulin, du tonlieu et de tout ce qui était matière à dime. Aux religieux de Shaftesbury, dans le Dorset, il avait donné le monastère de *Kievelia* avec la terre et la dime qui en dépendaient. Ses libéralités allèrent même demander des prières de l'autre côté de la Manche, en Normandie : la célèbre abbaye du Bec reçut de lui le Rullepe, et d'Ameline, sa femme, le manoir de Cumbe. (1)

L'Arnould d'Hesdin qui fait les donations mentionnées dans le *Monasticon Anglicanum* est bien le même que celui dont il est parlé dans le *Domesday-book* et le *Codex traditionum S. Georgii Hisdiniensis*. Il y a contemporanéité : le *Monasticon Anglicanum* n'offre qu'une seule date (1084) et les mentions du *Domesday-book* sont comprises entre 1080 et 1086. L'Arnould d'Hesdin du *Domesday-book* et celui du *Monasticon* possèdent tous deux des biens à Kievèle et à Rullepe ou Rislepe : l'un de ces ouvrages l'appelle seigneur de Newbury et dit qu'il y possède des édifices, l'autre dit que la dime de cette ville lui appartient ; d'après le *Codex traditionum*, la donation au chapelain se fait à Cumbe, en présence de toute la famille d'Arnould, et, d'après le *Monasticon*, Ameline, sa femme, donne à l'abbaye du Bec le manoir de Cumbe. Ces indications suffisent pour établir qu'il y a identité entre les deux Arnould d'Hesdin et que le chevalier dont le *Monasticon Anglicanum* mentionne les pieuses libéralités était originaire d'Hesdin en Artois.

A ces détails le *Monasticon* ajoute sur ce personnage quelques particularités qui peuvent avoir leur intérêt. Sa

(1) *Monasticon Anglicanum*, per Rogerum Dodsworth et Gulielmum Dugdalc. London, 1682, t. 1, p. 116, 117, 599 et 983 ; t. II, p. 954.

femme portait le nom d'*Amelina*, et, comme elle fait une donation à l'abbaye du Bec, on peut croire qu'elle était originaire de la Normandie. Lui-même, il était comte du Perche (1) et seigneur de Newbury.

II.

Nous avons espéré que les indications fournies par le savant ouvrage de Dugdale nous serviraient de point de départ pour arriver à retrouver l'origine d'Arnould d'Hesdin et le nom de la famille à laquelle il s'est allié, et à constater s'il y a identité entre le personnage dont nous venons de parler et l'Arnould d'Hesdin, oncle ou grand-oncle de Guillaume, vicomte de Shrewsbury, qui fut mis à mort, en 1138, par le roi Etienne de Blois, contre lequel il s'était révolté. Nos recherches n'ont pu aboutir qu'à des hypothèses, à des déductions, manquant de base en plusieurs points ; nous les faisons cependant connaître, convaincu qu'elles pourront être utiles à ceux qui seraient assez heureux pour retrouver et consulter en Angleterre le texte des chartes mentionnées dans le *Monasticon*.

Arnould d'Hesdin était comte du Perche. Pour posséder ce titre, le chevalier artésien devait nécessairement s'être uni par un mariage à la famille des comtes d'Alençon et du Perche : la donation faite par sa femme Ameline et par lui-même à l'abbaye du Bec portent d'ailleurs à croire, comme nous l'avons déjà dit, qu'il s'était allié à une famille de Normandie. Un voisinage amené par la conquête pouvait avoir déterminé l'alliance dont nous parlons : Roger de Montgomery, chef de la famille d'Alençon et du Perche, avait reçu de Guillaume-le-Conquérant, en 1067, les comtés d'Arun-dell et de Shrewsbury, qui sont très-rapprochés de ceux où l'Arnould d'Hesdin du *Domesday-book* et du *Monasticon*

(1) Nous croyons que c'est bien la signification des mots *comes del Perch* qui se trouvent dans le *Monasticon*.

possédait ses domaines. En supposant que ce dernier épousa une fille, une nièce ou une petite fille de Roger de Montgommery, nous avons l'explication des mots *Arnould d'Hesdin, comte du Perche*.

La même hypothèse nous ferait comprendre le récit d'Orderic Vital et établirait l'identité entre le personnage qu'il mentionne et celui dont nous venons de parler. Ce chroniqueur nous apprend qu'en 1135, Guillaume, vicomte de Shrewsbury, qui avait épousé la nièce de Robert de Gloucester, se révolta, pour favoriser ce dernier, contre le roi Etienne de Blois, et qu'Arnould d'Hesdin, l'oncle du jeune Guillaume, chevalier belliqueux et téméraire, soutint un siège opiniâtre dans le château de Shrewsbury et fut ensuite égorgé par le roi avec un grand nombre de ses complices. Robert de Gloucester, fils illégitime de Henri I.^{er}, roi d'Angleterre, ne pouvant avoir de nièce que du côté de sa femme Mabile et celle-ci n'ayant pas eu de frère et n'ayant eu qu'une sœur mariée, Amicia ou Améria, qui épousa successivement Garin-le-Chaue et Renaud de Bailleul, vicomtes de Shrewsbury, il faut conclure que Guillaume, vicomte de Shrewsbury, avait épousé la fille d'Amicia. Mabile et Amicia étaient elles-mêmes les petites-filles de Roger de Montgommery, chef de la famille d'Alençon et du Perche. Par conséquent, en supposant qu'Arnould d'Hesdin a épousé une fille ou petite-fille de Roger de Montgommery, l'on s'expliquerait très-bien comment il était l'oncle ou le grand-oncle (*avunculus*) de Guillaume. Cette supposition ferait comprendre les mots *comes del Perch* et les mots *Guilelmi avunculus*; elle ferait comprendre pourquoi Arnould d'Hesdin s'unit à Robert de Gloucester contre Etienne de Blois et occupa le château de Shrewsbury; pourquoi l'Arnould d'Hesdin du *Monasticon* fit une donation au monastère de Shaftesbury où se trouvait une fille de Robert de Gloucester et de Mabile;

pourquoi le même Arnould et sa femme ont fait des donations à une abbaye de Normandie.

Mais ce mariage d'Arnould d'Hesdin avec une fille, une petite-fille, une nièce de Roger de Montgomery, qui arrangerait si bien toutes choses, a-t-il eu lieu ? Nous ne pouvons l'établir. Roger de Montgomery eut une fille du nom d'Emma ; mais elle entra dans un monastère en Normandie. Quant au nom des petites-filles et des nièces de ce chef de la famille d'Alençon et du Perche, nous ne les trouvons pas dans les auteurs qui ont traité longuement les questions généalogiques en Angleterre et en Normandie.

Au sujet de l'identité de l'Arnould d'Hesdin du *Domesday-book* et de celui d'Orderic Vital, M. Desplanques s'est fait une objection tirée de l'âge de ce dernier personnage qui aurait été presque octogénaire au moment de sa révolte contre Etienne de Blois. Il a d'ailleurs lui-même répondu à son objection en disant que l'on fait des sottises à tout âge ; nous ajouterons que nous voyons, dans Orderic Vital, Robert de Bellesme, comte d'Alençon, l'un des fils de Roger de Montgomery, faire la guerre, vers la même époque et peut-être en 1140, contre Etienne de Blois ; et cependant Robert de Bellesme devait être aussi avancé en âge qu'Arnould d'Hesdin.

À cette première conjecture, nous en ajouterons une seconde qui, nous tenons à le dire, nous paraît réunir moins de probabilités. Il pourrait y avoir identité entre Arnould d'Hesdin et Raoul de Bournonville, baron d'Ifort. Les mots Arnulfus, Arnaldus, Arnoldus ont été plus d'une fois confondus avec Radulfus : les tables des *Historiens des Gaules et de France* en font foi. Raoul de Bournonville appartenait à une famille de l'Artois ; son père Gérard, mort en 1084, avait eu pour mère Adelaïde d'Hesdin, fille de Gérard, seigneur d'Hesdin : cette origine et cette alliance

pourraient expliquer le nom de *Hesdingo*, qui aurait été porté par Raoul avant qu'il n'eût été créé baron d'Itfort. Raoul de Bournonville passa en Angleterre à une époque que nous ne connaissons pas exactement ; mais il pouvait y être en 1080, puisque son père mourut déjà assez âgé en 1084. L'on sait que plus tard il reçut de Geoffroi Plantagenet la baronnie d'Itfort et qu'il épousa Cécile, fille de Robert, comte de Gloucester, dont parle Orderic Vital ; il était, par conséquent, beau-frère ou oncle de Guillaume, vicomte de Shrewsbury, selon que l'on entend par *neptem*, nièce ou petite-fille ; pour qu'il y eût identité entre Raoul et les deux Arnould il faudrait lui supposer un premier mariage avec une femme du nom d'Ameline. Un autre trait rapproche Raoul de l'Arnould d'Orderic Vital : c'est qu'il périt aussi en combattant contre Etienne de Blois ; sans doute l'on place sa mort en 1140 et celle d'Arnould en 1138 ; mais cette différence de deux ans, que l'on trouve entre un chroniqueur et des auteurs de généalogie, ne pourrait être une raison de refuser d'admettre une identité, si d'ailleurs elle avait été suffisamment établie.

Dans les lignes que nous venons d'écrire, il y a une première partie offrant des mentions historiques certaines, qui ont pu jeter quelque jour sur l'histoire du chevalier Arnould d'Hesdin et contribuer à compléter l'intéressant travail de l'un des directeurs du *Bulletin* ; il y a aussi une seconde partie complètement hypothétique, qui pourrait être renversée par une phrase, un mot, d'une des chartes qui doivent être conservées en Angleterre. Nous ne l'ignorons pas, et nous regretterions que la partie historique eût à souffrir de sa juxtaposition à des conjectures. Cette crainte ne nous a cependant pas empêché d'exposer les suppositions qu'avaient éveillées en nous de longues recherches. L'histoire n'a pas encore prononcé sur Arnould d'Hesdin :

Historici certant et adhuc sub iudice lis est.

C. DEHAISNES.

LE BAILLIAGE D'AIRE AU XIV.^e SIÈCLE. (1)

(Extraits des comptes de cette juridiction).

Entre les diverses séries de documents reposant aux Archives de la Chambre des Comptes de Lille, il n'en est pas qui aient été jusqu'ici moins consultées que les comptes des juridictions secondaires, telles que bailliages, prévôtés, châtelainies. Si ces énumérations de recettes et de dépenses offrent moins d'intérêt que celles des comptes de la Recette Générale des anciennes provinces du ressort de la Chambre, elles fournissent néanmoins un contingent notable de renseignements curieux pour l'histoire des mœurs, des lettres, des arts et des institutions : elles peuvent aussi aider à mettre en lumière certains faits de guerre et de diplomatie.

Nous avons entrepris de résumer celles de ces séries de comptes qui se rapportent aux temps les plus reculés, c'est-à-dire *au* XIV.^e siècle. On ne peut creuser trop profondément, ni dans trop de sens différents, l'histoire du temps et du pays de Froissart.

Nous plaçons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs un spécimen de ce travail. S'ils l'accueillent avec plaisir, nous pourrions leur en présenter d'autres, empruntés alternativement aux différentes provinces du ressort : Artois, Flandre, Hainaut, etc.

Notre méthode d'analyse consiste, comme on le verra, à éviter de fastidieuses redites, sans omettre aucun fait essentiel ou caractéristique.

Les comptes sur lesquels porte notre étude sont rendus, tantôt au nom du *chef* de la juridiction (prévôt, bailli, ou châtelain), tantôt et pour lui, par le *receveur* du ressort. Nous indiquons, toutes les fois que nous le pouvons, le nom de l'un et de l'autre officier.

A. DESPLANQUE.

(1) La série des comptes du bailliage d'Aire, de 1347 à 1400, se compose de quatre registres in-f.^o côtés A. 115, 499, 503, 116 dans l'ancien classement de la Chambre des Comptes.

HUGUES DE DOURIER, bailli.

Compte de l'Ascension à la Toussaint 1347.

RECETTES : 1.^o Parties du domaine affermcés : Chaussée de Wiites, forages d'Aire et de Mentque; pêcheries de Mentque et de la Lys; herbes et eaux du manoir de Commines; moulin de La Laquette à Renty, dit le Molinel; moulins le Comte, dits du Grand Vivier; terre de Roquette; rentes du bois de Wasselau; herbes entre le pont Alard et la porte du Molinel à Aire, entre ledit pont Alard et la porte Saint-Omer; eaux des fossés d'Aire; travers et châtellenie d'Aire; tourage du château d'Aire et herbage des changles (fossés); manoir des Crakelins en la rue Saint-Martin à Aire; tonlieu et travers de Mentque; *connins* (lapins) de la garenne du bois de Wasselau; près du seigneur « que on dist les près le Conte; » mairie de Bléty; draperie de Delette « qui du tamps passé a esté achensé, si est ad présent le plus grant partie de le ville wasté et ont esté les gens escachiet pour les guerres, si on a pau drappé en le ville, et de chou que drappé y fu, en est rechupt en ce terme, 9 s. 4. d. pour le Roy; item, au duc 17 s. » — 2.^o forfaitures et échéances de bâtards. — 3.^o blés et avoines. — 4.^o exploits du bailliage.

DÉPENSES : 1.^o enterrement d'un bâtard dont les biens ont été dévolus au domaine : frais des obsèques, pain donné aux pauvres, coût de la fosse, de l'erche (cercueil) et du linceul.

2.^o Gages et aumônes; gros des 6 prébendes du chapitre d'Aire; tiers des gages du bailli; gages du forestier de bois; robes des quatre sergents héréditaires; gages du concierge de la salle, du chapelain qui chante à la salle, du *waite* (guetteur) et du portier du château, du pendeur; rente à l'abbé et au couvent de Ham pour l'anniversaire du comte d'Artois; don que madame d'Artois (Mahaut) fit aux pauvres du bailliage d'Aire d'une rente annuelle de 70 livres tournois « pour accater et donner 18 cottes de drap de couleur à 18 povres gentils femmes de ledicte baillie, et, de le demeure (du reste) de l'argent, doit-on accater de buriel (drap de bure) et saulers (souliers) à départir as communs povres de ledicte baillie. »

3.^o Dépenses diverses: Foin et bûches fournis à M. de Sécheltes, gouverneur d'Artois; voitures commandées pour

mener 100 rasières de blé d'Aire à Eperlecques et à la Montoire ; les voituriers n'osant se risquer dans cette expédition, on leur donne une escorte de gens d'armes.

4.° Mises du bailliage : plaintes adressées à MM. les gouverneurs à Arras sur les dégâts causés par les gens d'armes de la garnison d'Aire. — Les châtelains de Béthune, Gosnay, Choques et La Buisnière, sont invités à se rendre vers le roi (Philippe de Valois) à Hesdin, le 8 août 1347, pour avoir argent. »⁽¹⁾ — Lettres du bailli et du sire de Fosseux, au sujet du trépas de madame d'Artois (Jeanne II, épouse d'Eudes IV, duc de Bourgogne). — L'official de Téronane revendique, comme étant de sa juridiction, un clerc laïc qui, au mépris des trêves, s'était rendu coupable d'homicide sur la personne d'un flamand. — Le bailli d'Aire représente au gouverneur d'Artois et au bailli de Saint-Omer les dégâts et excès commis par les sergents de ce dernier à Delettes et dans le bailliage d'Aire.

5.° Réparation et entretien des bâtiments domaniaux. — Les chevaux du moulin Molant (l'un des moulins du Grand Vivier) furent retenus en leur gîte le jour où le comte de Northampton vint devant Aire (en août 1347).⁽²⁾

Compte de la Toussaint 1347 à la Chandeleur 1348.

DÉPENSES : Gages de Raoul de Cremery, châtelain d'Aire. — Enquête sur les délits commis à Delettes par les sergents du bailliage de Saint-Omer. — Injures faites au bailli d'Aire de passage à Rely.

JACQUES DE LOMPRÉ, bailli.

Compte de la Chandeleur à l'Ascension 1348.

DÉPENSES : Emprisonnement d'une femme soupçonnée de

(1) En ce temps enhorta tant li rois d'Engleterre les flamens, . . . que li issirent hors de Flandres bien cent mille, et s'en vinrent mettre le siège devant le bonne ville d'Aire. FROISSART, édition KERVYN, t. v, p. 183. — Quand li flamench furent retrait, li rois de France se départi d'Amiens et vint à Hédm, et là s'aresta pour attendre ses hoos, et avoit peuple sans nombre. *Ibid.* p. 185.

(2) Tandis que li roy de France séjournoit au Pont-Saint-Maissence... et que le roy d'Engleterre estoit encore devant Calais, fist le conte Derby qu'on dist de Lencastre, et ses gens, une chevauchie et course à plenté de gens d'armes et d'archiers, et de par le roy d'Engleterre, pardevers Saint-Omer et Aire, ardant, gastant et pillant le pays tout environ, dont il y eult maints hommes prins, mors et navrés. *Chroniqueur anonyme de Valenciennes* cité dans le FROISSART-KERVYN, t. v, p. 505. Le comte de Northampton avait un commandement dans le corps expéditionnaire du comte Derby.

sorcellerie. — Vente de bois « wastés par les gens de l'host (armée) qui furent à Ayre en l'esté 1347. » — La femme du Gouverneur d'Artois s'enquiert si le bailli d'Aire a fait publier la trêve conclue entre la France et l'Angleterre.

ENGUERRAND, SEIGNEUR DE LOUVENCOURT, bailli.

Compte de l'Ascension à la Toussaint 1348.

DÉPENSES : Mandement du Gouverneur d'Artois au bailli de Saint-Omer « contenant que cascuns fust près et appareilliés en armes et en chevaux selonc son estat. »

Compte de la Toussaint 1348 à la Chandeleur 1349.

RECETTES : Jean et Robin Cadart condamnés chacun à 60 s. d'amende à la franche vérité de Delettes, « pour bataille de puings, » composent avec le bailliage « pour che qu'il avoient esté ars de le wère et qu'il ne tenoient riens du signeur (comte d'Artois), mais demouroient dessoux l'abbé de Saint-Jehan ou Mont. » — Composition entre le bailliage et Pierre Du Croc, drapier de Delettes, qui a contrevenu à l'article du règlement de la draperie de cette localité, ainsi conçu : « Quiconques fait ung drap, s'il ne le porte pardevant eswardeurs esleus par le bailliu et par les drapiers, il est à 9 s. d'amende pour cascun drap, dont li sires en a 3 et li candelle du mestier 3, et li eswardeur 3. » — Rente confisquée sur Gilles de Morbecque qui, pendant les dernières guerres, « fu pardelà en Flandres, avœc les ennemis du Roy. »

Compte de l'Ascension à la Chandeleur 1349.

RECETTES : Amende perçue sur Havot le Saunier « pour che qu'il jua as dés, oultre le deffense et les bans de le ville d'Ayre. » — Le nommé Blancpain, accusé d'avoir donné une *buffe* (soufflet) à un valet de Molinghem, et ne pouvant être convaincu de ce fait, compose moyennant 30 s. — Produit de la vente, par autorité de justice, des armes saisies chez Andrieu Simon, soupçonné de larcin et fugitif.

DÉPENSES : Le seigneur de Crescques revendique, comme son homme « couchant et levant en sa haute justice, » Colin Wastinel, emprisonné au château d'Aire « pour murdre et ruberie ; » le Gouverneur d'Artois, consulté à ce sujet, ordonne qu'on procède à l'exécution, nonobstant la requête dudit seigneur ; frais de la pendaison du coupable. — Margot Haveronne, auteur de « plusieurs mallefachons

et larchins, » est condamnée « à estre enfouie toute vive : » 17 hommes assistent à son jugement qui fut prononcé « hors jour de court ; » et pour ce « eurent leurs despens selonc le custume de ledicte court, par cascun homme 4 s. »

Compte de l'Ascension à la Toussaint 1349.

DÉPENSES : Procès, au sujet de la justice de Roquetoire, entre le bailliage d'Aire et l'abbé de Saint-Bertin ; le procureur du bailliage, qui est venu défendre la cause aux plaids de Montreuil, sollicite un délai « pour che qu'il disoit que madame (d'Artois) venroit tost u pays et qu'elle en ordeneroit. »

Compte de la Toussaint 1349 à la Chandeleur 1350.

RECETTES : Andrieu Agache compose avec le bailliage pour avoir « drappé en le ville d'Ayre, sans che qu'il fust bourgeois. » — Havot Leleu, coupable d'avoir maltraité un valet, compose, moyennant 25 sous, « pour che qu'il estoit povre et qu'il estoit as saudées (à solde) u castel d'Aire. »

GUILLAUME DE WAILLI, receveur.

Compte de la Chandeleur à l'Ascension 1351.

RECETTE : Jacques de Bailleulet, écuyer, ayant été constitué prisonnier jusqu'à paiement d'une amende de 60 livres « pour che qu'il avoit laidement batu et navré Jean Le Brun d'Inghem, » est mis en liberté, messire de Bourbon, lieutenant du Roi, lui ayant fait remise de cette amende.

DÉPENSES : Le Gouverneur d'Artois, alors à Aire, mande au châtelain d'Hesdin de se tenir sur ses gardes (contre l'ennemi). — Construction de nouvelles *bretèques*.

GUILLAUME DE WAILLI, rec. — JEAN DU PLOICH, bailli.

Compte de la Chandeleur à la Toussaint 1355.

DÉPENSES : Le clerc du bailliage d'Aire se rend à Tournai, afin de conférer des affaires de son bailliage avec les gouverneurs d'Artois qui devaient se trouver pardevers le Roi en ladite ville.

Compte de la Toussaint 1355 à la Chandeleur 1356.

RECETTES : Amendes encourues par Wautier Foulkier, « pour avoir karyet warissons (grains sur pied) d'aoust, après soleil ; » par Robert Dolique, pour injures dites à Jacques de Calonne, juré de la halle d'Aire ; par Maroie Le Brune, pour un *horion* qu'elle donna.

DÉPENSES : Messenger dirigé sur Arras et Cambrai vers les gouverneurs d'Artois, par le bailli d'Aire, « en le sepmaine que li roys Englès (Edouard III) fu devant Aire. (1) » — Dépenses faites par le procureur du bailliage lorsqu'il « mena 8 ouvriers d'Aire à le Bœverière, où il y a 5 lieues, et pluisseurs gens à keval armez, pour avoir poissance à faire abatre l'estoc d'un arbre séant en le dicte baillie, liquel li prieux de le Bœverière avoit fait esbrankier pour le jurisdiction du signeur, et ledit arbre voloit atribuer à luy et, adfin qu'il ne se peust vanter de saisine, fist ledit procureur abatre ledit estoc. Item, ledit estoc mis et abatu, lidis prieux le fist hoster et mener à se maison. » Débats qui s'en sont suivi.

Compte de la Chandeleur à l'Ascension 1356.

DÉPENSES : Paiement des arrérages dûs aux chanoines d'Aire et aux officiers du château dont le traitement n'a pas été payé à la Toussaint 1355, « pour ce que li Roys avoit pris respit de ses debtes. » — Le procureur du bailliage d'Aire va à Hesdin, par devers les gouverneurs d'Artois, « pour pluisseurs besoinges secrètes touckans l'iretaige de le conté d'Artois. » — Saisie du temporel du prieré de La Beuvrière. Le prier est ajourné au Parlement.

Compte de l'Ascension à la Toussaint 1356.

DÉPENSES : Le bailli d'Aire fait annuler des lettres de rémission qu'avait obtenues du prévôt des maréchaux Pierre Wallon, « saudoyer du chastel d'Aire, liquelx avoit navré d'un coutel une femme en ledicte ville. »

GUILLAUME DE WAILLI, rec. — JEAN DE HALLENGHES, bailli.

Compte de la Toussaint 1356 à la Chandeleur 1357.

RECETTES : Un valet appelé Cornillot compose avec le bailli d'Aire « pour ce que se femme entra en le maison d'un bourgeois de ledicte ville et prist, en ycelli maison, coses à li appartenans, si comme elle disoit pour li faire payer de ce que li bourgeois li devoit. »

Compte de l'Ascension à la Toussaint 1358.

RECETTES : Composition entre le bailliage d'Aire et

(1) Sur l'expédition d'Edouard III en Artois en 1354, cff. JEAN LE BEL, édition POLAIN, t. II, p. 177-188 ; FROISSART-KERVYN, t. V, p. 314-323, et le *Chroniqueur anonyme de Valenciennes*, même volume, p. 518.

Mathieu Daiche , qui a battu un enfant « menre d'ans ; » entre le même bailliage et Jean Sainte , de Delettes , dont la femme était soupçonnée « de avoir fait battre Denis le Barbier. »

DÉPENSES : Procès entre le bailliage d'Aire et le chapitre de Térouane, qui a fait planter « une soif (haie) sur le flégart et sur le quemain du seigneur. »

Compte de l'Ascension à la Toussaint 1361.

DÉPENSES : Gages de Guillaume de Le Bevrene , dit Triboul , écuyer , nommé châtelain d'Aire le 22 juillet 1361.

Compte de la Chandeleur à l'Ascension 1362.

DÉPENSES : Gaucher de Chatillon , seigneur de La Ferté , et Mathurin Roger , lieutenant de madame d'Artois (Marguerite de France) , viennent à Saint-Omer « pour prendre le conté d'Artois en le main de ma dicte dame. » — Dépenses des deux clerks qui ont « renouvelé les escrips des rentes de le baillie d'Ayre pour ce que li viez papiers estoit tous deskirés , et les gens si mort et entracangiet et les héritages en tant de manières départis que on ne pouvoit plus recevoir lesdictes rentes sur le viez papier. »

Compte de l'Ascension à la Toussaint 1362.

DÉPENSES : Gages de Rasse de Lincourt , écuyer , institué châtelain d'Aire le 2 juillet 1362. — Paiement d'une rente sur le bois de Wasselau , jadis donnée au couvent de Longchamp par madame Blanche de France amortie par Philippe de Rouvre , et Marguerite de France , comte et comtesse d'Artois.

(Sera continué).

ORNITHOLOGIE DU NORD DE LA FRANCE.

L'Ornithologie est, de toutes les parties de l'histoire naturelle, la plus populaire et la plus cultivée ; mais, malgré le grand nombre de personnes qui s'intéressent aux oiseaux ou qui les collectionnent plus ou moins scientifiquement , combien de monde encore ne se rend pas compte des richesses locales en ce genre , et ne se doute pas des ressources que chaque région offre à l'étude.

Ainsi on ignore généralement chez nous que sur 520 à 530 espèces d'oiseaux européens , 330 peuvent figurer sur

le catalogue ornithologique du Nord de la France. N'est-ce pas là une proportion considérable et bien faite pour encourager les amateurs ?

On ne saurait trop répéter que la base de toute collection d'histoire naturelle publique ou privée devrait être la réunion des faunes locales. Les plus riches collections, celles qui ont le plus fait avancer la science, n'ont eu d'autre point de départ que la recherche de quelques objets qui tombaient les premiers sous la main d'un jeune amateur ; pour les oiseaux ce furent les premiers sujets tués à la chasse, et empaillés comme trophées d'adresse.

Prié par MM. les directeurs du *Bulletin* de donner à leurs lecteurs un aperçu de l'ornithologie de nos contrées, je ne puis mieux faire que de résumer ici le catalogue inséré en 1865 dans les Mémoires de la Société des sciences de Lille, avec quelques légères modifications amenées par cinq nouvelles années d'études. Dans ces sortes de recherches, chaque jour apporte son contingent, et ce n'est pas la moindre utilité de ces relevés locaux que de former un cadre dans lequel viennent s'insérer jour par jour, à leur place, les découvertes et les observations.

Indépendamment de toute classification scientifique, on peut diviser les oiseaux d'une région en quatre catégories : Ceux qui y habitent toute l'année ; ceux qui y séjournent au moins une saison ; ceux qui y passent plus ou moins régulièrement et enfin ceux qui ne s'y capturent qu'accidentellement ; c'est-à-dire les sédentaires, les séjournants, les passagers et les fortuits.

Dans cet ordre d'idées, nous comptons, dans le département du Nord et sur ses confins, les frontières belges d'une part, le Pas-de-Calais et la Somme, jusqu'à l'embouchure de cette rivière, d'autre part, 49 espèces sédentaires, 54 séjournants, 125 passagers et 102 fortuits.

Bien entendu, il n'y a rien de tout-à-fait absolu dans cette division. Il arrive quelquefois qu'une espèce regardée comme passagère niche exceptionnellement dans le pays ; telle autre qui y a longtemps séjourné, à l'époque des nids, cesse de s'y reproduire. De même il arrive qu'une espèce peut être à la fois sédentaire et émigrante, car certains oiseaux, après s'être reproduits dans une contrée, forment à l'automne des volées nombreuses qui émigrent, tandis qu'une autre portion reste pendant l'hiver. La Chouette Effraie, le Pinson, l'Etourneau, le Ramier sont dans ce cas ; mais malgré ces exceptions, la division précédente n'en est pas moins aussi exacte que peuvent l'être ces sortes de classifications basées sur les mœurs.

Les espèces sédentaires dans le Nord sont généralement bien connues. Nous n'ajouterons que peu de choses à la liste que voici :

Buse (*Buteo cinereus*, Bp.) — Bondrée (*Pernis apivorus*, Cuv.) — Cresserelle (*Tinnunculus alaudarius*, Br.) — Epervier (*Accipiter nisus*, Pallas.) — Busard harpaye (*Circus aeruginosus*, Bp.) — Chevêche (*Athene noctua*, Bp.) — Hulotte ou Chat-huant (*Syrnium aluco*, Lin.) — Effraie (*Strix flammea*, Lin.) — Pic vert (*Picus viridis*, Lin.) — Martin pêcheur (*Alcedo hispida*, Lin.) — Troglodyte (*Troglodytes europæus*, Cuv.) — Grimpereau (*Certhia familiaris*, Temm., *brachydactyla*, Brehm.) — Mésange charbonnière (*Parus major*, Lin.) — Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*, Kaup.) — Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*, Kaup.) — Mésange nonette (*Pæcila palustris*, Kaup.) — Mésange à longue queue (*Mecistura caudata*, Leach.) — Alouette des champs (*Alauda arvensis*, Lin.) — Alouette cochevis (*Gelerida cristata*, Boié.) — Grive draine (*Turdus viscivorus*, Lin.) — Merle noir (*Turdus merula*, Lin.) — Accenteur mouchet (*Accentor modularis*, Cuv.) —

Rouge-gorge (*Erythacus rubecula*, Cuv.) — Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*, Lin.) — Geai (*Garrulus glandarius*, Br.) — Pie (*Pica caudata*, Ray.) — Grand corbeau (*Corvus corax*, Lin.) — Choucas (*Lycos monedula*, Boié.) — Freux (*Corvus frugilegus*, Lin.) — Corneille (*Corvus corone*, Lin.) — Etourneau (*Sturnus vulgaris*, Lin.) — Bruant jaune (*Emberiza citrinella*, Lin.) — Proyer (*Cynchramus miliaria*, Bp.) — Gros bec (*Coccothraustes vulgaris*, Br.) — Pinson (*Fringilla cœlebs*, Lin.) — Moineau (*Passer domesticus*, Br.) — Friquet (*Passer montanus*, Br.) — Verdier (*Chlorospiza flavigaster*, Lin.) — Chardonneret (*Carduelis elegans*, Br.) — Bouvreuil (*Pyrrhula vulgaris*, Br.) — Linotte ordinaire (*Linota cannabina*, Bp.) — Ramier (*Columba palumbus*, Lin.) — Faisan (*Phasianus colchicus*, Lin.) — Perdrix grise (*Perdix cinerea*, Br.) — Rale d'eau (*Rallus aquaticus*, Lin.) — Poule d'eau (*Galinula chloropus*, Lath.) — Foulque (*Fulica atra*, Lin.) — Héron (*Ardea cinerea*, Lin.) — Grèbe castagneux (*Podiceps minor*, Lath.)

On pourrait peut-être ajouter quelques espèces dont les nids se trouvent de temps en temps, isolément, et qui deviendraient ainsi sédentaires au moins cette année-là : Le Faucon pèlerin qui, d'après Degland, aurait niché quelquefois dans les falaises du Pas-de-Calais ; le Canard sauvage qui niche çà et là dans nos grands marais ; les Hirondelles de mer Caugek, Pierre Garin, minule et épouvantail, et la Mouette rieuse, dont les œufs se rencontrent parfois sur les grèves et dans les dunes.

Il y a dans cette liste quelques espèces dont les habitudes sédentaires ne sont pas régulières. Ainsi la Bondrée, qui se reproduit dans plusieurs de nos grands bois, ne reste guère dans le Nord en hiver ; elle y est surtout commune en automne. Cependant plusieurs captures faites en décembre

et janvier, dans les environs de Lille, m'engagent à la maintenir.

Il en est de même de la Hulotte.

La Mésange huppée est toujours rare ; je ne l'ai guère observée dans le département du Nord, mais d'après Marcotte (*Animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville*) elle est sédentaire dans la forêt de Crécy, et d'après Degland, dans la forêt de Mormal, ce qui aurait peut-être besoin de confirmation.

Le Bruant proyer est une de ces espèces qui émigrent, mais qui laissent derrière elles quelques individus. Chaque hiver, on en trouve dans les paquets d'Alouettes qui arrivent à Lille de Calais et de Dunkerque au moment des neiges. Il paraît au reste nicher moins volontiers dans nos plaines qu'autrefois.

Le Bouvreuil, quoiqu'il niche encore chaque année dans quelques-uns de nos bois, entr'autres à Hollebeke (Belgique), devient de plus en plus rare en automne et en hiver. Les oiseleurs ne le prennent plus qu'accidentellement, mais, même à l'époque où il était plus commun, ses apparitions d'hiver étaient plutôt de petits passages successifs que des séjours prolongés.

La seconde catégorie de notre ornithologie locale comprend les séjournants, 54 espèces. La plupart sont des oiseaux qui arrivent dans le Nord pour y nicher et y élever leurs jeunes, et qui vont ensuite passer la mauvaise saison dans des climats plus méridionaux ; quelques-uns font le contraire : ils viennent du Nord en automne et passent l'hiver ici, tels sont la Corneille mantelée et le Pinson d'Ardennes.

Voici ces cinquante-quatre espèces.

Hobereau (*Dendrofalco subbuteo*, Bp.) — Emérillon

(*Æsalon lithofalco*, Kaup.) — Busard Saint-Martin (*Strigiceps cyaneus*, Bp.) — Busard montagu (*Strigiceps cinerascens*, Bp.) — Moyen-duc (*Otus vulgaris*, Flém.) — Engoulevent (*Caprimulgus europæus*, Lin.) — Martinet noir (*Cypselus apus*, Ill.) — Coucou (*Cuculus canorus*, Lin.) — Pic épeiche (*Picus major*, Lin.) — Pipit des prés (*Anthus pratensis*, Lin.) — Pipit des arbres (*Anthus arboreus*, Lin.) — Bergeronnette printanière (*Budytes flava*, Bp.) — Bergeronnette grise (*Motacilla alba*, Lin.) — Grive vulgaire (*Turdus musicus*, Lin.) — Rousserolle turdoïde (*Calamoherpe turdoïdes*, Bp.) — Effarvatte (*Calamoherpe arundinacea*, Boiè.) — Verderolle (*Calamoherpe palustris*, Boiè.) — Phragmite des joncs (*Calamodyta phragmitis*, Bp.) — Phragmite aquatique (*Calamodyta aquatica*, Bp.) — Hypolais contrefaisant (*Hypolais salicaria*, Bp.) — Pouillot fitis (*Phyllopneuste trochilus*, Reg.) — Pouillot veloce (*Phyllopneuste rufa*, Lin.) — Pouillot siffleur (*Phyllop. sibilatrix*, Bp.) — Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*, Lath.) — Fauvette grisette (*Sylvia cinerea*, Br.) — Fauvette des jardins (*Curruca hortensis* Penin.) — Fauvette à tête noire (*Curruca atricapilla*, Br.) — Rossignol (*Philomela luscinia*, Br.) — Rouge queue des murailles (*Ruticilla phænicura*, Bp.) — Rouge queue tythys (*Ruticilla erythaca*, Bp.) — Tarier (*Pratincola rubetra*, Kaup.) — Gobe-mouche gris (*Butalis grisola*, Boiè.) — Hironnelle de cheminée (*Hirundo rustica*, Lin.) — Hironnelle de rivage (*Cotyle riparia*, Boiè.) — Hironnelle de fenêtres (*Chelidon urbica*, Boiè.) — Pie grièche rousse (*Enneoctonus rufus*, Boiè.) — Pie grièche écorcheur (*Enn. collaris*, Boiè.) — Corneille mantelée (*Corvus cornix*, Lin.) — Lorient (*Oriolus galbula*, Lin.) — Bruant des roseaux (*Schænicola arundinacea*, Bp.) — Bruant ortolan (*Emb. hortulana*, Lin.) — Bruant zizi (*Emb. cirius*, Lin.)

— Pinson d'Ardennes (*Fringilla montifringilla*, Lin.) —
Tarin (*Chrysomitris spinus*, Boiè.) — Tourterelle des bois
(*Turtur auritus*, Ray.) — Gaille (*Coturnix communis*,
Bonn.) — Marouette vulgaire (*Porzana maruetta*, Gr.) —
Marouette de Baillon (*Maruetta pygmæa*, Bp.) — Rale de
genêt (*Ortygometra crex*, Gray.) — Œdicnème criard
(*Œdicnemus crepitans*, Temon.) — Vanneau huppé (*Va-
nellus cristatus*, Lin.) — Pluvier à collier interrompu
(*Charadrius cantianus*, Lath.) — Pluvier à collier (*Chara-
drius hiaticula*, Lin.) — Blongios (*Ardeola minuta*, Bp.)

Le Hobereau ne niche que rarement ici ; j'en ai observé
une nichée de trois jeunes , il y a quelques années , à Ques-
noy. Je n'en connais pas de capture faite l'hiver ; néanmoins
M. Marcotte l'indique comme sédentaire dans l'arrondisse-
ment d'Abbeville.

Le Busard Saint-Martin est aussi assez rare au moment de
la reproduction ; il a niché quelquefois aux environs de
Lille , plus souvent dans les marais qui longent les côtes
maritimes du Pas-de-Calais ; ce n'est cependant pas une
espèce exclusivement marécageuse : dans le centre de la
France il niche quelquefois dans des bruyères très-sèches.

Le Moyen-duc, que je range parmi les séjournants, pour-
rait à la rigueur être placé parmi les sédentaires et aussi
parmi les passagers ; mais ses captures d'hiver sont si rares
que je les regarde comme exceptionnelles , au moins dans
notre département. En revanche son passage d'automne ,
en bandes quelquefois nombreuses , est assez régulier.

Le Pic épeiche qui niche fréquemment ici , nous quitte-t-il
régulièrement l'hiver ? Je le crois , cependant il est signalé
comme sédentaire à Abbeville.

L'Hypolais polyglotte ou lusciniolle (*Hypolais polyglotta* ,
Bp.), longtemps si mal connu , et qui est encore aujourd'hui
une pierre d'achoppement pour bien des naturalistes , doit

être rayé de la liste des séjournants où je l'avais mis en 1865. Ses apparitions sont accidentelles. Je crois en posséder les œufs, trouvés à Quesnoy, mais n'ayant pas vu l'oiseau qui les avait pondus, je ne puis les rapporter à cette espèce que d'après la description des auteurs. Cette nidification serait d'ailleurs un fait isolé.

Le Bruant zizi pourrait être regardé comme sédentaire, au même titre que le Proyer, car il se prend quelquefois en hiver, mais je crois ces captures moins fréquentes. Cet oiseau affectionne certains cantons où il revient nicher exclusivement à d'autres qui paraissent être dans les mêmes conditions. Je n'en ai jamais vu autour de Lille au printemps, tandis qu'ils sont communs aux environs de Saint-Omer.

Le Rale ou la Marouette poussin se reproduit si peu régulièrement dans le Nord, qu'il faut, je crois, la retrancher de la liste des séjournants où je l'avais mise, pour la placer parmi les passagers. Plusieurs autres espèces d'échassiers s'éloigneront ainsi progressivement à mesure que le dessèchement des marais s'étendra de plus en plus.

Il faudra sans doute aussi rejeter bientôt parmi les passagers l'Œdicnème criard; il a disparu de la localité qu'il affectionnait le plus dans nos environs, cette fameuse plaine de Lens, longtemps si célèbre par l'abondance de son gibier, aujourd'hui envahie par les houillères et où les oiseaux sont moins nombreux que les mineurs.

(La suite au prochain numéro.)

A. DE NORGUET.

CHRONIQUE

Archéologie préhistorique. *Atelier de l'âge de la pierre polie.* — M. Laloy, d'Haubourdin, vient de trouver près de la citadelle d'Arras, entre les routes de Doullens et d'Arras, de nombreux débris de silex taillés.

Quelques-uns ont la forme de lance, caractéristique de l'époque de la pierre polie; et, d'ailleurs, un fragment a été parfaitement poli.

Météorologie.	OCTOBRE 1870	OCTOBRE année moy.
Température moyenne	10.° 36	11.° 44
» » des maxima	14.° 12	
» » des minima	6.° 60	
» extrême maxima, le 2.	20.° 70	
» » minima, le 12.	3.° 00	
Baromètre hauteur moyenne à 0.°	755 ^{mm} 090	757 ^{mm} 913
» hauteur extrême maxima, le 1.	775 ^{mm} 60	
» » minima, le 23.	737 ^{mm} 13	
Tension de la vapeur atmosphér.	7 ^{mm} 47	8 ^{mm} 49
Humidité relative moyenne %	81.00	83.38
Épaisseur de la couche de pluie	166 ^{mm} 35	67 ^{mm} 75
» de la couche d'eau évaporée	43 ^{mm} 91	41 ^{mm} 99

Le manque de pluie qui se faisait sentir depuis le 18 septembre ne cessa que le 8 octobre, mais dès ce moment la chute d'eau météorique fut presque continue jusqu'à la fin du mois.

L'épaisseur de la couche d'eau recueillie en 21 jours fut de 166.^{mm} 35. Jamais, depuis vingt ans, il n'était tombé autant de pluie en un mois.

La quantité de vapeur d'eau dissoute dans l'air était énorme, car la hauteur moyenne du baromètre fut de 1.^{mm} 823 inférieure à la moyenne générale d'octobre et de 4.^{mm} 521 à la moyenne annuelle.

Cependant, à la surface du sol, malgré les nombreux brouillards (27) et les rosées fréquentes (22), l'air fut moins humide qu'il ne l'est ordinairement pendant ce mois: aussi l'épaisseur de la couche d'eau évaporée fut-elle un peu plus grande qu'en octobre année moyenne.

Cela tient à l'intermittence de la pluie et de la sécheresse du vent qui produisit les tempêtes des 12, 13, 16 et 23.

L'énorme quantité de vapeur d'eau répandue dans l'air y amena une masse d'électricité qui se manifesta par les grandes condensations des 20, 26 et 31, les tempêtes précitées, les éclairs sans tonnerre des 23, 26, 27, 28, la grêle du 28, les aurores boréales des 24 et 25, et au point de vue physiologique par l'exacerbation de toutes les douleurs nerveuses.

V. MEUREIN.

Géologie. *Terrain silurien du Boulonnais.* — « Un sondage exécuté à Caffiers vers 1834 a rencontré, au lieu du terrain houiller, des schistes phylladiformes contenant des empreintes que l'on a rapportées avec doute à des graptolites (1). Ces schistes ont été classés, par M. Marchison, dans le terrain silurien et M. Gosselet les a considérés comme le prolongement de la bande silurienne de Gembloux, tout en disant que les échantillons recueillis au moment du sondage n'étaient pas assez bien conservés pour que l'on put les déterminer même génériquement. Plusieurs géologues ont au contraire rattaché ces schistes au terrain dévonien supérieur. M. Triger qui a exploré, en 1867, les terrains paléozoïques du Boulonnais et qu'une mort si imprévue a enlevé avant qu'il ait eu le temps de publier ses observations, a retrouvé, dans les déblais du puits de Caffiers, des graptolites et j'ai moi-même recueilli, au même endroit, des exemplaires très-nets dans lesquels M. de Verneuil a reconnu le *graptolytes colonus* du terrain silurien moyen de Bohême. C'est donc bien à ce terrain qu'appartiennent les schistes de Caffiers. » (*Communication de M. Ed. Pellat à la Société géologique de France, dans la séance du 20 juin 1870*).

J. G.

(1) Les graptolites sont des fossiles de nature fort problématique; on les rapproche des sertulaires ou méduses coralliformes. Ils sont caractéristiques du terrain silurien moyen.

Nouvelles des Sciences et des Lettres. —

L'Académie d'Arras n'ayant pu tenir de séance publique cette année à cause des événements, et ses divers concours étant terminés depuis longtemps, elle a procédé le 21 octobre à l'ouverture des plis cachetés, et les lauréats ont été proclamés ainsi qu'il suit :

HISTOIRE. — M. Louis Cavois, auditeur au Conseil d'Etat, médaille d'or de 100 francs pour son travail sur *Jean de la Vacquerie*, sujet proposé par l'Académie.

MÉMOIRE HORS CONCOURS. — M. Ad. de Cardevacque, médaille d'argent à titre de mention et encouragement, pour son *Histoire des évêques d'Arras*.

POÉSIE. — M. Delphis de la Cour, à Loches, médaille d'argent, constatant une mention, pour sa pièce de poésie intitulée : *Souvenirs de Couzières*.

PEINTURE. — M. Dubois, artiste peintre à Arras, prix intégral de 500 francs, fondation d'un membre de l'Académie.

Faculté des Sciences de Lille. (*Cours publics du premier semestre 1869-70 ouverts le 1.^{er} Décembre 1870*).

— *Mécanique rationnelle*, mardi et samedi à neuf heures : M. Guiraudet, professeur, exposera les principes de la dynamique ; il traitera principalement du mouvement d'un point et de la statique. — *Astronomie descriptive*, les mercredis à huit heures du soir : M. Guiraudet, professeur, continuera à exposer les faits principaux de l'astronomie. — *Physique*, les lundis et vendredis à huit heures du soir : M. Hanriot, professeur, traitera de l'acoustique et de l'optique. — *Chimie*, les mardis et jeudis à huit heures du soir : M. Ch. Viollette, professeur, traitera de la chimie minérale. — *Zoologie*, les mardis et jeudis à six heures et demie du soir : M. Daresté de la Chavanne, professeur, traitera de la reproduction et du développement des animaux. — *Minéralogie*, les mercredis à cinq heures : M. Gosselet, professeur, traitera des métaux et des minerais métalliques. — *Géologie*, les samedis à huit heures du soir : M. Gosselet, professeur, traitera de la constitution géologique du département du Nord et des pays voisins. — *Littérature française*, les mercredis à six heures et demie : — *Histoire*, les samedis, à six heures et demie. — *Dessin appliqué aux Arts industriels*, le dimanche à huit heures et demie du matin.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE.

Travaux courants.

Nous avons rendu compte (*Bulletin*, t. I, p. 249) du XIII.^e volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie* dans lequel le *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Saint-Omer*, rédigé par feu M. Courtois, occupe une grande place. Ce volume était imprimé et livré au public lorsqu'un heureux hasard fit découvrir, dans les papiers du défunt, l'*Introduction* qu'il se proposait de placer en tête de son travail. Cette introduction, que la Société de la Morinie vient de publier et de distribuer à ses correspondants pour être insérée en son lieu dans le t. XIII des *Mémoires*, se compose de trois parties : la 1.^{re} traçant le plan du *Dictionnaire topographique* ; la 2.^{me} fournissant l'indication bibliographique des *sources* ; la 3.^{me} contenant une *Notice géographique sur l'arrondissement de Saint-Omer*.

Nous extrayons de celle-ci les principaux passages :

L'arrondissement de Saint-Omer correspond à peu près au centre et au nord du *Pagus Taruennensis* ou Thérouençais, dont Théroouanne, la cité des Morins, était le chef-lieu. L'abbaye de Saint-Bertin est encore désignée, dans une charte du roi Lothaire de 962, comme étant située *in pago Taruenensi*. Ce *pagus* faisait partie de la *Regio Taruennica* qui, avec la Flandre et la cité de Boulogne, composait la *Marche* ou marquisat, *Marka*, prématurément désignée par les historiens postérieurs sous le nom de comté de Flandre. C'est seulement après la mort d'Arnould le Vieux (964) et pendant la minorité de son petit-fils Arnould le Jeune, que la Marche a été démembrée et qu'on voit se former, à ses

dépens, les comtés de Boulogne, de Saint-Pol et de Guînes, ainsi que le temporel de l'évêché de Théroüanne. Par suite, la partie de la Marche qui était restée à Arnould le Jeune commença à être désignée de son côté sous le nom de marquisat ou comté de Flandre. Par suite encore, les deux villes de Saint-Omer et d'Aire qui étaient *membres* de ce comté devinrent les chefs-lieux de deux châtelennies, c'est-à-dire de deux grands fiefs dominants dont relevaient les domaines particuliers compris dans leurs circonscriptions : *Castellania Sancti Audomari membrum fuit Flandriæ*.

Ici se présente une question qui paraît avoir échappé à tous les historiens. C'est celle de savoir pourquoi et comment la ville de Théroüanne, le chef-lieu de la Morinie, dont le Boulonnais, le Ternois, le Théroüannais et le Mempiscon (les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck et la partie de la lisière de la Belgique où sont les villes d'Ypres, de Nieuport et de Furnes) n'étaient que les cantons, n'est pas restée du moins le chef-lieu du Théroüannais, comme Boulogne et Saint-Pol sont restés ceux du Boulonnais et du Ternois.

La cause de cette anomalie, de cette exception la voici : Théroüanne était la ville épiscopale de la Morinie.

Or, d'après le principe de l'hérédité des fiefs ou bénéfices, proclamé par la révolution féodale, sanctionné par l'avènement au trône de Hugues Capet et passé, au xi.^e siècle, à l'état de fait accompli, la ville épiscopale de Théroüanne fut considérée comme un fief de l'évêché, comme une seigneurie particulière relevant du comte de Flandre. Il en fut de même de toutes les possessions qui appartenaient à l'église et au chapitre.

Les comtes de Flandre, tout en respectant cet état de choses établi par l'usage, ne laissaient pas que d'exercer leur droit de suzeraineté sur la ville de Théroüanne, en intervenant notamment dans les élections d'évêque, qui se faisaient par le haut clergé du diocèse, joints à eux les habitants de Théroüanne eux-mêmes. Afin de se soustraire à cette sujétion, l'évêque Milon II s'était adressé au roi de France, Louis VI, et il en avait facilement obtenu, en 1156, des lettres d'amortissement qui consacraient la liberté de l'église de Théroüanne et mettaient toutes ses possessions sous la protection royale. De là le titre de *Régale de Théroüanne* qui prit, dès lors, la circonscription territoriale qui formait le temporel de l'église cathédrale des Morins

et de l'évêché. De là aussi le droit de souveraineté directe qu'exercèrent toujours les rois de France sur Théroüanne et sur le territoire qui en dépendait.

Ces faits nous expliquent à suffisance pourquoi la ville de Théroüanne, malgré son titre de cité, s'est trouvée tout à coup déçue même de celui de chef-lieu de l'ancien Théroüannais.

Puisque nous en sommes aux études topographiques sur l'ancienne Morinie, disons un mot du Mémoire sur le *Pagus Bononensis* et le *Pagus Teruanensis* que M. A. Longnon publiait naguère dans le 2.^e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes Etudes*, pour faire suite à ses précédentes recherches sur divers *pagi* de la Gaule. Ce travail nous a été signalé par une remarquable analyse qu'en a donnée M. Giry, ancien élève de l'École des Chartes, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie* (Juillet-Décembre 1869). M. Giry est mieux à même que personne de nous initier à la pensée de l'auteur qu'il résume. Ses longs séjours à Saint-Omer, ses travaux d'exploration dans les archives de cette ville, l'ont familiarisé avec la topographie du pays : ils lui fournissent le moyen de contrôler, de rectifier au besoin les assertions de M. Longnon.

M. Longnon commence par dégager l'une de l'autre les deux cités de Boulogne et de Théroüanne.

Neuf documents antérieurs à l'an mil l'aident à reconstituer le *Pagus Bononensis* et lui permettent d'attribuer à ce territoire les localités suivantes :

- 1.^o 776, *Loningaheim*, Leulinghen, canton de Marquise.
- 2.^o 807, *Gisna*, Guines; *Tolinetun super fluvium Wasconingawala*, Todincthun, hameau d'Audinghen, sur le ruisseau qu'on appelle « ru de Guiptun; » *Ecloum*, Eclémy, hameau de Sanghen.
- 3.^o 831, *Curmontium super fluvium Edivinia*, Cormont sur la Dordonne.
- 4.^o 853, *Mighem*, Inghem, hameau de Terdinghen; *Cafitmere*, Caffiers.

5.° 865, *Diorwaldingatun*, Wadenthun, hameau de Saint-Inglevert.

6.° 867, *Quertliaco*, Clerques; *Broma*, Brêmes; *Mintliaco super fluvio Elna*, Mentque sur l'Hem, affluent de l'Aa; *Uphem super fluvium Helicbruna*, lieu indéterminé sur le ruisseau du Wimereux; *Wileria*, Wierre-Effroy.

7.° 868, *Walbodeghem*: probablement Outreau; *Wachonisvillare*, Le Wast; *Turbodinghem*, Turbingen, ferme de la commune d'Outreau; *Heringen*, lieu inconnu.

8.° 917, *Attiniacum*, Autingues; *Nigella*, Nielles-lez-Ardres.

9.° 962, *Wachimvillare*, encore Le Wast.

Nous laissons à notre savant confrère, M. Haigneré, le soin de se prononcer en dernier ressort sur la valeur de ces attributions. (1)

M. Longnon, après avoir épuisé toutes les questions relatives à la géographie du *pagus Bononensis*, s'applique à déterminer les localités comprises dans le *Teruanensis pagus*. Il se trouve d'abord en face de la célèbre donation d'Adroald en 648. M. Giry fait remarquer qu'on ne s'est pas assez préoccupé jusqu'ici de faire rentrer les villages primitivement donnés à Saint-Bertin dans les limites ter-

(1) Toutefois exprimons, dès maintenant, une surprise et un regret. M. Longnon, qui cite avec des égards mérités le travail de l'archiviste de Boulogne sur l'existence d'un siège épiscopal en cette ville avant le VII.^e siècle, paraît ignorer que le même érudit a composé un *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Boulogne*, qui a obtenu le second prix en 1861 au Concours de la Sorbonne: il ne semble pas connaître davantage le travail analogue auquel M. Courtois s'est livré pour l'arrondissement de Saint-Omer et qui a valu à son auteur une mention honorable au Concours de 1863; ce dernier ouvrage est, depuis l'année dernière, entre les mains du public. — Nous ne doutons pas que si M. Longnon se fût mis en rapport, en temps utile, avec ces deux topographes dont le nom a acquis une légitime autorité, il n'eût modifié la rigueur du jugement qu'il porte sur les attributions de lieux « proposées par les érudits de la contrée, » attributions qu'il déclare très-inférieures à celles adoptées par M. Le Prévost dans sa *Table du Cartulaire de Saint-Bertin*. Si M. Longnon veut faire ici allusion aux travaux de feu M. Harbaville et des rares survivants de son école, nous sommes prêt à lui donner raison; mais nous pensons qu'il aurait tort d'envelopper dans la même condamnation les deux répertoires, de date encore récente, que nous venons de lui signaler.

ritoriales que leur assigne la charte du donateur. Auchy, Fontaine-lez-Hermans, Landrethun sont, suivant lui, trop éloignés de la *villa* de Sithiu pour avoir jamais pu faire partie de ses dépendances. M. Longnon traduit *Wiciacum* par Wisques, *Tatinga villa* par Tatinghem, *Alciacum* par Zudausques. M. Giry accepte ces attributions et, après en avoir discuté quelques autres, il conclut comme suit :

Quand on est absolument sûr de quatre des localités de la charte : Saint-Omer, Wittes, Zudausques, Tatinghem, et qu'on a parcouru à pied leur territoire, on peut parfaitement par la pensée reconstituer ce domaine d'Adroald donné à Saint-Bertin ; on en mesurerait presque la contenance. C'est une vallée qui s'étend le long du plateau des Bruyères qui domine Saint-Omer et dont le fond extrême était un peu plus bas que Longuenesse, l'endroit où s'établirent plus tard les Chartreux dits du Val Sainte-Aldegonde. C'est dans ce territoire qu'il faut chercher tous les lieux désignés dans la donation.

M. Giry n'est même pas éloigné de voir dans Zudausques l'endroit où a été donnée la charte d'Adroald : *Actum Ascio villâ dominicâ*.

Vingt textes contenant des mentions de localités postérieures à la fondation de Saint-Bertin, et se renfermant dans un espace de trois siècles, (de 704 à 1002), permettent à M. Longnon et, après lui, à M. Giry, de reconstituer intégralement le *Pagus Teruanensis* comme ils ont fait pour le *Bononensis*.

Ne pouvant discuter un à un chacun de ces textes, nous allons indiquer celles des attributions proposées par M. Longnon qui s'écartent des interprétations admises par M. Le Prévost, dans la *Table du Cartulaire de Saint-Bertin*.

A.° 723. *Strato* : au lieu d'Estrée, canton d'Etaples, M. Longnon propose Austra, hameau d'Esquerdes. — *Leodringas mansiones* : Lederzeele suivant M. Le Prévost ; Ledringhem d'après M. Longnon, d'accord en cela avec M. Mannier.

A.° 800. *Ascio super fluvio Widolaci* : M. Longnon tient pour Aix-en-Issart plutôt que pour Aix-en-Ergny ; Aix-en-Issart est situé sur le ruisseau nommé actuellement Bras-de-Brône. — *Sanctum* : M. Le Prévost ne savait s'il fallait interpréter ce nom ancien par Sains-lez-Fressin ou par Sains-lez-Pernes. M. Longnon se prononce pour Sains-lez-Fressin.

A.° 811. *Bagingatun* : M. Le Prévost hésitait entre Baincthun ou Bayenghem-lez-Eperlecques. M. Longnon se prononce pour Baincthun.

M. Longnon définit trois autres localités anciennes dont M. Le Prévost renonçait à retrouver le nom moderne.

A.° 868. *Humbaldingahem* que M. Mannier traduit par Eblinghem (Nord) est, suivant M. Longnon, Boisdingham (Pas-de-Calais).

A.° 877. *Turringahem* semble bien être, comme le dit M. Longnon, la même chose que *Turnehem*, aujourd'hui Tournehem.

Vers 935, *Falcoberg*, Fauquembergues.

M. Longnon s'abstient de définir les localités suivantes, qui, avant lui, à l'exception de la dernière, avaient arrêté également M. Le Prévost :

A.° 800. *Hildwalcurt et Lonastum super fluvio Abbunfuntana* : On a souvent interprété *Lonastum* par Loon, auquel cas le *fluvius Abbunfuntana* serait le Mardick.

A.° 867. *Heingasele* sur l'Iser. — *Mekerixæ, locus in pago Teruanense, infra Mempiscum*. Pourquoi ne serait-ce pas Merckeghem, comme le veulent beaucoup d'auteurs ?

A.° 877. *In pago Ternensi, in Menolvingahem... et in Vertuno*. — *Vertuno*, venant à la suite d'une assez longue énumération de localités, peut, à la rigueur, être considéré comme n'appartenant pas au *pagus Ternensis* : car il arrive souvent, dans ces sortes de dénombremens, que les premiers noms cités se trouvent seuls compris dans la circonscription à laquelle on les rapporte. Le rédacteur de l'acte passe alors, par inadvertance et sans en prévenir son lecteur, d'un *pagus* dans un autre. Si l'on admet que le cas s'est produit ici, on ne sera plus empêché d'assimiler *Vertunum* à Verton, localité de l'ancien Ponthieu.

En dehors des documents renfermés dans le *Cartulaire de Saint-Bertin*, publié par Guérard, M. Longnon cite six

extraits de chartes où sont mentionnées des localités appartenant au *pagus Teruanensis*.

A.° 831. *Botritium*, Bouret-sur-Canche.

A.° 877. *Auciacum super fluvium Wellula*. M. Longnon adopte, faute de mieux, l'opinion de Malbrancq qui traduit par Auchy-au-Bois sur le ruisseau de La Laquette.

A.° 974. *Botritium* et *Rollenicurtis*: Bouret-sur-Canche et Rollencourt.

A.° 980. *Rumingehem* et *Keremberg*; Ruminghem et embergues, hameau de Nordausques.

A.° 982. *Businghim*, Boëseghem: l'église de ce village a encore aujourd'hui pour patron saint Léger, comme au temps de la rédaction de la charte qui nous occupe.

A.° 1002. *Terdenghem*, Terdeghem.

Les légendaires lui fournissent deux autres mentions :

1.° *Amaniacum* (*ex Miraculis S. Wandregisili.*) Mencas, canton de Fruges, suivant M. Longnon.

2.° *Herlerum* (*ex Vita S. Walberti.*) Les Bollandistes l'ont traduit par Herly, canton de Hucqueliers. M. Longnon croit que ce village, ayant été donné par S. Walbert à l'abbaye de Luxeuil, a pris le nom de son donateur et est devenu Wambercourt.

Depuis que l'article qu'on vient de lire est rédigé, nous avons reçu de M. l'abbé Haigneré, archiviste de Boulogne, une série d'observations que nous croyons devoir reproduire ici, en leur conservant la forme épistolaire adoptée par l'auteur. Les numéros de paragraphes de la lettre M. Haigneré correspondent aux divisions du Mémoire de M. Longnon sur le *pagus Bononensis*.

Les études de M. Longnon sont sérieuses; mais elles devaient être et elles sont nécessairement défectueuses et incomplètes. Je vais passer en revue celles de ses attributions qu'il est impossible d'admettre.

PAGUS BONONENSIS. 2.° *Totingetun*. Malgré la présence d'un Todincthun à Audinghem, je pense que l'alliance qui

est faite de ce nom avec *Gisna*, par la conjonction *sive*, ne permet pas de les confondre. *Totingetun* doit être une localité perdue, autrefois située dans le voisinage de Guines, sur l'un des cours d'eau qui sortent des marais ou des *watines* (*wasconing*) des environs. *Wasconingawala* ne peut être le ruisseau de *Guiltun* (*Gibbingatun* des chartes d'Andres). *Ecloum* aussi est perdu. Est-ce Eclémy-sur-Sanghen ? est-ce l'*Eclogne*, vulgairement *les Clognes*, sur Wirwignes ? je ne saurais le dire.

4.° Quant à *Casimere*, c'est *Camiers*, *Casmera*, *Camir*, *Caput Maris*, des chartes de Saint-Josse et de Samer. Il y a là une *mære*, un étang, dont le nom se retrouve dans la formation de celui du village. *Mighem* est resté dans Le Minghem, terroir situé entre Camiers et Etaples, qui se remarque sur les cartes dressées par M. Marguet, ingénieur de Boulogne, dans son rapport sur les fouilles de Quentovic.

5.° *Diorwaldingatun* est pris pour Verlincthun, par tous nos historiens boulonnais, à la suite de Malbrancq. Il a pourtant existé un hameau de *Dirlinghetun*, sur Hames-Boucres, et il en est parlé dans la chronique d'Andres. Wadentun n'a rien de commun avec ce lieu.

6.° *Quertliaco vel Broma sive Menthiaco super fluvio Elna*, c'est Carly et Menty sur la Liane, Menty, hameau de Verlincthun. *Broma* est perdu, à moins qu'on ne le retrouve dans quelqu'un des *Bronne* qui terminent le nom de localités environnantes, telles que Liembronne, hameau de Tingry. Ai-je besoin de vous donner la preuve qu'*Elna* est la *Liane* ? Reportez-vous à la Vie de saint Omer, où vous trouverez (GHESQUIÈRE, *Act. SS. Belg.* t. III, p. 626-627), que c'est le nom du petit fleuve qui à Boulogne se rend à la mer : *Parvum flumen quod accolæ nominatur ipsis in partibus Elna... prædictus rivulus Elna intrat in mare.*—*Elna fluvius* est encore cité dans le diplôme de 1199 pour l'abbaye de Samer que Migne a publié dans le t. ccxvii de sa *Patrologie latine*, p. 41. *Uphem* est la ferme d'*Upen*, fief ainsi désigné en 1553 dans un état des fiefs du Boulonnais (Hupen), sur la commune de Wierre-Effroy. On l'appelle aujourd'hui le *Paon*, par corruption ; mais les paysans continuent de dire le *Pen*, quoiqu'en leur idiôme ils prononcent le nom de l'oiseau d'Argus avec le même son qu'on lui donne en français. Dans leur idée, il n'y a donc entre ces deux mots aucune synonymie. *Helichbruna* est un des noms de la Slack, et *Wileria* n'est autre que Wierre-Effroy. Des titres de 1569

que j'ai consultés dans les minutes de M.^e Bary, notaire à Boulogne, mentionnent à Rety, à peu de distance de la ferme du *Pen* et près de la Rebertingue, un lieu de *Hellebronne* vers lequel coulait un rieu qui partait du bois de Contay.

7.^o *Walbodeghem* d'après les Bollandistes, *Walbodineghem*, d'après MABILLON (*Act. SS. O. S. B.*) est le nom du hameau central de l'aggrégation de lieux-dits qui porte aujourd'hui la dénomination générale d'Outreau, (*ultra aquam*), canton de Samer, près Boulogne. Ce nom existait encore dans les terriers du siècle dernier sous la forme *Wabinghen*. *Turbodinghem*, aujourd'hui *Turbinghen*, ferme du hameau de la Salle, à Outreau, était là tout auprès. L'église d'Outreau a dû perdre son vocable primitif de Saint-Quentin, pour prendre celui de Saint-Wandrille qui est venu éclipser son premier patron. La villa *Heringem* ne m'est pas connue : ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas ce que M. Longnon a cru lire sur la carte de l'Etat-major, dans la commune de Saint-Etienne, où il n'y a pas *Eringhen*, mais *Fringhen*, lieu appelé *Froinghem* en 1208, dans la bulle d'Innocent III pour Notre-Dame de Boulogne.

8.^o *L'Attinium* de Charles-le-Simple doit être *Attin*, et *Niggella* n'est pas indiqué comme étant sûrement en Boulonnais, où il y a cependant *Nelles*, près de Neufchâtel. Pourquoi ne serait-ce pas Noyelles (Tigny-Noyelles), pas bien loin d'Attin ?

PAGUS TERUANENSIS. — Je ne m'étendrai pas autant sur ce second *pagus*, la matière m'étant moins familière. Toutefois, et puisque le regrettable M. Courtois n'est plus là pour protester contre quelques-unes des assertions hasardées du jeune érudit parisien, je noterai les points suivants : Pourquoi *Austra* plutôt qu'*Etrehem* ? Il vaut mieux interpréter *Rumliacum* par Remilly-Wirquin que par Rombly. Je repousse l'assimilation d'*Humbaldingahem* avec *Boisdin-ghem*. *Amaniacum* ne peut être Mencas. *Herlerum* ou mieux *Herleium* est bien Herly.

Vous me consultez aussi, mon cher ami, sur l'analyse qu'a donnée M. Giry du Mémoire de M. Longnon, analyse où se rencontrent, à côté de vues très-souvent ingénieuses, certaines affirmations dont vous me permettez de contester l'exactitude.

M. Giry insiste avec raison sur la persistance des anciennes

divisions civiles, et il voudrait retrouver les limites du *Pagus Bononensis* en dehors de la circonscription civile de l'ancien Boulonnais. Je crois que rien n'autorise, au contraire, à sortir de cette circonscription, si ce n'est pour Guînes, qui a dû en être détaché par Sifrid-le-Danois; mais il n'y a pas lieu d'aller jusqu'à Ardres, et je penche à regarder la terre de Merck comme n'y ayant été jointe que plus tard. Aucune localité, citée comme étant du *Pagus Bononensis*, ne se trouve en effet, si ce n'est *Totingatum sive Gîsna*, hors de l'ancien Gouvernement du Boulonnais, tel qu'il subsistait encore en 1789.

M. Giry commet une erreur qu'il faut lui signaler, lorsqu'il place à Remilly-Wirquin, un prieuré de l'ordre de Cluny, au XIII.^e siècle. Ce prieuré, en effet, était à Rumilly-le-Comte, dans le canton d'Hucqueliers, et il était déjà soumis à l'ordre de Cluny, lorsque, vers l'an 1125, le comte de Boulogne, Eustache III, s'y retira pour y mourir quelques années plus tard sous l'habit religieux.

Quant à Remilly-Wirquin, le patron de la paroisse était saint Omer, et le chapitre de la collégiale de ce nom y avait des dîmes dont il jouissait encore au XVIII.^e siècle, et dont il est fait mention déjà dans une charte de 1139. (V. Courtois.) Cela suffit pour présumer que, lors d'un partage entre l'abbaye et le chapitre, Remilly ait pu être attribué à ce dernier. D'ailleurs la forme ancienne du mot est identique : *Rumeliaco*.

Je trouve très-ingénieuse l'idée de rechercher dans la vallée de Sithiu la trace des localités mentionnées dans la charte d'Adroald; mais cependant j'en suis détourné par cette considération que les anciens fiefs avaient des dépendances souvent fort éloignées de leur chef-lieu. Par exemple, la baronnie de Bellebrune, une des douze de l'ancien comté de Boulogne, avait des arrière-fiefs situés à de grandes distances, puisqu'on en retrouve à trois lieues de là, dans la vallée de Billioville, près Boulogne, et que la seigneurie de Zoteux, à 6 kilomètres d'Hucqueliers, en était une dépendance.

L'ancienne châtellenie de Fiennes comptait un grand nombre d'arrière-fiefs, disséminés sur tous les villages qui s'étendent depuis cette localité jusqu'à Wimille, près Boulogne. Le fief de la Maréchalerie du Boulonnais étendait sa juridiction sur diverses terres, depuis Conteville jusqu'à Neufchâtel.

S'il en était ainsi des possessions des petits hobereaux de notre ancien comté ; si le fameux Goibert englobait dans ses propriétés des villages qu'il faut aller chercher depuis les bords de la Canche jusque sur le territoire belge, pourquoi les appartenances de la seigneurie de Sithiu ne se seraient-elles pas étendues jusqu'à Frencq, dont on s'est accordé jusqu'ici à faire le *Franciliaco* de la charte d'Adroald ? Pourquoi n'y comprendrait-on pas Rumilly-le-Comte, si on le veut, comme il semble assez qu'on doive le faire, d'après ce qui en est dit dans le cartulaire de Simon, touchant les démêlés des Bertiniens avec les Cluniens ? Allons plus loin : *Masto* n'est-il pas pour *Wasto*, ce *Wachimvillare* que nous retrouvons entre les mains des Bertiniens au x.^e siècle, lorsque l'abbé Ragenold y va purger son *elephantiasis* ? Pourquoi *Laudardiaca* même ne deviendrait-il pas le *Laudacre* d'Hesdin-l'Abbé, *Hisdenne* (?) passé plus tard aux mains des abbés de Samer ?

Je vous livre ces réflexions pour ce qu'elles valent ; mais, puisque l'occasion s'en présente, je ne crois pas inutile de les jeter au vent de la discussion.

Agréez, etc.

D. HAIGNERÉ.

Nous accueillons avec bien du plaisir les remarques de M. Haignéré, ne désirant rien tant que de voir notre *Bulletin*, quand nous serons sortis des graves préoccupations actuelles, devenir un lieu de rencontre où les hommes d'étude échangeraient leurs vues sur les divers points d'érudition intéressant l'histoire de la contrée. A. DESPLANQUE.

BIBLIOGRAPHIE.

JEAN BART,

Son influence, son époque,

par le docteur A. Lebleu, de Dunkerque. (1)

On est toujours sûr d'être bien accueilli du public, lorsqu'on a à lui parler de Jean Bart. Peu de noms sont envi-

(1) Br. in-8.^o de 130 p. Dunkerque, Kien, 1870. — Cette étude est destinée à figurer dans le t. xv des *Mémoires de la Société dunkerquoise*.

ronnés d'une popularité aussi étendue, aussi légitime, et peu d'époques ont été, au même degré que la sienne, marquées du sceau de la vraie grandeur. Les épreuves du temps présent nous aident à mieux comprendre combien fut large, prévoyante et élevée, la politique extérieure de Louis XIV ; elles donnent ainsi un surprenant caractère d'actualité à l'étude de M. A. Lebleu sur Jean Bart.

M. A. Lebleu est frère de l'ancien commandant du Génie dont nous signalions ici même, l'année dernière (voir *Bulletin*, t. 1, p. 143), la *Notice historique sur Dunkerque*. M. A. Lebleu a traité, avec tous les développements nécessaires, le plus important chapitre du sujet si heureusement esquissé dans son ensemble par M. son frère. L'auteur de la nouvelle étude sur Jean Bart ne se borne pas à résumer tous les faits positifs qu'on a recueillis sur la carrière de l'illustre marin. Il s'applique à le replacer dans son milieu historique ; sans se laisser aucunement dominer par la doctrine du fatalisme des races, il étudie physiologiquement et moralement les origines de son héros. Le père et le grand-père de Jean Bart furent tous deux corsaires et tous deux moururent de blessures qu'ils avaient reçues en combattant contre les Anglais. Sa grand'mère était Agnès Jacobsen, fille du glorieux capitaine du *Saint-Vincent*, qui, enveloppé par huit navires hollandais, fit sauter son vaisseau plutôt que de se rendre.

N'est-il pas vrai qu'ici le caractère des ancêtres explique celui du descendant ? Quand on sait de qui Jean Bart était fils et petit-fils, on n'en est plus à se demander où il avait puisé ses trésors d'énergique audace, de mâle fermeté.

L'année 1650, date de la naissance de Jean Bart, est, comme l'observe M. Lebleu, un moment solennel dans l'histoire. Elle vit naître Guillaume d'Orange à la marine duquel le héros dunkerquois devait porter de si terribles

coups : elle vit Louis XIV s'acheminer vers sa majorité ; elle ménagea enfin la transition entre la première et la seconde moitié du siècle, si différentes l'une de l'autre. Dans la première, Richelieu et Mazarin posent laborieusement les fondements de notre grandeur nationale. Dans la seconde, Louis XIV, recueillant le fruit de leurs efforts, impose à l'Europe, comme un double fait accompli, la prépondérance de la couronne de France, l'abaissement de la maison d'Autriche.

Pour le précis de la vie et des exploits de Jean Bart, M. Lebleu s'en rapporte volontiers à la *Notice* de M. Vanderest. Il ne fait qu'un reproche à son estimable devancier : c'est d'avoir admis, dans son livre, à côté de faits de guerre avérés, indiscutables, des anecdotes dénuées de preuves, souvent grotesques, et qui tendent à faire disparaître le grand homme dont la vie est acquise à l'histoire, sous le héros de je ne sais quelle épopée burlesque. Ces anecdotes, mises en circulation par les *Mémoires de Forbin* où perce à l'égard de Jean Bart une mesquine jalousie, reprises et amplifiées 150 ans plus tard, par le fantaisiste Richer, accréditées auprès de nos contemporains par Eugène Sue, paraissent à M. Lebleu éminemment suspectes. Elles cadrent mal avec ce qu'on sait, par ailleurs, du caractère modeste et réservé de Jean Bart, de ses vertus domestiques et de ses sentiments religieux. L'historien dunkerquois Faulconnier et le poète flamand De Swaën, qui tous deux l'ont connu de près, nous le dépeignent tout autre qu'on ne l'entrevoit à travers les brumes de la Légende française. (1)

(1) Nous disons la *Légende française* : car, dans la Flandre espagnole, il s'en est formée une autre d'un tour plus sombre et dont le fond semble emprunté au mythe germanique du *Vaisseau-Fanôme*. Écoutons à cet égard M. L. DE BAECKER, (*Mémoires de la Société dunkerquoise*, années 1854-1855, p. 380.) « À Wenduïne (Belgique) le long des côtes, entre les dunes et le Graef-Jansdyck, il se trouve quelques huttes habitées par des pêcheuses de grenades. Ces bonnes femmes

Non, Jean Bart ne fut pas le grossier capitain qu'on se figure. Sans doute, ce rude marin, ce flamand flegmatique, put se trouver dépaysé parmi les courtisans de l'OEil de bœuf; mais il ne commit, dans l'antichambre du Roi, aucune des inconvenances qu'on lui prête. Louis XIV, qui se connaissait en hommes et qui haïssait d'instinct les « magots de Téniers, » n'eût pas eu pour notre compatriote les délicates attentions qu'il lui témoigna: il l'eût payé en monnaie plus grossière, s'il eût jugé que ses manières fissent sérieusement tort à son caractère.

M. Lebleu s'inscrit contre la double qualité de « simple pêcheur » et de « génie de second ordre » que la plupart des biographes appliquent à Jean Bart. Nous savons déjà quelle était sa naissance: elle le plaçait hors de la classe du peuple, dans les rangs de la bonne bourgeoisie dunkerquoise. Les deux unions qu'il contracta successivement le maintinrent dans cette catégorie sociale. Sa seconde femme appartenait à la famille Tugghe sur laquelle un autre historien dunkerquois, M. Carlier, prépare une utile notice.

Engagé, comme simple mousse, dès l'âge de douze ans, dans la marine hollandaise, Jean Bart avait trouvé le temps de s'y faire distinguer par le célèbre amiral Ruyter, mais non d'acquérir une instruction régulière.

Il ne manquait pourtant pas de connaissances mathématiques. Il parlait le flamand, l'anglais, peut-être aussi le norvégien, et c'était précisément sa familiarité avec ces diverses langues qui nuisait à son français. Aux archives de

racontent aux étrangers qui visitent ces parages, qu'il leur est arrivé plus d'une fois de voir, la nuit, errer sur les flots un navire de feu. Elles disent que ce vaisseau est celui que montait Jean Bart, l'illustre marin, lorsqu'il battait ses ennemis, et que cette apparition est son ombre qui parcourt le théâtre de ses anciens exploits. Elles prétendent que ce fantôme est parfaitement reconnaissable: car l'ombre de sa forte stature est dessinée par les flammes du navire qui serpente et ondoie autour d'elle. Cette tradition ne prouve-t-elle pas l'épouvante qu'a laissée le nom de Jean Bart dans ce pays ? »

la Marine, on ne conserve guère de lui que des signatures, pas plus mal tracées, du reste, que celles de ses glorieux contemporains, Duquesne, Saint-Pol et autres, qui, comme lui, dictaient toutes leurs lettres ou notes de service.

Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur la vile extraction et l'ignorance crasse dont les historiens d'une certaine école font autant de titres de gloire pour Jean Bart. Nous allons voir que l'homme privé n'avait rien de vulgaire. Le désintéressement et la modestie formaient les deux bases essentielles de son caractère. Celui qui donna de si grands développements à la guerre de course, et qui aurait pu légitimement s'attribuer une part importante de tant et de si riches captures, mourut pauvre, ou, du moins, sans avoir sensiblement accru sa fortune patrimoniale. Chose non moins remarquable! Le héros qui jamais ne trembla devant l'ennemi et qui, suivant la remarque de M. Lebleu, exerçait sur ses compagnons d'exploits ce solide ascendant que donne seule l'habitude de se commander à soi-même, ce foudre de guerre, rendu à ses amis, à sa famille, devenait d'une timidité, d'une douceur presque enfantines, à moins que ses devoirs de citoyen ou de père ne l'obligeassent à se montrer rigide. Quand on le félicitait des succès de sa carrière, il les attribuait à sa bonne fortune, ou mieux encore à la protection divine. Il offrait à la Sainte Vierge les pavillons qu'il enlevait à l'ennemi: « Vertueux, dit De Swaën, causant familièrement avec tous, secourable aux indigents, il ne laissa jamais sortir quelqu'un sans une satisfaction, sinon entière, au moins partielle. »

Quand il était de loisir sur la terre ferme, il allait souvent passer des semaines entières avec sa femme et ses enfants chez son parent, le curé de Drincham, homme de mérite, avec qui il était intimement lié: « Je ne veux

point vous être à charge, disait-il en arrivant, c'est moi qui ferai ici toute la dépense. » (1)

Les sentiments religieux de Jean Bart ne peuvent faire doute pour quiconque examine la question sans parti-pris. Le célèbre marin n'eût pas été de son temps, de sa province et de sa ville, s'il n'eût professé pour le catholicisme un attachement sincère et pratique. Le curé de sa paroisse et quatre de ses notables concitoyens, consultés sur sa foi et sur ses mœurs, lorsqu'il s'agit de conférer à Jean Bart des lettres de noblesse, attestent que sa foi se traduit par des actes de piété, par la fréquentation des Sacrements. Ses mœurs, ajoutent-ils, sont en rapport avec la pureté de ses croyances.

Laissons l'homme privé et revenons à l'homme public, ou, pour mieux dire, à l'homme de mer. M. Lebleu trouve qu'on ne rend pas assez justice à Jean Bart lorsqu'on le considère comme un hardi et heureux aventurier, dans la tête duquel ne seraient jamais entrés aucun plan général, aucune conception grandiose. Après avoir justifié, au point de vue du droit des gens, la guerre de course telle que l'avait réglementée Louis XIV, après avoir surtout démontré que Jean Bart demeura constamment étranger aux basses cupidités et aux ruses perfides d'un forban, M. Lebleu prouve que le grand marin dunkerquois fit faire des progrès considérables, quoique peu remarquables, à cette branche im-

(1) Un zélé chercheur, au savoir et à l'obligeance duquel je ne recourais jamais en vain, M. David, du Comité flamand de France, me communique sur ce curé de Drincham, une note ainsi conçue: « N. (Nicolas ou Norbert) Bart fut vicaire de Brouckerke du 1.^{er} octobre 1675 au 13 octobre 1676. Le *Cameracum christianum* le dit curé de Drincham de 1677 à 1704. Il desservit accessoirement la cure d'Eringhem du 4 février au 5 mars 1690. Il remplit les fonctions de promoteur du district de chrétienté de Watten, du 25 janvier 1680 au 4 juillet 1694. Il exerçait, depuis seize ans, celles de supérieur du séminaire de Cupere, à Bergues, lorsque la mort le surprit en cette ville, le 25 août 1720. »

portante de l'art maritime. Jean Bart, suivant M. Lebleu, inventa la division de course :

Cette division de course consistait en escadres de 6 à 8 frégates légères, fines voilières, d'une marche supérieure, à manœuvres faciles, armées d'un équipage nombreux et aguerri. Jean Bart présentait fort bien les coups incessants et irréparables qu'il porterait au commerce ennemi, lui qui, d'une part, pendant son séjour chez les Hollandais, avait pénétré les secrets de leur commerce, et qui, de l'autre, depuis son retour à Dunkerque, avait étudié à fond, — avec son tact de vieux pilote et sa grande mémoire locale, — les faits nautiques ou astronomiques, les courants, les marées, les bancs, les rochers, les hauts ou bas-fonds de tous ces parages, et ce labyrinthe de passes que nous avons signalé en face de Dunkerque. C'est ainsi qu'il échappera insaisissable par la vitesse de sa marche; harcelant sans cesse l'ennemi, tenant en échec des flottes de trente à quarante vaisseaux de guerre rendues impuissantes, et à travers lesquelles il s'esquivera audacieusement; les intimidant même quelquefois le bout-feu à la main par une adresse plus grande encore, pour courir les mers, qu'il s'agisse de détruire les ennemis, ou d'assurer l'approvisionnement de la France.

Ce fut en 1691 que Jean Bart parvint à faire goûter au ministre Pontchartrain son système d'excursions maritimes. Dès lors, ses entreprises acquirent un degré d'importance et d'efficacité qu'elles n'avaient pas eu jusque-là. Par le rapprochement imprévu des faits et des dates, M. Lebleu prouve que la conclusion du traité de Ryswick, si avantageux pour la France, est due en grande partie à ce que Jean Bart tenait la mer du Nord. En ruinant dans ces parages le commerce anglais et hollandais, il suscita indirectement les émeutes de Londres et d'Amsterdam. Quand le peuple de ces deux villes se sentit affamé, il voulut la paix à tout prix et il l'imposa à ses gouvernants.

N'est-ce pas là un résultat vraiment digne d'admiration ? Si le chef de corsaires dunkerquois ne mit pas en ligne de

bataille d'immenses flottes comme en faisaient manœuvrer, pour le compte du Roi, Tourville, Duquesne et d'Estrées, ne dépensa-t-il point, dans sa sphère d'action relativement obscure, nécessairement ingrate, un génie aussi inventif, aussi fécond que le leur? Voilà pourquoi M. Lebleu ne se console point de voir son glorieux compatriote relégué au second rang parmi les grands hommes du xvii.^e siècle. La fable et la comédie sont en elles-mêmes, dit-il, des genres inférieurs à la tragédie : La Fontaine et Molière ne sont-ils pas admis pourtant à marcher de pair avec Corneille et Racine?

Jean Bart, qui avait emprunté aux hollandais le secret de leur grandeur maritime et qui voulait y initier la France, fit école autour de lui, moins par ses enseignements que par ses exemples. Saint-Pol, de Tourouvre, Saus, Forbin aussi, furent ses élèves, comme lui-même l'avait été de Ruyter. Quant il mourut en 1702 dans sa ville natale, emporté par une pleurésie qu'il avait contractée au service du Roi, il eut la consolation de pressentir que son idée capitale lui survivrait. La guerre de course fut continuée après lui, avec des succès qui nous dédommagèrent en partie de la ruine de notre grande marine. Ces succès eurent une notable influence sur la conclusion du Traité d'Utrecht (1) qui sauva la France et lui donna ses limites *actuelles* (moins la Lorraine et les

(1) A propos des négociations qui précédèrent la conclusion du Traité d'Utrecht, M. Lebleu a écrit un chapitre trop intéressant pour que nous nous résignons à le qualifier de digression. L'auteur s'est surtout aidé, pour éclaircir ce point d'histoire diplomatique, du livre de M. Marius Topin, intitulé *L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*. Dans ce livre, M. Topin, digne neveu de M. Mignet, a mis en pleine lumière le caractère du cardinal de Polignac, diplomate dont la dignité ferme et soutenue mérite d'être appréciée. Aux hollandais qui, lors des conférences de Gertruydenberg se montraient intraitables, il disait : « Vous parlez comme des gens qui n'êtes pas habitués à vaincre ! » et, plus tard, rompant toute négociation avec eux à cause de leur mauvais vouloir, il déclarait se placer, « lui et son roi, sous la protection du Dieu qui sait humilier, quand il lui plaît, ceux qu'une prospérité inouïe aveugle ! »

annexes récentes.) Les anglais ne mirent à cette paix qu'une condition *sine quâ non* : ce fut le démantèlement de Dunkerque, ayant pour corollaire l'ensablement de son port. Pouvaient-ils convenir plus ouvertement du préjudice que Jean Bart et ses hardis compatriotes leur avaient occasionné, de la terreur que le souvenir de l'un et l'audacieuse initiative des autres leur causaient encore ? — Ce fut l'honneur de Dunkerque de servir, par son abaissement momentané, de rançon à la France !

A. DESPLANQUE.

DIVISION DE LA CRAIE BLANCHE DU HAINAUT EN QUATRE ASSISSES
par MM. CORNET et BRIART (1)

Malgré la grande épaisseur de la craie blanche du Hainaut (326 m. à Nimy), on n'avait pu jusqu'à présent y établir de divisions. MM. Cornet et Briart, dont nos lecteurs connaissent déjà toute la sagacité, sont arrivés à résoudre ce problème géologique.

Ils ont divisé la craie blanche en quatre assises qui sont de has en haut :

1.^o *Craie de Saint-Waast* qui contient dans le bas de nombreux rognons de silex, mais qui en est complètement dépourvue dans le haut. Elle renferme peu de fossiles sauf des polypiers dans sa partie supérieure. Son épaisseur est de 51 mètres au maximum.

2.^o *La Craie d'Obourg* qui contient par place de volumineux silex noirs. Elle est séparée de l'assise inférieure par un conglomérat de fragments de craie roulés, de débris d'Inocérames et de poissons. Elle est divisée en deux parties inégales par un conglomérat de même nature ; son épaisseur maximum est de 150 mètres. *Belemnites quadratus*,

(1) Mémoires couronnés de l'Académie des sciences de Belgique, t. XXXV, 26 p. in-4.^o, 2 pl.

Belemnites mucronatus, *Echinocorys gibbus* sont ses fossiles les plus abondants.

3.^o *Craie de Nouvelles* qui est d'un blanc si parfait, qu'elle fait paraître grises les autres craies. C'est la plus pure de toutes : on l'emploie pour la fabrication du blanc d'Espagne et pour la production de l'acide carbonique dans les sucreries. Elle renferme de gros silex noirs très-volumineux ; son épaisseur est d'environ 20 mètres ; on y trouve : *Belemnites mucronatus*, *Echinocorys ovatus*, *Magas pumilus*.

4.^o *Craie de Spiennes*. Elle se distingue des autres assises parce qu'elle est légèrement grisâtre, non tracante, rude au toucher, disposée en bancs épais et réguliers. Elle exige pour la cuisson une grande quantité de combustible, aussi ne s'en sert-on pas à la fabrication de la chaux. On a tenté de l'employer comme pierre de construction. Elle renferme d'abondants silex bruns qui sont utilisés par la couverte des faïences et que l'on exploitait déjà à l'époque de l'âge de pierre polie pour la confection des haches.

Dans un travail précédent, MM. Cornet et Briart ont fait connaître des puits de cet âge qui ont servi à l'extraction des silex. Dans les champs voisins on rencontre une grande quantité d'éclats de silex et de haches plus ou moins imparfaites : il y avait là un vaste atelier de fabrication.

La craie de Spiennes a une épaisseur d'environ 150 m. ; elle commence par un conglomérat de fragments de craie, de nodules de phosphate de chaux, de silex, de débris de fossiles, etc. qui repose sur la surface profondément durcie, jaunie et perforée de la craie de Nouvelles. Ses principaux fossiles sont : *Belemnites mucronatus*, *Baculites Faujasii*, *Fissurirostra Palissii*, *Echinocorys ovatus*.

Au-dessus de la craie de Spiennes, vient la *craie brunâtre de Cibly* que MM. Cornet et Briart, à l'exemple de tous les géologues, rapportent à l'étage de la craie supé-

rière. Elle renferme presque tous les fossiles de la craie de Spiennes, sauf *Echinocorys ovatus*; elle en contient en outre beaucoup d'autres propres à la craie supérieure.

J. G.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

ORNITHOLOGIE DU NORD DE LA FRANCE (*suite*).

Nos oiseaux passagers, c'est-à-dire ceux qui, dans leurs migrations périodiques, passent à peu près régulièrement dans nos contrées, sont au nombre de 125. Je n'en détaillerai pas la liste qui donnerait à ce simple aperçu une dimension exagérée; mais, dans cette catégorie comme dans les deux premières, il y a des espèces qui forment quelquefois exception, en se propageant accidentellement dans le pays, et d'autres qui, passagères pour une grande partie, se montrent en plein hiver, quand le froid devient très-vif et que la neige couvre la terre, je m'arrêterai à quelques-unes de ces espèces.

La Huppe (*Upupa epops*, Lin.) a niché plusieurs fois à ma connaissance dans le département du Nord; j'en ai eu des œufs de Verlinghem, près Lille; elle s'est aussi propagée dans la Somme. Elle paraît séjournante en Belgique dans la vallée de la Meuse; je ne l'ai vue nulle part aussi abondante au printemps, que dans les jardins d'Aranjuez, en Espagne.

Le Torcol (*Yunx torquilla*, Lin.) est dans le même cas. Ses passages d'automne sont assez réguliers et quelquefois nombreux, mais ses nichées ici sont tout à fait exceptionnelles.

La Grive litorne (*Turdus pilaris*, Lin.) aurait niché aux environs de Bergues d'après Degland qui tenait sans doute cette observation de M. de Meezemaker. C'est un oiseau

migrateur en ce sens qu'il arrive au commencement de l'hiver, en volées quelquefois immenses, dans les parties marécageuses de nos plaines. Ces bandes disparaissent si l'hiver est doux, mais si la neige tient, elles reparassent, et alors ces oiseaux naturellement méfiants se laissent prendre au filet en grande quantité ; tous les marchés en sont pourvus.

Le Merle à plastron (*Turdus torquatus*, Lin.) nicherait quelquefois dans l'Ardenne belge d'après M. de Selys ; dans le département du Nord il est purement passager.

Le Roitelet huppé (*Regulus cristatus*, Ray.) a fait son nid, il y a deux ans, dans un if, à Nielles-lez-Ardres (Pas-de-Calais).

Le Traquet rubicole (*Pratincola rubicola*, Kaup.) se voit assez souvent en automne sous sa livrée de jeune ; il niche en petite quantité aux environs d'Abbeville ; je l'ai vu en juin dans les bruyères de Racquinghem (Pas-de-Calais).

D'après Degland (*Catalogue des Oiseaux observés en Europe*, 1840), le Traquet motteux (*Saxicola œnanthe*, Becht.) niche dans les terrains arides et élevés de l'arrondissement de Lille. Ce fait qui n'est pas reproduit dans l'*Ornithologie européenne* me paraît peu probable. Il faudrait tout d'abord trouver dans l'arrondissement de Lille des *terrains arides et élevés*.

Le Gobe-mouche noir (*Muscicapa atricapilla*, Lin.) se reproduirait aussi, d'après Degland, dans le Boulonnais ; je n'en ai jamais eu la preuve. Il est probable que le fait a été isolé s'il a eu lieu.

Le Pigeon colombin (*Columba œnas*, Lin.) qui séjourne dans tous les grands bois des environs de Paris ne peut compter ici que comme passager ; ses nids y sont très-rares. J'en ai connu deux années de suite dans un parc de Wambrechies.

La Bécasse (*Scolopax rusticola*, Lin.), oiseau passager par excellence, laisse de temps en temps quelques couples dans les bois du Nord de la France. J'en ai vu des œufs de la forêt de Clairmarais, des bois de Warneton (Belgique); on cite aussi des nids trouvés dans les forêts de Phalempin et de Crécy.

La Bécassine (*Gallinago scolopacinus*, Bp.) pond aussi de temps en temps dans nos marais, mais les exemples en deviennent de plus en plus rares.

Le Bécasseau cingle (*Pelidna cinclus*, Cuv.), le Combattant (*Machetes pugnax*, Cuv.), la Guignette (*Actitis hypoleucos*, Boié), sont dans le même cas.

J'ai déjà cité le Canard sauvage, et quelques Lariens comme se reproduisant quelquefois dans les marais et les dunes; j'y ajouterai le Canard morillon (*Fuligula cristata*, Step.) qui a niché une fois, à ma connaissance, dans le marais de Clairmarais (Pas-de-Calais).

Parmi les espèces qui, tout en exécutant leurs passages normaux d'automne et de printemps, se montrent encore pendant les grands froids d'hiver, citons: Le Héron cendré, les Courlis, le Chevalier brun, le Pluvier doré, le Pluvier à collier et le Pluvier de Kent, la Maubèche, le Bécasseau cingle, les Barges, l'Avocette, la Foulque, le Cygne sauvage, le Cygne de Bewyck, la plupart des Anseriens et des Anatiniens.

Nous en avons déjà fait la remarque dans une note sur le passage des Oies sauvages (*Bulletin*, 1869, page 356), ces apparitions d'hiver proviennent d'oiseaux qui se sont échelonnés sur la route qui conduit des marais arctiques aux plages de la Méditerranée, ou de ceux qui ont niché dans les contrées tempérées des bords de la Baltique et de la Hollande. Tant que le froid n'est pas assez rigoureux pour les gêner dans la recherche de leur nourriture, ils séjournent

sans trop se déplacer ; mais si la gelée devient forte et que le vent leur soit favorable , ils gagnent par groupes les côtes maritimes plus méridionales ou cherchent les eaux libres. Plus le froid dure , plus nous voyons arriver d'espèces septentrionales ; c'est alors que nos grèves et nos rivières se peuplent de gibier de toute sorte et que se font les captures précieuses ; bon nombre d'espèces accidentelles ne sont jamais prises que dans ces circonstances.

Quant aux passages habituels d'octobre et d'avril , il y a dans la manière dont ils s'effectuent une diversité égale au nombre des espèces.

Les unes passent pour ainsi dire inaperçues , isolément , à des intervalles irréguliers , les autres en bandes nombreuses , avec des cris retentissants , quelquefois en suivant un ordre déterminé comme les Grues et certains Canards.

Il en est qui voyagent par étapes , ne s'arrêtant que rarement quand la faim les presse ; d'autres qui semblent ne pas avoir de but fixe et qui errent çà et là de station en station. Certains oiseaux cherchent le calme des belles nuits , d'autres choisissent le vent oblique , c'est-à-dire de l'est à l'ouest ; il n'est pas de chasseur quelque peu exercé qui ne prédise à peu près sûrement le passage des Bécassines d'après la direction du vent. Sur les côtes maritimes , tout le monde sait , en observant le vent , quelle chance il y a de rencontrer les passages d'Echassiers et de Palmipèdes qui sont attendus chaque printemps.

Très-souvent un marais se trouve peuplé tout-à-coup , sans que l'on y ait vu s'abattre un seul oiseau ; c'est que le passage a eu lieu pendant la nuit , et ce n'est pas une des moindres singularités de ces voyages instinctifs que de voir des oiseaux essentiellement diurnes pendant tout le reste de l'année , prendre sur leur sommeil le temps de leurs migrations.

Il existe au phare de Calais une collection formée de tous les oiseaux qui sont venus la nuit se heurter contre le grillage qui protège la lanterne. La plus grande partie sont des passagers qui dans leurs voyages de nuit ont été attirés vers la lumière. On y trouve presque toutes les espèces voyageuses qui affectionnent dans leurs passages les côtes de la mer, et aussi beaucoup d'oiseaux sylvains comme les Fauvettes et les Grives.

D'ailleurs il suffit de prêter l'oreille pendant certaines nuits d'automne, pour entendre les cris d'une foule d'oiseaux qui passent, quelquefois en bandes innombrables, et qui donneraient un curieux spectacle si l'on pouvait les apercevoir. Les volées de Macreuses qui rasant la mer pendant des jours entiers, devant les ports de Calais et de Dunkerque, peuvent en donner une idée.

La quatrième section est celle des oiseaux qui n'apparaissent qu'accidentellement, ou les fortuits. Il sont au nombre de 102 espèces.

Ici l'intérêt n'est plus le même; il n'y a plus d'étude locale proprement dite, puisqu'il s'agit de faits exceptionnels, amenés par des causes très-diverses et très-souvent ne se renouvelant pas; mais ces captures d'oiseaux rares ont un autre mérite, celui de la curiosité et de l'extraordinaire. Elles font époque dans la carrière d'un collectionneur, et rien ne lui paraît plus agréable que de montrer une pièce réputée tout-à-fait étrangère à la localité, et qu'il a eu la bonne fortune de rencontrer une seule fois.

Il n'est pas possible de donner une explication générale de ces apparitions fortuites: pour les oiseaux de l'extrême Nord, elles s'expliquent par un abaissement considérable de température avec lequel elles correspondent presque toujours; pour les espèces orientales et méridionales, la cause en est souvent dans des coups de vent, qui dépaysent

les oiseaux et les entraînent hors de leur sphère habituelle. Les Rapaces peuvent être emportés par la poursuite de leur proie ; les passagers sont quelquefois entraînés au milieu d'une émigration d'espèce congénère. Il peut arriver qu'un oiseau se désoriente en suivant le cours d'un fleuve, ou les grèves de la mer ; mais dans beaucoup de cas, il est impossible de trouver une explication et puéril de s'y arrêter.

Voici la liste de nos espèces fortuites, avec les localités où elles ont été prises et la date autant que possible ; je l'ai extraite des observations de Degland, Baillon, Marcotte, de Selys, Delhomel, de Vilmaretz, de Meezemaker, Deschodt et de mes propres recherches.

Vautour fauve (*Gyps fulvus*, Gray.) Armentières 1818, Abbeville.
Neophron percnoptère (*Neophron percnopterus*, Sav.) Maroilles (Nord).

Aigle royal (*Aquila chysaetos*, Lin.) Dunkerque 1830, Abbeville, Winendael (Belgique) 1823.

Aigle criard (*Aquila nævia* Bris.) Lille octobre 1814, Templeuve 1834, Bergues, Montreuil.

Circaète Jean Le Blanc (*Circaetos gallicus*, Gm.) Gœulzin (Nord) 31 octobre 1853.

Milan royal (*Milvus regalis*, Briss.) Lille 1837, Gouy-en-Artois janvier 1852.

Milan noir (*Milvus niger*, Br.) Bergues.

Elanion blanc (*Elanus melanopterus*, Leach.) Cassel 1830, Aerschot juin 1869.

Faucon gerfaut (*Falco gyrfalco*, Schl.) Abbeville.

Autour (*Astur palumbarius*, Becht.) Lille, Saint-Omer décembre 1870.

Busard pâle (*Strigiceps Swainsoni*, Bp.) Raimbeaucourt (Nord) 1835, Abbeville.

Chouette caparacoch (*Surnia ulula*, Bp.) Tournai 1830.

Chouette harfang (*Nyctea nævia*, Bp.) Abbeville 1802.

Scops petit duc (*Scops zorca*, Sav.) Belgique, Ardennes.

Grand duc (*Bubo atheniensis*, Daud.) Pecquencourt (Nord), Dunkerque.

Pic mar (*Picus medius*, Lin.) Boulogne (*Observation douteuse*.)

Pic épeichette (*Picus minor*, Lin.) Phalempin, Saint-Omer, Abbeville.

Guépier (*Merops apiaster*, Lin.) Montreuil, Pont-Remi (Somme).

Rollier (*Coracias garrula*, Lin.) Lille, Douai, Flandres belges.

Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*, Ill.) Somme, Rocroy.

- Sittelle (*Sitta europæa*, Lin.) Forêt de Mormal, Avesnes.
 Remiz penduline (*Egithalus pendulinus*, Boié.) Amiens 1830.
 Alouette calandrelle (*Alauda brachydactyla*, Leisler.) Etaples.
 Alouette hausse-col (*Otocoris alpestris*, Bp.) Dunkerque, Calais.
 Pipit Richard (*Corydalla Richardi*, Vigors.) Lille, Dunkerque, Calais, Bergues.
 Pipit rousselin (*Agrodroma campestre*, Sw.) Dunes de l'embouchure de la Somme, environs de Lille, Ardennes.
 Bergeronnette flaveole (*Budytes Rayi*, Bp.) Lille, Saint-Omer, Abbeville.
 Bergeronnette à tête grise (*Budytes cinereocephala*, Bp.) Lille.
 Bergeronnette mélanocéphale (*Budytes melanocephala*, Savi.) Lille mai 1839.
 Lavandière d'Yarrell (*Motacilla Yarrellii*, Gould.) Lille, Abbeville.
 Cincle plongeur (*Cinclus aquaticus*, Becht.) Esquermes-lez-Lille, 1860.
 Merle à gorge noire (*Turdus atrigularis*, Tem.) Abbeville (*Observation douteuse*).
 Locustelle tachetée (*Locustella Rayi*, Gould.) Lille 1829, Abbeville.
 Hypolais polyglotte (*Hypolais polyglotta*, Bp.) Lille.
 Cétie bouscarle (*Cettia sericea*, Bp.) St-Gilles, près Abbeville.
 Pouillot Bonelli (*Phyllopneuste Bonellii*, Bp.) Abbeville.
 Pitchou de Provence (*Melizophilus provincialis*, Leach.) Montreuil, Abbeville.
 Fauvette Orphée (*Curruca orphea*, Boié.) Env. de Boulogne.
 Accenteur alpin (*Accentor alpinus*, Bechst.) Bergues, Saint-Omer.
 Gorge bleue (*Cyanecula suecica*, Boié.) Fortifications de Lille, Douai avril 1836, Abbeville.
 Pétrrocincle de roche (*Petrocincla saxatilis*, Vigors.) Calais, Tournai, 1841.
 Gobe-mouche à collier (*Muscicapa albicollis*, Tem.) Lille mai 1832.
 Jaseur (*Ampelis garrulus*, Lin.) Lille janvier 1829, 1834, décembre 1862.
 Casse noix (*Nucifraga caryocatactes*, Cuv.) Lambersart (Nord) 5 octobre 1850, Douai, Dunkerque, Abbeville, Lille, septembre 1844, septembre 1850.
 Crave à bec rouge (*Fregilus graculus*, Cuv.) Lille 1825, Abbeville.
 Martin roselin (*Pastor roseus*, Tem.) Bergues, Douai, Abbeville, Tournai automne 1837.
 Bruant montain (*Plectrophanes lapponicus*, Selby.) Lille 1826, Calais, Dunkerque, pendant les grands froids.
 Bruant fou (*Emberiza cia*, Lin.) Montreuil.
 Bruant à sourcils jaunes (*Emb. chrysophrys*, Pallas.) Glacis du fort Saint-Sauveur à Lille, 1828. Oiseau de la Daourie et de

- la Sibérie orientale. L'exemplaire pris à Lille est le seul qui ait jamais été capturé en Europe. Peu de collections possédaient cette espèce jusqu'à ces dernières années où il a été envoyé de la Chine septentrionale par un missionnaire naturaliste, le Père David.
- Soulcie (*Petronia rupestris*, Bp.) Lille octobre 1839, Abbeville.
- Venturon (*Citrinella alpina*, Bp.) Lille octobre 1848.
- Cini (*Serinus flavescens*, Gould.) Abbeville.
- Bec croisé perroquet (*Loxia pityopsittacus*, Bechst.) Bersée, près Lille, en mai.
- Erythrine cramoiisi (*Carpodacus erythrinus*, Kaup.) Lille 17 septembre 1849, Abbeville, Tournai.
- Niverolle (*Montifringilla nivalis*, Brehm.) Amiens.
- Siserin blanchâtre (*Acanthis canescens*, Brehm.) Lille, Abbeville.
- Ganga cata (*Pterocles alchata*, Step.) La Bassée (Nord), Dûnes de la Somme.
- Syrrhapte heteroclitite (*Syrrhaptus heteroclitus*, Vieill.) Douai, Calais, Dunkerque, Boulogne, Dûnes de la Somme, 1863.
- Gelinotte (*Bonasia sylvestris*, Br.) Ardennes 1850, Avesnes.
- Perdrix rouge (*Perdix rubra*, Br.) Saint-Pol (Pas-de-Calais), Tournai.
- Outarde barbue (*Otis tarda*, Lin.) Berck (Pas-de-Calais), Templemars (Nord) 1842, Bouvines 1830, Phalempin, Sainghin, Cambrai, Béthune.
- Outarde canepetière (*Otis tetrax*, Lin.) Berck (Pas-de-Calais), Dûnes de la Somme.
- Court-vite isabelle (*Cursorius gallicus*, Bp.) Dunkerque, Saint-Omer, Abbeville.
- Glaréole à collier (*Glareola pratincola*, Lin.) Bergues, garennes de Saint-Quentin (Somme.)
- Phalarope hyperboré (*Lobipes hyperboreus*, Cuv.) Dunkerque novembre 1852.
- Echasse (*Himantopus candidus*, Bonn.) Baie de Somme, Tournai.
- Bécasseau platyrhynque (*Limicola pygmaea*, Koch.) Dunkerque, embouchure de la Somme.
- Bécasseau rousset (*Actiturus rufescens*, Bp.) Dunkerque, Abbeville.
- Chevalier semipalmé (*Catoptrophorus semipalmatus*, Bp.) mentionné par Degland comme pris à Abbeville, cependant M. Marcotte n'en parle pas.
- Chevalier stagnatile (*Totanus stagnatilis*, Bechst.) Dunkerque, Saint-Omer, Le Crotoy.
- Barge terek (*Xenus cinereus*, Kaup.) Cayeux, à l'embouchure de la Somme, en mai.
- Courlis à bec grêle (*Numenius tenuirostris*, Vieillot.) Calais, Dunkerque, Noyelles-sur-mer, Montreuil, Lille mai 1849.
- Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*, Kaup.) Verton, marais

- d'Airon, Bergues, Lille décembre 1840, Montreuil octobre 1852, Tournai, Tirlemont 6 octobre 1869.
- Egrette garzette (*Egretta garzetta*, Bp.) Abbeville.
- Egrette melanorhynque (*Eg. melanorhyncha*, Vagl.) Marais d'Airon (Pas-de-Calais.)
- Crabier de Mahon (*Buphus ralloides*, Bp.) Calais, Verton, Tournai.
- Flammant rose (*Phaenicopterus roseus*, Pallas.) Dunkerque, Abbeville.
- Cygne tuberculé (*Cygnus olor*, Lin.) Dunkerque.
- Canard siffleur huppé (*Branta rufina*, Boiè.) Lille, Bergues, embouchure de la Somme hiver 1835.
- Canard de Barrow (*Clangula islandica*, Bp.) Lille 1829, 1834, Bergues.
- Canard histrion (*Harelda histrionica*, Keys.) Gravelines.
- Canard à tête grise (*Somateria spectabilis*, Leach.) Boulogne, baie de Somme.
- Canard disparate (*Stelleria dispar*, Bp.) Audinghem (Pas-de-Calais), 25 février 1855.
- Canard marchand (*Oidemia perspicillata*, Flém.) Calais hiver 1855, Boulogne, baie de Somme.
- Canard couronné (*Erismatura mersa*, Bp.) Camiers (Pas-de-Calais), janvier 1867.
- Cormoran largup (*Phalacrocorax graculus*, Dum.) Côtes de Flandres et de Picardie, Lille novembre 1818.
- Hirondelle de mer tschegrava (*Hydroprogne caspia*, Kaup.) Douai 19 février 1827, Tournai.
- Hirondelle de mer moustac (*Hydrochelidon hybrida*, Br.) Le Crotoy, avril 1868.
- Hirondelle de mer leucoptère (*Hydrochelidon leucoptera*, Br.) Côtes du Nord et de la Somme.
- Goëland sénateur (*Pagophila eburnea*, Boiè.) Baie de Somme.
- Goëland leucoptère (*Leucus leucopterus*, Bp.) Dunkerque 1829.
- Mouette de Sabine (*Xema Sabinii*, Leach.) Dunkerque 1847, baie de Somme.
- Mouette pygmée (*Xema minutum*, Boiè.) Dunkerque, Abbeville, Amiens, Tournai.
- Petrel fulmar (*Fulmarus glacialis*, Leach.) Côtes de Flandres et du Pas-de-Calais.
- Talassidrome de Leach (*Procellaria Leachii*, Tém.) Dunkerque 1843, baie de Somme.
- Talassidrome de Wilson (*Procellaria oceanica*, Sch.) Merlimont (Pas-de-Calais), janvier 1862.
- Puffin major (*Puffinus major*, Faber.) Baie de Somme.
- Puffin cendré (*Puffinus cinereus*, Stéph.) Baie de Somme.
- Puffin manks (*Puffinus anglorum*, Ray.) Côtes de la Manche.
- Puffin obscur (*Puffinus obscurus*, Stéph.) Baie de Somme.
- Guillemot bridé (*Uria rhingvia*, Brunn.) Dunkerque, Boulogne, baie de Somme.

Grébe cornu (*Podiceps cornutus*, Lin.) Lille mai 1841, décembre 1852, février 1870, Deulémont 1853, Tournai.

A. DE NORGUET.

CHRONIQUE

Géologie. *Coupe dans la craie à Carvin.* — Dans notre département si peu accidenté, les couches profondes de la craie qui n'affleurent que dans un très-petit nombre de localités étaient à peine connues sous le rapport géologique. Cependant peu de pays sont aussi favorisés pour de pareilles études ; car dans une foule de points les fosses à charbon sont obligées de traverser toute l'épaisseur du terrain crétacé. C'est que jusqu'à présent on avait négligé de ramasser les fossiles ramenés par les avaleresses, ou on n'en avait pris que les plus gros.

Il y a deux ans j'ai pu recueillir les fossiles trouvés dans le puits de Guesnain, près de Douai, et je les ai fait connaître en indiquant les couches dont ils provenaient.

A la même époque on commençait un puits près de la gare de Carvin. L'ingénieur, M. Daubresse, a eu l'obligeance de me conserver un échantillon de toutes les couches, mètre par mètre : Il a ramassé avec soin tous les petits fossiles qu'il m'a également envoyés. Aussi la fosse de Carvin, en confirmant les faits que l'on avait observés à Guesnain et en y ajoutant des indications précieuses, nous fait faire un grand pas dans la connaissance géologique de notre contrée. Il serait à désirer que quelques-uns des ingénieurs qui dirigent les nombreuses fosses du Pas-de-Calais voulussent bien s'inspirer à l'occasion du zèle scientifique de M. Daubresse et profiter de leurs recherches industrielles pour faire avancer la science.

(Voir le tableau, page suivante).

J. GOSSELET.

Terrains traversés par la Fosse n.° 3, à Carvin

PROFON- DEUR	DÉSIGNATION DE LA COUCHE	ÉPAIS- SEUR	FOSSILES	ACCIDENTS minéralogiques
m.	Terre végétale	m.		
	Limon (terre à briques)	0.30		
	Limon mélangé de craie	1.05		
		0.60		
1.95	Sable vert et argile	1.55		
3.30	Craie tendre très-divisée. . . .	4.40		Niveau d'eau des puis à 5 m. 30.
7.70	Craie blanche	36.40	Inoceramus n.° 9 (à 37 m.) Bois charbonnés (37 m. 70)	Cette masse de craie est traversée de petits bancs plus durs bien stratifiés situées à 17 m. 80, 25 m. 90, 28 m. 93, 33 m. 33, 36 m. 65, 37 m. 70. A 17 m. : 28,000 hect. d'eau par jour; à 36 m. : 24,000 hect. Marcassite (38 m. 80)
43.80	Craie blanche avec silex	14.93	Corax (à 57 m.) Pleurotomaria (55 m.) Lima (55 m.) Inoceramus Lamarkii (46 m.) Inoceramus n.° 4 (46 m.) Inoceramus n.° 5 (46 m.) Inoceramus n.° 6 (52 m.) Micraster cortestudinarium.	Marcassite (48 m. 80) A 49 m. : 20,000 hect. d'eau. De 55 m. à 57 m. on rencontre une faïlle inclinée vers le S. de 53 à 42. Dans cette faïlle la venue d'eau est de 50,000 h. par jour. Dans le bas à partir de 58 m. 50 la craie contient des nodules de phos- phate de chaux rou- lés, usés, corrodés et vernis, provenant de la couche sous- jacente. A 59 m. : 30,000 h. d'eau. A 62 m. 10,000 h. d'eau.
58.73	Craie dure, siliceuse et alumi- neuse avec grains de glou- conie et rognons de phosphate de chaux. (Meule ou Tun.)	3.50	Pleurotomaria. Turbo. Inoceramus Cuvieri. Inoceramus n.° 10. Lima. Terebratula semiglobosa. Rhychonella Cuvieri. Micraster breviporus. Micraster cortestudinarium. Echinoconus vulgaris. Echinocorys vulgaris. Cidaris.	Marcassite.
63.23	Craie marneuse; la quantité d'ar- gile augmente dans le bas. (Faux bleus).	3.45	Terebratula semiglobosa (64). Terebratulina gracilis (80 m) Spondylus spinosus (80 m.) Bois charbonnés (64 m.)	
	(Bons bleus).	11.58		
	(Bleus ordinaires).	5.44		
82.70	Marne dure plus ou moins argi- leuse, verte lorsqu'elle est humide. (Dièves vertes). . . .	20.30	Inoceramus annulatus ? (84).	
105	Argile verte ou jaunâtre deve- nant bleue en se desséchant, se déliant à la pluie, certains bancs sont plastiques, d'autres plus durs. (Dièves vertes).	9.40	Nautilus elegans (115 m.) Spondylus spinosus (120 m.) Inoceramus labiatus (119, 121, 123 m.)	Marcassite.
	(Dièves jaunes).	8.80	Terebratulina striata (120 ?) Rhychonella plicatilis (120). Rhychonella Cuvieri (120).	
	(Dièves très-jaunes).	2.50		
123.70	Marne blanche dure	4.60	Ammonites Mantelli ? (125 m.) Rhychonella plicatilis (123.)	
	(Dièves blanches).			
	Argile bleue (Dièves bleues) . .	3.40	Ammonites Rothomagensis (136 m.)	Marcassite.
	Marne blanche dure	4.40	Ammonites sussexiensis (134 m. 50.) Nautilus elegans ? (136 m.)	
	(Dièves blanches.)			
136.10	Conglomérat glauconifère avec galets (Tourtia).	2.50	Ammonites varians (137 m.)	
138.40	Terrain bouillier.			

Météorologie.		NOVEMBRE	NOVEMBRE
		1870	année moy.
Température moyenne		5.° 77	5.° 69
» » des maxima.....		8.° 21	
» » des minima.....		3.° 34	
» extrême maxima, le 25.		13.° 70	
» » minima, le 30—		1.° 50	
Baromètre hauteur moyenne à 0.°....		756 ^{mm} 052	759 ^{mm} 275
» hauteur extrême maxima, le 2.		773 ^{mm} 48	
» » minima, le 15.		740 ^{mm} 92	
Tension de la vapeur atmosphér.....		5 ^{mm} 78	5 ^{mm} 96
Humidité relative moyenne %.....		84. 60	85. 66
Épaisseur de la couche de pluie.....		40 ^{mm} 46	50 ^{mm} 40
» de la couche d'eau évaporée..		17 ^{mm} 58	20 ^{mm} 28

Le mois de novembre 1870 n'offrit rien de particulier ; sous tous les rapports il se rapprocha beaucoup des conditions météoriques du même mois année moyenne.

Pendant les 5 premiers et les 5 derniers jours le vent souffla du N.-E. et du S.-O. pendant la période intermédiaire.

Il n'y eut qu'un seul jour de neige, le 10 ; et quoiqu'il en soit tombé une quantité équivalente à une couche d'eau d'une épaisseur de 8.^{mm} 20, elle ne tarde pas à se fondre parce que la température de l'air restait au-dessus de 0.

Les 40.^{mm} 46 d'eau météorique se décomposent ainsi : Eau de pluie 31.^{mm} 06, de neige 8.^{mm} 20, de grêle 1.^{mm} 20

Quoique la température, l'état hygrométrique de l'air et la pression barométrique aient été favorables à l'évaporation, ce phénomène météorique fut cependant moins prononcé qu'en année moyenne : la cause de cette infériorité doit être attribuée à la fréquence et à l'abondance des rosées et à la nébulosité du ciel qui indiqua la présence d'une grande quantité de vapeurs précipitées dans les hautes régions atmosphériques, indice d'une saturation accusée par la dépression de la colonne barométrique. -

La tension électrique fut assez prononcée ; elle se manifesta par l'intensité des courants atmosphériques et par les éclairs sans tonnerre du 23 au matin avant le jour. Les rhumatisants et les névralgiques ressentirent sa fâcheuse influence.

V. MEUREIN.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

TYP. DE BLÔCQUEL-CASTIAUX, GRANDE PLACE, 13

2.^o ANNÉE — 1870

TABLE GÉNÉRALE

Table des Sociétés

- Amiens.** Société des Antiquaires de Picardie à — 151.
— Académie d' — 265.
Arras. Académie d' — 360.
Belgique. Académie royale de — 44, 57, 114, 201, 297.
Boulogne-sur-Mer. Société académique de — 75.
Cambrai. Société d'Emulation de — 144, 174, 301.
Douai. Société d'Agriculture, etc. de — 1.
Dunkerque. Société de — 137.
Laon. Société académique de — 268.
Lille. Société des Sciences de — 12, 73, 177, 209.
— Faculté des Sciences de — 360.
Mons. Cercle archéologique de — 331 ;
— Société des Sciences, etc. du Hainaut — 77, 329.
Nord. Commission historique du département du — 41, 213.
Roubaix. Société d'Emulation de — 169 ;
— Association d'enseignement mutuel des travailleurs de — 211.
Saint-Omer. Société des Antiquaires de la Morinie — 361.
Saint-Quentin. Société industrielle de — 81.
Sorbonne. Réunion des Sociétés savantes à la — 149.
Tournai. Société historique et littéraire de — 233.
Ypres. Société historique de la ville d' — 105.

Table des Noms d'Auteurs

dont les ouvrages ont été analysés ou cités :

Alard. 139	Blin. 144	Cahier. 6
Bachy. 15.117	Bonnier. 172	Carnel (l'abbé). 41
Backer (de). 222	Bonvarlet. 143	Catalan. 204
Barbey. 149	Borgrave (de). 204	Chalon (Jean). 79
Beauvillé. 275	Brassart. 216	Chalon Renier). 236
Bernaerts. 207	Brialmont. 47	Chellonnecix. 15
Bernier. 335	Briart. 208.293.379	Chon. 12.93.181
Berville. 265	Brochet. 104	Clesse. 77
Blanquart-Evrard. 62.	Brun-Lavainne. 171	Cochet (l'abbé). 165
82	Bruyelle. 148.174.302	Coemans (l'abbé). 116

Coince. 181	Gosselet. 15.18.50.116	Melun (de) 119
Combiér. 275	144.152.300.391.390	Meunier. 206
Conscience. 201.204	Guermónprez. 17	Meurein. 39.72.102.136
Cools. 230	Guillaume (le gén.) 330	167.200.232.264.295
Corblat (l'abbé). 280	Guillon. 266	327.359.392
Gorenwinder. 13.209.	Güthlin. 137	Montigny (de). 48.114
Corne. 4	Haigneré (l'abbé). 76.	205
Cornet. 208.293.379	367	Morand. 151
Courtin. 2	Hallez. 16	Mordacq. 139
Courtois. 361	Herberwyn. 139	Moreau. 207
Cousin. 140.143.232.	Horion. 300	Morren. 49
249	Houdoy. 155	Motte. 171
Dancoisne (l'abbé). 8	Houzé de l'Aulnoit. 73	Mourlon. 298
Dancoisne (L.) 24	Huguet (l'abbé). 235.	Nédonchel (de). 236
Daresté de la Chavanne	Kerwyn de Volkærs-	Nivoit. 84
75.178	beke. 306	Norguet (de). 68.99.
Dauphin. 265	Kickx. 114.298	126.197.259.262.357
Daussy. 266	Kœnen (de). 288	390
Dechristé. 286	Konninck (de) 50.114.	Nyst. 44.
Defacqz. 201	Konninck (Louis de).	Obry. 267
Dehaisne (l'abbé). 2.7.	205	Omalius d'Halloy. 26.
57.310.343	Kraus. 244	299
Delègue. 137	Kulbmann. 17	Ortlieb. 15.200.212
Delhayé. 182	Ladureau. 144	Paeille. 62.
Demarsy. 274.	Laloy. 357	Painvin. 72
Demaze. 112	Lambert. 207	Paris. 87.92
Derode. 139	Jamy. 73	Pêcheur (l'abbé). 152
Desilve (l'abbé). 124.	Laroche. 77	Père. 237
Desjardins. 3.6.179	Lebeau. 228	Pellat. 336.359
Desplanques. 164.190.	Leblan. 16	Petit (l'abbé). 332
221.254.323.344.	Lebleu. 371	Philippe. 212
Devillers. 78.333	Lecesne. 85	Piette, Ed. 230
Dewalque. 299	Lecocq. 124.194.226	Piette, Aim. 275
Dey. 269	Lefebvre. 176.303	Piot. 107
Diegerick. 106	Legrand. 200	Plateau. 46
Dombret. 194	Le Hardy de Beaulieu.	Poiré (l'abbé). 42
Durieux 145.175.266.	79	Poquet (l'abbé). 150.
301.302	Lehon. 310	272
Dupont. 1	Lejeune. 329.331	Pony. 239
Dupont (Edouard). 47	Lenoel. 265.266	Preudhomme de Borre
Épinay. 143	Letrange. 84	114.208
Everhaert. 139	Leuridan. 126.171.183	Preux. 9
Faidherbe (le général)	237.239	Quetelet. 48.205.297
240	L'Hôte. 137	Radziszewski. 48
Faidherbe (Alex.) 171.	Linac (de) 151.244	Ravisi (de). 150
173	Longnon. 363	Rigaux. 76.
Farez. 261	Lucas. 113	Rigaux (Henri). 133.
Féguéux. 144.174	Macquart. 205	197.228
Fleury. 268.275	Malaise. 46	Roussel (Martial). 166
Forestier. 110	Mathieu. 266	Ruffin. 305
Fourdin. 246.334	Matton. 151.270.292	Ryckolk (de) 114
Garnier. 267	Maugin. 2.88	Sauvage. 76
Giry. 363	Meerens. 221	Schuermans. 131
Gomart. 274	Melsens. 297	Taillar. 213

Ternas (de). 226	Vandenbroeck. 237	Vendegies (de) 158.183
Terninck. 276	Van der Elst. 78	216
Testelin. 178	Van der Mensbrugge. 205	Viollette. 178
Thielens. 79.288	Vanderstræten. 106.108	Vion. 134
Tricot. 335	Van Dessel. 229	Voisin (l'abbé) 234.236
Van Bambeke. 297	Van Hende. 132.197.	Vos (l'abbé). 237
Van Beneden. 45.205.	168	Wacquez. 237
297	Van Horen. 298	Wesmael. 80.325
Van Beneden fils. 48.	Vassart (l'abbé). 173	Wilbert. 144.301
114.205		Yvert. 265
Vandenbogaerde. 107		Zandyck. 142

Table des Titres des Articles

insérés, analysés ou cités.

Abbaye de Steneland, 143; — de Longpont, 272; — de Bucilly, 274; — de Saint-Martin de Laon, 275; — de Solesmes, 305; — d'Haumont, 333; — de Saint-Amand, 334	Béthencourt (N). 149
Académie d'Amiens. Histoire de l' — 267	Betteraves. Recherches chimiques sur la — 209
Acta sanctorum. — Origine des — 7	Bibliographes picards. 239
Aire (P). Le baillage d' — au XIV. ^e siècle, 344	Bibliographie. Supplément à la — montoise, 78
Amiens (S). Musée d' — 111; Etudes historiques sur — 112; Hagiographie du diocèse d' — 280	Blandecques (P). 72
Anselin. 37	Bollandistes. Protecteur des — dans le Nord de la France, 7
Anthropométrie. 297	Bonononsis. Pagus — 363.367
Arachide. Analyse de la graine d' — 13	Botanique. Organes reproducteurs du Psilotum triquetrum, 114; Place des Gymnospermes dans la série naturelle, 79
Archéologie. Fouilles archéologiques dans le Boulonnais, 140; — chrétienne, 235	Boulonnais. Fossiles de l'étage bathonien du — 176; Fouilles archéologiques dans le — 140; Terrain jurassique supérieur du — 337; Terrain silurien du — 359
Ath (B). Collège d' — 334	Boussoit-sur-Haine (B). Notice historique sur — 331
Attrébatie. L' — avant le VI. ^e siècle, 276	Bronze. Objets de — 279
Baguet. 53	Buccilly (A). Chronique de l'abbaye de — 274
Bart (Jean). 371	Buschmann. 58
Bavai (N) Histoire de — 182	Cambrai (N). Etudes sur le faubourg de Saint-Druon, 176; La bourgeoisie de — 176; Fusil de rempart trouvé à — 145; La disette à — 146; Une alerte à — 301; Histoire de — à l'époque féodale, 301; Pierres tumulaires de l'église Saint-Nicolas à
Beauchant (Jacques). 112	
Beauvois (N). 149	
Belges. Colonies des — en Transylvanie, 202	
Berlaimont (N). 333	

- 303; Matériaux pour l'Histoire des Arts à — 303
- Cambresis.** Inscriptions tumulaires du — 146.301; Bulletin archéologique du — 148.174.302
- Capelle** (l'abbé). 1
- Cartulaire, Chartres** des comtes de Boulogne, 76; — du comté de Réthel, 274; — de l'abbaye d'Haumont, 333
- Cateau** (N). Géologie du canton du — 144
- Cerf.** 65
- Cerveau.** Circonvolution du — 75
- Chaleur.** Cause de la — 266
- Chanson.** Dissertation sur la — 77
- Charles-le-Téméraire,** compositeur musical, 303
- Chataigne du Brésil.** Analyse de la — 13
- Chateau-Thierry** (A). Maison de La Fontaine à — 149
- Chevaliers.** Trois — d'Hesdin au XI.^e siècle, 314.337
- Chevreuil.** 67
- Chien.** — en pierre de Naast, 335; Chasse aux — 271
- Chièvres** (B). 237
- Chimiques.** Méthodes — 173
- Chivy** (A). 268
- Choiseul.** Gilbert de — 235
- Christ.** Couronne du — 235
- Clary** (N). Géologie du canton de — 301
- Cloches.** 233
- Collet d'Herbois.** Lettres de — 9
- Commensaux.** Les — 45
- Concordat cambrésien** de 1446 — 24
- Confrérie** de Sainte Dorothee, 226
- Crucifix** blasphématoire du Palatin. 244
- Coups de feu.** De l'action des — 73
- Cousin.** Jean — 235
- Coussemaker** (de), 59
- Daim.** 66
- Denain** (N). Chapitre de — 334.
- Despars.** Jacques — 33
- Diners.** Les — de l'évêque de Cambrai, 175
- Dolmens et Tumulus.** 130.140.151.276
- Douai** (N). Musées. 53; Etablissements religieux, 8; Confrérie de Sainte Dorothee, 226; Souvenirs d'un homme d'Douai, 286
- Eaux** de Barrèges, 175
- Eglises.** Saint-Nicolas de Tournai, 230; — de Chièvres, 237; — de Chivy. 268
- Egyptienne.** Médaille, 132.168
- Elewyt** (B). 229
- Elouges** (B). 335
- Erreur judiciaire.** 275
- Estampes.** Collection d' — Hochard. 21
- Etats de Lille.** Histoire des — 119.190
- Etnographie.** Eléments d' — 26
- Etraencht** (N). 228
- Faculté.** Souvenirs de la — des lettres de Douai. 35
- Femme.** La — au Mexique. 174
- Féodalité.** La — 201
- Fère** (La) (A) Enseignes de saint Firmin à — 270
- Ferrières-la-Grande** (N). 194
- Ferté-Millon** (La) (A). 150
- Fosses.** Les — de nos forêts, 165
- Gallo-romain.** Militaire — 228; Sépultures, 141.228; Bourgade — 229; Bague — 230; Antiquités — du musée de Douai; 53
- Gaudelet** (Charles). 261
- Gaulois.** Cimetière — 295
- Gaz.** Purification du — 17
- Génie.** Corps du — en Belgique, 330
- Géologie.** Conférences sur la — 212; Cours de — 18.50.116.152; — du Cambésis, 144.301; Terrain silurien de Belgique, 46; Id. du Boulonnais, 359; Nouvelles espèces fossiles du terrain dévonien de Belgique, 310; Echinodermes des terrains primaires, 50; Puits naturels et failles du terrain houiller, 208.292; Fossiles de l'étage bathonien du Boulonnais, 76; Terrain jurassique supérieur du Boulonnais, 336; La Meule

- de Bracquagnies, 300; Craie de Lezennes, 15; Division de la craie blanche du Hainaut en 4 assises, 379; Coupe dans la craie à Carvin, 390; Puits naturels dans la craie du Brabant, 298; Sondage à Radinghem, 34; Grès de Tirlemont, 207; Phosphate de chaux à Louvain, 207; Argile de Woncq, 114; Terrain pliocène de Belgique, 288; Fossiles des sables d'Anvers, 44; Diluvium, 68.72
- Grammatical.** Système — 78; Réforme — 135
- Hagiographie** du diocèse d'Amiens, 280
- Hébreux.** Mœurs des — 14
- Hélène.** Type du beau, 265
- Henri IV.** Lettres de — 78
- Hesdins** (P). Trois chevaliers d' — 311.337
- Hirondelles.** Les — 126.254
- Homme fossile.** 68
- Honoré,** 1
- Hopital** de Saint-Omer, 246
- Incendie.** Avertisseur d' — 16
- Indianisme.** Dolmens dans l'Inde, 151; Architecture indienne, 150; Jéhovah et Agni, 267
- Industrie minérale** du Pas-de-Calais, 181
- Inscriptions latines** du Musée de Douai, 6; — numidiques, 240
- Insectes.** Byrsax gibbifer, 208
- Instruction.** Utilité de l' — 212
- Instrument de musique** du Musée d'Ypres, 106
- Inventaire** des objets d'art et d'archéologie contenus dans les églises et chapelles du département du Nord, 41
- Jambes** (B). Dolmens de — 130
- Jardins publics.** Plantation des — 80
- Kerles.** Les — 201
- Lacordaire.** Théodore — 262
- La Fontaine.** Maison de — 149
- Lamartine.** 28
- La Roëre.** 31
- Lambres** (N). 213
- Langage.** Origine du — 222
- Laon** (A). Abbaye de Saint-Martin, 275; Hopital, 275; Plan de la ville, 275
- Législation** coutumière de l'Artois, 85
- Lezennes** (N). 15
- Liessies** (N). 7
- Lille** (N). Découvertes de monnaies à — 39.132; Etats de — 119.190; Cimetière mérovingien, 197; la Halle échevinale, 155; Sépulture gallo-romaine, 228; Hache en silex poli, 228
- Longpont** (A). abbaye de — 273
- Lot.** Le — dans le nord de la France, 271
- Louis XI.** Politique extérieure de — 179
- Louvain** (B) 207
- Magistrature** tournaisienne, 257
- Maison.** La — 113
- Mammouth.** 72
- Marchiennes** (N). 215
- Médecin** hainuyer au xv.^e siècle, 32
- Mérovingien.** Cimetière — 112. 194.197; Chapiteaux — 268
- Météorologie** 38.71.101.135.166. 198.142.231.263.294.327.358. 392; Orages, 48; Etoiles filantes, 48; Aurores boréales, 48.114.205; Météorites, 206
- Miliaire** romain, 228
- Moke,** 9
- Monstruosités,** 178
- Mouvements** de la plage de la mer du Nord, 141
- Mort.** Causes de la — naturelle, 266; La peine de — à Lille, 290
- Musical.** Théorie — 221
- Musées** de Douai, 6.53; d'Ypres, 106; d'Amiens, 111
- Naast** (B). 335
- Neuville-Saint-Remy** (N). Notice sur — 148
- Noblesse.** La — du département de l'Aisne pendant la Révolution, 275
- Noyelles-sur-Selle** (N) Notice sur — 124
- Numismatique.** Découvertes de monnaies, 39.40.167.132.133; Atelier monétaire d'Ypres, 107; Méreaux de Tournai, 236; n-

- seignes de Saint-Firmin, de La Fère, 270; Monnaies attrébatés, 279; Médaille égyptienne. 132.168
- Objets d'art.** Conservation des — en pierre calcaire, 17
- Œufs.** Conservation des — 15
- Oiseaux.** Ibis falcinelle, 79; Faucon mélanoptère, 79; — amenés par le froid, 93; Les Hirondelles. 126; Ornithologie du Nord de la France, 350.381
- Orgue.** de l' — 233
- Paille.** La cire de — 48
- Panachure.** Contagion de la — 49
- Paris.** 165
- Pascal.** 137
- Peupliers.** 80.323
- Pierre.** Instruments en — 140. 200.228.259.278.295.357
- Phonographie.** 134
- Photographie.** 62.82
- Poésies.** Loi Grammont, 2; Monument de Vercingétorix, 3; Madoulet, 99; La cloche, 138; La Tour de Dunkerque, 139; Impromptus, 139; A mon premier né, 171; Les quatre âges de l'Escaut, 171; Les papillons, 237; Mes voyages, 265; Les deux directeurs, 265
- Pôle sud.** Voyage au — 145
- Pongerville** (de). 36
- Pont-sur-Sambre** (N). 333
- Portail** (Jean et Simon du), 237
- Postoz** (le Père), 232
- Pourbus** (les), 306
- Quéant** (P), 145
- Quentovic.** Emplacement de — 140.247
- Radinghem** (N). Sondage à — 34
- Religieux.** Etablissement — à Douai, 8; Histoire — de la Flandre wallonne, 171
- Résidus.** Emploi agricole des — d'usine, 84
- Réthel** (Ar). Cartulaire du comté de — 274
- Ribémont** (A). La prévosté de — 271
- Romain.** Voir Gallo-Romain
- Roubaix** (N). Galerie roubaisienne, 172
- Rosati.** Les — 88
- Roulez.** 58
- Roxère** (Jean de la), 31
- Rumigny** (A). 230
- Sandgate** (P). 141
- Saint-Omer** (P). Notice géographique sur l'arrond. de — 361
- Sars-la-Bruyère** (B). 335
- Schiller.** Etudes sur — 138
- Sélénium.** Présence du — dans le cuivre, 178
- Sépultures et Cimetières mérovingiens,** 112. 141. 194. 197; Gallo-romains, 141.228; Gaulois, 295; anciens. 168.277; de l'âge de pierre, 230
- Sivori.** 266
- Soleil.** Coloration du disque du — 48; Nature du — 207
- Solesmes** (N). Histoire de — 305;
- Soignies** (B). Histoire de — 329
- Soutag** (E). 266
- Steneland.** Abbaye de — 143
- Stévin** (Simon), 133
- Tam tam** des Chinois, 177
- Tellier** (Armand-Joseph), 275
- Teruanensis** (Pagus). 363
- Théâtre** villageois en Flandre. 108
- Thermomètre.** 73
- Thun-l'Evêque** (N). Sépulture ancienne, 168
- Tirlemont** (B). Grés de — 207
- Tournai** (B). Eglise de Saint-Nicolas de — 236; Magistrature tournaisienne, 237
- Valmuse** (Le) 88
- Vaux** (P), 145
- Vendhuile** (A), 70.295
- Villers-Plouich** (N), 68
- Vitellus.** Trous du — 297
- Vitraux.** Description de — 234
- Vitry** (P), 213
- Vuorden** (Le baron de), 158.183. 216
- Wasmes** (B), 332
- Woncq** (B), 114
- Ypermann** (Jehan), 106
- Ypres** (B). Musée, 106; Entrée du prince de Ligne à — 107; Atelier monétaire d' — 107
- Zoologie.** Les commensaux, 45; Gregarina gigantea, 49; Les isopodes ou cloportes, 195

Les noms de localités sont accompagnés d'initiales désignant les divisions géographiques où elles sont situées : (A) Aisne, (Ar) Ardennes, (N) Nord, (P) Pas-de-Calais, (S) Somme, (B) Belgique.

LILLE, IMP. BLOCQUEL-CASTIAUX, GRANDE PLACE, 13.